

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE COCODY



UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

INSTITUT D'ETHNOSOCIOLOGIE

Département de Sociologie

N°00488

---

THESE UNIQUE DE DOCTORAT

*Spécialité : Sociologie rurale*

LOGIQUES DE DEVELOPPEMENT ET PROBLEMATIQUE DE L'UTILISATION DES  
ENFANTS DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES EN COTE D'IVOIRE :

*Etude du cas des exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé*

---

**NIAMKE Jean Louis**

**Jury**

M. ANOH Kouassi Paul ( <i>Professeur Titulaire</i> )	Président
M. BAHA Bi Youzan ( <i>Professeur Titulaire</i> )	Directeur de Thèse
M. DEDY Seri Faustin ( <i>Maître de Recherches</i> )	Membre
M. GOGBÉ Téré ( <i>Maître de Conférences</i> )	Membre
M. OGNI Kanga Benoît ( <i>Maître Assistant</i> )	Membre

10 Juillet 2013

# THESE UNIQUE DE DOCTORAT

*Spécialité : Sociologie rurale*

**NIAMKE Jean Louis**

**LOGIQUES DE DEVELOPPEMENT ET PROBLEMATIQUE DE L'UTILISATION DES  
ENFANTS DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES EN COTE D'IVOIRE :**

*Etude du cas des exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé*

*Sous la direction scientifique de*

**Prof. BAHA Bi Youzan**

*Professeur Titulaire de Sociologie*

*10 Juillet 2013*

*« Il est indéniable qu'aucune société ne peut se développer harmonieusement  
si elle ne prend l'option de bâtir son propre développement sur  
ses propres valeurs de civilisation et ne s'enracine »*

Abdou Diouf, 1971, p.29

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	10
PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA THESE.....	14
Chapitre I : Fondements théoriques de la thèse.....	15
Chapitre II : Fondements méthodologiques de la thèse.....	88
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE ET ECONOMIQUE DES GOURO.....	129
Chapitre I : Présentation de la zone d'étude.....	130
Chapitre II : Organisation sociopolitique et économique des gouro.....	143
TROISIEME PARTIE : DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DE L'UTILISATION DES ENFANTS DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LA SOUS-PREFECTURE D'OUME.....	187
Chapitre I : Caractéristiques socioanthropologiques des chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia.....	188
Chapitre II : Fondements du travail des enfants dans la société gouro.....	218
Chapitre III : Travail des enfants et développement communautaire dans la société gouro.....	254
CONCLUSION GENERALE.....	269
BIBLIOGRAPHIE.....	276
LISTE DES CARTES ET FIGURES.....	316
LISTE DES TABLEAUX.....	317
ANNEXES.....	318
TABLE DES MATIERES.....	343

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANADER</b>	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>BNETD</b>	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
<b>CADBE</b>	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
<b>CDE</b>	Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant
<b>CDSTE</b>	Comité Départemental de Suivi du Travail des Enfants
<b>CERAP</b>	Centre de Recherche et d'Action pour la Paix
<b>CEPRASS</b>	Centre d'Etudes Prospectives et Appliquées sur les Politiques Sociales et les Systèmes de Sécurité Sociale
<b>CIE</b>	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
<b>CNPS</b>	Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale
<b>CNS</b>	Comité National de Surveillance
<b>ENTE</b>	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
<b>ENVM</b>	Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages
<b>GIZ</b>	Coopération Ivoirio-Allemande
<b>IES</b>	Institut d'Ethnosociologie
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>IRD</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>IITA</b>	Institut International pour l'Agriculture Tropicale
<b>INADES</b>	Institut Africain pour le Développement Economique et Sociale
<b>LTTE</b>	Lutte contre la Traite et le Travail des Enfants
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAS</b>	Programme d'ajustement structurel
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PPSSTE</b>	Projet Pilote sur le Système de Suivi du Travail des Enfants
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

<b>SAA</b>	Syndicat Agricole Africain
<b>SDR</b>	Service de Développement Rural
<b>SIAMO</b>	Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre
<b>SODECI</b>	Société de Distribution de l'Eau en Côte d'Ivoire
<b>SODEFOR</b>	Société pour le Développement des Forêts
<b>SSTE</b>	Système de Suivi du Travail des Enfants
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence des Etats-Unis pour le développement international

## REMERCIEMENTS

Au moment de commencer, la rédaction d'une thèse semble être une tâche longue et difficile. Heureusement, elle semblera moins intimidante après un ou deux chapitres. Vers la fin, nous y trouverons du plaisir ; un plaisir fondé sur la satisfaction dans l'accomplissement et l'amélioration de la rédaction scientifique, et bien sûr, sur le fait que nous approchons de la fin.

Comme beaucoup de travaux, la rédaction de ce travail de recherche n'aurait pas été possible tout seul. Aussi, il n'est que justice d'entamer la présentation des résultats de ces presque cinq années de recherches en adressant nos remerciements les plus sincères aux nombreuses personnes qui ont contribué à en façonner les contours. Il nous est aujourd'hui impossible de dresser une liste exhaustive de celles et ceux qui nous ont accompagné dans la réalisation de cette recherche doctorale. Au risque de juger partialement, nous ne résistons pourtant pas au plaisir de mettre plusieurs d'entre eux en évidence.

Tout d'abord, au Professeur BAHA Bi Youzan, Professeur titulaire de Sociologie et Doyen de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, nous reconnaissons notre dette morale. Outre votre générosité intellectuelle, c'est votre personne, passionnée de recherche, qui a forgé en nous une image durable. Nous vous devons l'entretien de notre goût pour la recherche. Notre souhait le plus cher serait que ce dialogue scientifique amorcé dans ce contexte de thèse s'enrichisse davantage à l'avenir, qu'il puisse rendre hommage à l'énergie que vous avez déployée pour nous permettre de mener ce projet doctoral dans les meilleures conditions matérielles, scientifiques et humaines.

Notre gratitude va ensuite à l'endroit de Docteur OGNI Kanga Benoît, Enseignant-chercheur et 1<sup>er</sup> Vice-doyen de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, notre second maître. Alors que nous nous initiions à la recherche scientifique en année de maîtrise sous la direction de Professeur BAHA Bi Youzan, c'est Docteur OGNI Kanga Benoît, qui, en tant que membre du jury à notre soutenance nous a encouragé à poursuivre le travail dans cette perspective scientifique. Trouvez cher Maître dans ce travail, notre grande reconnaissance et notre profonde et infinie gratitude.

Merci également aux Professeurs DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, GOGBE Téré, Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, et KOUASSI N'goran François, Maître de Recherches à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké pour avoir instruit cette thèse. Vos observations contributives et critiques ont permis d'améliorer ce travail de recherche.

Nous souhaitons adresser nos plus vifs remerciements et notre profonde reconnaissance à Docteur TOH Alain, Enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, notre encadrant instruit par Professeur BAHA Bi Youzan avec qui nous découvrons l'univers scientifique. Au plus fort du doute et de la fatigue intellectuelle qui se traduisait souvent par l'épreuve de la « page blanche », vous saviez trouver les mots justes, les remarques qui ont défait bien des nœuds inextricables. Merci infiniment cher Maître pour tout ce que vous avez fait pour nous. Que Dieu grandisse et bénisse votre travail !



Merci à notre ami et frère Docteur BAH Mahier Jules-Michel, Enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, qui au gré des échanges et des marques de soutien, a grandement contribué au meilleur de cette thèse, en l'enrichissant de véritables éclairages.

Nos remerciements vont également à l'endroit de toute notre famille pour les prières et l'indéfectible soutien matériel et financier dont nous avons bénéficié. Chers parents, nous voudrions vous dire grand merci pour avoir cru en nous. Sachez que ce travail, nous vous le devons, il est donc un peu le vôtre.

Nous associons à ces remerciements toutes les autorités administratives de la Sous-préfecture d'Oumé et les autorités coutumières des villages de Doka et de Gabia pour les entretiens qu'elles ont bien voulu nous accorder, et aussi pour leur franche collaboration dans l'accès aux informations. A toutes les populations des villages de Doka et de Gabia, nous voulons dire grand merci pour la promptitude avec laquelle vous nous avez fourni les informations indispensables à l'élaboration et à la réalisation de cette étude.

Nous ne saurions oublier toutes les personnes qui ont répondu favorablement à nos diverses sollicitations lors de nos enquêtes. Nous pensons particulièrement à Monsieur Diabaté Dramane, Agent de Santé Communautaire (ASC) à Doka et famille pour l'accueil et l'hébergement.

Merci à tous ceux qui, de près comme de loin, ont contribué à la réussite de ce travail, à tous les membres du groupe de recherche de Professeur BAHA Bi Youzan et de Docteur OGNI Kanga Benoît. Merci à tous ! Et que DIEU TOUT-PUISSANT vous comble de ses grâces.

Une vingtaine d'années après l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE)<sup>1</sup> par l'Assemblée générale des Nations-Unies, la lutte contre le travail des enfants a gagné en puissance et en visibilité (Leroy, 2009). Autrefois considéré comme une poche d'exploitation ciblée et restreinte que la marche du développement aurait tôt fait de résorber, le travail des enfants semble être aujourd'hui perçu comme un phénomène social global difficilement surmontable. Cela, tant en raison de son ampleur que de sa complexité. Le travail des enfants est un problème qui dépasse les seuls enfants. C'est un phénomène multidimensionnel qu'il est difficile de séparer de ses composantes économiques, sociales ou culturelles (Niamké, 2008).

L'intérêt sans précédent que la communauté internationale lui accorde depuis les années 1990 a débouché sur des résultats significatifs, dont l'adoption le 17 juin 1999 de la Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants, et l'émergence d'un mouvement mondial contre le travail des enfants (Invernizzi, 2003). Un consensus s'est fait jour sur la condamnation de l'exploitation des enfants travailleurs. La convergence des efforts et la recherche d'actions concertées sont des évolutions positives à souligner. Cependant, la charge émotive et la connotation morale qui continuent à habiter cette réflexion masquent la complexité du problème.

En Afrique de l'Ouest, à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, le problème du travail des enfants va se révéler avec une acuité

---

<sup>1</sup> La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant a été adoptée le 20 novembre 1989.

nouvelle surtout dans le secteur de la production du cacao (PPSSTE, 2007). Des médias vont mettre à jour des affaires de traite et de trafic d'enfants, contraints de travailler dans des conditions d'exploitation dans les fermes cacaoyères.

Concernant la Côte d'Ivoire, ces phénomènes vont défrayer la chronique à partir de 1998 suite à la parution d'articles de presse sur les conditions de vie d'enfants maliens travaillant dans des plantations de café et de cacao. Porté désormais à la connaissance du grand public et fortement réprouvé par la communauté internationale, le phénomène du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères en Côte d'Ivoire fait dès lors l'objet d'une réelle préoccupation du gouvernement ivoirien, des organisations internationales et bilatérales, des ONG, des professionnels de la filière café-cacao, mais également au niveau de la sous-région ouest-africaine (PPSSTE, *op.cit.*). Il s'agit en effet d'un enjeu crucial pour la Côte d'Ivoire, celui de la préservation de l'accès de son cacao au marché américain qui accueille plus de 30% des exportations annuelles (PPSSTE, *op.cit.*).

Pour faire donc face socialement et politiquement à ce problème du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire, l'Etat a ratifié des instruments juridiques internationaux et mis en place des institutions. Nous pouvons citer entre autres la ratification le 7 février 2003 des Conventions n°138 et n°182 ; la signature le 25 août 2003 de l'accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite et le travail des enfants en Afrique de l'Ouest ; la mise en place d'une cellule de lutte contre le travail des enfants (arrêté n°8792 du 9 août 2004 du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi) ; la mise en place de Comités

départementaux de lutte contre le travail des enfants (arrêté n°84/P. Oumé/SG/D1 du 27 décembre 2004 portant création du CDSTE d'Oumé), etc.

En dépit de ces politiques mises en place par l'Etat ivoirien pour résorber le phénomène du "travail des enfants", le problème perdure. Ceci nous amène à porter un regard critique sur ce phénomène pour mettre en relief les déterminants de l'utilisation des enfants dans la cacaoculture dans la Sous-préfecture d'Oumé, une des zones ivoiriennes de grande production cacaoyère marquée par la présence d'ONG de lutte contre le travail des enfants.

L'étude dont les résultats sont proposés dans les pages suivantes s'inscrit dans une double perspective de compréhension et d'explication socio-anthropologique du phénomène du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire en général et particulièrement dans la Sous-préfecture d'Oumé. Elle s'articule autour de trois (3) grandes parties :

La première partie présente les fondements théoriques et méthodologiques qui nous ont permis de situer le problème du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire en général et particulièrement le travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé et les démarches de son explication.

La deuxième partie se consacre à la présentation de la Sous-préfecture d'Oumé et des villages de Doka et Gabia retenus pour ce travail. Elle expose également le fonctionnement de la société gouro à travers son organisation

sociopolitique et économique. Cette partie permet de situer les caractéristiques sociodémographiques, économiques et anthropologiques de la zone d'intervention à l'effet de mieux comprendre l'environnement social et sociologique où se déroule le travail des enfants ainsi que ses manifestations.

Enfin, la troisième et dernière partie met en relief les déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé. Il s'agit dans cette partie d'identifier les caractéristiques socioanthropologiques des chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé, d'étudier les fondements du travail des enfants dans la société gouro et de montrer en quoi l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales est déterminée par une logique sociale de développement communautaire par l'intégration dans la société gouro.

**PREMIERE PARTIE :**

**FONDEMENTS THEORIQUES ET**

**METHODOLOGIQUES DE LA THESE**

Dans la partie théorique de la thèse, il s'agit pour le chercheur de faire état de sa propre connaissance du champ en question et surtout, de ce qui, pris dans ce champ, éclaire, généralise, approfondit, explique et enrichit les principales dimensions du problème qu'il traite (Aktouf, 1987). C'est à ce stade que l'on apprécie généralement la culture du chercheur, l'étendue et l'actualité de ses connaissances dans sa spécialité, ainsi que sa capacité à les appliquer pour l'explicitation, l'élaboration, en un mot, pour la théorisation de son sujet. Cette partie de la thèse débute généralement par la présentation des motivations qui ont milité en faveur du choix du sujet d'étude, une étape importante dans la construction de l'objet de la recherche (N'da, 2002).

### **I. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET DE RECHERCHE**

#### **I-1. Motivations et intérêts pour le sujet**

Le travail des enfants dans la cacaoculture est l'un des phénomènes sociaux que les autorités politiques et administratives du pays tentent d'éradiquer. Il est difficile d'établir avec exactitude le nombre d'enfants concernés, car bien de cas restent discrets et inconnus. Toutefois, des études réalisées sur le phénomène donnent un aperçu de la situation (CNS, 2012).

Ainsi, une enquête réalisée en 2002 et publiée en 2003 conjointement par le BIT, l'IITA et l'USAID a permis d'établir que dans le secteur de la

cacaoculture, ce sont plus de 600.000 enfants de 6 à 17 ans qui sont impliqués dans la production et parmi eux plus de 98% travaillaient dans des plantations familiales ; environ 127.000 enfants exercent des tâches jugées dangereuses dans les plantations de cacao (épandage d'engrais, pulvérisation, port de charges lourdes, nettoyage à la machette). Cette enquête a également établi qu'un nombre relativement faible d'enfants parmi ceux qui étaient impliqués dans le secteur cacaoyer étaient victimes de traite.

Une autre étude d'envergure nationale, réalisée en 2003 par le Ministère en charge des Affaires Sociales en collaboration avec l'UNICEF, et portant sur l'analyse de la situation du travail des enfants, établit qu'il existe des enfants qui travaillent dans des unités de production de type familial et que le secteur de l'agriculture et celui de l'informel en milieu urbain constituent les domaines dans lesquels le travail des enfants est accentué (CNS, *op.cit.*).

La dernière étude d'envergure nationale est l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE) de 2005. Cette enquête réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) en collaboration avec le BIT adonné les résultats suivants : 395.990 enfants économiquement actifs exercent dans le secteur de l'agriculture et 160.103 exercent dans le secteur des commerces; environ 115.694 enfants travailleurs exercent des travaux dangereux interdits aux enfants par la réglementation en vigueur en Côte d'Ivoire.

Outre ces études, l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 2008 (ENVN-2008) a établi que 1.570.103 enfants économiquement actifs exercent dans le secteur de l'agriculture et 517.520 exercent dans le secteur des services. Cette enquête indique également que



1.202.404 enfants sont impliqués dans un travail dangereux et 3.364 sont victimes de la traite.

Il ressort à la lumière de ces données que la problématique de l'utilisation des enfants dans les activités socioéconomiques en Côte d'Ivoire est d'actualité et mérite une réflexion profonde sur les déterminants socioanthropologiques d'un tel phénomène surtout dans le secteur agricole.

A partir des cas des villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé, cette problématique sociale qui s'articule autour du développement du pays fera l'objet d'analyse en vue de décrypter dans une stratégie compréhensive et explicative ses manifestations, mais aussi, ses implications sociales et culturelles en lien avec les dynamiques de développement rural.

## **I-2. Pertinence sociale du sujet**

Depuis plus d'une dizaine d'années, les grands pays importateurs et consommateurs du cacao, toute l'industrie chocolatière, le BIT (Bureau International du Travail), toute la communauté internationale se mobilisent pour s'attaquer au phénomène du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales (Niamké, 2006 ; 2008).

Dans le contexte africain en général, et particulièrement en Côte d'Ivoire, cette condamnation est difficile à comprendre, tant la participation des enfants aux tâches domestiques et, singulièrement aux activités de l'exploitation familiale, semble aller de soi. La difficulté est d'autant plus

aiguë que cette implication des enfants aux activités familiales est universelle et ne date pas d'aujourd'hui.

Parlant du travail des enfants au Moyen-âge, Alexandre-Bidon et Lett (1998), cités par Manier (2003) notent que « *le travail des enfants au sein des structures familiales et lignagères remonte aux origines les plus lointaines de l'histoire. Leur participation à la tenue du ménage et aux travaux agricoles est attestée dans toutes les sociétés rurales [...]. Dès que ses capacités physiques le lui permettent, l'enfant cultive le jardin et entretient la maison avec sa mère, accompagne les hommes au labour, garde les cochons et les oies, ou assure de menus travaux dans l'atelier de son père artisan, apprenant peu à peu son métier* » (p.13).

Cette présentation peut sans difficulté être transposée à l'Afrique rurale d'aujourd'hui pour peu que l'on remplace les cochons et les oies par les chèvres et les zébus et que l'on y ajoute les corvées d'eau et de bois. Car l'Afrique reste encore un continent majoritairement rural (Droz, 1998 ; Bahri & Gendreau, 2000). Cet aspect « traditionnel » du travail des enfants peut dans une certaine mesure être étendu à certaines situations dans le secteur informel urbain où l'enfant peut participer à la petite entreprise familiale (couture, petite restauration, ateliers divers, etc.). Cela se justifie par cette interrogation de Schlemmer (1996) qui écrit dans *L'enfant exploité*, « *comment considérer comme du "travail" l'aide-ménagère qu'apporte cette fillette à sa propre famille, le coup de main que donne ce garçon dans la boutique de son père, mais aussi l'obligation d'aller faire une haie d'honneur pour la visite du Sous-préfet, ou encore l'aide-ménagère qu'apporte cette fillette à la famille qui a accepté de l'accueillir, le coup de*

*main que donne ce garçon placé en apprentissage ? »* (p.157). On peut ajouter l'aide apportée par le jeune garçon au débroussaillage de la cacaoyère ou par la jeune fille au ramassage des cabosses.

Autrement dit, ce qui doit être en cause, c'est non pas le travail des enfants dans les exploitations familiales en tant que tel, puisqu'il peut s'agir d'activités socialisantes, mais les conditions dans lesquelles s'effectue ce travail. Celles-ci sont condamnées par la communauté internationale si elles portent atteinte à la santé et à l'avenir des enfants impliqués. Ainsi, pour caractériser la frontière entre le travail de socialisation et l'exploitation de la main-d'œuvre infantile, Schlemmer (*op.cit.*) a trouvé la formule juste : « *lorsque ce travail ne prépare en rien l'enfant à son avenir d'adulte, alors [...] à l'exploitation de son présent s'ajoute la confiscation de son futur* » (p.157).

Dans cette recherche, nous voulons donc aborder dans une optique socio-anthropologique, l'étude du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire afin de mieux faire comprendre aux décideurs sociaux, aux hommes politiques et aux praticiens la situation des enfants dans le secteur agricole en milieu rural ivoirien.

### **I-3. Pertinence scientifique du sujet**

Le travail des enfants est devenu de nos jours un fléau des temps modernes. Il est au centre de divers projets de recherche et une multitude de livres et d'études sont parus sur le sujet (Bonnet, 1993 ; 1998 ; Schlemmer,

1996 ; Manier, 2003 ; Rapport OIT, 2003 ; 2004 ; Rapport UNICEF, 2005 ; 2006 ; 2008 ; Manghardt, 2006 ; Derrien, 2008).

Le problème est réel dans les pays en développement en général et particulièrement en Côte d'Ivoire où l'adoption des Conventions n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et n°184 de l'OIT sur la sécurité et la santé dans le travail agricole, a engendré une prise de conscience grandissante de la nécessité de mener des recherches sur l'importance et la nature du travail des enfants dans le secteur agricole et surtout cacaoyer.

Ainsi, des études et rapports portant sur la main-d'œuvre infantile dans les plantations cacaoyères en Côte d'Ivoire ont été réalisés et ont permis une prise de conscience des pratiques en matière de main-d'œuvre infantile dans le secteur du cacao (CEPRASS, 2002 ; Sissoko *et al.*, 2005 ; PPSSTE, 2007 ; 2008). Il s'agit pour l'essentiel, de rapports d'enquêtes qui ont toutes fait ressortir les longues heures de travail, les maigres salaires et les dangereuses conditions de travail des enfants, et donc tendant à faire ressortir l'aspect économique et criminologique du travail des enfants.

Comme nous venons de le souligner, des efforts pour accroître la connaissance sur le problème du travail des enfants dans l'agriculture en Côte d'Ivoire en général et particulièrement dans la cacaoculture ont été réalisés. Cependant, ces études analysent le phénomène du travail des enfants en rapport avec la société en générale et du point de vue économique, criminologique ou sociologique plus global. Ceci pose des problèmes épistémologiques d'adaptation à l'échelle "micro". C'est ce qui explique l'intérêt pour la perspective microsociologique qui exige de partir de la

cellule familiale et de son organisation sociale pour comprendre les déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales car c'est dans la famille, fondement sociologique de la société, que se construisent, s'organisent et se structurent les déterminants de l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales en milieu rural.

## **II. PROBLEMATIQUE**

L'agriculture demeure un élément central de l'économie ouest-africaine, assurant 30 à 50% du produit intérieur brut (PIB) de la plupart des pays et représentant la plus grande source de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80% de la population, ainsi que d'approvisionnement alimentaire et de recettes d'exportation issues des cultures de rente. Elle constitue également une des principales sources de recettes d'exportation de la région dont elle contribue pour 40% environ (Toulmin & Guèye, 2003). Cette agriculture, essentiellement dominée par les petites exploitations familiales, est articulée le plus souvent autour des spéculations de rente destinées à l'exportation d'une part et d'autre part autour des productions vivrières liées à l'autosuffisance alimentaire (Sissoko *et al.*, 2005).

Concernant la Côte d'Ivoire, durant les deux premières décennies qui ont suivi son indépendance, c'est-à-dire de 1960 à 1980, son économie a enregistré une croissance moyenne de 7% par an. Cette performance a été induite par un environnement extérieur favorable et par le choix d'options fondamentales telles que le libéralisme économique et l'ouverture sur

l'extérieur. En particulier, elle a été essentiellement due à la bonne tenue des cours mondiaux des deux principales matières premières auxquelles les conditions climatiques du pays l'ont prédisposé à savoir le café et le cacao. Toutefois, en dépit des efforts de diversification des spéculations agricoles, la Côte d'Ivoire reste toujours fortement dépendante de ces deux principaux produits qui représentent une part importante des recettes d'exportation et des revenus agricoles de ce pays (Kouadjo *et al.*, 2002).

En 1997 par exemple, le binôme café-cacao a fourni environ 17% du produit intérieur brut (PIB) et 38,6% des recettes d'exportation. Concernant le cacao, la Côte d'Ivoire est passée en l'espace de 35 ans, du cinquième rang mondial avec une production annuelle de 200.000 tonnes au premier rang mondial avec plus d'un million de tonnes par an. En l'an 2000, la production nationale de cacao était estimée à 1.395.000 tonnes soit 46,5% de la production mondiale. Désormais, le pays occupe le premier rang mondial de producteur de cacao et le cinquième rang mondial de producteur de café (Kouadjo *et al.*, *idem*).

Ces résultats significatifs ont été obtenus grâce à une volonté politique affirmée depuis les années 1960, qui a favorisé l'expansion des exploitations agricoles, et à l'engouement des populations rurales forestières. Ainsi, grâce à une politique de défrichage intensif des forêts, soutenue par les pouvoirs publics, les surfaces cultivées des produits d'exportation s'accroissent de manière spectaculaire. Une agriculture extensive du cacao se met en place, où un ivoirien actif sur deux devient producteur, avec l'appui d'une main-d'œuvre familiale. Aussi, la disponibilité d'une main-d'œuvre de bon marché en provenance des pays limitrophes a été un atout indispensable.

En effet, pour faciliter le développement des plantations en Côte d'Ivoire, l'administration coloniale procède en 1932 au démantèlement de la Haute Volta comme réserve de main-d'œuvre agricole. Ainsi, le Nord-ouest est rattaché au Soudan (actuel Mali), l'Est au Niger, tandis que l'empire Mossi de Ouagadougou et le Sud deviennent la Haute Côte d'Ivoire. L'administration met en outre en place le Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre (SIAMO) (Traoré, 1974).

Ce processus migratoire initié et entretenu par le colonisateur se prolonge avec l'avènement du Syndicat Agricole Africain (SAA) en 1944. Ce syndicat est pour la circulation des travailleurs sans entraves ni tracasseries. Ces changements institutionnels conjugués avec la sécheresse qui prévaut dans les pays frontaliers du Nord de la Côte d'Ivoire et le besoin réel de main-d'œuvre, suffisent à justifier l'exode vers les zones forestières du Sud plus riches. Cette main-d'œuvre étrangère est constituée d'ouvriers permanents auxquels s'ajoutent des travailleurs saisonniers employés dans le secteur de l'agriculture. Ces migrants venus du Nord, de la Haute Volta, du Mali et de la zone des savanes ivoiriennes garantissent ainsi une large disponibilité en main-d'œuvre pour la culture du cacao (Traoré, *idem*).

Cependant, à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, des médias vont révéler de façon persistante l'utilisation des enfants contraints de travailler dans des conditions d'exploitation dans les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest, particulièrement en Côte d'Ivoire. Les reportages du journal Knight Ridder aux Etats-Unis et l'émission de la télévision britannique Channel 4TV vont faire état de ce que plus de 90% des plantations de cacao de la Côte d'Ivoire utiliseraient des enfants esclaves en

provenance des autres pays de la sous-région. Tout au long de l'année 2001, de nombreux rapports dénonçant les conditions de travail de ces enfants dans la cacaoculture dans la région Ouest-africaine et en Côte d'Ivoire vont être publiés tant en Europe et aux Etats-Unis (PPSSTE, 2007 ; 2008).

Ainsi, pour faire face à cette situation du travail des enfants dans la cacaoculture qui devient de plus en plus préoccupante sur la scène internationale, Eliot Engel de la Chambre des Représentants introduit en juillet 2001 aux Etats-Unis un amendement législatif, créant ainsi un label "*pas d'esclavage d'enfants pour les produits de chocolaterie commercialisés aux Etats-Unis*". Il est rejoint plus tard par le Sénateur Tom Harkin pour travailler avec l'industrie du chocolat et du cacao en vue d'élaborer la réponse de l'industrie sur d'éventuelles pratiques de travail abusif.

Au mois de septembre 2001, de multiples acteurs comprenant les membres du Congrès américain, l'industrie cacaoyère, les gouvernements africains concernés par le problème du travail des enfants dans la cacaoculture, les organisations non gouvernementales (ONG), les groupes de consommateurs, et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), signent un protocole d'accord dénommé Protocole « Harkin-Engel ». Par cette entente, les signataires s'engagent à veiller à ce que le cacao et ses produits dérivés soient produits de manière à respecter la Convention n°182 de l'OIT concernant le travail abusif des enfants et à développer un processus de certification bannissant toute forme abusive du travail des enfants dans la cacaoculture (PPSSTE, *idem*).

Les Etats signataires avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2005 pour se plier aux exigences dudit protocole. Cependant, si l'échéance de 2005 n'a pas été



atteinte, des progrès suffisants ont été enregistrés pour éviter le boycott, comme en témoigne la déclaration de Harkin-Engel (2005) qui fait remarquer que bien que l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2005 n'ait pas été totalement respectée, l'industrie du chocolat était totalement engagée dans la réalisation d'un système de certification qui s'étendra à travers les régions productrices de cacao en Afrique de l'Ouest ; l'objectif étant de couvrir 50% de la superficie totale de la Côte d'Ivoire [...] au cours des trois prochaines années (Harkin-Engel, 2005).

Dans ces conditions, et au risque de se mettre à dos aussi bien la communauté internationale que les pays consommateurs de cacao et l'industrie du chocolat, la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, doit se pencher sérieusement sur la problématique du travail des enfants dans la cacaoculture. Il s'agit en effet d'un enjeu crucial pour elle ; celui de la préservation de l'accès du cacao ivoirien au marché américain, qui accueille plus de 30% des exportations annuelles.

Dans ce contexte particulier, la Côte d'Ivoire déploie donc depuis septembre 2001 (date de la signature du Protocole Harkin-Engel) jusqu'à ce jour des efforts conséquents pour apporter des réponses à la problématique ainsi posée. Ce sont, entre autres, la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire, et l'entreprise d'actions sur le terrain.

Au niveau du cadre juridique et réglementaire, on note au plan international, la ratification des conventions suivantes :

- la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE), le 3 février 2003 ;

- la Convention n°138 de l'OIT relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi, le 3 février 2003 ;
- la Convention n°182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, le 3 février 2003 ;
- le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à réprimer et à punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants, le 6 décembre 2011 ;
- le Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant concernant l'implication des enfants dans les conflits armés, le 3 août 2011 ;
- le Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, le 7 septembre 2011.

Au niveau sous régional, pour renforcer la coopération avec les pays de la sous-région, le gouvernement a signé les deux accords que sont :

- l'Accord de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Mali en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants, le 1<sup>er</sup> septembre 2000 ;
- l'Accord multilatéral de Coopération en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants en Afrique de l'Ouest entre la Côte d'Ivoire et neuf autres pays de la sous-région pour renforcer la coopération sous-régionale en matière de lutte contre la traite des enfants, le 27 juillet 2005.

Au plan national, l'Etat a mis en place les textes suivants :

- la Loi n° 2010-272 du 30 septembre 2010 portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ;
- le Décret n°2005-264 du 21 juillet 2005 fixant les modalités d'application en matière de promotion de la famille, de la femme et de l'enfant de la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- le Décret n°2006-11 du 23 février 2006 portant organisation du Ministère de l'Intérieur a créé une Sous-direction de la lutte contre le trafic d'enfants et la délinquance juvénile. Elle est chargée de poursuivre et d'arrêter les auteurs de traite des enfants ;
- le Décret n°2007-449 du 29 mars 2007 portant création du Comité de pilotage du Système de Suivi du Travail des Enfants dans le cadre de la certification du processus de production du cacao ;
- l'Arrêté n°0074 du 23 septembre 2009 du Ministère de l'Education Nationale modifiant et complétant l'arrêté n°0093 du 2 décembre 2005 portant création et réglementation des centres d'éducatifs communautaires ;
- l'Arrêté 009 MEMEASS/CAB du 19 janvier 2012 révisant l'arrêté n°2250 du 14 mars 2005 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans dans tous secteurs d'activité économique.

Au niveau des actions sur le terrain, pour une meilleure connaissance et une prise de conscience accrue du phénomène, le gouvernement et ses partenaires ont intensifié leurs actions en matière de sensibilisation des

communautés sur les dangers de la traite et des pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture. Cette action repose sur l'hypothèse que les communautés constituent le meilleur rempart pour la protection des enfants contre la traite et les pires formes de travail.

Le gouvernement a également mis en place plusieurs programmes d'actions utilisant la sensibilisation communautaire comme moyen de prévention de la traite et des pires formes de travail des enfants. C'est le cas par exemple du Projet Pilote sur le Système de Suivi du Travail des Enfants (PPSSTE) dans la cacaoculture qui s'est déroulé entre 2007 et 2008 dans la Sous-préfecture d'Oumé. Ce projet prévoyait une forte implication des producteurs de cacao et avait pour objectif de traiter les cas avérés de travail abusif et de prévenir la survenue de nouveaux cas. En outre, plusieurs comités locaux de lutte contre le travail des enfants ont été mis en place dans de nombreuses localités. Ces comités mènent des actions de sensibilisation de proximité sur la traite et le travail dangereux des enfants ainsi que sur leur protection, afin d'obtenir l'engagement desdites communautés dans la lutte contre le phénomène.

De façon spécifique, dans les villages de Doka et de Gabia (deux villages autochtones Gouro de la Sous-préfecture d'Oumé et champs d'investigation de l'étude), en vue de lutter efficacement contre le travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales, la Coopération Ivoir-allemande (GIZ) à travers son projet Lutte contre la Traite et le Travail des Enfants (LTTE), a installé des comités locaux de lutte contre le travail des enfants. Ces comités avaient pour rôle de sensibiliser les populations sur les conséquences (économiques, physiologiques, physiques, psychologiques et

sociales) du travail dans la cacaoculture sur les enfants, sur les familles, sur les communautés rurales et sur l'ensemble du pays.

En dépit des efforts susmentionnés visant à endiguer le phénomène du travail des enfants dans la cacaoculture, l'on remarque que les paysans dans les villages de Doka et de Gabia continuent d'utiliser les enfants dans les travaux agricoles. Un autre fait marquant dans la zone, c'est la présence massive des formations productives<sup>2</sup> ou groupes de travail communément appelés « *sohoté* »<sup>3</sup> (associations d'enfants généralement de sexe masculin) qui participent activement au travail dans les exploitations cacaoyères familiales.

Ceci nous amène à nous poser la question de savoir pourquoi cette persistance du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé en dépit des efforts consentis ? Au-delà des logiques économiques ou matérialistes, quelles sont les logiques socioculturelles qui sous-tendent le travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la société gourou ? Mieux, quels sont les déterminants socioculturels du travail des enfants dans la société gourou ?

Avant de répondre à cette préoccupation majeure qui guide pour l'essentiel notre réflexion, notons qu'un certain nombre de questions mérite d'être posées pour éclairer notre démarche :

---

<sup>2</sup> Ce concept est généralement employé par les tenants d'une anthropologie économique d'obédience marxiste, tels que Claude Meillassoux (1964) et Maurice Godelier (1977) pour désigner les groupes de travail constitués à partir des individus de même sexe appartenant en général à un même groupe d'âge pour des fins de mobilisation des ressources économiques et de participation communautaire, créant ainsi une sorte de lien social entre les membres eux-mêmes et avec toute la communauté.

<sup>3</sup> Cette forme de coopération communautaire à l'œuvre dans la société gourou était traditionnellement appelée « *bôhò* ou *klala* ». Voir Claude Meillassoux (1964) et Claudie Haxaire (2003).

- quelles sont les caractéristiques socioanthropologiques des chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères dans la Sous-préfecture d'Oumé ?
- quels sont les fondements du travail des enfants dans la société gouro ?
- quel lien y a-t-il entre le travail des enfants et le développement communautaire dans la société gouro ?

C'est à ces différentes interrogations que nous allons essayer de donner des réponses tout au long de cette étude. Mais, bien avant, il serait important de définir la thèse et les hypothèses conformément aux exigences de la démarche scientifique.

### **III. THESE ET HYPOTHESES**

#### **III-1. Thèse**

L'utilisation des enfants dans les exploitations familiales dans la société gouro est enchâssée dans les rapports sociaux communautaires. Dissocier l'enfant des activités agricoles de leurs parents, c'est méconnaître le rôle social de l'enfant et déstructurer la société gouro dans son organisation sociale et son fonctionnement.

Dans leur environnement familial d'origine et à travers leurs activités dans les exploitations cacaoyères, les enfants participent, en tant qu'acteurs incontournables, à l'économie familiale. Sur le plan de l'organisation du travail, l'enfant est une aide pour sa famille et sa communauté. Dans le

contexte socioculturel gouro, le travail de l'enfant contribue ainsi au développement de l'institution familiale et au maintien de l'équilibre social, économique et matériel de la communauté. Dans ce contexte, l'enfant qui travaille n'est pas perçu comme un être exploité au sens capitaliste, mais plutôt comme un acteur significatif de la structure familiale et communautaire dans la mesure où il participe pleinement au développement économique et social de la communauté, sans remettre en cause son futur, lui-même enchâssé dans les rapports familiaux et communautaires.

Toute société contient en son sein des mécanismes endogènes de protection sociale des enfants dont le rôle social est défini par l'organisation sociale et enchâssé dans les rapports familiaux et communautaires. Prendre donc des mesures de protection ou d'exclusion de l'enfant aux activités jugées « dangereuses », nécessite de partir de cette organisation sociale pour comprendre le rôle social de l'enfant et de son interaction sociale. Cela permet de renforcer les mécanismes endogènes de protection sociale des enfants plutôt que d'élaborer des stratégies exogènes qui portent atteinte aux valeurs culturelles de la société gouro.

### **III-2. Hypothèses**

De façon générale, l'hypothèse de recherche est un énoncé déclaratif qui précise une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés (Fortin, 2010). Elle émane de l'observation empirique, de la théorie et des résultats de recherches. Elle est une proposition admise provisoirement et qui doit être soumise à l'épreuve des faits. C'est en quelque

sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver ; la formulation proforma des conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement (Aktouf, *op.cit.*). La démarche scientifique repose de ce fait sur des hypothèses qui doivent être explicites.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons défini les deux (2) hypothèses suivantes :

**Hypothèse 1** : L'organisation sociale de la production au sein des structures lignagères dans la société gouro explique l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales.

**Hypothèse 2** : L'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales participe de la logique de développement communautaire dans la société gouro.

#### **IV. CADRE DE VERIFICATION DES HYPOTHESES**

Les hypothèses, que nous avons définies, impliquent la mise en jeu de concepts. Que recouvrent ces concepts comme signification ? Leur simple définition ne suffit pas. Il faut en cerner les multiples dimensions de sens (aspects différents du concept une fois décomposé) et les indicateurs (indices concrets de la réalité d'une dimension). Les indicateurs ne sont autres choses que des sondes qui permettent de suivre l'évolution d'une variable. Ce sont des données ou un ensemble de données utilisées pour mesurer ou comparer une variable, en fonction d'un objectif ou d'une conception idéologique ou



théorique. Ils forment la réalité maîtrisable d'un espace de recherche et sans eux la recherche ne serait que pure spéculation (N'da, *op.cit.*). Ils renseignent le chercheur sur les questions et peuvent prendre la forme d'un comportement, d'une opinion, d'une attitude, d'un témoignage oral ou écrit.

De façon pratique, le cadre de vérification des hypothèses se présente comme suit :

- Cadre de vérification de l'hypothèse 1 ;
- Cadre de vérification de l'hypothèse 2.

#### **IV-1. Cadre de vérification de l'hypothèse 1**

**Hypothèse 1** : L'organisation sociale de la production au sein des structures lignagères dans la société gouro explique l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales.

**Tableau 1. Cadre de vérification de l'hypothèse 1**

<i>Concept</i>	<i>Composantes</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>Organisation sociale de la production au sein des structures lignagères</b>	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Division sexuelle du travail ;</li> <li>- Division du travail selon l'âge ;</li> <li>- Socialisation des enfants ;</li> <li>- Intégration des enfants dans la communauté ;</li> <li>- Entraide familiale ;</li> <li>- Solidarité familiale.</li> </ul>

	Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'inclusion ;</li> <li>- Rapport d'exclusion ;</li> <li>- Groupes d'entraide ;</li> <li>- Groupes de pairs ;</li> <li>- Travail coopératif.</li> </ul>
--	------------	---

#### IV-2. Cadre de vérification de l'hypothèse 2

**Hypothèse 2 :** L'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales participe de la logique de développement communautaire dans la société gouro.

**Tableau 2. Cadre de vérification de l'hypothèse 2**

<i>Concept</i>	<i>Composantes</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>Logique de développement communautaire</b>	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation sociale des enfants ;</li> <li>- Participation communautaire des enfants ;</li> <li>- Entraide communautaire ;</li> <li>- Solidarité communautaire.</li> </ul>
	Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reproduction sociale ;</li> <li>- Reproduction communautaire ;</li> <li>- Changement social ;</li> <li>- Dynamisme social et culturel ;</li> <li>- Promotion sociale des familles ;</li> <li>- Reconnaissance individuelle des enfants.</li> </ul>

## **V. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **V-1. Objectif général**

L'objectif général de cette thèse est d'analyser les déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé.

### **V-2. Objectifs spécifiques**

Conformément aux orientations définies dans la problématique de la recherche, l'analyse des déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé poursuit trois (3) objectifs spécifiques:

- identifier les caractéristiques socioanthropologiques des chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia;
- étudier les fondements du travail des enfants dans la société gouro ;
- établir une relation unifiante entre le travail des enfants et le développement communautaire dans la société gouro.

Après la clarification de la thèse, des hypothèses et la définition des objectifs de l'étude, le bilan des connaissances dans le domaine de recherche s'avère plus que nécessaire pour saisir au mieux l'objet de la recherche.

## **VI. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LE SUJET DE RECHERCHE**

La revue des connaissances portant sur les déterminants du travail des enfants dans le monde en général et en Côte d'Ivoire en particulier a fait l'objet de plusieurs analyses qu'il convient de présenter dans un exposé critique. Celle-ci s'articule autour des trois (3) points suivants :

- travail des enfants comme effet de la non observation des droits des enfants ;
- logiques capitalistiques du travail des enfants ;
- dichotomie entre enfant et adulte.

### **VI-1. Travail des enfants comme effet de la non observation des droits des enfants**

Selon Weston et Teerink (2005a, 2005b), la discussion sur le droit des enfants devrait surmonter le manque de volonté politique à agir au nom des enfants. Pour ces auteurs, un débat général sur l'importance des droits ne fournit pas de guide pour l'intervention. Il faudrait donc pour cela, établir des priorités et se focaliser sur les droits enfreints.

Bissel (2005), quant à lui insiste sur la nécessité de lier les politiques sur le travail des enfants avec la réduction de la pauvreté, arguant du fait que l'approche basée sur les droits doit s'attaquer à la complexité des questions et s'occuper des situations concrètes de la vie quotidienne. Dans le même ordre d'idée, Rialp (2005) à travers une étude réalisée aux Philippines montre

comment un programme peut être efficace lorsqu'il se concentre sur certains droits spécifiques des enfants et sur des indicateurs associés à ces droits, en prenant en compte ce que les enfants disent à propos de leur travail et leur compréhension de leurs droits.

Pour Cunningham et Stromquist (2005), si le discours sur les droits à toujours fait partie des tentatives de contrôle du travail des enfants, il n'a pas de lui-même, réalisé un tel contrôle. Selon les auteurs, hormis l'UNICEF, les organisations intergouvernementales prêtent peu d'attention aux droits des enfants, quand la convention n°138 de l'OIT (1973) sur l'âge minimum, ne fait pas mention des droits des enfants.

Selon White (2005), l'OIT a certes quelque peu répondu aux critiques et à la grande acceptation de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, en se concentrant sur les formes les plus nuisibles du travail des enfants dans sa convention n°182 (1999) avec une mention aux droits de l'enfant dans le préambule, mais la convention n°138 reste au centre de sa politique.

Pour Ennew *et al.* (2005), la relation entre les droits fondamentaux de l'homme et les droits spécifiques des enfants est une question clé. Pour les auteurs, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 indique que tout le monde a droit à l'ensemble des droits énoncés dans sa déclaration, sans distinction aucune. Ces droits incluent le droit au travail et à former des syndicats, droits qui sont maintenant refusés aux enfants en dessous de l'âge minimum pour l'emploi. Selon eux, la première Déclaration internationale sur les droits de l'enfant conclue à Genève en 1924 déclarait que les enfants devaient « être mis en position de gagner leur existence et protégés de toute

forme d'exploitation ». En 1966, l'alliance internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels et l'alliance internationale sur les droits civils et politiques définirent l'enfance comme un état nécessitant une protection spéciale, avec des droits différents de ceux des adultes.

La convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant essaya de combiner l'emploi des enfants avec leur protection. Reste donc ouverte la question de savoir si les enfants gagnent ou perdent avec cette protection spéciale, laquelle est parfois en conflit avec l'idéal (fort dans l'éducation libérale) d'encourager les enfants à penser et à agir de manière autonome (Jans, 2004). Les droits humains fondamentaux envisagent à la fois l'emploi et la protection, l'équilibre dépendant des ressources des gens, de leurs capacités et de leur statut. Dans le cas des enfants, l'application des droits devrait être flexible et à la mesure des capacités en évolution des enfants (Ennew *et al.*, 2005).

A travers cette première grille de lecture, on note que la pensée de ces auteurs est axée sur les droits des enfants. En effet, pour ces auteurs, l'enfance étant définie comme un état nécessitant une protection spéciale, elle doit bénéficier des droits différents de ceux des adultes. Cette vision nous permet de comprendre que l'abondance des droits proclamés sur la protection des enfants dans le monde n'a jamais fait l'objet de contrôle eu égard à la persistance du phénomène du travail des enfants. Cette assertion semble limitée dans la mesure où l'enfant n'a pas que des droits, il a aussi des devoirs ; celui par exemple de participer à la pérennisation du patrimoine lignager dans le cadre notamment des logiques d'intégration de sa

communauté. Or les types de droits dont parlent ces auteurs s'insèrent dans les logiques capitalistiques du travail des enfants.

## **VI-2. Logiques capitalistiques du travail des enfants**

Dans son introduction à *Child labour and human rights*, Weston (2005) définit le travail des enfants comme un travail fait par les enfants et qui leur est nocif ou contraire à leurs intérêts et la plupart des auteurs de ce volume partagent cette définition, parfois à contrecœur. Cependant, il est à noter que la conclusion de l'ouvrage parle des droits des enfants travailleurs, y compris leur droit à former leurs propres organisations ou à s'affilier aux syndicats. Weston (*idem*) ne demande donc pas à exclure les enfants du travail. Quand l'auteur dit que le livre est consacré à l'abolition du travail des enfants, il sous-entend donc l'éradication du tort causé aux enfants dans le cadre de leur travail. Il serait dès lors utile d'utiliser un langage plus précis pour exprimer cette idée.

Une conséquence de la définition de Weston (*idem*) est que l'ouvrage se focalise parfois plus sur l'interdiction du travail que sur la suppression du tort causé aux enfants. Le débat sur le commerce équitable par exemple (dans les chapitres de Cullen ; Garcia & Jun ; Wiseberg) se concentre sur le boycott des biens produits par les enfants et ignore les initiatives garantissant des conditions de production dignes et qui n'empêchent pas l'éducation.

Des auteurs comme Dos Santos (2005), semblent accepter que tout emploi en dessous de l'âge minimum légal puisse être classé comme un travail des enfants, sans se demander si un tel travail est préjudiciable ou non.

Une définition similaire est adoptée par Lieten (2004), qui affirme qu'un enfant qui travaille une heure par jour dans la ferme familiale sans subir aucun mal ne devrait pas être placé dans la même catégorie qu'un enfant qui travaille 10 heures par jour dans un atelier de métallurgie. Il définit le travail des enfants comme le travail fourni par l'enfant et qui entraîne des effets néfastes sur son développement physique, émotionnel, culturel et intellectuel. Lieten *et al.* (2005) assimilent la notion à tout travail qui génère un manque de temps à consacrer à l'étude et au jeu. Un problème lié à ce point de vue est que la nuisance est relative.

Rammohan (1998), considère le travail des enfants et la fréquentation scolaire comme des situations dépendant des marchés du capital humain et du crédit. Selon lui, seuls les parents prennent la décision de maximiser la richesse totale de la famille. S'ils considèrent l'éducation des enfants comme un bien d'investissement, ils peuvent investir soit dans le capital humain, soit dans le capital physique. L'investissement dans le capital humain est la somme des coûts directs et indirects des études. Il est possible de l'évaluer à l'aune du taux de rendement<sup>4</sup>. En règle générale, plus l'investissement est rentable, plus le taux de rendement est élevé. Si l'on souhaite placer une somme donnée, il paraît logique de l'investir dans l'activité qui génère le revenu le plus élevé. Mais, en Côte d'Ivoire et dans la plupart des pays en développement, comme le fait remarquer l'auteur, l'instruction scolaire est souvent considérée comme un investissement non rentable en raison des nombreux cas d'échecs. Le revenu du ménage est composé à la fois des gains des enfants et de ceux des parents sur le marché du travail, et du rendement

---

<sup>4</sup> Le taux de rendement peut être comparé au taux d'intérêt d'un emprunt.



du capital physique. L'accumulation de ce dernier passe par l'accroissement du taux d'investissement.

Pour Parsons et Goldin (1989) et Jensen et Nielsen (1997), l'origine du revenu n'influence pas les choix des individus. Selon les auteurs, les décisions d'investissement sont influencées par les hypothèses faites sur les deux biens d'investissement (le capital physique, à savoir l'épargne ou le crédit, et le capital humain investi dans l'éducation formelle ou non formelle de l'enfant). Ces hypothèses se présentent selon Jensen et Nielsen (*idem*) de deux façons : la perfection du marché du capital physique est liée au rationnement du crédit et au taux d'intérêt appliqué sur les emprunts ; le rendement des investissements dans le capital humain peut ne pas être entièrement contrôlé par les parents si les enfants deviennent des adultes au moment de bénéficier de ce rendement. Dans ce contexte, on fera face selon les auteurs à quatre combinaisons d'hypothèses avec des implications sur les relations entre l'instruction scolaire des enfants et les autres capitaux (l'épargne ou le crédit).

La première combinaison est fondée sur l'hypothèse d'un marché du crédit parfait et d'un contrôle exercé par les parents sur les gains des enfants – en supposant également que le taux d'intérêt est égal au rendement de l'instruction en situation d'équilibre. Dans ce cas, les individus sont indifférents face au capital humain et aux autres capitaux. Par conséquent, il n'existe aucun lien entre l'instruction scolaire et les autres capitaux. Toutefois, l'hypothèse de perfection du marché du capital est irréaliste dans les pays en développement, notamment en Côte d'Ivoire. Pour cela, on peut s'attendre à ce que les contraintes de liquidités se fassent sentir au sein des

pauvres au point de favoriser l'insertion des enfants dans les activités socio-économiques au détriment de leur scolarisation.

La deuxième combinaison repose sur un marché de capital imparfait et une maîtrise totale de l'ensemble du revenu futur de la famille. Dans cette situation, l'emprunt sur le marché du capital est plus cher que les transferts intergénérationnels – les emprunts entre les générations. Compte tenu du fait que le travail des enfants pourrait être interprété comme une forme de transfert intergénérationnel – emprunt entre générations –, il est possible d'établir une relation négative entre la participation de la progéniture à la force de travail et les autres capitaux, et en conséquence, une relation positive entre l'instruction scolaire et les autres capitaux. Cette idée décrit la situation qui prévaut dans une grande partie des pays en développement (Rammohan, *op.cit.*).

En ce qui concerne les troisième et quatrième combinaisons, le contrôle imparfait des gains des enfants réduit la possibilité d'investir dans leur capital humain. En fait, seuls les enfants profitent ici des investissements dans le capital humain étant donné qu'ils contrôlent entièrement leurs gains à l'âge adulte. Une dose minimale d'altruisme devient alors nécessaire pour expliquer les investissements consentis pour des enfants qui constituent des coûts nets importants pour les parents. Dans cette logique, les parents non altruistes n'investiraient pas dans le capital humain de leurs enfants. Il résulterait de cette situation une relation négative entre l'instruction scolaire et les autres capitaux.

Pour Basu et Van (1998), la concurrence active que se livrent les entreprises nécessite de faibles coûts de production en vue d'être

compétitives. Cette concurrence se traduit par la recherche de zones où est disponible la main-d'œuvre bon marché. Dans cette situation, les enfants risquent d'autant plus d'être astreints au travail qu'ils coûtent moins chers. Les deux auteurs dans leurs analyses du travail des enfants, fondent leur argumentation sur une hypothèse de substituabilité entre les adultes et les enfants en fonction des salaires du marché. Selon eux, dans une situation de marchés concurrentiels, la main-d'œuvre infantine pourrait se substituer à celle des adultes si celle-ci coûte plus chère.

Un autre facteur souligné par Bass (2004), met en question la possibilité que tous les enfants en dessous de l'âge de 18 ans puissent être à la charge de la société. Selon l'auteur, dans les pays en développement, 42% de la population avaient moins de 15 ans en 2003 ; cette proportion se limitait selon un rapport du PNUD (2006), à 18% dans les pays développés. Alors que dans les pays développés, il y a environ trois personnes en âge de travailler par enfant, dans les pays en développement, il y a plus d'enfants que d'adultes. Dans les pays en développement, en plus du fardeau imposé par le nombre, il est plus difficile pour les adultes d'accéder aux biens et aux revenus sûrs ; ceci affecte à la fois leur capacité à s'occuper des enfants et à payer les impôts pour les services gouvernementaux. L'auteur conclue que dans de tels pays, nous ne pouvons pas espérer les mêmes niveaux d'attention des adultes envers les enfants que dans les pays développés.

Neuwenhuys (2005) quant à lui, explique comment l'exploitation des familles pauvres, impliquant le travail payé ou non des enfants, finance et rend possible une enfance libre et sans travail pour les enfants des familles les plus riches. Pour l'auteur, la situation dans les pays en développement est

en outre exacerbée lorsque le groupe d'âge le plus productif est décimé par l'épidémie du sida, de nombreux enfants devant alors assumer eux-mêmes les ménages et les rôles traditionnellement réservés aux adultes.

A travers cette seconde grille de lecture, on note que dans la pensée de ces auteurs, les logiques capitalistiques du travail des enfants s'articulent autour de la non performance du marché financier.

En effet, l'une des raisons évoquées pour expliquer le travail des enfants est l'état de pauvreté des ménages. Selon ces auteurs, c'est en vue de la stabilisation des ménages que les enfants sont envoyés sur le marché du travail à moindre coût. Dans le cadre des pays en développement, ces auteurs concluent que les contraintes liées à la faiblesse des revenus favorisent l'insertion des enfants dans les activités économiques au détriment de leur scolarisation.

Cette vision économique du travail des enfants bien qu'elle nous instruit sur les conditions « illégales » de la participation des enfants à l'économie familiale, n'épuise pas toute la question car le fait, qu'il y ait plusieurs environnements socioéconomiques et physiques, donne lieu à différents types d'enfance. Même dans une petite communauté, des circonstances changeantes peuvent donner lieu à des enfances changeantes et à des conceptions différentes de l'enfance. Certaines sociétés accordent plus d'attention aux enfants en tant qu'acteurs sociaux et communautaires.

### **VI-3. Dichotomie entre enfant et adulte**

La problématique du travail des enfants reste très controversée. L'examen de la littérature scientifique, des conventions internationales et des positions des acteurs le confirment. Si une certaine conception libérale de l'enfance tend à la considérer comme un âge à soustraire du monde des adultes, un point de vue plus ancré socialement insiste sur les bénéfices pour les enfants d'un travail approprié à leur âge et compatible avec l'école. Ces deux positions vis-à-vis du travail des enfants sont liées à deux représentations différentes de l'enfance.

La première conception considère l'enfance comme une période devant être protégée par les autres, un temps consacré aux loisirs, sans préoccupations ni responsabilités, en dehors des forces du marché du monde des adultes. Cette vision de l'enfance, souvent classée comme la vision libérale occidentale, considère toute autre forme d'enfance comme une enfance perdue ou volée. La seconde conception, bien que défendant le droit des enfants à la protection, considère en revanche, qu'il y a continuité entre l'enfance et le monde des adultes, et que les enfants évoluent graduellement vers les activités adultes à mesure que leurs compétences se développent. De ce point de vue, le travail est normal dans le développement de l'enfant, et l'emploi tient une place croissante dans sa vie, tandis qu'il grandit.

Davidson (2005) qui conteste le point de vue libéral sur l'enfance, avance une explication face à l'émotion suscitée par les questions qui affectent les enfants. En effet, l'auteur qui a longtemps milité contre l'exploitation sexuelle des enfants, fait remarquer que les réactions face aux

abus sexuels sont plus fortes lorsque les victimes sont des enfants, que lorsqu'elles sont des adultes. Pour expliquer ce fait, il s'appuie sur l'étude effectuée par Douglas (1966) sur les tabous en structurant le monde en catégories binaires, telles que celles des enfants et des adultes, avec une série de caractéristiques et de comportements reliés. Ces catégories sont soutenues par des mythologies, et défendues vigoureusement contre tout comportement ou discours qui pourraient les menacer en dépassant les frontières cognitives.

Ce même concept de tabou a été utilisé par Ennew et Swart-Kruger (2003), pour expliquer les réactions disproportionnées face à la question des enfants des rues, et Davidson (*op.cit.*), l'applique habilement dans le domaine du commerce du sexe. Selon l'auteur, il renvoie globalement à toute réaction émotionnelle disproportionnée par rapport aux menaces réelles auxquelles sont exposés les enfants. De ce point de vue, le travail des enfants devient une catégorie morale qui doit être éliminée, quels que soient ses effets réels sur la vie des enfants.

Par ailleurs, Davidson (*op.cit.*), soutient que les idées libérales d'une société dans laquelle les relations sociales sont conçues en termes contractuels, entrent en tension avec l'engagement, plus permanent et émotionnel, à l'œuvre dans les relations sexuelles. L'accent étant mis sur l'innocence, la dépendance, l'impuissance et le caractère asexué des enfants, qui, exclus des forces du marché, servent de dépositaires de sentiments comme l'altruisme, l'attention et l'engagement à long terme. Les enfants apparaissent de ce fait comme des victimes passives devant se soumettre aux décisions des adultes qui les protègent. Ceci fait dire à l'auteur que la dichotomisation des enfants et des adultes donne une structure mythologique

au système de valeurs, mais obscurcit dans le même temps la compréhension des événements réels de la vie des enfants. Il conclue donc qu'il y a continuité entre le monde des enfants et celui des adultes et que les problèmes que rencontrent les enfants dans le commerce du sexe comme dans bien d'autres situations professionnelles, ne sont, souvent pas si différents de ceux rencontrés par les adultes défavorisés des mêmes sociétés. Ainsi, les réactions des enfants sont souvent similaires à celles des adultes.

Un autre exemple de la façon dont la dichotomisation entre adultes et enfants masque les conditions réelles de ces derniers, réside dans le fait que la migration des enfants est régulièrement taxée de "trafic" ou de "traite", dont les enfants sont forcément les victimes passives et ignorantes des tenants et aboutissants. Nous pouvons citer à ce sujet, la contribution de Montgomery (2001) sur les perspectives des enfants concernés par le marché du sexe, qui diffèrent en fonction du contrôle qu'ils ont sur leurs vies. Selon l'auteur, certains de ces enfants ne se sentent pas toujours exploités et prennent la décision consciente, parfois avec le soutien des parents, d'entrer dans le marché du sexe afin d'améliorer la qualité de vie familiale. Montgomery (*idem*) conclue que les jugements moraux sur l'activité sexuelle des enfants ne contribuent pas à l'amélioration de leur vie et que nous devons plutôt comprendre pourquoi et comment ces enfants parviennent à opérer ce choix.

D'autres auteurs tels que Bourdillon (2005) et Huijsmans (2004), soulignent les difficultés d'application des politiques liées au travail des enfants et basées sur une pensée duale. Pour ces auteurs, le manque de volonté des autorités est souvent dénoncé mais, parfois, les difficultés viennent du fait que les catégories appliquées, sous pression internationale,

ne sont pas appropriées aux réalités concernées. Les enfants eux-mêmes aussi bien dans les pays développés que ceux en développement, résistent à de telles politiques, préférant profiter des bénéfices du travail.

Après cette présentation, nous pouvons retenir que la dichotomie adulte-enfant est inadéquate pour l'analyse de la vie des enfants. Le problème est de savoir où se situe la ligne entre ces deux états et comment les individus passent du statut d'enfant à celui d'adulte. Certaines cultures ont des rites de passage permettant aux individus d'acquérir le statut d'adulte. En pratique, de telles structures organisent la société cognitivement mais ne déterminent pas le comportement des jeunes gens, qui agissent plutôt conformément à leur âge physique et à leur maturité. Dans les systèmes légaux modernes par exemple, cette dichotomie entre adultes et enfants est maintenue par l'établissement d'un âge spécifique. Ainsi, un individu cesse d'être un enfant à l'âge de 18 ans. En termes d'emploi, l'âge minimum est de 15 ans (14 ans dans certains pays, ou 16 ans conformément à l'idéal de l'OIT). En dessous de cet âge, le travail est considéré comme un problème et un mauvais traitement ; au dessus de cet âge, le travail devient un droit et le chômage un problème. Le comportement et les relations sociales des individus suivent rarement de telles subtilités juridiques.

Par ailleurs, une certaine littérature met en avant une vision de l'enfant radicalement différente de l'âge adulte, renvoyant à la réflexion dualiste critiquée par Davidson. Ainsi, Stegeman (2004) indique que l'enfance vécue par les enfants dans les pays développés, dépeinte comme une période de croissance et de développement dans laquelle les enfants doivent aller à l'école et être à l'abri du besoin et du monde des adultes, sert comme modèle



à toutes les sociétés qui s'efforcent de l'atteindre. Pour Cunningham et Stromquist (2005), outre la dichotomie créée entre l'enfance et l'âge adulte, cette vision correspond à la perspective de la modernisation, qui considère les sociétés occidentales comme un idéal que les autres doivent suivre.

Lieten *et al.* (2005), s'opposant au relativisme culturel et à l'idée que les enfances sont construites socialement de différentes manières selon les cultures, insistent sur un concept normatif universel de l'enfance. Ces auteurs prétendent que les expériences des enfants dans des environnements pauvres sont limitées par les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, mais leurs idéaux restent ceux de l'enfance "occidentale". Ils s'accordent ainsi pour dire que les enfances réelles diffèrent, mais insistent pour qu'il y ait un seul concept normatif encadrant ces différentes enfances.

Dans cette troisième et dernière grille de lecture, c'est le passage entre l'enfance et l'âge adulte qui consacre la pensée des auteurs. Dans le courant de cette vision, un individu cesse d'être un enfant à l'âge de 18 ans. En termes d'emploi, l'âge minimum est de 15 ans. Ainsi, pour ces auteurs, l'engagement des enfants en dessous de l'âge de 15 ans pour un travail, impacte sur sa scolarisation.

En effet, s'il s'agit là d'une perspective de la modernisation qui considère le développement des sociétés occidentales comme l'idéal à suivre, une telle perspective ne rend pas compte du changement historique par rapport au travail des enfants tant en occident que dans les pays en développement.

Dans les sociétés traditionnelles et surtout les sociétés rurales, le travail des enfants demeure un important moyen de socialisation. Il traduit une

volonté d'éducation et de formation visant à préparer les enfants à leur future vie d'adulte et à participer pleinement à la vie de la communauté. Dans ce contexte, le travail des enfants ne doit pas être entendu comme une exploitation mais plutôt comme un instrument de développement communautaire.

Après la revue critique de la littérature, la précision des champs de référence conceptuelle et théoriques s'avère nécessaire pour saisir au mieux l'objet de la recherche.

## **VII. CHAMPS DE REFERENCE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE**

La définition des champs de référence conceptuelle et théorique dans la recherche en sciences sociales obéit à des exigences d'ordre épistémologique. Elle constitue une étape décisive dans la construction de l'objet de la recherche (N'da, *op.cit.*). Ces champs, quoique séparés (partant de la conceptualisation à la théorisation), s'articulent pour permettre une clarification originale de l'orientation scientifique de la recherche.

### **VII-1. Champ de référence conceptuelle**

Le concept peut être défini selon Grawitz (1996, p.18) comme étant « *une représentation rationnelle comprenant les attributs essentiels d'une classe de phénomène ou d'objet* ». Pour Brunet *et al.* (1993), un concept est « *une représentation générale, de nature abstraite, clairement définie, et*

*même consensuelle, susceptible de guider la recherche et de fonder ses hypothèses* » (p.120).

Dans tout travail réputé scientifique, il importe que les concepts utilisés soient clairement définis et placés avec précision dans le cadre d'une théorie précise (Aktouf, *op.cit.*). Cette exigence d'ordre méthodologique nous conduit à la clarification des concepts et expressions suivants : logiques de développement, exploitation familiale, travail des enfants.

Cette partie de l'étude passe donc en revue les différents aspects théoriques de ces concepts afin de rendre compte de chacun d'entre eux et d'établir le sujet d'étude.

### **VII-1-1. Logiques de développement**

Dans sa conception proposée par les dirigeants occidentaux, le développement apparaît comme un idéal à atteindre, un concept « prêt-à-porter » ou « prêt-à-utiliser » ou encore une recette qui peut être apprêtée dans toutes les parties du globe en suivant le mode d'emploi donné par les occidentaux et par leurs représentants. Une recette qui leur permettra enfin de sortir des ornières du sous-développement et d'atteindre « l'état de grâce » du développement. Dans une telle vision, le développement devient à la fois le processus et la finalité : le processus par lequel les sociétés évoluent et la finalité vers laquelle elles tendent, car l'objectif est d'être développé.

Cette perception du développement comme finalité comporte une vision du développement très précise. Nous pourrions parler de perception culturellement définie du développement. Les idées de progrès, de croissance

et d'avancement scientifique présentes dans le concept de développement du président Truman représentent l'essence même de cette vision du développement. Nous retrouvons d'ailleurs ces mêmes fondements de l'idée de développement dans la théorie évolutionniste, c'est-à-dire l'idée de changement, de progrès qui s'inscrit dans un processus ininterrompu de croissance.

Ainsi, cette idée que le développement ait un contenu culturel défini, précisément ici un contenu occidental, vient en contradiction avec l'idée du développement comme donnée naturelle et il nous apparaît important de voir comment ces visions se contredisent et s'affrontent. A ce sujet, Latouche (1995) est très explicite lorsqu'il affirme que « *l'économie n'est pas une réalité naturelle, c'est une invention historique et culturelle, qui reçoit tout particulièrement une impulsion sans précédent dans la modernité occidentale. Si la culture, comme je le pense avec les anthropologues, est la réponse des groupes humains aux problèmes de l'existence, c'est l'économie qui est une dimension de la culture. Non seulement elle n'est pas complémentaire de la culture, mais en Occident, elle tend à en devenir le substitut par l'absorption de toutes les dimensions culturelles* » (p.11).

Latouche (*op.cit.*) parle de l'économie et non du développement, mais il aurait pu parler du développement dans les mêmes termes, car dans la vision occidentale et évolutionniste du développement, celui-ci apparaît essentiellement économique, c'est-à-dire qu'il est induit par des facteurs ou des actions à caractère économique et il a une finalité économique. Lorsque la finalité du développement n'apparaît pas uniquement économique, comme dans le discours prononcé aux Nations-Unies par le président Truman où les

conditions du développement doivent conduire toute l'humanité au bonheur personnel, les moyens pour y arriver, pour atteindre l'idéal du développement sont essentiellement économiques et même le bonheur a une dimension économique. C'est d'ailleurs à partir de ces principes d'ordre économique qu'ont été façonnées les premières théories du développement.

Le développement résiderait donc en l'adoption de la grande capacité de production et des schémas d'évolution mis au point par les pays industrialisés au cours de leur histoire. Cette tendance est défendue par Rostow (1963), qui se présente comme l'un des principaux chefs de fil de cette conception du développement. Par conséquent, rapporté au monde rural, cette conception du développement ne s'intéresse qu'à la participation économique des masses paysannes afin d'accroître le produit national brut sans se préoccuper véritablement des incidences que cela peut avoir sur les autres aspects de la vie paysanne.

Si le développement a été compris dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier comme un problème économique dont la solution aurait été de produire en masse et donc d'industrialiser, d'aucuns reconnaissent aujourd'hui que l'économie seule ne peut engendrer le développement puisqu'il s'agit de la transformation de l'être humain.

Selon Goulet, cité par Lebrecque (1994), « *le développement véritable vise le plein achèvement du potentiel humain : les hommes et les femmes deviennent les acteurs de leur histoire, qu'elle soit personnelle ou sociétale. Ils se libèrent eux-mêmes de toute servitude qu'imposent la nature ou les systèmes oppressifs, ils parviennent à la sagesse grâce à leur maîtrise de la nature et de leurs besoins. Ils créent de nouveaux liens de solidarité fondés*

*non pas sur la domination mais sur la réciprocité ; ils réalisent une riche symbiose entre la contemplation et l'action, entre l'efficience et la libre oppression » (p.74).*

De cette pensée se dégage l'idée de développement se construisant sur la base de la responsabilisation des populations par rapport à leurs problèmes quotidiens auxquels ils devront désormais trouver des solutions. En ce sens, le développement devient un processus global de transformation d'une société. Il doit mener à l'amélioration des conditions de vie et à une répartition équitable des biens. Ce processus de changement présuppose une accélération de la croissance économique mais aussi une action intégrée de changement des structures sociales, politiques, mentales, et même dans un certain cas, des systèmes de valeurs existants.

De façon pratique, les logiques de développement, au sens de cette étude, renvoient au processus par lequel la société gouro se donne les moyens de mobiliser ses forces productives en vue de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de ses membres. C'est un processus global incluant l'ensemble des aspects de la vie (milieu biophysique, milieu culturel, activité de production et d'échange...) et impliquant la participation de tous les membres de la communauté y compris celle des enfants.

### **VII-1-2. Exploitation familiale**

Le terme exploitation familiale peut revêtir plusieurs sens. Pour les spécialistes de l'économie agricole, la définition de l'exploitation familiale ne pose pas de problème dans la mesure où ils l'inscrivent comme une entreprise

et l'exploitant comme un entrepreneur, dans le courant productiviste (Benoit-Cattin & Faye, 1982).

Chombart De Lauwe *et al.*, (1963) précisent que « *dans le langage courant, une exploitation familiale est un ensemble de terres, de bâtiments et de cheptels vif et mort* » (p.13). Mais fondamentalement poursuivent-ils, « *l'exploitation familiale est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit* » (p.13). Ainsi, ils définissent la gestion de l'exploitation familiale comme étant simplement « *l'art des combinaisons rentables* » (p.14).

Au-delà de la multitude des concepts et des définitions, l'exploitation familiale en tant que mode de production, se caractérise par le lien étroit entre la structure, les activités, la composition du ménage ainsi que les capitaux utilisés pour la production. Cette relation est importante et elle a des implications sur la manière dont les décisions sont prises pour le choix des types de productions, l'organisation et l'allocation des ressources, à savoir la main-d'œuvre familiale, le capital, la gestion des terres et les questions d'héritage (Beliere *et al.*, 2002).

En termes d'organisation sociale du travail, l'exploitation familiale se caractérise par une main-d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée, même si, de plus en plus, elle a recours à de la main-d'œuvre salariée. Elle est organisée autour de la famille et s'appuie sur un système complexe de transactions sociales qui renvoient à des droits et obligations mutuels entre chaque membre de la famille et le reste du groupe. La mobilisation du travail domestique y est centrale et les mécanismes d'entraide propre aux sociétés communautaires importants. L'entretien et l'investissement dans ces réseaux

reposant sur des valeurs de solidarité et d'entraide, constituent un élément important de la stratégie des ménages, car ils peuvent offrir un filet de sécurité de premier plan en cas de crise.

En comparaison avec l'agriculture commerciale qui utilise de grands espaces, l'exploitation familiale repose sur des superficies de terres beaucoup plus réduites. Au Ghana par exemple, Owusu *et al.*, (2002) dénombrèrent en 1997, 800.000 exploitations familiales agricoles de cacao avec une superficie moyenne de 3 hectares par exploitation, parmi lesquelles 60% avaient moins de 2 hectares et 80% moins de 4 hectares. Au Bénin, la taille des exploitations familiales est de 3,3 hectares en moyenne (Minot *et al.*, 2001). Au Mali, le coton est cultivé par plus de 200.000 ménages agricoles de 15 personnes en moyenne, qui cultivent 10 hectares (Toulmin & Guèye, *op.cit.*).

Sur le plan socioéconomique et toujours en comparaison avec l'agriculture commerciale, les valeurs sociales et culturelles gardent leur importance au sein de l'exploitation familiale. La gestion du risque revêt une importance capitale et l'exploitation familiale repose généralement sur une gamme diversifiée de productions incluant les cultures vivrières et les cultures de rente, l'élevage, la pêche et d'autres activités économiques non agricoles comme l'artisanat, le petit commerce (Zoundi, 2003). Ainsi, l'élément fondamental de l'exploitation familiale est le lien entre les dimensions économiques, sociales et culturelles et les multiples objectifs poursuivis à travers un équilibre entre les aspirations individuelles et collectives. Le tableau 3 ci-dessous présente les caractéristiques de l'agriculture familiale versus l'agriculture commerciale.



**Tableau 3. Comparaison entre exploitations familiales et agriculture commerciale**

<b>Caractéristiques</b>	<b>Exploitations familiales</b>	<b>Agriculture commerciale</b>
<b>Rôle de la main-d'œuvre du ménage</b>	Important	Faible ou nul
<b>Liens communautaires</b>	Forts : fondés sur la solidarité et l'entraide entre ménage et groupe plus large	Faible : souvent aucune connexion sociale entre entrepreneur et communauté locale
<b>Objectifs prioritaires</b>	Consommer, Stocker, Vendre	Vendre, Acheter, Consommer
<b>Diversification</b>	Forte : pour réduire l'exposition au risque	Faible : spécialisation dans des cultures et activités très limitées
<b>Flexibilité</b>	Forte	Faible
<b>Taille de l'exploitation</b>	Réduite : 5 à 10 ha en moyenne	Grande : peut excéder 100 ha
<b>Liens avec le marché</b>	Faibles	Forts
<b>Accès aux terres</b>	Par héritage et arrangements sociaux	Assez souvent par achat

*Source : Toulmin et al. (2003).*

En résumé, nous pouvons retenir à travers le tableau 3 ci-dessus que l'exploitation familiale, tire sa spécificité dans trois (3) dimensions essentielles. Ce sont :

- **la dimension socioculturelle** : reposant principalement sur la ressource humaine familiale, avec une multitude de relations, d'objectifs et de stratégies combinant à la fois les préoccupations individuelles et collectives, tout en mettant en avant les valeurs de solidarité.
- **la dimension économique** : intégrant ou combinant une gamme diversifiée d'activités en rapport avec les objectifs prioritaires (consommation, stockage, vente) et le souci de minimisation des risques.
- **la dimension technique** : reposant sur le désir de sauvegarder et d'améliorer la ressource terre dont dépend le ménage mais aussi le souci d'innover techniquement et économiquement (moderniser) en réponse à l'évolution du contexte et aux défis présents et futurs.

Dans le cadre de cette étude, nous pouvons définir les exploitations familiales comme étant des unités de production, de consommation et de résidence généralement de petites parcelles cacaoyères de moins de 5 hectares constituées autour des ménages, placées sous la responsabilité des chefs de ménage (en termes de décision et de gestion) et utilisant la main-d'œuvre familiale. C'est une organisation de modes de vie et de production caractérisées par des liens étroits existants entre les activités sociales et économiques, les structures de la famille et les conditions locales (terroirs et groupes d'appartenance).

### **VII-1-3. Travail des enfants**

Notre domaine de recherche porte sur une situation particulière, le fait que les enfants travaillent dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire en général et particulièrement dans la Sous-préfecture d'Oumé ; une situation qualifiée d'"exploitation" par les organisations internationales et les ONG spécialisées dans la lutte contre le travail des enfants, qui préconisent donc sa fin.

Ainsi, pour mieux montrer en quoi la situation que nous étudions est singulière, il faut la replacer dans le contexte plus large du travail des enfants dans le monde en général et en Afrique en particulier. Pour ce faire, nous allons nous atteler à déconstruire le concept de "travail des enfants" ; concept qui peut s'avérer problématique dans l'étude de situations étrangères au contexte occidental duquel sa définition est issue.

Dans un premier temps, nous définirons les différents termes contenus dans l'expression "travail des enfants" à savoir "travail" et "enfance" en nous attardant sur leurs aspects caractéristiques. Nous pourrions dans un second temps, les critiquer et les mettre en perspective à la lumière de leurs contextes historiques et géographiques d'émergence.

#### **VII-1-3-1. Déconstruction du concept de travail**

La conception que nous avons du travail est historiquement et culturellement conditionnée et, quiconque essaie de transposer cette notion dans un autre contexte – qu'il soit africain, comme c'est le cas ici, ou du

contexte européen ou asiatique –, se rendra bien vite compte de son inadéquation aux réalités qu'il observe. Cette absence de réflexion et de déconstruction critique nous semble donc pouvoir expliquer l'inadéquation de nombre d'actions entreprises dans les pays en développement puisqu'il s'agit dès lors plus de jugements suivis de transpositions de modèles ethnocentriques que de prise de distance critique et d'actions appropriées aux réalités locales rencontrées.

Il nous paraît donc incontournable de commencer notre analyse par une tentative de déconstruction de ce terme de "travail", afin d'en montrer les limites et de sensibiliser le lecteur aux valeurs implicites qui le sous-tendent, pour ensuite aborder avec plus de recul les différents outils internationaux présidant à la majorité des actions d'intervention entreprises par les pays occidentaux en direction des pays en développement.

Le travail est originellement défini, par la sociologie du travail, comme l'« ensemble des actions que l'homme, dans un but pratique, à l'aide de son cerveau, de ses mains, d'outils ou de machines, exerce sur la matière, actions qui, à leur tour, réagissant sur l'homme, le modifient » (Friedmann, 1961, p.12). Cette définition met en avant le rapport interactionnel entre l'activité effectuée et l'identité de l'individu qui l'effectue. Il y a également une idée de domination de l'homme sur la nature dans la mesure où l'action humaine a pour but la transformation de données naturels en productions humaines. Ces productions doivent, en outre, avoir un caractère utile. Enfin, le travail se différencie de la simple action humaine dans le sens où le premier implique une contrainte. Cette dernière peut être librement consentie, comme dans le cas d'un artiste qui se soumet lui-même à une forme de discipline visant à

réaliser son tableau ou sa sculpture par exemple. Il s'agit alors pour employer le mot de Friedmann (*op.cit.*), de « *contrainte interne* ». Elle peut également représenter une forme d'exploitation, lorsque l'injonction est imposée de l'extérieur. Il s'agit dans ce dernier cas d'une « *contrainte externe* » (pp.14-15).

Si les dimensions de contrainte, d'utilité du produit de l'activité et de transformation par l'homme de données naturels sont importantes, le critère prédominant dans la qualification d'une activité comme étant ou non du travail réside, pour Friedmann, dans la rémunération ou non de l'activité en question. C'est à ce niveau que nous serions le plus critique par rapport à l'utilité de cette définition car, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, et comme nous le verrons en ce qui concerne notre terrain, nombre d'activités des enfants s'effectuent sans pour autant rentrer dans une logique purement économique.

En outre, les enfants eux-mêmes n'accordent pas tant d'importance au critère de rémunération pour valoriser ou non un travail. C'est ce que met par exemple en évidence Invernizzi (2001) dans son étude des enfants de la rue au Pérou. Pour ces enfants, les critères qui qualifient ou non une activité de "travail" sont au nombre de huit. Ce sont les efforts et les risques, l'utilité du revenu du travailleur, l'utilité du produit ou du service fourni, les compétences et les capacités, l'autonomie et l'émancipation, les liens, la productivité et les capitaux et enfin le caractère légitime ou licite du travail. Comme on le voit, le salaire n'est pas l'élément prédominant.

Cette définition systémique a l'avantage, contrairement à la précédente, plus occidentale et statique, de ne pas définir le travail à partir de

critères externes tels que les traités internationaux ou autres catégories apparemment objectives issues de terreau historique et culturel propre aux pays occidentaux. Mais, elle se base au contraire sur les échanges et définitions mutuelles issues des interactions entre acteurs directement impliqués dans la pratique considérée.

Il apparaît donc inutile, au vu de ces deux définitions, de vouloir simplement appliquer, à une réalité particulière telle que le travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire, des définitions ou des cadres déterminés à priori dans un contexte étranger. En effet, chaque acteur a sa vision propre de son activité. Par conséquent, ce qui constitue du "travail" ou non, ne dépend pas de critères définis antérieurement mais des échanges entre les différents acteurs concernés, directement engagés dans le même contexte d'interaction.

Ceci amène à considérer que les conventions ou traités internationaux peuvent s'avérer des instruments utiles de lutte contre le travail des enfants pour autant qu'ils ne servent que d'impulsion à l'action et que cette dernière soit ensuite définie par la réalité du terrain, elle-même définie par les populations locales. Sans cela, « *la définition du travail qui domine en occident implique [...] souvent un regard misérabiliste sur ces activités. Elle se double d'une conception du travail qui exclut les enfants* » (Invernizzi, *op.cit.*, p.164) ; ce qui conduit à des jugements rapides et simplificateurs. Dans ces situations, ce qui se voit trop vite dans une communauté comme de l'exploitation ou comme une activité marginale est, en fait, bien souvent organisé par des règles informelles partagées et constitue des stratégies

adaptatives imaginaires qui répondent à des besoins particuliers pour les membres de cette communauté.

En résumé, le fait que la notion de "travail" n'ait été formellement définie dans les pays occidentaux qu'avec la création de la sociologie du travail pose problème ou devrait nous faire garder à l'esprit que cette définition et cette conception ne couvre pas d'autres réalités, étrangères à ce contexte historique et culturel. Il est donc nécessaire de nous décentrer et de prendre en compte l'expérience *in situ* des populations gouro des villages de Doka et de Gabia auxquelles nous nous intéressons afin de déterminer en quoi leur expérience et leurs croyances font sens du travail des enfants dans les exploitations familiales.

### **VII-1-3-2. Travail et enfance**

En dépit de la critique qui vient d'être formulée, il nous semble maintenant important de décrypter le contenu des divers traités, conventions et accords internationaux afin de comprendre la définition qu'ils donnent des termes de "travail" et d'"enfant". Ceci nous paraît incontournable dans la mesure où la majorité des actions entreprises dans les pays en développement et concernant des situations de travail mettant en présence des enfants, le sont en référence à ces textes. Il est donc indispensable de voir comment ces textes définissent ces termes et quelles implications ces manières de définir une réalité ont dans la pratique de l'intervention.

En ce qui concerne le travail, l'UNICEF (1997) propose une distinction entre "travail acceptable" et "travail intolérable", comme deux extrêmes d'un

long continuum. « *A une extrémité de cette ligne, le travail est bénéfique, renforçant ou favorisant le développement physique, mental, spirituel, moral ou social de l'enfant sans compromettre sa scolarité, ses loisirs et son repos. A l'autre extrémité, il est manifestement destructeur ou synonyme d'exploitation. Entre ces deux pôles, on trouve de vastes zones d'activités avec un travail qui ne nuit pas forcément au développement de l'enfant* » (p.25).

Les formes de travail étant variées, l'UNICEF (*op.cit.*) développa, il y a une dizaine d'années, plusieurs indicateurs utilisés pour délimiter le caractère abusif ou non du travail. Un travail est ainsi qualifié d'intolérable s'il implique :

- un travail à plein temps à un âge trop précoce ;
- trop d'heures consacrées au travail ;
- des travaux qui exercent des contraintes physiques, sociales et psychologiques excessives ;
- un travail et une vie dans la rue, dans des conditions peu salubres et dangereuses ;
- une rémunération insuffisante ;
- l'imposition d'une responsabilité excessive ;
- un emploi qui entrave l'accès à l'éducation ;
- les atteintes à la dignité et au respect de soi des enfants, comme l'esclavage ou la servitude et l'exploitation sexuelle ;
- un travail qui ne facilite pas l'épanouissement social et psychologique complet (UNICEF, *op.cit.*).



Ces indicateurs, pour être opérationnels, requièrent un engagement, une disponibilité et un temps conséquents vu qu'ils demandent à être définis précisément pour chaque contexte d'intervention.

En effet, on ne voit pas exactement ce que recouvre l'expression « un âge trop précoce ». S'agit-il de 5 ans, 10 ans ou 15 ans ? Ou encore ce que signifie l'expression « trop d'heures de travail ». S'agit-il de deux heures de travail quotidien, de six heures, de dix heures ? En fonction de quoi ce travail est trop ? Qu'est-ce qu'une rémunération insuffisante ? Voici autant d'interrogations qui s'imposent à nous.

Certains pourront trouver l'énoncé de chacun de ces critères trop vaste et subjectif pour être contraignant. D'autres diront par contre que leur ouverture ou non vise à favoriser le dialogue avec chaque population concernée et à définir avec elle le contour plus précis de chacun des critères. Il s'agirait là d'une démarche participative et il est vrai que, de par le fait que la responsabilité donnée aux enfants varie d'une culture à l'autre, d'un pays à l'autre, ou même d'une ethnie à l'autre, il semble difficile de fixer pour tous et une fois pour toutes la limite entre "travail acceptable" et "travail inacceptable".

Pour ce qui est du terme "enfant", il s'agit selon l'article 1 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE) du 20 novembre 1989, de « *tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui lui est applicable* ». Par ailleurs, en ce qui concerne l'âge auquel les enfants peuvent accéder au travail, la Convention n°138 de l'OIT sur « l'âge minimum d'admission à l'emploi » de 1973 spécifie que la limite inférieure d'âge pour

accéder à l'emploi doit être de 15 ans et de 18 ans pour les travaux dangereux. Pour ce qui est des travaux légers, ils peuvent être confiés à des enfants dès l'âge de 12-13 ans. Ainsi, la norme de 15 ans est la référence la plus largement retenue lorsqu'il faut recenser le nombre d'enfants travaillant dans le monde<sup>5</sup>.

L'extrait suivant, issu du site Internet de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) donne une image claire de la perception qu'a l'occident du travail et de l'enfance, conception qu'il essaie encore de transposer dans les pays en développement au travers de projets et de principes directeurs : « *le travail des enfants, ce n'est pas des emplois pour les enfants. Le travail des enfants [...] est un abus de pouvoir. C'est une situation où des adultes exploitent pour leur profit personnel des enfants, êtres faibles, naïfs, innocents, vulnérables et exposés aux dangers* »<sup>6</sup>.

Selon ces indicateurs, il y aurait actuellement, dans le monde, quelque 250 millions d'enfants, âgés de 5 à 14 ans, qui travaillent. La presque totalité de ces enfants se trouve dans les pays en développement, soit 32% en Afrique et la majorité (environ 50%) en Asie. Par ailleurs, 3/4 des enfants africains travaillent dans le cadre familial et ne font pas toujours partie des statistiques officielles (UNICEF, 2009).

Il s'agit là d'un point important qui nous conduit à critiquer les outils de mesure et de recensement quantitatifs couramment utilisés par les institutions internationales dans le domaine du travail des enfants. Cette

---

<sup>5</sup> Toutefois, une certaine marge de manœuvre est laissée à chaque pays ; ceci a pour conséquence que certaines sociétés ont tendance à protéger les enfants sur une période moins longue, rendant ainsi possible leur emploi plus rapidement.

<sup>6</sup><http://www.ilo.org/public/english/standards/ipecc/ratification/convention/index.htm>.

critique se fonde sur le fait que tout outil, aussi scientifique ou objectif qu'il puisse paraître, n'est pas développé dans le vide complet mais naît dans une civilisation donnée, à un moment historique donné et, en cela, porte en lui les normes et les valeurs de la société qui la produit. Ceci a des implications dans son application ; c'est ce que nous allons à présent souligner.

### **VII-1-3-3. Déconstruction du concept de travail des enfants**

Comme sus-évoqué, il est extrêmement difficile d'obtenir des chiffres précis en ce qui concerne la population infantile impliquée dans une activité quelconque et, encore plus de fixer un seuil de tolérance à cette implication. Cette constatation s'explique surtout par le fait que les termes employés – qu'il s'agisse de "travail" ou d'"enfant" – ne sont pas compris et vécus de la même façon que l'on se trouve dans un pays occidental ou dans un pays africain. Pourtant, les divers recensements effectués prennent toujours pour base des critères développés dans les pays occidentaux pour quantifier une activité enracinée dans la culture d'un pays en développement. Ainsi, il nous semble que même si nous avions des chiffres exacts, cela ne suffirait pas à nous donner une idée précise de ce qu'est le travail des enfants dans le cadre de cette étude. En effet, les termes et critères employés pour quantifier le travail des enfants sont porteurs de tout un ensemble de normes et de valeurs issues de l'Occident qui ne s'appliquent pas forcément à la réalité des enfants en Côte d'Ivoire ou qui en biaisent sa perception. Cela, bien que les conventions et traités internationaux qui servent de base à la définition du travail des enfants soient censés, par l'utilisation du terme même d'"enfant", s'appliquer à tout pays, il faut prendre garde de faire la différence entre

l'"enfant", comme être biologique effectivement présent partout sur le globe, et l'"enfance", comme ensemble idéologique historiquement et géographiquement situé. Dans le cas des lois et conventions susmentionnés, il s'agit de la deuxième acception ; elle n'est donc pas neutre.

En effet, si « *le principe fondamental des droits contemporains et de la pensée du bien-être est que la réglementation de la vie de l'enfant devrait accorder la priorité à l'enfance sans soucis* » (James & Prout, 1990, p.185), cela n'a pas toujours été le cas. Selon Ariès (1960), premier historien à s'être intéressé à l'évolution du concept d'"enfance" en tant que construction sociale, « *dans la société médiévale, l'idée d'enfance n'existait pas ; cela ne veut pas dire que les enfants ont été négligés, abandonnés ou méprisés. L'idée de l'enfance ne doit pas être confondue avec une affection pour les enfants ; elle correspond à une prise de conscience de la nature particulière de l'enfance, nature particulière qui distingue l'enfant de l'adulte, même du jeune adulte* » (p.128). L'enfant n'était alors perçu que comme un adulte miniature. L'enfance en tant qu'étape singulière de la vie devant être protégée, n'existait même pas en tant qu'idée et encore moins en tant que réalité vécue.

Par simplification, l'émergence de la conception occidentale moderne de l'enfance en tant que période séparée de la vie adulte ayant des caractéristiques et des besoins propres, est liée à la percée des concepts bourgeois de "famille", "privé" et "individualité" entre le 15<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> siècle (Balagopalan, 2002). L'Occident est en fait tout d'abord passé d'une perception de l'enfant comme mini-adulte, à une image de l'enfant comme représentant de la grâce divine, comme incarnation de l'innocence et de la

jeunesse pendant la période romantique et encore comme force de travail lors des débuts de l'industrialisation. Cette conception de l'enfant progressa de pair avec l'idée de famille qui, au départ, n'impliquait que le partage de liens sanguins. Le concept de famille s'appliquait d'ailleurs beaucoup plus largement qu'aujourd'hui puisqu'il était de coutume de ne pas garder ses propres enfants chez soi pour les éduquer mais de les confier à d'autres familles – dont on recevait alors les enfants – dans le but de leur inculquer de meilleures manières (Ariès, *op.cit.*). Par la suite, le 16<sup>ème</sup> siècle amena l'idée que les enfants étaient des êtres à "cajoler", présents pour distraire et amuser leurs parents (Ariès, *op.cit.*), avant que le 17<sup>ème</sup> siècle n'impose l'idée, par le biais des moralistes et des pédagogues, que les parents ont des devoirs envers leurs enfants, parmi lesquels celui de les éduquer formellement. Enfin, avec l'industrialisation, les enfants devinrent des forces de travail avant d'être renvoyés vers l'école avec l'introduction de l'école obligatoire au 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette obligation d'aller à l'école a eu un impact important sur la conception de l'enfance en Occident dans la mesure où elle a prolongé l'enfance jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, empêchant ainsi, une utilisation plus précoce des enfants dans le monde du travail, comme c'était le cas auparavant. Il est donc possible de démontrer avec James et Prout (*op.cit.*) que « *les nombreuses perceptions de l'enfance qui ont été produites au cours des 200 dernières années, [...] ont répondu aux défis sociaux, économiques, religieux et politiques de leurs époques respectives* » (p.36). Ce ne sont donc que certaines conditions principalement socioéconomiques telles que la progression de l'intimité familiale par l'apparition puis le

renforcement de la sphère privée, et l'accroissement des moyens économiques, rendu possible par les progrès industriels et technologiques qui permirent à cette vision de l'enfance – comme période privilégiée de la vie caractérisée par le repos, le jeu et l'insouciance – de s'enraciner dans les consciences. Par ailleurs, c'est en grande partie pour des raisons de mise en œuvre de politiques publiques que, au fur et à mesure de l'histoire, une seule conception de l'enfance finit par être retenue, au détriment des multiples formes effectivement pratiquées.

Cette histoire occidentale explique que l'enfance ne sera, dans les faits, ni décrite ni vécue de la même façon que l'on se trouve dans un pays ou dans un autre. Dans deux lieux géographiques différents, l'enfance ne commencera pas au même âge, ne comportera pas les mêmes étapes et ne se terminera pas non plus en même temps. Par exemple, il sera schématiquement attendu des enfants en Occident qu'ils restent longtemps sous la protection de leurs parents, qu'ils consacrent la majorité de leur temps à jouer, pour ne sortir du cadre protecteur de la maison que vers l'âge de 6 ans pour entrer à l'école où ils resteront jusqu'à la fin de leurs études secondaires, soit quelque part vers la fin de l'adolescence située aux alentours de 18-19 ans. Par contre, les enfants africain en général et ivoirien en particulier prendront vite l'habitude de participer aux tâches domestiques et familiales, de circuler de façon autonome dans le village et, pour certains, iront eux-aussi à l'école formelle entre l'âge de 6 et 15 ans. Ainsi, si la conception occidentale de l'enfance ne ménage aucune place au travail dans la vie de l'enfant, il en va très différemment en Afrique en général et particulièrement en Côte d'Ivoire où les enfants sont censés travailler pour la

famille dans les tâches ménagères telles que balayer la maison, puiser de l'eau, porter du bois de chauffage, faire la vaisselle, préparer le repas, et prendre soin des plus jeunes frères et sœurs. Ce fait n'est pas seulement considéré comme acceptable, mais comme une partie importante de la socialisation des enfants afin qu'ils deviennent des adultes responsables et travailleurs. Les enfants travaillent également dans les activités génératrices de revenus de la famille, y compris l'agriculture, la pêche, l'élevage du bétail, l'exploitation minière et le commerce. Ils sont appelés à travailler après l'école, le week-end, et pendant les vacances (Mull & Elkins, 2002).

Dans le premier contexte, les enfants peuvent se concentrer uniquement sur eux-mêmes et sur leurs activités propres alors que dans le second, les conditions beaucoup plus difficiles de vie, font qu'il est attendu beaucoup plus tôt des enfants qu'ils participent à l'économie familiale.

S'il nous a paru important à ce stade de l'étude d'affirmer ces différences en termes de compréhension et de vécu de l'enfance dans différentes parties du monde, c'est parce que le fait de prendre pour acquis les critères et les outils de mesure internationaux, sans voir qu'ils sont issus d'un contexte historique et géographique particulier et donc empreints de valeurs spécifiques, a pour effet de jeter le voile sur d'autres réalités. Ces dernières, différentes, auraient alors tendance à être négligées parce que ne collant pas aux standards occidentaux. Ainsi, il faudrait garder à l'esprit selon James et Prout (*op.cit.*) que « *les technologies de la connaissance ont conduit de plus en plus à l'imposition d'un type particulier de conceptualisation occidentale de l'enfance pour tous les enfants, ce qui dissimule efficacement le fait que l'institution de l'enfance est une construction sociale* » (p.9). Non

seulement ces mécanismes abrogent la reconnaissance de toute diversité, mais plus grave, ils la stigmatisent puisque « *dans le tiers monde ils ont eu pour effet de rendre beaucoup plus déviantes ou criminelles beaucoup d'activités quotidiennes des enfants* » (James & Prout, *op.cit.*, p.3). Ce faisant, plutôt que de protéger les enfants qu'elles disent "être abusés", ces lois ont au contraire pour effet de criminaliser leurs pratiques. En outre, le fait de condamner le travail des enfants qui représente une valeur d'entraide familiale et de solidarité communautaire, revient pour les pays occidentaux à réaffirmer la primauté du modèle qu'ils exportent. Ils s'abstiennent ainsi de remettre en question les causes à l'origine du développement d'une telle pratique dans un milieu donné.

Par ailleurs, si le travail des enfants existe depuis toujours en Afrique, il n'a pas pour autant toujours été perçu comme un "problème" du côté de l'Occident, il n'a pas toujours requis d'intervention, de mesures répressives ou l'élaboration de lois pour y mettre fin. Comme le souligne Bass (2004), « *les enfants ont travaillé dans les plantations pendant des décennies sans préavis de la part du monde extérieur, mais il a suffi seulement que la British Broadcasting Corporation diffuse un documentaire sur eux pour que se présente un groupe international chargé des droits de l'homme pour résoudre le problème* » (p.10).

Pour revenir au travail des enfants dans le cadre de l'étude, il en va exactement de même. Si la pratique du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales en Côte d'Ivoire date du début des indépendances dans les années 1960, avec l'expansion des exploitations agricoles dans les zones forestières, celle-ci ne semble poser problème que



vers la fin des années 1990. A cette période, de nombreux rapports dénonçant d'éventuelles pratiques déformées abusives de travail des enfants dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire ont publiés tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Ceci va amener le gouvernement ivoirien à collaborer avec les ONG spécialisées dans la lutte contre le travail des enfants en vue d'apporter des réponses à la problématique ainsi posée.

Ces deux cas de figure que nous venons d'exposer montrent que « *le travail des enfants ne devient un problème social que lorsque les chercheurs, les décideurs et les médias commencent à le voir comme tel. De cette manière, il est socialement construit comme une situation inacceptable* » (Bass, *op.cit.*).

Il s'agit là d'un point important car il souligne, encore une fois que, qu'il soit question de l'"enfance" ou du "travail", une réalité ne devient problématique que si elle est construite comme telle par un groupe qui a des intérêts dans cette définition de la situation. Rien n'est jamais "bien" ou "mal", "adéquat" ou "inapproprié", "juste" ou "injuste" en soi.

Ainsi, au terme de cette analyse, il nous paraît opportun d'insister sur le fait que l'enfance est un phénomène construit, fonction du contexte social et culturel dans lequel il est considéré. Nous ne saurions, par conséquent, nous contenter d'une lecture extérieure à l'aide d'indicateurs porteurs de normes et de valeurs spécifiques, créant une image-filtre, différente de la réalité que nous observons et, donc, la masquant ou la déformant. De plus, en ce qui concerne le travail des enfants, il ne s'agit pas de le considérer de façon abstraite, mais de le remettre, lui-aussi dans son contexte d'observation car sa perception dépend très largement de la situation socioculturelle de la

société considérée. Comme relevé, pour l'Occident lui-même, "travail" et "enfance" n'ont pas toujours été conçus comme des antithèses puisque les débuts de l'industrialisation ont poussé les enfants vers les usines. Il importe donc de toujours situer l'objet que nous analysons et de ne pas porter sur lui un jugement extérieur mais de nous atteler à le comprendre de "l'intérieur". Ceci nous conduit à faire un certain nombre de choix théoriques sur lesquels il convient à présent de nous arrêter.

## **VII-2. Champ de référence théorique**

On peut définir la théorie comme un « *ensemble de connaissances formant un système sur un sujet ou dans un domaine déterminé* » (Morfaux, 1980, p.366). En termes plus métaphoriques, les théories sont, comme le disait Karl Popper (1973), « *des filets destinés à capturer ce que nous appelons "le monde", à le rendre rationnel, l'expliquer et le maîtriser* » (p.57). C'est en fait, un ensemble d'énoncés généraux décrivant la réalité étudiée ; un ensemble de constructions intellectuelles prenant la forme d'un système de concept construit par la raison et servant à expliquer des phénomènes réels (Chalmers, 1987).

S'il y a bien aujourd'hui un point qui fait l'accord des diverses sciences sociales et des divers paradigmes, c'est le caractère incontournable du recours à la théorisation, car dans le domaine scientifique, il n'y a pas de réalité en soi, mais seulement en fonction de la construction théorique adoptée pour observer et analyser cette réalité.

On appelle théorisation, le fait de ne plus seulement esquisser les contours d'une situation ou des éléments d'un problème, mais de les intégrer et de les articuler avec l'ensemble de leurs tenants et aboutissants à l'intérieur du corps conceptuel que l'on a retenu comme cadre global (champ de connaissances) applicable dans sa recherche (Aktouf, *op.cit.*).

Comme le souligne Lahire (2004), « *jamais les "faits" n'imposent leur évidence. Ils supposent toujours un regard ou un point de vue qui les constitue* » (p.13). Plus loin, l'auteur précise encore que « *aucune enquête de terrain ni aucune base de données, quels que soient son étendue et son degré de précision, n'ont jamais engendré et n'engendreront jamais par elles-mêmes des connaissances sociologiques si elles ne sont pas conçues, guidées, suscitées, informées, alimentées par une imagination théorique* » (p.121). La connaissance scientifique suppose donc toujours un détour théorique.

Dans le cadre de cette recherche, les théories qui ont servi de référence pour la construction du champ de référence théorique sont :

- les théories du développement rural;
- les théories de la socialisation ;
- les approches culturalistes de l'enfant en milieu rural africain.

Quelle importance revêtent ces trois (3) théories dans le cadre de cette étude ?

## **VII-2-1. Théories du développement rural**

### **VII-2-1-1. Matrices théoriques et politiques du développement rural en Afrique**

Si les tenants de l'approche de modernisation soutiennent l'intégration au marché capitaliste mondial comme un préalable au développement, les partisans de l'approche marxiste voient cette intégration comme étant la cause de la situation marginale des sociétés africaines et estiment qu'une rupture avec le capitalisme est le seul moyen pour favoriser le développement.

Selon ceux qui aboutissent à l'approche de modernisation, il s'est trouvé nécessaire que pour combler leurs lacunes, les pays africains tirent partie des effets de la diffusion du progrès technique par une participation active internationale. A travers l'éducation et la vulgarisation, ils cherchent à introduire un mode de vie moderne et une mentalité ouverte auprès des populations rurales (paysans) pour qu'elles deviennent des entrepreneurs dynamiques.

Selon les partisans de l'approche macro-marxiste, le développement est contraint par les structures sociales et économiques. Cette contestation induit deux tendances opposées :

- Une tendance qui estime qu'aucune action de développement ne sera utile tant que ces structures contraignantes ne soient remplacées par des structures favorables au développement. Comme cet objectif ne peut être atteint que par les changements politiques au niveau des pays

développés, la conséquence ultime de ce raisonnement est que ceux qui le soutiennent se concentrent uniquement sur la réalisation de ces changements, nécessaire mais longue.

- Une autre tendance qui conçoit qu'il ne faudra pas attendre des changements politiques bien qu'ils soient absolument nécessaires. Une telle abstention de toutes activités au niveau des pays développés risque de compromettre sérieusement la situation sociale et économique de ces pays, étant donné que le processus de pénétration de l'économie de marché y continue de façon non contrôlée ; ceci entraîne souvent des conséquences indésirables.

En ce qui nous concerne, le développement est une construction historique des sociétés. Il renvoie, selon Barthelemy Comoé-Krou (1994) à la transformation historique d'une société historiquement bâtie qui contient en son sein les facteurs de sa propre transformation historique.

Si la tendance marxiste semble répondre la mieux à notre attente, elle mérite cependant d'être complétée par un peu de réalisme scientifique dans la mesure où toute société est histoire et l'histoire de toute société est unique, spécifique. Les structures sociales constituent formellement des réponses aux besoins et aux aspirations des populations. Elles connaissent des dynamiques qui sont elles-mêmes perçues comme des mises à jour de l'ancien ou du traditionnel pour aboutir à la constitution d'une société spécifique, historique. Même s'ils sont favorisés en général par la pénétration de l'économie de marché, ces changements connaissent des fortunes différentes en termes de perceptions, de réponses et d'actions. Le développement des sociétés se fait donc sur la base des structures sociales et économiques endogènes,

authentiques, qui ne peuvent totalement disparaître dans la dynamique du changement.

### **VII-2-1-2. Théories socioéconomiques du développement rural en Côte d'Ivoire**

L'analyse des théories socioéconomiques du développement rural, en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, revêt une grande importance dans la compréhension de la représentation du travail des enfants d'une part, et des motivations et origines de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales, d'autre part.

Les théories socioéconomiques, qui éclairent le champ du développement rural en Côte d'Ivoire, peuvent être scindées en deux (2) catégories. Ce sont les théories « macro » et les théories « micro ». Ces deux types de théories impliquent deux approches à la fois différentes et complémentaires d'une même réalité, laquelle est à la fois composée de collectivités structurées et organisées, et des relations inter-individuelles (Toh, 2008).

Les macro-théories sur le développement rural exposent les régularités des structures et des processus de transformation sociale. Quant aux micro-théories, elles se concentrent sur le comportement des acteurs sociaux.

Analysons ces deux (2) théories, en rapport avec le champ de référence conceptuelle.

### **VII-2-1-2-1. Macro-théories du développement rural**

Au sein des macro-théories du développement rural, il existe deux (2) approches divergentes :

- l'approche de modernisation ;
- les analyses marxistes sur le « développement » et le « sous-développement ».

#### **VII-2-1-2-1-1. Théorie de la modernisation**

L'approche de modernisation est développée par une large gamme de types d'analyse socioéconomique, basés sur des notions du néo-évolutionnisme et de la dichotomie tradition/modernité. Le concept de modernité suggère une transformation totale des sociétés traditionnelles ou pré-modernes, caractérisées par une faible division technique et sociale du travail vers une organisation sociale technocratique comprenant des unités sociales plus spécialisées, caractéristiques des sociétés « avancées » économiquement, prospères et relativement stables sur le plan politique.

Cette notion présuppose qu'il est possible de décrire les caractéristiques générales des sociétés « traditionnelles » et des sociétés « modernes ». Elle entend par processus de développement ou de dynamique sociale, la transformation linéaire du premier type (société traditionnelle) vers le deuxième type (société moderne). Cette approche s'intéresse par exemple aux obstacles culturels du « développement » et met l'accent sur des

phénomènes stimulant le développement, tels que l'éducation, la santé, le capital, le marché libre, l'infrastructure, la technologie.

De façon opératoire et relativement à cette étude, l'utilisation des enfants dans les exploitations agricoles relève des pratiques traditionnelles du travail qui contraignent le développement. Aussi, la modernisation de l'agriculture devrait aboutir à l'éloignement des enfants des plantations familiales à travers l'usage des moyens techniques plus performants permettant une productivité plus importante. Il s'agit donc d'un modèle de développement typiquement occidental fondée sur la modernisation tout azimut de l'économie.

#### **VII-2-1-2-1-2. Théorie marxiste**

La critique de cette approche part de la présupposition qu'il est impossible de comprendre les processus et les problèmes des sociétés africaines sans les analyser dans un contexte sociohistorique plus large qui tient compte de l'expansion du capitalisme européen et de la colonisation du tiers-monde par les économies avancées.

Au sein des pays du tiers-monde, il existe des mécanismes de domination interne et une inégalité importante entre les différents secteurs de l'économie et au sein de la structure sociale en général. Les mécanismes par lesquels les rapports et les inégalités structurelles sont maintenus entre les « détenteurs de pouvoir » et la « base » font l'objet des analyses marxistes. Ce cadre analytique marxiste a en réalité deux variantes importantes. Ce sont la théorie de la dépendance structurelle et l'analyse de l'articulation des



différents modes de production. La logique capitaliste constitue ici le point de départ de ces analyses.

De façon pratique, l'analyse du travail des enfants dans les exploitations familiales en lien avec le développement local met l'accent sur la manière dont l'économie de marché et l'individualisme pénètrent la logique du fonctionnement et de gestion des exploitations paysannes.

### **VII-2-1-2-2. Micro-théories du développement rural**

Les micro-théories du développement rural, contrairement aux macro-théories, traitent des différentes réactions des acteurs du changement. Elles permettent d'étudier par des recherches de terrain, les conditions spécifiques et locales de développement (Olivier De Sardan, 1995). Ces théories analysent aussi et surtout la dynamique des acteurs sociaux stratégiques dans le processus de transformation et d'intervention (notamment des questions agricoles).

L'analyse des réseaux sociaux dont les populations rurales font partie crée une relation entre les analyses « macro » et « micro ». Ces réseaux comprennent les relations sociales au sein des ménages et des lignages, les relations au sein des quartiers ou des villages et également les relations des acteurs sociaux avec l'extérieur.

Au total, ces théories nous aident à comprendre la place et la dynamique du travail des enfants dans les exploitations familiales dans les processus ou les réseaux sociaux de transformation de la société gouro.

Ces approches théoriques, que nous venons de présenter, contribuent à la compréhension des phénomènes particuliers relatifs au développement rural, notamment la question du travail des enfants dans les exploitations familiales dans ses rapports avec le développement local. En ce qui nous concerne, les théories micro-sociologiques semblent plus aptes à comprendre les fondements et les dynamiques liés à l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales en ce sens que ce phénomène est enchâssé dans les logiques socioéconomiques familiales et communautaires qui sous-tendent l'organisation sociale du travail et l'intégration sociale, en un mot la socialisation.

C'est donc dire toute l'importance des théories microsociologiques parmi lesquelles la théorie de la socialisation s'avère plus opératoire dans l'analyse de la question, et ce, en rapport avec les concepts fondamentaux de l'étude dont la manipulation exige une vigilance épistémologique.

### **VII-2-2. Théories de la socialisation**

Pour Garnier (2000), deux modèles théoriques de la socialisation sont nécessaires au développement social de l'enfant. Le premier l'aborde comme contrainte légitime, devant conduire l'enfant, être déficitaire, à souhaiter entrer dans l'ordre des adultes (socialisation par contrainte) ; le second valorise les interactions et les compétences juvéniles, au travers de situations permettant la construction de soi (socialisation par interaction de groupe de pairs). Ces deux modèles de socialisation peuvent expliciter l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la société gouro.

### **VII-2-2-1. Socialisation par contrainte**

La socialisation par contrainte est la relation sociale qui s'opère entre l'enfant et l'adulte, entre l'enfant et sa famille, entre l'enfant et la communauté. A l'être égoïste et asocial qui vient de naître comme pourrait le dire Durkheim (1989), il est tout à fait légitime pour la société de le contraindre à l'être collectif et social.

Pour Merieu (2005), « *nous commençons toujours à imposer aux enfants une multitude de choses et nous leurs demandons de les accepter, nous faisons en sorte qu'ils les acceptent en utilisant des méthodes qui vont de la séduction à la contrainte, en passant par le conditionnement. Il n'y a pas à en nourrir d'ailleurs la moindre culpabilité, c'est notre responsabilité que de faire de notre enfant, un être social* » (pp.235-236).

Dans la société gouro, la contrainte est légitime dans la mesure où la société elle-même est bâtie sur un contrat social régi par des lois. Contraindre l'enfant à ces lois, pour son bien-être, son intégrité physique, psychologique et sociale, devient plus que légitime, cela devient même naturel. Le rapport enfant-adulte, fondé sur le principe d'autorité de l'adulte et de subordination de l'enfant n'est pas un rapport d'oppression et encore moins d'injustice, mais un rapport de domination imposé à l'adulte lui-même par les valeurs et normes sociales. L'éducation devient dans cette société, une obligation pour l'adulte d'intégrer l'enfant et une obligation pour l'enfant de se soumettre au processus d'intégration.

L'enfant est considéré ne pas posséder les capacités de discernement pour mieux apprécier les valeurs qu'on lui transmet alors que l'adulte est

considéré posséder le devoir de les lui transmettre, afin d'assurer une continuité culturelle. La contrainte devient dès lors nécessaire et justifiée. Si l'homme ne devient social que par la socialisation, la socialisation par la contrainte prépare l'enfant à l'accomplissement des lois auxquelles il devra obéir plus tard comme citoyen, même si elles ne lui plaisent pas (Kant, 1966).

Dans le développement du jugement moral, Piaget (in Deldime & Vermeulen, 2008) montre que la morale de l'autorité, de la contrainte, celle née du respect unilatéral de l'enfant pour l'adulte, du petit pour le grand, est une morale hétéronome, qui lui permet d'intérioriser les règles dictées par l'adulte comme inviolables et auxquelles il faut se conformer à tout prix. On peut admettre avec Piaget (*idem*) que la contrainte est la première étape de la socialisation qui permet à l'enfant de rompre avec le présocial et de s'introduire dans une dynamique de la vie familiale et sociale qui repose sur l'autorité de l'adulte et sur le respect des lois sociales.

Cette première étape de socialisation, capitale pour l'enfant, ne saurait remplir toutes les missions de l'éducation à la vie sociale dans la société gouro. Elle est complétée par celle qui se déroule entre pairs dans une dynamique d'interactivité. C'est justement cette dynamique d'interactivité, fondamentale pour l'intégration sociale parce que symbole d'appartenance à la communauté, qui est recherchée à travers les *sohoté*.

### **VII-2-2-2. Socialisation par interaction de groupe de pairs**

En marge de sa relation unilatérale avec l'adulte, l'enfant mène une vie sociale intense avec ses pairs. Pour Coussinet cité par Deldime et Vermeulen

(2008), c'est « *l'âge où chacun donne au groupe, tout ce que le groupe attend de lui, où chacun reçoit du groupe, tout ce qu'il attend, où se réalise une véritable symbiose entre l'individu et la société, où le développement de l'individu est entièrement conditionné par son intégration au groupe* » (p.163).

Ici, l'enfant accède à une autre étape de la vie sociale. Le non respect des règles convenues entraîne une sanction immédiate qui peut aller d'une simple sanction à une expulsion définitive du groupe. A partir de cette vie sociale, l'enfant commence à percevoir clairement les implications et les enjeux liés au respect des valeurs sociales. Cette vie du groupe est très déterminante dans la structuration identitaire de l'enfant.

La socialisation par interaction dans le groupe de pairs participe au développement socio-personnel et à la co-construction de l'identité, qui se construit dans la rencontre avec l'autre.

De façon pratique, dans la société gouro, c'est par le contact avec les autres (l'individu, le groupe, la collectivité...) que l'enfant prend conscience, apprend à se connaître, à affirmer son identité sociale afin de prendre sa place dans le groupe puis dans la société. Ces deux modèles de socialisation se déroulent dans un contexte culturel spécifique, d'où l'importance d'aborder les approches culturalistes de l'enfant en milieu rural africain.

### **VII-2-3. Approches culturalistes de l'enfant en milieu rural africain**

L'enfant est devenu de plus en plus la préoccupation de plusieurs sciences qui s'intéressent à la vie et à l'homme, telles que la psychologie, la

médecine, la sociologie, l'anthropologie, etc. Ces différentes approches ont promu une réflexion en essayant de saisir l'enfant dans sa relation avec les autres et son environnement socioculturel et dans son être.

Les théories culturalistes insistent sur la variabilité des cultures d'une société à une autre ou à l'intérieur d'une même société. Les différences sociales et sociétales sont le résultat d'une différence culturelle. Par ces différences culturelles, on rend compte des différences de la vie communautaire. Ainsi, les culturalistes développent l'hypothèse selon laquelle les sociétés façonnent les individus et leurs comportements sociaux en construisant une personnalité culturelle dont les fondements s'établissent dans l'enfance. Les approches s'inscrivant dans cette perspective mettent l'accent sur le rôle de la socialisation et de l'éducation des enfants dans la société.

Toutes les approches (sociologiques, anthropologiques, culturalistes) révèlent la place prépondérante qu'occupe l'enfant africain dans sa communauté. L'ensemble des représentations le concernant (Dupire, 1982 ; Goody, 1982 ; Erny, 1990), montre que divers aspects de l'enfant sont abordés tels, son lien avec l'ancestralité, sa relation avec les éléments de la nature, la circulation des enfants, sa place dans la famille et dans la communauté (Lallemand, 1976).

Ainsi, l'enfant pour l'africain est perçu comme un être particulier qui a toujours des relations avec les ancêtres disparus. Il participe aux activités rituelles des adultes notamment lors des funérailles et des sacrifices aux ancêtres. Dans certains cas, il est lui-même acteur de rituels et entretient des rapports spécifiques avec les puissances supra-humaines. C'est un don de

Dieu et est parfois assimilé à un élément essentiel de la vie humaine tel que l'eau, la terre, le feu, etc. (Jonckers, 1997).

De façon pratique, dans la société gouro, c'est à travers un ensemble de symboles, d'images et d'analogies qu'il faut comprendre l'enfant, son jeu social, ce qu'il est et représente.

Après avoir posé la problématique, parcouru les recherches des devanciers, circonscrit les concepts de l'étude, émis des hypothèses et énoncé des approches théoriques, la démarche méthodologique mise en œuvre pour atteindre les objectifs de la recherche peut être abordée dans le chapitre suivant.

Présentant les conditions de l'enquête, les méthodes d'investigation et les grilles d'analyse adoptées au cours du travail de recherche, la partie méthodologique constitue un élément indispensable de la thèse. Cette partie fournit au lectorat les éléments à même de rendre intelligibles les résultats produits et de montrer leur pertinence. Ce cheminement scientifique, représentant un véritable défi, est d'autant plus ardu que le propre du travail scientifique est d'être fait de tâtonnements, d'incertitudes, de doutes et d'erreurs (Aktouf, *op.cit.*).

Dans le déploiement de notre pensée, la méthodologie, manière de conduire sa pensée, renvoie aux façons de faire requises par l'esprit scientifique (Bachelard, 2009). Elle implique donc un plan d'actions établi selon les exigences de toute démarche scientifique. Despret (1996) distingue deux types de méthodologie : la méthodologie *a priori* et la méthodologie *a posteriori*.

Pour lui, le méthodologue « *aprioriste* » va sur le terrain avec une hypothèse à laquelle il entend soumettre les faits, son but étant de répondre à la question du « comment » et de rechercher la régularité du réel (la loi). Il utilise alors la démarche de l'expérimentation, à savoir la manipulation de variables. Pour cela, il opte pour un dispositif expérimental qui impose des limites, des frontières au réel qu'il veut expliquer. Il construit des variables indépendantes et dépendantes pour examiner les relations qui les lient et élimine les variables parasites qui pourraient interférer sur les résultats (Lamoureux, 2000). Toutes les procédures doivent ici répondre aux critères



d'objectivité. Ces critères d'objectivité exigent du chercheur une position extérieure à la réalité étudiée. Celui-ci met alors en place des mesures pour lutter contre les biais qui pourraient réduire la validité interne du dispositif (Lavoie, Marquis & Laurin, 1996).

Quant à la méthodologie *a posteriori*, elle s'oppose à la méthodologie précédente. Ici, aucune hypothèse explicite n'est formulée avant d'aller sur le terrain. La seule intention du chercheur est, dans un premier temps, de voir ce qui va s'y dérouler et, dans un second temps, d'émettre *a posteriori* des hypothèses et des interprétations au sujet de ce qui a été observé. Il va de soi, néanmoins, que les hypothèses ne soient pas absentes mais soient généralement implicites. Le méthodologue « *aposterioriste* » recueille les faits observés et tente de leur donner un sens en créant des liens entre eux. Il s'attache à la variété des événements qui se produisent plutôt qu'à la variation des éléments. Les frontières ne sont donc pas fixées *a priori*. La méthodologie *a posteriori* laisse ainsi un espace pour la nouveauté et l'étonnement. Cela n'exclut toutefois pas l'analyse des biais inhérents à cette démarche, telles que notamment la recherche de prétentions à la validité (Habermas, 1987), la validité écologique (analyse des conditions créés par l'environnement), la validité théorique, etc.

Reprenant une terminologie judiciaire, Despret (*op.cit.*) souligne qu'à la méthodologie *a priori* correspond une démarche de procès et qu'à la méthodologie *a posteriori* correspond une démarche d'enquête. Le méthodologue « *aprioriste* » fixe donc au réel les cadres stricts de sa réponse et a pour visée de tester le réel. Il vérifie la constance, la fidélité, la validité de ses données. Il s'agit ici de manipuler les variables, c'est-à-dire de

modifier le réel pour le mettre à l'épreuve afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses préalables. Comme dans un procès judiciaire, on met à l'épreuve une fiction (manipulation d'une variable) et on examine le résultat, on fait de même avec une autre fiction alternative et ainsi de suite. On confronte donc entre elles chacune des fictions et on élimine celles qui n'aboutissent pas pour montrer, le cas échéant, que l'hypothèse posée *a priori* était la bonne (Despret, *op.cit.*).

Le méthodologue « *a posterioriste* », quant à lui, doit réaliser une enquête minutieuse. Il doit chercher, au-delà des apparences, le sens des faits observés en mettant également en relation des éléments apparemment non reliés entre eux. L'enquête est la recherche d'une variété d'indices. Il en résulte une hypothèse qui constitue une mise en relation d'observations qui fait sens. L'enquête est un moment antérieure au procès car rien ne permet chez elle de départager des fictions alternatives (il n'y a pas de confrontation de fictions). Elle met néanmoins en présence des faits « qui ne collent pas » avec certains témoignages ou des faits qui « ne collent » pas entre eux. Son but est une récolte minutieuse d'indices singuliers et anecdotiques qui contredisent certaines apparences, comme dans une enquête judiciaire. Elle constitue en elle-même une construction fictionnelle qui a pour seul objectif de convaincre car elle n'a pas le pouvoir d'éviction des fictions alternatives. Lorsque l'enquête est terminée, les hypothèses qui en découlent peuvent être soumises au procès, c'est-à-dire à l'épreuve des fictions.

Dans le cadre de cette étude, c'est cette dernière méthodologie à savoir la méthodologie *a posteriori* qui a guidé notre démarche. Ainsi, elle a déterminé le choix des techniques de collecte des données et décidé de la

méthode d'analyse. Mais, il a fallu au préalable délimiter le champ de l'étude et indiquer les procédures de collecte des données.

## **I. DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE**

La recherche des déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé doit être basée sur une solide connaissance du milieu et des populations concernées par l'étude. Cette connaissance du milieu et des populations n'est possible qu'à travers la délimitation du champ de l'étude.

Dans le cadre de cette recherche, la délimitation du champ de l'étude s'est faite à deux (2) niveaux : un niveau géographique relatif à l'espace géophysique et un niveau sociologique relatif aux caractéristiques sociologiques de la population à prendre en compte dans l'étude.

### **I-1. Champ géographique**

Le champ géographique consiste à l'identification des unités géographiques d'observation. Ainsi, le champ de l'étude étant la Sous-préfecture d'Oumé située dans le Centre-ouest ivoirien, notamment dans la région du fromager, nous avons voulu limiter l'étude aux localités ou villages autochtones où l'utilisation des enfants dans l'agriculture est beaucoup plus perceptible et pertinente. Ce critère a donc permis de porter notre choix sur

les villages de Doka et de Gabia, deux (2) villages autochtones de la Sous-préfecture d'Oumé.

Du point de vue géographique, ces deux villages à savoir Doka et Gabia appartiennent à la tribu *kyégbwa*<sup>7</sup> dans la Sous-préfecture d'Oumé. Ils sont limités au Nord par le village de Dougbafla, au Sud par la ville de Hiré, à l'Est par la rivière Téné (affluent du fleuve Bandaman) et à l'Ouest par le village de Akroufla. Ces deux villages sont distants de la commune d'Oumé d'environ 20 kilomètres sur l'axe routier Oumé-Hiré.

## **I-2. Champ sociologique**

La problématique de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé fait intervenir de multiples acteurs sociaux. Dans un souci de diversification des sources de données, nous avons interrogé des personnes relevant des différentes catégories sociales, et des témoins privilégiés pouvant fournir des données d'opinion et de fait en rapport avec le sujet.

Pour ce faire, les populations qui ont été enquêtées dans le cadre de cette étude sont les autorités villageoises, les responsables de l'éducation nationale, les membres des comités chargés de la lutte contre le travail des enfants au niveau local, les chefs de ménage, les femmes, les jeunes et les enfants.

---

<sup>7</sup> La tribu *kyégbwa* dans la Sous-préfecture d'Oumé est composée des trois (3) villages autochtones gourou que sont Doka, Gabia et Dougbafla.

La méthode d'enquête soumise à ces catégories sociales composant le contexte sociologique du champ de l'étude est une combinaison judicieuse d'enquêtes qualitatives et de quelques données quantitatives sur le principe d'une démarche interactive.

Deux (2) raisons fondamentales expliquent cette option méthodologique d'enquête :

- La première raison, qui justifie le choix de l'enquête qualitative, tient au fait que cette approche demeure la méthode d'approche anthropologique par excellence. Les perspectives interprétatives (qualitatives) revendiquent les réalités subjectives et intersubjectives comme objets de connaissance scientifique, car elles s'ancrent dans une tradition épistémologique qui est fondamentalement interprétative dans le sens qu'elles s'intéressent aux dynamiques selon lesquelles le monde social est expérimenté, vécu, produit, compris, interprété. Elles travaillent avec des données subjectives sur les significations que les acteurs donnent à leurs propres vies et expériences ainsi que sur les différentes lectures qu'ils font de leurs mondes et du monde. Elles travaillent donc avec des données complexes, flexibles, sensibles au contexte social et culturel dans lequel elles sont produites.

Avec cette toile de fond, la visée de l'analyse qualitative des données se préoccupe de comprendre la complexité, le détail et le contexte. La finalité de l'analyse est de construire des lectures interprétatives, c'est-à-dire de donner du sens à des phénomènes sociaux et humains caractérisés par une grande complexité. Comme le souligne Habermas (1987), c'est par l'adoption d'une "*attitude réaliste*" par un effort

conjoint, par un dialogue entre chercheur et acteurs, que pourront se construire des perspectives de compréhension plus complexes que celles construites exclusivement à partir du point de vue du chercheur et des théories préexistantes à la recherche.

De cette manière, par l'analyse qualitative des données, la connaissance est une construction partagée, ancrée dans l'interaction chercheur/acteurs, interaction traversée par des valeurs qui ont un impact sur la connaissance produite et sur le processus de production. La légitimation de la connaissance développée se réalise par la construction de consensus établi sur le dialogue et l'intersubjectivité (Anadon & Guillemette, 2007).

De façon pratique, l'approche qualitative a permis dans le cadre de cette recherche, de cerner l'impact de différentes variables, telles que le contexte familial, le contexte social et le contexte culturel sur l'utilisation des enfants dans l'agriculture dans la société gouro.

- La seconde raison, qui justifie le choix de l'enquête quantitative, tient au fait que cette approche permet au chercheur de mobiliser des données chiffrées sur les différents acteurs concernés par l'étude.

Dans le cadre de cette étude, l'approche quantitative a permis d'identifier dans un premier temps les caractéristiques sociodémographiques et les indicateurs du niveau de vie des chefs de ménage et dans un second temps, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé. Ceci a permis de retracer les

profils socio-anthropologiques (en termes de sexe, d'âge, de niveau d'éducation, etc.) des chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia, et ainsi, de leurs donner une description matérielle.

En somme, c'est ce souci de représentation qualitative et quantitative dont l'exigence méthodologique est de faire en sorte que tous les acteurs sociaux et individuels gravitant autour de la question du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia soient représentés qui a guidé le choix des populations d'enquête.

Ainsi, en rapport avec les catégories sociales identifiées précédemment, les enquêtés sont constitués précisément des différents acteurs et groupes d'acteurs identifiés dans les deux (2) villages que sont :

- la chefferie traditionnelle (chefs et notables) ;
- les chefs de ménage ;
- les femmes/association des femmes ;
- les jeunes/association des jeunes ;
- les enfants/groupe de travail d'enfants ;
- les directeurs d'écoles/instituteurs ;
- les membres des comités chargés de la lutte contre le travail des enfants au niveau local ;
- le Sous-préfet d'Oumé.

La population cible étant déterminée, il convient de voir dans quel champ scientifique et précisément avec quels paradigmes l'étude va être

menée car comme le souligne Senec, « *il n'y a de vent favorable pour celui qui ne sait où aller* » (Grawitz, 1996, p.465).

Comme nous l'avons fait comprendre dans les pages précédentes, l'étude se situe dans une perspective socio-constructiviste ; perspective qui se place dans la catégorie des démarches dites "compréhensives" et qui se traduit par des approches méthodologiques "qualitatives".

D'un point de vue méthodologique, il s'agit de se concentrer sur les acteurs impliqués dans la situation analysée, de les interroger et de tenter de se mettre à leur place plutôt que de recourir à des données brutes telles que les statistiques, qui bien qu'elles soient considérées comme plus "objectives" et utilisées d'ailleurs dans cette étude, négligent le sens donné par les acteurs aux actions et aux variables qui sont mesurées mathématiquement.

Quelles sont donc les implications de ce choix méthodologique ? C'est ce à quoi nous allons à présent nous atteler à travers la description des procédures de collecte des données sur le terrain.

## **II. PROCEDURES DE COLLECTE DES DONNEES**

Ce sont les techniques et instruments utilisés pour collecter les données sur le terrain. Cette phase pratique comprend la recherche documentaire, l'observation et l'entretien pour ce qui concerne les techniques de recueil des données, et le guide d'entretien et le questionnaire pour ce qui concerne les instruments de recueil des données.



## **II-1. Techniques de recueil des données**

Pour N'da (2002), « *les techniques sont des procédés opératoires définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomène mis en cause* » (p.72). Elles sont tributaires non seulement des hypothèses et des objectifs de recherche, mais aussi de la configuration des groupes sociaux étudiés.

En effet, la société gouro de la Sous-préfecture d'Oumé concernée par cette étude a connu de nombreuses mutations qui ont été amorcées durant la colonisation, puis accentuées par les politiques de développement de la période postcoloniale (Sémiti, 1978). C'est donc une société hybride qui fonctionne sur le registre de "l'ambiguïté sociologique" (tradition/modernité). Une telle configuration ambivalente ou synchrétique des sociétés étudiées nécessite une analyse à la fois qualitative et quantitative.

Dans cette double perspective méthodologique (en rapport avec le champ sociologique), un ensemble de techniques d'enquête ont été utilisées comme support essentiel dans le recueil des informations. Ce sont la recherche documentaire, l'observation, l'entretien individuel et/ou de groupe. Ces techniques de collecte des données de terrain nous ont permis de recueillir les informations nécessaires pour la compréhension et l'explication du phénomène étudié.

## **II-1-1. Recherche documentaire**

La recherche documentaire est considérée comme un travail préalable, essentiel, permettant d'aborder le terrain avec un ensemble de connaissances pertinentes sur son sujet et d'avoir en même temps une vue panoramique de la problématique dans laquelle s'inscrit le sujet (Quivy & Campenhoudt, 2009 ; Fortin, 2010). Cette étape a constitué une composante essentielle et importante des procédés d'investigation utilisés dans le cadre de cette étude.

En tant que principal technique d'investigation, la recherche documentaire s'est effectuée tout le long de l'étude et a porté sur une littérature aussi diverse que variée. Aussi, pendant les phases de conception et de rédaction, la recherche documentaire s'est-elle davantage orientée sur les documents théoriques et méthodologiques de base.

Dans la pratique, nous avons effectué des recherches sur « Internet » en interrogeant un maximum de moteurs de recherches<sup>8</sup>. Cette recherche a permis de recueillir une quantité importante de rapports, d'études et de revues concernant le travail des enfants dans différents pays et régions du monde. Nous estimions que cette recherche documentaire en ligne devait pouvoir nous aider à comparer la situation du travail des enfants en Côte d'Ivoire à celle des autres pays ou régions du monde.

Ainsi, parmi les textes les plus pertinents, nous pouvons faire référence aux rapports de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) portant sur le travail des enfants dans le monde, aux rapports annuels du Fonds des Nations

---

<sup>8</sup> Nous pouvons citer entres autres : *horizon.documentation.ird.fr* ; *cairn.info* ; *persee.fr* ; *biblioshs.inist.fr* ; *tel.archives-ouvertes.fr* ; *papyrus.bib.umontreal.ca* ; etc.

Unies pour l'Enfance (UNICEF) sur la situation des enfants dans le monde, aux rapports bilan du projet pilote sur le système de suivi du travail des enfants (PPSSTE) dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire et aux rapports des enquêtes nationales sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire. Toute cette documentation nous a permis d'avoir une idée de l'ampleur et des conditions de travail des enfants dans le monde et en Côte d'Ivoire.

Nous n'avons pas non plus manqué de solliciter les ouvrages de bibliothèques et centres de documentation tels que la bibliothèque de l'Institut d'Ethno-Sociologie (IES) de l'Université de Cocody, la bibliothèque de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le centre de documentation du Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), où nous avons consulté des ouvrages de méthodologie de la recherche en sciences sociales, entre autres N'da (2002), Paquette (2007), Bachelard (2009), Quivy et Campenhoudt (2009), Fortin (2010), etc., mais également, des œuvres de quelques auteurs tels que Meillassoux (1964) et Haxaire (2003) traitant des Gouro de Côte d'Ivoire, Bonnet (1993), Schlemmer (1996), Manier (2003), Manghardt (2006) et Derrien (2008) traitant du travail des enfants dans le monde.

Toute cette documentation nous a permis de construire les fondements théoriques et méthodologiques de la recherche et de mieux maîtriser les différents concepts issus du champ de recherche.

## II-1-2. Observation

L'observation est un mode d'investigation du réel, de collecte des données dans lequel le chercheur observe de lui même, des processus ou des comportements se déroulant dans une situation circonscrite, pendant une période de temps délimitée. En recourant à ce mode d'investigation du réel, le chercheur observe donc l'individu ou le groupe en pleine action, dans son milieu de vie.

Il y a autant de définitions de l'observation directe qu'il y a d'auteurs pour en traiter (Spradley, 1980 ; Fortin, 1988 ; Jorgensen, 1989 ; Coenen-Huther, 1995 ; Jaccoud & Mayer, 1997 ; Juan, 1999 ; Cohen, Manion & Jones, 2000 ; Morrison, 2000; Peretz, 2004). Néanmoins, il apparaît nécessaire d'en donner ici une définition, non pas pour délégitimer les autres, mais plutôt pour servir de balise au lecteur.

Nous définissons donc à la suite de Martineau (2004), l'observation directe « *comme étant un outil de cueillette des données où le chercheur devient le témoin privilégié des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant sur les lieux même où ils se déroulent* » (p.5).

En tant qu'outil méthodologique qui exige la présence du chercheur sur le terrain parfois pour un temps prolongé ou à de multiples reprises, l'observation directe ne saurait être une modalité de cueillette de données déconnectée du chercheur. En fait, plus que tout autre outil de collecte des données, elle est influencée par les caractéristiques du chercheur lui-même. Le fait d'être un homme ou une femme, d'être plus ou moins jeune ou vieux,

d'appartenir à un groupe ethnique reconnaissable par des traits physiques particuliers, ou encore, d'être habillé de telle ou telle façon, de se comporter selon tels codes de politesse plutôt que tels autres, d'utiliser un vocabulaire particulier, pourra faire une différence, c'est-à-dire, influencer sur la façon dont le chercheur sera perçu par les sujets observés et donc sur les attitudes et comportements qu'ils adopteront non seulement envers lui mais aussi sur ce qu'ils lui donneront à voir.

L'observation directe a ceci de particulier que l'enquêteur assume un rôle ouvert d'observateur, rôle connu et accepté par les personnes qu'il va observer. Cette démarche diffère de l'observation participante, par exemple, où l'enquêteur participe, au même titre que les membres du groupe qu'il étudie, aux activités quotidiennes et à la vie des "observés". Il s'agit alors de « *prendre un rôle déjà existant dans la situation étudiée en même temps que l'on observe* » (Arborio & Fournier, 1999, p.27).

Toutefois, en ce qui nous concerne, nous avons ici un rôle extérieur car nous ne "remplaçons" aucun acteur dans le rôle qu'il occupe mais, nous venons nous "ajouter" aux situations d'interaction en nous présentant clairement, non comme un membre, mais comme une personne extérieure dont le souci est de comprendre les membres. Nous prenons ici le mot de "membre" au sens ethno-méthodologique du terme à savoir « *une personne dotée d'un ensemble de procédures, de méthodes, d'activités, de savoir-faire, qui la rend capable d'inventer des dispositifs d'adaptation pour donner sens au monde qui l'entoure* » (Coulon, 2002, p.42).

Il faut noter néanmoins que, quel que soit le mode d'observation choisi, l'enquêteur n'est jamais complètement extérieur à la situation qu'il

observe, car « *choisir un mode d'observation revient, de façon plus réaliste, à choisir un rôle social à occuper dans la situation observée. Ce choix est cependant important car il engage un certain nombre de caractéristiques quant aux informations qui seront recueillies* » (Arborio & Fournier, *op.cit.*, p.27).

De façon pratique, l'observation directe, couplée à la rédaction de notes de terrain, a permis d'enrichir la compréhension du sujet en y ajoutant les descriptions des interactions ayant lieu entre les différentes personnes impliquées dans la pratique du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales durant notre séjour sur le terrain. Dans ce sens, le matériel de cette étude a été recueilli principalement au cours de trois « hivernages », périodes pendant lesquelles les populations de la Sous-préfecture d'Oumé en général et celles des villages de Doka et de Gabia en particulier consacrent la majorité de leur temps et de leurs énergies aux travaux des champs. Cette présence sur le terrain, a permis également de constater que dans les deux villages, le travail des champs ne s'accomplissait presque jamais individuellement ; il est l'œuvre de groupements coopératifs ou de groupes d'entraide ou « *sohoté* ».

### **II-1-3. Entretien**

L'entretien, comme moyen de collecte des données qualitatives en sciences sociales, peut être considéré selon diverses perspectives. Il est considéré à la manière de Savoie-Zajc (2003) comme une interaction verbale contribuant à produire un savoir socialement construit. Il conduit les

interlocuteurs à structurer leur pensée dans une situation d'interaction où est co-construit un certain savoir modelé dans l'échange entre une personne qui tente d'exprimer sa pensée et une autre qui tente de la comprendre. Un postulat que l'auteur défend, et adopté ici, est que « *la perspective de l'autre a du sens* » (Savoie-Zajc, *idem*, p.297), et l'entretien vise à rendre explicite cette perspective pour comprendre le monde de l'autre.

Pour leur part, Blanchet, Ghiglione, Massonnat et Trognon (1987), cité par Albarello (1999) définissent empiriquement l'entretien de recherche « *comme un entretien entre deux personnes, un interviewer et un interviewé, conduit et enregistré par l'interviewer ; ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une recherche* » (p.62).

La richesse de l'entretien est qu'il constitue un fait de parole et se situe dans le sens produit par l'interaction davantage que dans le contenu rapportant des réalités qu'on pourrait qualifier d'« objectives ». Comme le mentionnent Fontana et Frey (2005), l'idée de générer un discours uniquement sur ce qui s'est passé (le quoi) est insuffisant, car le quoi dépend des façons dont sont négociés les différents éléments interactionnels qui prennent place entre le chercheur et le répondant (le comment) dans un contexte donné. Cette méthode de collecte de données n'est pas neutre, l'entretien étant indissociable du contexte sociopolitique dans lequel il prend place.

Blanchet (1982) donne les fonctions de tout entretien d'enquête :

- premièrement, la *fonction de production* : on y assigne les interventions de type ouverture, relance, tour de parole, demande de précisions ;
- deuxièmement, la *fonction de confirmation* : on y associe la confrontation, la corroboration, la reformulation ;
- troisièmement, la *fonction d'orientation* : on y associe la re-centration des propos, la relance thématique, les déductions, les mises en parallèle.

Ces caractéristiques principales de l'entretien nous ont amené dans le cadre de cette étude, à adopté une démarche de type compréhensive, inspirée des ouvrages de Kauffmann (1996) et de Beaud et Weber (2003).

Fondamentalement, les entretiens semi-directifs ont constitué le principal instrument de collecte des données. Cela, parce que notre option méthodologique est de se concentrer sur les acteurs impliqués dans la situation analysée, de les interroger et de tenter de comprendre ce qui détermine leur action. Il s'est donc agi après quelques questions fermées<sup>9</sup> posées dans le but d'obtenir des informations précises concernant l'identification des personnes interrogées, de passer à des questions plus ouvertes<sup>10</sup> leur offrant la possibilité de s'exprimer librement sur leur situation ou sur des thèmes plus particuliers tels que "l'enfant", "la famille", ou "le travail". Ces entretiens, menés selon la technique d'interview centrée sur des thèmes, ont été administrés aux chefs de ménage, aux responsables de l'éducation nationale, et au Sous-préfet.

---

<sup>9</sup> Ce sont des questions impliquant une réponse par "oui" ou par "non" ou demandant des informations factuelles précises (de type âge, adresse) et ne comportant pas de longs développements ou d'interprétation.

<sup>10</sup> Ce sont des questions demandant de l'interviewé qu'il développe une réponse, une réflexion, qu'il donne son avis, qui servent d'impulsion et n'orientant pas la réponse dans une direction a priori donnée.



Les entretiens individuels ont été par ailleurs complétés par des entretiens collectifs en tenant compte des caractéristiques sociologiques des groupes d'appartenance qui sous-tendent la réalisation d'un entretien de groupe.

L'entretien de groupe, comme son nom l'indique, suppose un groupe, un animateur et une discussion entre ces personnes. Il permet de voir les similarités et offre une information plus nuancée et souvent plus riche. Son objectif n'est pas de produire un discours linéaire mais nuancé, qu'il soit contrasté ou commun, à partir des réflexions de plusieurs personnes ayant soit une expertise, soit une expérience significative à propos de la question de recherche.

Ainsi, les raisons qui motivent tant le choix du dispositif, la sélection des partenaires et de la nature des interactions auront des incidences sur le type de données à recueillir et la façon de les analyser (Baribeau & Germain, 2010).

De façon pratique, les entretiens de groupe ont concerné plusieurs organisations et associations des villages de Doka et de Gabia, notamment les chefferies traditionnelles (chefs et notables), les groupements d'enfants, les membres des comités chargés de la lutte contre le travail des enfants au niveau local, les associations de femmes et les associations de jeunes. Ces groupes, organisations ou associations étaient constitués d'au moins 5 personnes et d'au plus 15 personnes. Les discussions, qui ont eu pour base le guide d'entretien, se sont déroulées dans un élan itératif et ont duré en moyenne 2 heures.

Concrètement, dès les premières heures de notre arrivée sur le terrain, après nous être soumis au protocole traditionnel d'accueil et le contrat verbal de collaboration ayant été obtenu, des entretiens à visée exploratoire avec les chefs et leaders communautaires notamment les chefs de village, les secrétaires des chefs, les présidents des jeunes ont permis de faire une typologie globale et provisoire des groupes, organisations et associations dans les villages de Doka et de Gabia.

Au total, 117 entretiens repartis de la façon suivante ont été réalisés :

<b>Acteurs</b>	<b>Nombre d'entretien</b>
Chefferie traditionnelle (chefs et notables)	06 entretiens collectifs
Chefs de ménage	52 entretiens individuels
Directeurs d'écoles/instituteurs	09 entretiens individuels
Associations des femmes	06 entretiens collectifs
Associations des jeunes	06 entretiens collectifs
Groupes de travail d'enfants	33 entretiens collectifs
Comités de lutte contre le travail des enfants	02 entretiens collectifs
Sous-préfet	03 entretiens individuels
<b>Total</b>	<b>117 entretiens</b>

*Source : Notre enquête de terrain, 2012*

## **II-2. Instruments de collecte des données**

Dans le cadre de cette étude, les instruments utilisés pour recueillir les données de terrain sont le guide d'entretien et le questionnaire.

### **II-2-1. Guide d'entretien**

Le choix de cet instrument est orienté et guidé par l'approche qualitative. Cette approche permet de mieux comprendre le comportement des acteurs locaux. Ainsi, des guides d'entretien ont été administrés à la chefferie traditionnelle, aux chefs de ménage, au Sous-préfet, aux comités locaux chargés de la lutte contre le travail des enfants, aux responsables de l'éducation nationale, aux jeunes, aux femmes et aux enfants travailleurs.

Analysons de près le contenu des entretiens avec les différents acteurs ou groupes d'acteurs concernés particulièrement.

#### **II-2-1-1. Enquête auprès de la chefferie traditionnelle**

Il s'agit de différents acteurs constitués des chefs de villages et des notables. Les entretiens réalisés avec ces acteurs, dont le contenu détaillé figure en annexe de ce travail, ont été articulés autour des sous-thèmes suivants :

- Organisation sociale et politique ;
- Organisation économique ;
- Organisation du travail dans le village ;

- Processus de développement des enfants ;
- Attitudes et opinions sur le travail des enfants ;
- Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture.

### **II-2-1-2. Enquête auprès des chefs de ménage**

Cette phase a consisté à choisir d'abord les chefs de ménages sur la base des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998 fournis par la Sous-préfecture d'Oumé d'une part, et sur l'activité exercée par ces acteurs d'autre part.

De façon pratique, l'enquête auprès de cette catégorie de personne a consisté à administrer un questionnaire standardisé (relativement léger) et ensuite à réaliser des entretiens dans les domiciles ou sur les lieux de travail.

En effet, en adoptant les méthodes de l'anthropologie du travail (observations sur les lieux de production, entretiens hors des plantations,...), les thèmes suivants, dont le contenu détaillé figure également en annexe de ce travail, ont été abordés :

- Processus de développement des enfants ;
- Organisation du travail au sein du ménage ;
- Attitudes et opinions sur le travail des enfants ;
- Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture.

### **II-2-1-3. Enquête auprès du Sous-préfet, des comités locaux chargés de la lutte contre le travail des enfants et des responsables de l'éducation nationale**

Il s'agit ici des autorités ou institutions modernes qui interviennent directement ou indirectement dans la question du travail des enfants au niveau local. Nous avons le Sous-préfet, les membres des comités chargés de la lutte contre le travail des enfants au niveau local, les directeurs d'école et les instituteurs.

Les entretiens détaillés en annexe de ce travail ont été articulés autour des axes suivants :

- Perception de la situation du travail des enfants dans la cacaoculture ;
- Attitudes et opinions sur le travail des enfants dans la cacaoculture ;
- Solutions alternatives au travail des enfants dans la cacaoculture.

### **II-2-1-4. Enquête auprès des jeunes et des femmes**

Il s'agit des jeunes appartenant aux groupes sociaux que sont les associations de jeunesse et les groupes d'entraide des jeunes.

Nous avons en outre insisté sur les femmes qui jouent un rôle important dans les activités agricoles et dans la cellule domestique.

Les contenus détaillés des entretiens avec ces acteurs, figurant en annexe de ce travail se sont articulés autour des thèmes suivants :

- Processus de développement des enfants ;
- Organisation du travail au sein des familles ;

- Attitudes et opinions sur le travail des enfants ;
- Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture.

#### **II-2-1-5. Enquête auprès des enfants travailleurs**

Il s'agit des enfants appartenant aux groupes de travail ou « *sohoté* ». Les entretiens réalisés avec ces acteurs et dont le contenu détaillé figure en annexe de ce travail ont été articulés autour des sous-thèmes suivants :

- Attitudes, pratiques et opinions sur le travail des enfants ;
- Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture.

Après la recherche documentaire, l'observation et l'entretien, le questionnaire a constitué la quatrième et dernière technique de collecte des données.

#### **II-2-2. Questionnaire**

Le questionnaire est une technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées (Bertacchini, 2009).

L'enquête par questionnaire consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leur attitude à l'égard d'options ou d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un

événement ou d'un problème, ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs (Quivy & Campenhoudt, *op.cit.*).

Cet instrument de recueil d'information est utilisé en général lorsque la recherche qu'on entreprend nécessite l'interrogation d'un trop grand nombre de personnes, et où le problème de représentativité se pose. Il offre ainsi la possibilité de quantifier de multiples données et procéder dès lors à de nombreuses analyses de corrélation.

La rédaction du questionnaire, la formulation des questions sont déterminées à la fois par la nécessité de vérifier les hypothèses, mais aussi par l'exploitation statistique qui en sera faite. Cela implique que l'on puisse méthodiquement dénombrer les réponses à chaque question, c'est-à-dire que l'on puisse considérer comme équivalentes des réponses semblables. En conséquence, le questionnaire doit être identique pour tous les enquêtés. Aucune modification de l'énoncé des questions ne peut intervenir au cours de la passation des questionnaires. La formulation des questions est ainsi une phase cruciale du déroulement de l'enquête. La standardisation et la systématisation doivent être absolues (Mabilon-Bonfils & Saadoun, 2007).

De façon pratique, les questionnaires réalisés avec les différents acteurs que sont les chefs de ménage et les enfants travailleurs et dont le contenu détaillé figure en annexe de ce travail, ont été articulés autour des sous-thèmes suivants :

- caractéristiques sociodémographiques et moyens de production des chefs de ménage ;
- caractéristiques sociodémographiques et conditions de travail des enfants travailleurs.

### III. ECHANTILLONNAGE

L'échantillon se définit comme un sous-ensemble d'éléments tirés d'un ensemble plus vaste appelé population. Royer et Zarlowski (2003) définissent l'échantillon comme l'ensemble des éléments sur lesquels des données seront recueillies. L'échantillonnage comprendra donc toujours trois questions clés : quelle est la population étudiée ?, quel est l'échantillon qui la représente ?, comment le choisir ?

Les choix effectués pour constituer un échantillon auront un impact déterminant tant en termes de validité externe que de validité interne d'une étude scientifique. La validité est influencée par la nature (homogène ou hétérogène) des éléments d'échantillon, par la méthode de sélection de ces éléments et leur nombre (la taille).

La constitution d'un échantillon peut obéir à différentes démarches. Cependant nombre d'entre elles peuvent être rattachées à deux démarches génériques. Ce sont la « *démarche traditionnelle* », caractéristique des échantillonnages probabilistes, et la « *démarche raisonnée* », caractéristique des échantillonnages non probabilistes.

Les échantillonnages probabilistes s'appuient sur la théorie mathématique des probabilités et se caractérisent par le fait qu'en les utilisant chaque unité de l'échantillon a une chance égale d'être choisie. C'est donc le hasard qui détermine le choix des unités de la population mère. De plus, en recourant à une technique probabiliste le chercheur peut estimer la marge d'erreur de son échantillon, liée notamment à sa taille.



Dans l'échantillonnage non probabiliste, le choix des unités ne relève pas du hasard. Contrairement aux méthodes probabilistes, où on cherche à éliminer la subjectivité du chercheur, les méthodes par choix raisonné reposent fondamentalement sur le jugement. Elles permettent de choisir de manière précise les éléments de l'échantillon afin de respecter plus facilement les critères fixés par le chercheur.

De façon pratique, l'orientation socio-anthropologique de cette étude et la contrainte de la disponibilité des caractéristiques statistiques précises sur le sujet d'étude, nous ont conduits à l'échantillonnage non probabiliste, avec le choix de la technique d'échantillonnage de type accidentel. Cette technique offre la possibilité à tous les chefs de ménages d'être choisis en fonction de leur disponibilité, dans la mesure où ils soient facilement accessibles et qu'ils répondent aux critères d'inclusion précis<sup>11</sup> (Fortin, 2010). Cette technique d'échantillonnage a l'avantage d'une part de faciliter le développement de la recherche à la lumière des contraintes statistiques évoquées plus haut, d'autre part de limiter la généralisation des résultats aux caractéristiques des villages cibles<sup>12</sup>.

Une fois la technique d'échantillonnage choisie, il nous a fallu déterminer la taille de l'échantillon en fonction du nombre d'unités. Ceci revient à estimer la taille minimale requise pour obtenir les résultats avec un degré de confiance satisfaisant. Cette taille permet d'atteindre la précision ou le seuil de signification souhaitée pour les échantillons destinés à des

---

<sup>11</sup> Les critères d'inclusion sont essentiellement les ménages des villages de Doka et de Gabia ayant au moins une exploitation cacaoyère et l'on note la présence d'enfants y travaillant sous toutes les formes.

<sup>12</sup> Ce choix convient mieux à l'approche socio-anthropologique qui articule ses résultats sur les spécificités sociologiques des localités d'enquête. C'est donc tout naturellement que les résultats de cette étude se limitent à traduire la situation des villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé.

traitements quantitatifs (échantillonnage quantitatif), ou une crédibilité jugée suffisante pour les recherches qualitatives (échantillonnage qualitatif).

### **III-1. Echantillonnage quantitatif**

Les facteurs qui influencent la taille de l'échantillon quantitatif sont nombreux et diffèrent pour chaque méthode statistique utilisée. Ce sont entre autres le seuil de signification, la précision souhaitée, la variance du phénomène, la technique d'échantillonnage, la taille de la population, l'importance de l'effet étudié, le nombre de paramètres à estimer.

De façon pratique, la constitution de l'échantillon quantitatif a été possible grâce aux données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (INS, RGPH-1998) fournies par la Sous-préfecture d'Oumé. Cet échantillon quantitatif est composé de 170 chefs de ménage soit 10% du nombre totale de ménages recensés dans les deux villages. Ce taux d'échantillonnage de 10% est conventionnellement admis dans les études en Sciences Sociales (Ghiglione & Matalon, 1998 ; Lamoureux, 2000 ; Beaud, 2010). Les résultats de la constitution pratique de l'échantillon quantitatif sont contenus dans le tableau suivant :

	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Représentativité (10%)</b>
Doka	932	93
Gabia	773	77
<b>Total échantillonnage</b>	<b>1705</b>	<b>170</b>

*Source : INS, RGPH 1998, Résultats définitifs par localité, Sous-préfecture d'Oumé.*

### III-2. Echantillonnage qualitatif

Comme pour les échantillons destinés à des traitements quantitatifs, la taille d'un échantillon pour un traitement qualitatif dépend de l'objectif poursuivi. Dans le cadre des études qualitatives, on distingue généralement les échantillons de taille d'un seul élément et les échantillons qui comportent plusieurs éléments.

Le statut du cas unique fait objet de controverses, si oui ou non on peut généraliser à partir d'un cas unique et construire une théorie sur cette base. En effet, Yin (1984) estime que le cas unique peut être assimilé à une expérimentation. Il distingue de ce fait trois situations justifiant l'utilisation d'un cas unique : le test d'une théorie existante, le caractère unique d'un objet étudié, le caractère extrême d'un objet étudié.

Dans la situation des cas multiples, la confiance accordée aux résultats augmente avec la taille de l'échantillon. En conséquence, il faut déterminer la taille minimale satisfaisante. On peut le faire à l'aide de deux principes : le « *principe de saturation* » (la taille adéquate de l'échantillon sera celle qui permet d'atteindre la saturation théorique) (Glaser & Strauss, 1967) et le « *principe de réplication* » (les cas multiples étant comme les expérimentations multiples, on peut les choisir par rapport à leur similarité ou, au contraire, selon le caractère discriminant) (Yin, *op.cit.*).

Dans le cadre de cette étude, c'est le principe de saturation des données qui nous a amené à limiter l'échantillon qualitatif, c'est-à-dire qu'au moment où nous avons estimé que l'échantillonnage avait répondu « *aux questions théoriques posées par l'analyse, soit qu'il ait assuré la précision et*

*l'exhaustivité des catégories conceptuelles en couvrant les variations du phénomène étudié et qu'il ait permis d'asseoir l'intégration de la théorie sur une vérification systématique des hypothèses concernant les relations entre catégories » (Laperrière, 1997, p.324).*

Selon Mucchielli (1991), la saturation se définit comme « *le phénomène qui apparaît au bout d'un certain temps dans la recherche qualitative lorsque les données que l'on recueille ne sont plus nouvelles. Tous les efforts de collecte d'informations nouvelles sont donc rendus inutiles. Ce que l'on récolte alors, rentrant dans des cadres déjà connus, on peut arrêter la recherche, l'enquête » (p.116).*

Dans l'échantillonnage théorique, c'est la représentativité sociologique qui est privilégiée. En d'autres termes, il s'agit de la capacité de l'échantillon à rendre compte des logiques sociales à l'œuvre dans les phénomènes sociaux. La logique de choix du groupe étant leur pertinence au regard de l'élaboration des catégories conceptuelles et de leurs relations.

#### **IV. EXPLOITATION DES DONNEES RECUEILLIES**

L'exploitation des données recueillies est la phase de la recherche au cours de laquelle l'on procède à l'inventaire des résultats de l'enquête afin de répertorier les différentes informations. C'est un examen minutieux qui permet de prendre des notes et de faire par la suite des décomptes. Cette étape permet de classer les données selon une gamme de critères choisis en

fonction des objectifs et des hypothèses émises au cours du processus de la recherche.

De façon pratique, ce volet du travail a consisté à faire le rapprochement des différentes notes recueillies au cours de l'enquête. Ainsi, ayant opté pour une combinaison des deux approches (l'approche qualitative et l'approche quantitative), nous avons eu recours à l'analyse de contenu pour le dépouillement des données issues des guides d'entretien et à l'analyse statistique pour le dépouillement des données recueillies sur la base des questionnaires.

Que recouvrent ces deux (2) méthodes d'exploitation des données d'enquête ? C'est ce à quoi nous allons à présent nous atteler.

#### **IV-1. Analyse de contenu**

L'analyse de contenu est l'ensemble des analyses de texte ou d'énonciation élaborées pour traiter des réponses non immédiatement quantifiables (Durand & Weil, 2006). La procédure comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos (Bardin, 1998). Il convient, en effet, de rassembler des informations parfois ambiguës, incomplètes et contradictoires, d'interpréter les similitudes et les différences entre les répondants et de parvenir à une analyse objective (Andreani & Conchon, 2005).

L'analyse de contenu est le nom donné à l'ensemble des analyses de texte ou d'énonciation élaborées pour traiter des réponses non immédiatement quantifiables (Durand & Weil, *idem*). C'est un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des « discours » extrêmement diversifiés et fondés sur la déduction ainsi que l'inférence. Il s'agit d'un effort d'interprétation qui se balance entre deux pôles, d'une part, la rigueur de l'objectivité, et d'autre part, la fécondité de la subjectivité (Bardin, 1998). Cette méthode est utilisée en sciences sociales et notamment en sociologie et consiste en un examen méthodique et systématique de documents textuels (transcriptions d'entretiens par exemple).

L'analyse de contenu repose sur le postulat que la répétition d'unités d'analyse de discours (mots, expressions ou significations similaires, phrases, paragraphes) révèle les centres d'intérêt, les préoccupations des auteurs de discours. Le texte est découpé et ordonné en fonction des unités d'analyse que le chercheur a choisi d'étudier, selon une méthodologie très précise de codage. Les unités d'analyse sont ensuite catégorisées, comptées. L'analyse de contenu peut être utilisé par exemple pour analyser des réponses à des questions ouvertes d'enquêtes, comparer les stratégies de différentes organisations à travers leur discours ou rapports, déceler les centres d'intérêt.

De façon pratique, le traitement des données qualitatives a consisté à faire un inventaire, puis un tri des informations obtenues à partir des observations et des entretiens en vue de procéder à des classifications et à des recherches de correspondances entre les variables sélectionnées. Ce travail préparatoire a permis de mettre en relation les données sélectionnées et leur

contexte de production. En effet, il s'est agi de « *privilégier l'écoute plutôt que le questionnement, la compréhension et l'analyse en profondeur plutôt que le dénombrement* » (Baulac & Moscarola, 2006 : 6). Ainsi, l'analyse de contenu a suivi trois (3) principales caractéristiques : la retranscription des données contenues dans les différents guides d'entretien, le codage des données, et le traitement des données.

#### **IV-2. Analyse statistique**

L'analyse statistique vise la précision en s'attardant sur les éléments qui peuvent être comptés en fonction de catégories prédéterminées (Tremblay, 2002). Ainsi, les données quantitatives de la présente étude sont issues essentiellement du questionnaire. Trois (3) niveaux d'appréciation ont permis d'analyser ces données, à savoir :

- l'apurement : il s'est agi de vérifier l'exhaustivité (correction des non réponses), la cohérence (redressement des données), et la vraisemblance (correction et redressement des données) ;
- le traitement des données qui a consisté à faire la combinaison entre les variables pour trouver les explications adaptées au sujet ;
- l'analyse des données qui a consisté à leur interprétation. Il s'est agi de dépasser les résultats premiers et immédiats de l'enquête c'est-à-dire les réponses au questionnaire.

Ainsi, nous avons eu recours au logiciel de traitement de données statistiques Sphinx qui a permis de croiser les réponses et de présenter les résultats sous forme de tableaux ou de graphiques.

## V. METHODES D'ANALYSE DES DONNEES

La méthode d'analyse des données permet de faire des interprétations, des suppositions et d'établir des faits afin de rendre compréhensible les données recueillies. Elle est comprise, au sens large, selon Grawitz (1996) comme étant « *l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et vérifie* » (pp.331-332). Elle définit entre autres les exigences théoriques et opératoires de l'observation et confère aux résultats un fondement légitime.

Selon Wolcott (1994), l'analyse des données implique trois processus inter-reliés toujours présents quoiqu'à des degrés variables :

- Le premier processus est celui de la *description*.

Les données sont là, cueillies d'une certaine façon, à propos d'un phénomène étudié. Que disent-elles ? Comment les organiser le plus clairement possible pour faire ressortir les éléments de sens que les acteurs concernés par l'étude ont évoqués dans leurs discours ? Quelles techniques de réduction utilisées pour structurer, mettre en forme les propos, partant de la grande diversité des propos et des manières de communiquer de chacun à une intelligibilité organisée ?

- Le deuxième processus est celui de l'*analyse* proprement dite.

Les données ayant fait l'objet d'une description, il convient maintenant pour le chercheur de les interroger, de les comparer, de faire ressortir les convergences, les divergences, les fils conducteurs. A ce niveau, il faut faire la distinction entre les dimensions centrales et celles qui sont périphériques, entre les éléments transversaux et les spécificités.



- Le troisième et dernier processus, celui de l'*interprétation*, en appelle à la créativité du chercheur. L'étroite relation ainsi que la compréhension en profondeur que la personne a développée face aux données aident le chercheur à passer à un niveau conceptuel pour leur donner sens.

En effet, si les deux premiers processus à savoir la description et l'analyse, reposaient essentiellement sur la compétence à utiliser divers outils de travail pour effectuer la réduction et la comparaison, le processus d'interprétation, quant à lui, requiert de la part du chercheur des compétences qui sont plus de l'ordre de l'intuition, de l'inventivité, de la capacité à faire des liens avec les concepts théoriques, de nuancer, de relier les résultats avec ce qui est déjà connu à propos d'un phénomène donné. Ce moment si important de la recherche que constitue l'analyse des données fait aussi l'objet de discussion, de vérification, d'échanges avec les acteurs concernés par la recherche car le sens produit, interprété doit être crédible, cohérent et pertinent.

De façon pratique, les méthodes d'analyse des données utilisées dans le cadre de cette étude sont le fonctionnalisme, l'approche systémique. Que recouvrent ces différentes méthodes ? Quelle est leur pertinence dans le cadre de cette étude ? Cette entreprise est spécifiée et satisfaite dans les présentations qui suivent.

## V-1. Fonctionnalisme

Le courant fonctionnaliste considère l'individu comme partie intégrante d'un système social plus vaste et dans lequel il assure forcément une fonction, un rôle prédéterminé. Ce courant trouve son origine dans les conceptions anthropologiques de Malinowski (1922) et Radcliffe-Brown (1952). Pour Radcliffe-Brown, une société est un tout indivis dont tous les éléments sont interdépendants. Etudier une société revient donc à étudier ses différentes institutions et les fonctions qu'elles remplissent dans la stabilité de la structure sociale.

Pour N'da (*op.cit.*), « *le fonctionnalisme est une démarche qui consiste à saisir une réalité sociale par rapport à la fonction qu'elle a dans la société ou par rapport à son utilité. Ce qui entraîne que, mentalement, tout fait social est rapporté au système social tout entier ; et on postule que les éléments sociaux et culturels remplissent des fonctions sociales et que ces éléments sont indispensables* » (p.56).

Pour les fonctionnalistes, toute société repose sur une structure stable, composée d'éléments bien intégrés. Chaque société est composée d'éléments différents qui concourent à l'équilibre du système. Les éléments sont interdépendants les uns des autres ; si on en modifie un, c'est l'ensemble du système qui sera modifié.

De façon pratique, l'approche fonctionnaliste nous a permis de voir les fonctions que le travail des enfants remplit dans la société gouro. Ceci a permis de comprendre les structures de l'organisation sociale et économique de la société gouro et le rôle joué par les enfants en tant qu'acteurs sociaux et

communautaires. En effet, pour nous, un trait culturel ne peut être étudié isolement. C'est la relation qu'il entretient avec les éléments constitutifs de l'ensemble culturel qui est important et qui lui donne sens.

## **V-2. Approche systémique**

Un système est un découpage ciblé d'une réalité complexe qui permet d'isoler, à des fins d'analyse, des éléments en interaction fonctionnelle. De ce fait, on peut définir un système par une limite (séparant les éléments à l'intérieur du système de leur environnement), des flux entrant et sortant du système, des stocks de matière et d'énergie dans le système assurant sa régulation et un « objectif », résumant la finalité de ces flux et interactions, leur raison d'être. Pour les partisans de cette approche, la vraie question n'est pas tant « qu'y a-t-il dans le système ? » c'est-à-dire quels en sont les éléments et quelles sont leurs interactions que « que produit le système ? » c'est-à-dire « comment transforme-t-il des intrants en extrants ? ».

Les systèmes sont souvent considérés comme des éléments emboîtés. Un système de niveau  $n$  devient un élément dans un système de niveau supérieur  $n+1$ , et les flux entrant et sortant dans les systèmes de niveau  $n$  constituent les interactions au sein du système de niveau supérieur ; ce qui produit le nouveau système  $n+1$  à partir des transformations de ce qui y est entré et ne peut par contre se résumer à la somme des produits des systèmes de niveau  $n$ . L'intérêt du paradigme systémique se trouve dans le fait que le tout est supérieur à la somme des parties.

L'approche systémique met donc en avant la globalité, (le système plutôt que ses composantes), les interactions (notamment par rapport au contexte), et les effets de rétroaction (principe de causalité circulaire). On part du système et de ses contraintes pour comprendre les stratégies mises en œuvre par les acteurs sociaux. Cette approche part du principe que la réalité sociale présente les caractères d'un système. Elle explique les faits sociaux par les liens d'interdépendance qui les relient entre eux et elle reconnaît la prédominance du tout sur les parties. Ainsi, tout élément, comportement, attitude ou institution sociale ne peut être compris que comme partie d'un système plus large et englobant. L'approche systémique met donc l'accent sur le tout structuré et unifié, stable, mais ne nie pas le changement, la dynamique sociale.

L'approche systémique se distingue des autres approches, par sa façon de comprendre les relations humaines. En effet, l'individu n'est pas le seul élément analysé dans la démarche. Il est accordé aussi une importance aux différents systèmes dont il fait partie (système familial, système professionnel, système social, etc.), car l'individu est influencé à la fois par ses intentions, celles des autres, et celles des possibilités du milieu et/ou du système. On s'intéresse aux règles de vie, aux processus de rétroactions, aux buts recherchés, aux mécanismes d'équilibre et aux pressions vers le changement. Aussi observe-t-on les modalités de communication, la congruence, le niveau de différenciation et d'engagement au sein du système. On s'intéresse au niveau de remise en question permis, à la flexibilité des rôles ainsi qu'à leur degré d'adaptation à l'état actuel du système, car l'histoire de la famille agit sur l'individu, qui transporte avec lui des valeurs, des

émotions et des comportements véhiculés par la famille et ceci depuis plusieurs générations.

Dans le cadre de cette étude, l'approche systémique nous a permis de saisir l'organisation sociale du travail dans la société gouro et de faire le lien avec les autres systèmes politique, économique, religieux et social qui constituent l'environnement avec lequel le travail des enfants est constamment en interaction dans cette société. Ceci traduit son adaptation continue aux exigences de l'environnement à travers l'histoire.

Au total, à partir de l'analyse systémique, nous notons que le travail des enfants dans les exploitations familiales s'intègre à l'ensemble des structures sociales et à leur fonctionnement et ne constitue guère une pratique à part. En d'autres termes, le travail des enfants dans les exploitations familiales dans la société gouro est enchâssé dans les rapports sociaux et communautaires. C'est donc un « fait social total » (au sens de *Marcel Mauss*), qui est soumis aux interactions plus ou moins antinomiques et aux stratégies des acteurs sociaux.

## **VI. CONDITIONS SOCIALES DE L'ENQUETE**

Les méthodes utilisées ont permis de collecter plusieurs informations importantes mais, comme dans toute démarche méthodologique si pertinente soit-elle, elles ont été exposées à quelques problèmes sur le terrain. Nous pouvons citer entre autres les réticences des populations, les problèmes de communication et les problèmes d'administration de l'entretien.

Dans un premier temps, les réticences des populations peuvent s'expliquer par le contexte sociopolitique et par l'extrême sensibilité de celles-ci au sujet lié au travail des enfants dans les exploitations familiales dont elles sont en général tenues pour responsables. Ainsi, certains enquêtés étaient réticents à répondre aux questions, quand d'autres refusaient catégoriquement de se soumettre au questionnaire. Cet état de fait est imputable d'une part aux campagnes menées par le gouvernement ivoirien et les institutions internationales sur le travail des enfants dans la cacaoculture, et d'autre part à la large médiatisation de la question et aux menaces pesant sur l'exportation du cacao ivoirien. Ces attaques médiatiques menées à partir des Etats-Unis, ont créé une psychose au niveau des paysans et une certaine méfiance des enquêtés. Pour ce faire, dans chaque village, une phase d'introduction et de présentation des objectifs du travail envisagé auprès des autorités traditionnelles par respect aux normes (visites chez les chefs de village), a été nécessaire. Le fait de sacrifier à cette exigence nous a permis d'avoir la collaboration des populations mais cela a beaucoup ralenti le travail.

Dans un second temps, pendant le déroulement des réunions collectives et des enquêtes au niveau des unités de production, les problèmes de communication ont constitué un obstacle à l'interaction directe avec certaines populations qui se sont exprimées essentiellement en langue Gouro. Nous avons remédié à cette contrainte en sollicitant l'aide d'un interprète/guide. Ce dernier était très souvent tenu de prendre le relais pour affiner la manière de poser les questions aux acteurs, les réorienter par rapport à la problématique, préciser et corriger régulièrement les informations

collectées. Ceci a occasionné une charge de travail supplémentaire pour la vérification de la pertinence et la cohérence de toutes les données collectées.

Enfin, concernant l'administration de l'entretien, nous avons été confrontés à deux difficultés majeures. La première difficulté concerne la mutation des entretiens collectifs en entretiens individuels et la seconde difficulté est relative aux cas de transformation des entretiens individuels en entretiens collectifs.

Au niveau de la première difficulté d'administration de l'entretien, nous avons remarqué lors des entretiens de groupe avec les femmes, les jeunes et les groupements d'enfants travailleurs que certains participants en l'occurrence les présidents et les chefs des associations s'érigeaient en porte-parole des autres participants.

Concernant la seconde difficulté d'administration de l'entretien, c'est le plus souvent l'arrivée inopinée d'un visiteur pendant l'entretien individuel qui transforme cet outil en entretien collectif. En effet, dans les deux villages enquêtés, comme les entretiens se déroulaient le plus souvent les soirs au domicile des chefs de ménage, certains entretiens individuels avec ces acteurs ont pris la forme d'une discussion de groupe après l'arrivée d'un frère ou d'un ami. La présence de ces visiteurs a eu dans certains cas un effet sur le déroulement de l'entretien. Les échanges qui se passaient entre nous et l'enquêté se trouvaient le plus souvent interrompus par les visiteurs qui s'immisçaient eux aussi dans la conversation ou y étaient introduits par l'enquêté initial pour soit compléter (enrichir), soit valider les réponses de ce dernier.

Dans d'autres cas, c'est le protocole local qui a imposé l'entretien collectif. En effet, lors de l'enquête, nous prévoyions faire des entretiens individuels avec les autorités villageoises dans les différents villages. Ainsi, à notre arrivée dans les villages, nous avons pu obtenir des rendez-vous avec les chefs de village pour des entretiens. Mais, le jour de l'entretien sur les lieux du rendez-vous, au domicile des chefs de village, nous avons constaté que ceux-ci n'étaient pas seuls. Ils avaient fait appel à Doka comme à Gambia à toute la notabilité afin que ces derniers participent à l'entretien dans un souci, confient-ils, de respect de la coutume. Par ces gestes, les chefs de village venaient de déconstruire la structure individuelle des entretiens.

En définitive, les difficultés relevées ci-dessus nous ont imposé rigueur et souplesse, particulièrement dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations les plus essentielles afin de ne pas perdre de vue les résultats à atteindre.

Le cadre théorique et méthodologique ayant été exposé, les modalités et outils de recherche ayant été présentés, voyons à présent les caractéristiques du terrain d'étude.



**DEUXIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**  
**ET ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE ET**  
**ECONOMIQUE DES GOURO**

## CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

### I. PRESENTATION DE LA SOUS-PREFECTURE D'OUME



## **I-1. Milieu physique**

### **I-1-1. Situation géographique**

La Sous-préfecture d'Oumé est située dans la zone forestière du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à la lisière occidentale de la pointe du « V baoulé » qui comprend des savanes au nord, des forêts au sud, et des réserves forestières dégradées en végétation secondaire régulièrement parcourue par des feux de brousse. Elle forme avec le département de Gagnoa, la région du fromager et s'étend, par ailleurs, sur une superficie de 2.990 km<sup>2</sup>. Elle est limitée :

- au Nord, par les villes de Sinfra et Yamoussoukro ;
- au Sud, par les villes de Lakota et Divo ;
- à l'Est, par les villes de Toumodi et Tiassalé ;
- à l'Ouest, par celle de Gagnoa.

Les limites géographiques de la circonscription d'Oumé telles que définies par le décret n°79-409 du 21 mai 1979, ont été modifiées par le décret n°86-1021 du 24 septembre 1986, donnant naissance à la Sous-préfecture de Diégonéfla.

### **I-1-2. Climat et végétation**

La Sous-préfecture d'Oumé est située dans la zone forestière du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Son climat est à la fois chaud et humide. C'est un climat de type "baouléen". La température moyenne est de 30°C.

On note quatre (4) types de saisons dont deux saisons des pluies et deux saisons sèches, qui jouent un rôle important dans la détermination du calendrier agricole dans cette Sous-préfecture. Ce sont :

- la grande saison des pluies, qui commence en février et dure jusqu'à fin juin ;
- la petite saison des pluies, de septembre à mi-novembre ;
- la grande saison sèche, de mi-novembre à février ;
- la petite saison sèche, de juillet à août.

L'humidité est donc constante dans cette zone, où il peut pleuvoir sur de longues périodes.

La végétation est composée de forêt dense sémi-décidue. L'abondance de ce que le paysan gouro appelait autrefois *proti* (forêt noire) c'est-à-dire la forêt non encore mise en valeur, permettait de mettre en culture de nouvelles surfaces à chaque saison. Mais, aujourd'hui, cette grande forêt qui caractérisait la Sous-préfecture d'Oumé a cédé le pas à des défriches, objets de la pratique abusive des produits agricoles (riz, igname, café, et surtout cacao).

Au total, cette prédisposition favorable du milieu naturel pour l'agriculture va favoriser l'exploitation du cacao.

### **I-1-3. Relief, sol et hydrographie**

Le relief de la Sous-préfecture d'Oumé est constitué de collines et de vallées qui se succèdent, avec des collines de 200 à 400 mètres de haut environ. Le sol est brun et d'une teneur assez riches en argile et en humus. Il

est parfois caillouteux en certains endroits et convient à une variété de cultures industrielles (café et cacao en particulier) que vivrières (banane, manioc, taro, aubergine, gombo, riz, maïs, etc.). Concernant le réseau hydrographique, il se compose essentiellement du fleuve Bandaman avec son affluent la Téné.

En somme, la Sous-préfecture d'Oumé constitue un environnement favorable à l'agriculture commerciale (café et cacao) eu égard à la fertilité de son sol, à son relief relativement plat et à sa pluviométrie abondante.

## **I-2. Paysage sociodémographique**

Le paysage sociodémographique de la Sous-préfecture d'Oumé est très varié au regard des incidences des mouvements migratoires qu'elle a connus, en rapport à ses potentialités économiques et géographiques.

Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998, la population de la Sous-préfecture d'Oumé s'élève à 103.005 habitants dont 39.598 habitants vivants sur le territoire communal et 63.407 habitants en dehors de cette délimitation.

La Sous-préfecture d'Oumé est originellement habitée par les Gban ou Gagouet les Kwéni communément appelés Gouro. A ces deux peuples autochtones, sont venus s'ajouter d'autres peuples entre autres les Baoulé, les Sénoufo, les Burkinabés, les Maliens, les Togolais, les Béninois, les Guinéens, etc. Ces derniers sont venus s'installer dans la Sous-préfecture d'Oumé pour y trouver des terres fertiles pour pratiquer l'agriculture (cacao surtout).

### **I-2-1. Gban ou Gagou**

L'interprétation courante aussi bien populaire que scientifique considère les Gban comme une communauté ethnique résidente très ancienne possédant des caractères pygmoïdes. Aucune trace migratoire n'est connue de cette communauté. Ceci fait dire que les Gban sont les premiers occupants du territoire de l'actuelle Côte d'Ivoire. Ils constituent un groupe tampon entre les Bété, les Dida et les Gouro. A ce titre, les Gban se considèrent comme les propriétaires terriens de la Sous-préfecture d'Oumé. Généralement, de petites tailles, les Gban sont vus comme des descendants des négrières. Dans l'histoire, on dirait même qu'ils ont été repoussés de leur position par les envahisseurs Gouro qui leur ont attribué le nom de Gagou.

Aujourd'hui, les Gagou ont une Sous-préfecture exclusive à eux ; il s'agit de la Sous-préfecture de Diégonéfla. Ils vivent au-delà des dix kilomètres de la commune d'Oumé c'est-à-dire seulement dans le cadre sous-préfectoral. Cette communauté occupe la partie Nord-est de la Sous-préfecture d'Oumé située à une dizaine de kilomètres sur l'axe routier Oumé-Sinfra et fait frontière avec les Bété de Ouragahio et les Gouro de Sinfra.

### **I-2-2. Gouro**

Les Gouro vivent au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire dans des régions contrastées tant géographiquement (savane/forêt) que culturellement

(influence mandé/influence akan)<sup>13</sup>. Ils sont une composante des sociétés lignagères de la forêt ivoirienne appartenant au groupe sociolinguistique Mandé du Sud (Welters, 1960), et sont entourés par les Bété à l'Ouest, les Gagou au Sud, les Baoulé à l'Est, et les Malinké au Nord.

Contrairement aux Gban ou Gagou, les Gouro sont arrivés dans la Sous-préfecture d'Oumé à la faveur d'un mouvement migratoire au 18<sup>ème</sup> siècle. Ils ont émigré de l'Ouest montagneux de la Côte d'Ivoire en passant par les zones de Sinfra et de Bouaflé.

Plusieurs villages gouro forment la ceinture de la Sous-préfecture d'Oumé. Ils se répartissent en cinq (5) tribus. Ce sont la tribu *afoué*, composée de deux villages (Gobia et Kouaméfla), la tribu *brôzan* qui comprend un seul village (Brozan), la tribu *kyégbwa*, composée de trois villages (Doka, Gabia et Dougbafla), la tribu *umèh*, qui comprend sept villages (Gatazra, Gotabaoulé, Kéita, Krakrou, Gnanoufla, Oumé, Yohouda) et la tribu *zangyè* composée d'un seul village (Zangué).

A coté des populations autochtones Gouro de la Sous-préfecture d'Oumé, on retrouve aussi des peuples venus d'ailleurs notamment des ivoiriens des autres régions et certaines communautés en provenance de la sous-région.

---

<sup>13</sup>Ce peuple est en effet constitué de différentes populations venues des actuels pays Bété à l'Ouest, Baoulé au Sud, Dioula au Nord, qui se sont fondues pacifiquement dans une zone située autour des grandes villes que sont aujourd'hui Bouaflé, Zuénoula, Gohitafla, Vavoua, Sinfra et Oumé au Centre de la Côte-d'Ivoire.

### **I-2-3. Peuplement étranger**

Avec une population estimée à 103.005 habitants<sup>14</sup>, répartie sur une superficie d'environ 2.000 km<sup>2</sup>, la Sous-préfecture d'Oumé conserve sa densité de 50 habitants/km<sup>2</sup>. Cette densité nettement supérieure à la densité nationale est le fait de la présence massive d'autres peuples d'origines diverses, attirés par la position géographique et les atouts économiques de la région. Cette population étrangère représente selon les estimations de l'Institut National de la Statistique 34% de la population totale de la Sous-préfecture d'Oumé, dont 41% vivant au niveau communal et 59% au niveau noncommunal.

Dans l'ensemble, le groupe Akan composé en majorité de Baoulé est le groupe ethnique le plus important avec un taux de 28,23% de la population. Ces populations Baoulé réussissent rapidement à se fixer dans les villages où ils obtiennent des parcelles de forêt ou des jachères pour pratiquer l'agriculture.

A la suite des populations Baoulé, de nombreux allogènes et allochtones entre autres les Wobê, les Sénoufo, les Burkinabé, les Maliens, les Togolais, les Béninois, les Guinéens, etc., ont fini par créer des campements et des villages. C'est le cas par exemple de Yancadi et de Petit-Boundiali à Sakahouo qui sont devenus aujourd'hui des quartiers du village noyau ou de Petit-Danané et Guéhibli Chantier dans la localité de Gabia sur l'axe Oumé-Hiré.

---

<sup>14</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1998.



Outre les travaux agricoles que pratiquent ces populations étrangères, les allogènes et allochtones sont aussi des commerçants fixes ou colporteurs, trafiquants de riz, de maïs et d'autres denrées commerciales telles que la cola. Ils sont les principaux acteurs des activités commerciales. Les manœuvres saisonniers sont pour la plupart des Burkinabé.

### **I-3. Paysage socioéconomique**

La Sous-préfecture d'Oumé renferme plusieurs structures et équipements. Ces infrastructures socioéconomiques sont diverses et multiformes. Elles peuvent se résumer en services socio-administratifs et en services de prestation.

#### **I-3-1. Services socio-administratifs**

Un certain nombre de services techniques publics et parapublics implantés dans la Sous-préfecture d'Oumé, assurent des fonctions techniques nécessaires au bon fonctionnement de la Sous-préfecture.

Ce sont :

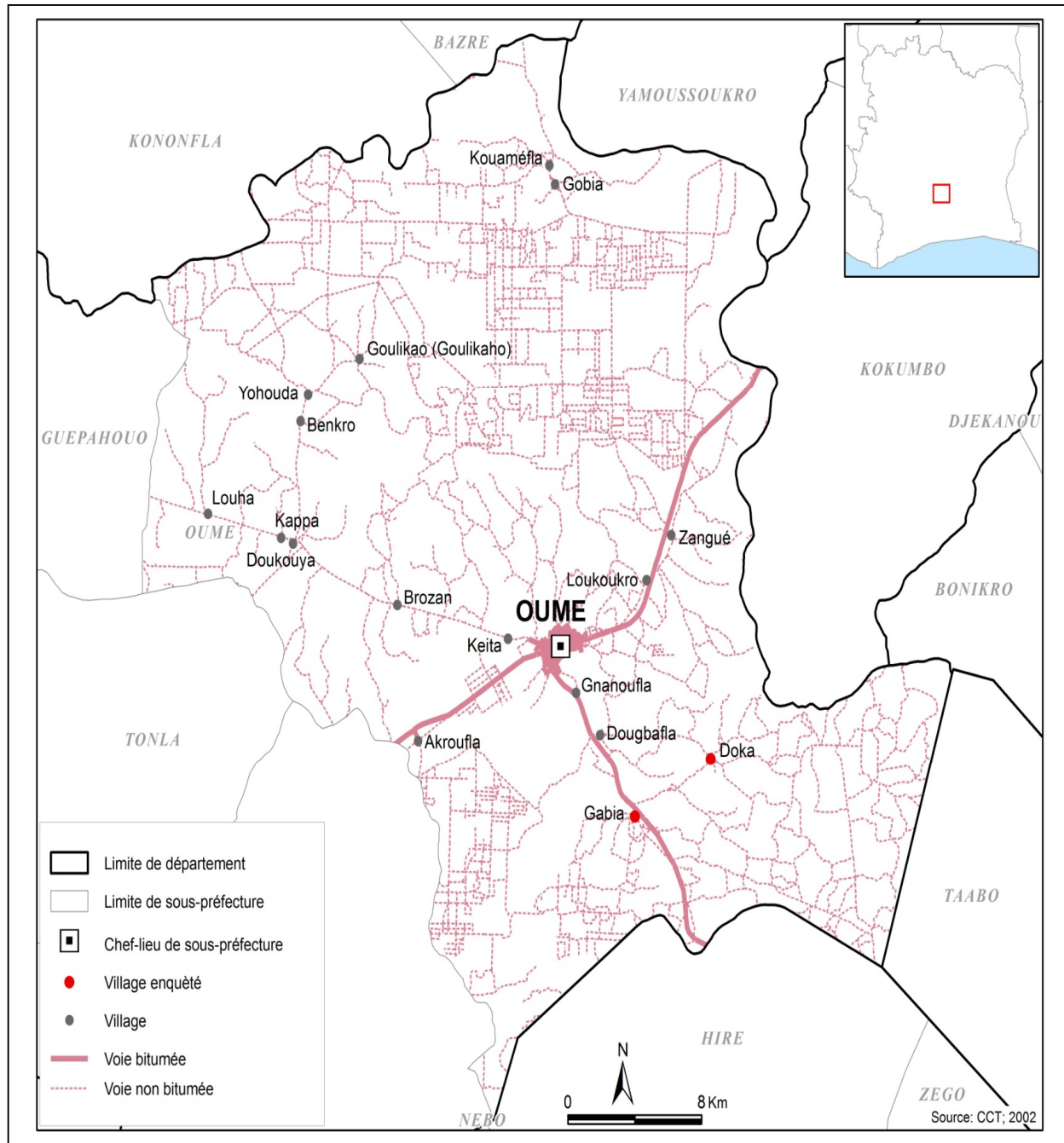
- les établissements scolaires (maternels, primaires et secondaires) ;
- l'Inspection de l'Enseignement Primaire (IEP);
- les services de santé avec notamment l'hôpital général d'Oumé, les dispensaires ruraux, et les centres de santé communautaire ;
- un centre de protection de la petite enfance ;
- le service de la construction et de l'urbanisme ;

- les services de l'agriculture (SDR et ANADER) ;
- le service du trésor public ;
- le service des impôts ;
- les travaux publics (TP) ;
- la Poste de Côte d'Ivoire ;
- le commissariat de police ;
- la brigade de gendarmerie ;
- le cantonnement forestier (Eaux et forêts) ;
- la SODEFOR.

### **I-3-2. Services de prestation**

- la CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité) ;
- la SODECI (Société de Distribution de l'Eau en Côte d'Ivoire) ;
- la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) ;
- la Côte d'Ivoire Telecom ;
- et diverses banques...

## II. PRESENTATION DES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA



## II-1. Structures sociodémographiques des villages

### ➤ Le village de Doka

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1998), le village de Doka compte 51 campements et 932 ménages. Le nombre total de personnes au niveau du village noyau est de 2978 habitants et 3444 habitants pour l'ensemble des campements. La population totale de Doka s'élève à 6422 habitants dont 3678 hommes et 2744 femmes, soit respectivement 57,28% et 42,72% de la population totale. Ces différentes données sont représentées dans le tableau suivant :

**Tableau 4 : Données sociodémographiques de Doka**

<b>Village</b>	<i>Nombre de campements</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>Village noyau</i>	<i>Ensemble campements</i>	<i>Effectif Hommes</i>	<i>Effectif femmes</i>	<i>Effectif Total</i>
DOKA	51	932	2978	3444	3678	2744	6422

*Source : INS, RGPH 1998, Résultats définitifs par localité, Sous-préfecture d'Oumé.*

### ➤ Le village de Gabia

Le village de Gabia, compte selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1998), 31 campements et 773 ménages. Le nombre total de personnes au niveau du village noyau est de 1836 habitants et 4843 habitants pour l'ensemble des campements. La population de Doka

s'élève à 6680 habitants dont 3491 hommes et 3189 femmes, soit respectivement 52,27% et 47,73% de la population totale. Ces différentes données sont représentées dans le tableau suivant :

**Tableau 5 : Données sociodémographiques de Gabia**

<b>Village</b>	<i>Nombre de campements</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>Village noyau</i>	<i>Ensemble campements</i>	<i>Effectif Hommes</i>	<i>Effectif femmes</i>	<i>Effectif Total</i>
GABIA	31	773	1836	4843	3491	3189	6680

*Source : INS, RGPH 1998, Résultats définitifs par localité, Sous-préfecture d'Oumé.*

## **II-2. Structures socioéconomiques des villages**

### **➤ Le village de Doka**

**Tableau 6 : Données socioéconomiques de Doka**

<b>LOCALITE</b>	<b>INFRASTRUCTURES</b>
DOKA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Ecoles Primaires Publiques</li> <li>- 3 Château d'eau</li> <li>- 1 Dépôt de pharmacie</li> <li>- 1 Case de santé</li> <li>- 1 Marché non classé</li> <li>- Eglises</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mosquée</li> <li>- ANADER</li> <li>- Electricité</li> <li>- Téléphone</li> </ul>
--	---

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### ➤ Le village de Gabia

**Tableau 7 : Données socioéconomiques de Gabia**

LOCALITE	INFRASTRUCTURES
GABIA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 Ecoles Primaires Publiques</li> <li>- 1 Dispensaire</li> <li>- 1 Marché classé</li> <li>- Eglises,</li> <li>- Mosquée</li> <li>- ANADER</li> <li>- Electricité</li> <li>- Téléphone</li> <li>- Pompes hydrauliques</li> </ul>

Source : Enquêtes de terrain, 2012

## I. ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE DES GOURO

Saisir la quintessence du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la société gouro exige une analyse minutieuse des mécanismes de son fonctionnement à travers ses systèmes de parenté et de village et surtout celle des institutions traditionnelles qui régulent les liens entre les différents membres de la société. Tels sont les points qui seront abordés dans cette partie.

### I-1. Lignage ou *gouniwouo*

Tort et Desalmand (1978) définissent le lignage comme un «*groupe d'individus liés par les liens du sang et suivant une règle de filiation unilinéaire ; il comprend exclusivement les personnes capables de fait d'établir leur relation généalogique avec un ancêtre commun ; un lignage est donc l'ensemble des descendants unilinéaires d'un ancêtre commun connu*» (p.98).

Ainsi, chez les Gouro, le lignage est appelé *gouniwouo* (de *gouni* : foyer et de *wouo* : notion de prospérité, ce qui vient derrière ou autour). Il se présente comme un patrilignage composé de membres masculins d'un groupe de descendance agnatique, de leurs épouses et de leurs filles non mariées, placé sous l'autorité d'un aîné, le *gouniwouozan*, descendant et représentant

d'un ancêtre commun, réel ou putatif. Il est l'aîné des vivants, représentant les anciens patriarches dont tout le monde descend et dont on se rappelle encore l'histoire qui exerce le pouvoir à ce niveau. Cet aîné, homme, est en effet chargé de l'encadrement des membres de la famille. Il pourvoit à l'établissement des membres du lignage, les protège et les aide à contracter mariage. Il est dit l'ayant droit de sa lignée et participe avec les autres chefs de lignes à la gestion du patrimoine clanique du village.

Le *gouniwouo* porte un nom propre, généralement celui d'un éponyme et ses membres respectent un interdit commun, et il représente à quelques exceptions près, une unité exogamique. Les fractions familiales, plus petites, contenues dans le *gouniwouo* ne sont pas désignées par des termes génériques mais par des locutions dont le contenu est plus ou moins précis et ne se recoupe pas toujours, telles *aleminou* qui signifie mes hommes, *adrinou* qui signifie mes parents, *abwinou* qui signifie mes frères, *akoninqu* signifie ma maisonnée, *ouaninfènin* qui signifie ceux que je dote ou ceux qui mangent avec moi.

Le *gouniwouo* forme une unité politique en ce sens que tous ses membres dépendent d'une seule autorité, celle du *gouniwouozanou* aîné du lignage. Cette autorité est parfois exercée en association et sous la présidence du *gouniwouozan* par les aînés des diverses branches du lignage ou des différents groupes de parenté qui composent le *gouniwouo*, réunis en une sorte de conseil familial chargé en particulier de régler les litiges entre les membres du groupe. Les aînés ont ainsi la responsabilité de leurs dépendants. Ils les dotent et paient leurs amendes. En revanche, ils bénéficient du travail



de leurs cadets. C'est donc un groupement de fait fondé à la fois sur les rapports de parenté et d'alliance.

Dans certaines régions gouro, le *gouniwouo* se compose le plus souvent de plusieurs groupes de parenté ne revendiquant pas une ascendance commune mais gravitant autour d'un groupe de parenté principale auquel appartient généralement le *gouniwouozan*. Dans ce cas, le *gouniwouo* porte un nom propre, mais il n'a pas toujours un interdit commun et n'occupe pas toujours dans le village un espace d'un seul tenant. En raison de cette hétérogénéité sociale, la notion de *dôgi* est plus usuelle. Le *dôgi* est composé d'une seule famille étendue ou d'une famille étendue alliée à des familles restreintes fonctionnant ensemble comme une unité de production et de consommation autonome. Le terme *dôgi* se réfère ici encore davantage à l'idée d'espace qu'à celle de parenté. Il pourrait signifier "la cour" ou "la concession" encore qu'il n'occupe pas toujours non plus un espace d'un seul tenant.

Les *gouniwouo* sont regroupés en clans ou *sonin*. Un ou plusieurs lignages constituent un village ou *fla*, qui est l'unité politique de base. Plusieurs villages voisins alliés, occupant un même territoire constituent une tribu ou *bin*.

## **I-2. Parenté**

Avec Segalen (1993, p.60), on retiendra que « *la parenté constitue un système de repérage social qui s'effectue par la terminologie* ». Cette dernière sert à désigner l'univers des parents que la consanguinité, l'alliance

(ou dans certains cas l'adoption) nous donnent. De plus, la terminologie de la parenté est un système de classement des parents qui désigne les conduites d'évitement, de respect, de plaisanterie que l'on peut avoir avec ces types de parents.

Dans la société gouro, la filiation est patrilinéaire et s'établit par le versement de la dot ; le père étant celui pour qui la dot est versée à la famille de la mère de ses enfants. A défaut du versement de la dot, la progéniture de la mère est prise en charge par la famille maternelle. La résidence est patrilocale.

Ainsi, la parenté dans cette société se définit par référence à un ancêtre masculin : *tra*, terme qui désigne également dans la lignée, le vieillard qui représente l'autorité ancestrale, sans la détenir toujours lui-même, lorsque son âge ne lui permet plus de remplir les fonctions d'aîné responsable du groupe. *Tra* est le seul terme qui s'ajoute aux trois autres désignant les rapports de parenté masculins (*ti* : père ; *bi* : fils et *bwi* : frère).

Le terme *ti* s'applique à tous les hommes de la génération antérieure à celle d'égo, c'est-à-dire son père au sens propre du terme, les frères de son père ainsi que les fils du père de son père, s'il y a eu segmentation. Sont frères (*bwi*) d'égo, tous les descendants de ses pères. L'autorité se transmet par ordre de progéniture entre frères classificatoires ou, à défaut, de père en fils.

Le fils ou la fille reconnu d'un homme prend le nom de celui-ci, que ce soit le père naturel ou adoptif. Le nom du « père » précède le nom de l'enfant auquel il est lié par les termes *bi* quand il s'agit d'un fils ou *lou*, quand il s'agit d'une fille.

Les termes de parenté s'appliquent par extension à des individus n'appartenant pas au *goniwouo*. Leur usage général les rend très vagues et ne leur permet pas de définir la position qu'occupent les individus dans la hiérarchie du groupe de parenté.

Le statut de chacun se définit en fonction de la position relative qu'il occupe entre ceux ou celui qui le précède dans l'ordre des naissances et dont il dépend (*venezan* : « *celui qui vient avant moi* ») et ceux qui le suivent et donc dépendent de lui (*zuozan* : « *celui qui vient après moi* »). Celui qui ne dépend d'aucun aîné est lui-même l'aîné (*kwa* : le grand). Celui qui dépend d'un aîné mais possède déjà une dépendance (fils en âge de travailler ou fille en âge d'être mariée) est un adulte (*gonin*: homme au sens de la virilité). Celui qui dépend de ses aînés mais n'a lui-même aucune dépendance est un enfant. L'ordonnance de fait de la société gouro repose largement sur cette hiérarchie.

Dans la société gouro, la parenté est d'autant plus importante qu'elle est à la base de tout pouvoir traditionnel.

### **I-3. Institutions villageoises**

Dans l'Afrique traditionnelle, la notion de pouvoir relève de plusieurs éléments. Elle est diversement tributaire de contingences philosophiques, religieuses ou humaines, selon le lieu, mais la donne historique semble également figurer parmi les facteurs les plus récurrents dans le processus d'accession aux instances de pouvoir.

La diversité des origines sociales de ce que l'on peut désigner comme les figures de pouvoir, impliquent généralement une approche plurielle dans la saisie de la manifestation et l'incarnation même de ce pouvoir. Dans certaines communautés en effet, la structure sociale peut s'organiser autour de différents axes institutionnels, qui joueront les uns par rapport aux autres, un rôle complémentaire. Dans ce cas précis, des attributions différentes, exercent à différents niveaux, une parcelle de ce qui apparaît comme un pouvoir central, sans toujours prendre les caractéristiques du fédéralisme politique tel qu'il a parfois existé dans certaines régions.

Ainsi, dans la société gouro, certaines institutions et croyances ont pris corps avec la routine quotidienne de l'ensemble des membres. Quelles fonctions ces institutions remplissent dans la société gouro ? C'est ce que nous allons à présent spécifier.

### **I-3-1. Chef du village ou *flazan***

L'unité territoriale dans la société gouro est le village ou *fla* (lieu habité). Il peut être constitué d'une même unité de descendance (un même patriclan) ou de plusieurs unités de descendance. Dans les deux cas, le village est connu sous un seul et même nom attribué par le fondateur. Ainsi, la cohabitation et la coexistence de plusieurs unités sociales politiquement autonome en un seul lieu de résidence, le village, exigent une forme de gouvernement qui reste très élémentaire et très décentralisée dans la société gouro.

Traditionnellement, le personnel politique du village est composé des aînés de chaque lignageou *gouniwouo*. Ils forment tous ensemble le *wiblimou* (de *wibli* : procès ou débat et de *mou* : ceux) ou conseil des aînés. Cette institution est chargée de régler les conflits qui surgissent entre les villageois des différents lignages ou parfois aussi d'une même famille. Les membres du *wiblimou* sont, dans cette qualité, désignés par le terme de *wiblizan* (celui qui appartient au *wibli*).

Parmi eux, un homme plus riche et plus sage (*migonin*, *fwa* ou *fèzan*) dont le pouvoir économique est reconnu par tous, parce que détenant la quasi-totalité des richesses de la communauté c'est-à-dire les récoltes agricoles, les pagnes (*bya*), l'argent (*brô*, *léhi*, *taman*), les femmes, les enfants, les esclaves, etc., peut acquérir une réputation de conciliateur avisé, remplir des fonctions de protecteur à l'égard des villageois et être investi des charges représentatives vis-à-vis de l'extérieur. On le désignera alors comme le *flazan*. Mais ce titre ne correspond pas à celui de « chef du village » car son autorité ne vaut et ne s'exerce que dans la mesure où elle reflète l'opinion et les aspirations des membres de la collectivité villageoise. Ce n'est qu'occasionnellement que l'on appelle *flazan* les actuels chefs administratifs de village.

Le *flazan* se fait parfois assister d'un *zrandozan* chargé de l'aider dans l'accomplissement de ses fonctions, de l'accompagner dans ses déplacements et de jouer le rôle de porte-parole. Le *zrandozan* remplit aussi les fonctions de crieur public, annonçant la convocation du *wiblimou* et informant les villageois des affaires nécessitant leur participation ou les concernant.

A coté de cette catégorie de *flazan* qui se caractérise par la puissance économique et sociale, il y a une autre catégorie qui se caractérise par la puissance guerrière ; c'est le *goulizan*. Cette appellation est la combinaison de deux mot gouro (*gouli* : la guerre, le conflit, la dispute et *zan* qui signifie propriétaire de). Ainsi, le *goulizan* est celui qui était reconnu pour ses talents de combattant redoutable à l'occasion d'une guerre. Il prenait la direction des opérations militaires ou des embuscades ; il les organisait et souvent en prenait la tête. Comme la survie du groupe, de la communauté ou du village tout entier dépend de sa capacité de résistance vis-à-vis des agressions internes comme externes, en fonction de son histoire, les acteurs inventent des stratégies de survie. C'est ainsi que certains *goulizan* en sont venus à être des *flazandans* l'objectif de dissuader les ennemis de toute attaque. Tout comme le *migonin*, le *fwa* ou le *fèzan*, le *goulizan* tire sa légitimité de chef de village de ceux qui l'on investit de ce pouvoir, c'est-à-dire des fondateurs. Cette légitimité, dans un cas comme dans l'autre, devient populaire avec la confiance que l'ensemble de la communauté met dans la gestion du *flazan*.

A côté du pouvoir politique et judiciaire représenté par le *wiblimou*, et le *flazan*, les principales fonctions religieuses sont remplies par le *trèzan* ou chef de terre et le *monnindôzan* ou devin.

### **I-3-2. Chef de terre ou *trèzan***

Le *trèzan* (de *trè* : la terre, le sol et de *zan* qui signifie propriétaire de) est très généralement l'aîné des descendants vivants de l'ancêtre qui noua le premier un lien sacré avec le sol sur lequel réside le groupe. Il est de ce fait le

propriétaire de la terre ou le chef de terre. Mais comment devient-on chef de terre en pays gouro ? Quelles sont les prérogatives liées à ce statut ? Mieux, quelles sont les fonctions sociales que remplit le chef de terre dans la société gouro ?

Selon Séhi-Bi (2012), à travers l'historique de l'occupation des sites d'habitation des villages chez les gouro, l'on passe d'abord par une phase de prospection du site. Cette phase est généralement conduite ou initiée par de grands chasseurs. Ainsi, à l'insu des membres du groupe, le chasseur part à la chasse au-delà des limites habituelles du territoire qu'il occupe. Il peut y passer plus d'un jour en suivant les traces des animaux. Pour marquer son chemin en vue de faciliter son retour, il progresse en laissant des signes qui consistent à arracher une partie de l'écorce d'un arbre bien repéré, du côté du levant par exemple ou en taillant une tige de bois qu'il pique en un lieu bien remarqué. Lorsqu'un autre chasseur y accède et remarque ces traces, sans même le rencontrer, il sait qu'il n'a aucun droit à revendiquer ce périmètre.

A l'aide de ses armes traditionnelles (flèche, couteau, etc.), associés aux techniques traditionnelles de chasse, le chasseur tue des animaux qu'il ramène sur le site d'habitation. Quand il s'agit d'un grand animal comme l'éléphant, le buffle ou la gazelle, étant donné qu'il ne peut le transporter seul, le chasseur lui tranche la queue qui va servir de preuve et revient au village alerter ses parents qui accourent avec lui sur le lieu d'abattage pour dépecer l'animal.

Pendant son séjour dans la forêt, le chasseur y fait des pièges qu'il visite régulièrement. Cet espace vital bien délimité devient la propriété du chasseur qui l'a découvert. Pour mieux contrôler sa propriété, le chasseur

décide d'y faire habiter ses descendants ou dans le périmètre environnant. Par devoir de reconnaissance, il devient alors le *trèzan* ou chef de terre.

Comme il est le propriétaire du site au sens de premier habitant, les rivières, les montagnes, les rochers, etc. repérés auparavant deviennent ses fétiches dont il est le seul à avoir le secret de l'adoration. Comme cela est de coutume dans les sociétés traditionnelles africaines, la maîtrise d'un art ou d'un savoir traditionnel est entourée de mystères dont une personne ou une minorité de personnes détiennent le secret. Dans le cas du chasseur ici, il n'est pas rare de constater que sa notoriété, son courage et son talent d'artiste s'accompagnent d'une mystification de son savoir faire, donc de sa communion avec la nature. De sorte que ses recommandations en termes de sacrifice, de respect d'un interdit ou d'un totem, sont rigoureusement mises en application. Aussi, comme c'est grâce à lui que la communauté a pu s'établir sur le site, il bénéficie d'une seconde reconnaissance de la part des membres de sa communauté ; celle de devenir le sacrificateur principal pour l'adoration des fétiches protecteurs ; c'est lui qui sacrifie à la terre pour le village ou pour ses membres. Ce droit est légué comme héritage aux descendants de sa lignée agnatique (Séhi-Bi, *op.cit.*).

Avec la modernité qui a consacré définitivement la fixation des villages sur des espaces géographiques bien déterminés, le rôle du *trèzan* a sensiblement évolué. En effet, sous la pression de multiples facteurs liés au processus de modernisation, l'observance des totems communs, et l'adoration des sacrifices communs sont allées en se délitant ; les autres formes de croyances monothéistes ayant été adoptées par certains villageois. Nonobstant ce dépérissement du rôle social du *trèzan*, son rôle de



sacrificateur au cours des cérémonies solennelles lui est toujours reconnu. C'est lui qui procède aux libations chez les Gouro. Au cours de ces libations, il invoque les noms de tous ses ascendants en lignée agnatique, depuis l'ancêtre fondateur du village jusqu'aux derniers disparus pour leur demander de bénir la cérémonie mais surtout de veiller à la sécurité de tous les participants.

Ce rôle de sacrificateuren chef du *trèzan* résulte d'un double processus de reconnaissance : celui d'avoir été le premier à identifier le site et celui d'avoir été le premier à l'occuper.

### **I-3-3. Devin ou *monnindôzan***

Les devins appartiennent à l'univers des croyances populaires d'Afrique. Comme son nom l'indique, le rôle du devin consiste à interpréter les signes du monde, à deviner la cause des faits, à prédire et surtout à anticiper l'accomplissement de certains faits. Le devin peut par sa science, conjurer un mauvais sort, un mauvais présage, détourner un maléfice, déterminer l'origine d'un malheur ou d'une maladie, etc.

A l'origine, son rôle dans la société est positif car favorable à l'accomplissement de l'homme et de la communauté entière. Le devin fait office d'oracle, il est souvent de bon conseil car il est doté d'une certaine expérience et plein de sagesse.

Dans son ouvrage *Socio-anthropologie des religions*, Rivière (1997) note que « *la place du devin dans la société dépend de plusieurs variables : sa spécialisation technique, c'est-à-dire sa fonction d'interprète savant d'un*

*oracle décodé selon une procédure intellectuelle (divination inductive à base de savoir) ou selon sa propre inspiration s'il se présente comme médium et messager d'une puissance invisible (divinisation intuitive à base de mysticisme) ; son degré de technicité dans l'interprétation des messages : compétence et notoriété s'acquièrent au fil du temps par des initiations, des mémorisations, des rites, des expériences multiples avec les clients qui jugent les réussites et les échecs ; le statut social attribué au détenteur de la fonction » (p.108).*

Dans la société gouro, le *monnindôzan* (de *monnin* qui signifie souris) est le devin. Il consulte la terre ou *trè* par le truchement de souris enfermées dans une boîte circulaire dont le fond est percé d'un trou pour avoir contact avec le sol sur lequel elle repose.

Selon Séhi-Bi (*op.cit.*), l'origine de cette pratique dans cette société remonte à des époques immémoriales, époques qui se situent aux confluent de l'hypothétique communion entre les êtres humains, les animaux, les autres êtres vivants et la nature.

De façon pratique, la personne en détresse, sous le regard du devin, s'adresse aux souris enfermées dans le canari en y donnant des coups avec son index. Mais avant d'y arriver, le devin prépare soigneusement l'espace d'intervention des souris de sorte que l'interprétation soit possible.

Le devin, lorsqu'il reçoit les visiteurs pour une consultation, les invite autour de son canari ou cage à souris. Il déverse les résidus de riz dans une carapace de tortue comportant dix barrettes au bout desquelles sont attachées des cauris (*monningaah*). Les souris réagissent non pas en communiquant verbalement avec l'intéressé mais en déplaçant les cauris. Après une

première tentative, le même exercice est repris avec un deuxième *monningaah*.

C'est alors que le devin se met à interpréter et donner la signification des deux configurations (très souvent similaires) faites par les souris. Comme procède le médecin face à son patient, un dialogue s'instaure entre le devin et ses visiteurs afin d'identifier les antécédents sociohistoriques qui lui permettent de consolider ou réajuster son diagnostic.

Le *monnindôzan* est consulté par ses co-villageois, par ses parents et, si sa réputation est grande, par les habitants des villages voisins, sur tous les problèmes d'intérêt général ou privé. Aucune décision d'importance n'est prise sans son intervention. Cette pratique s'enseigne, sa transmission se fait par l'apprentissage. En restant régulièrement auprès du *monnindôzan* et avec la ferme volonté d'apprendre, son enfant parvient à maîtriser cet art. L'héritier de cette pratique peut se recruter aussi bien à l'intérieur comme en dehors du lignage.

#### **I-3-4. Totem ou *snin***

Selon Séhi-Bi (2012), les systèmes de représentations totémiques des Gouro couvrent une gamme variée comprenant aussi bien les pratiques sociales que les interdits alimentaires qui font l'objet d'une prohibition. L'observance de ces totems ou *snin* varie en volume et en nature selon la communauté à laquelle ils sont adressés ou prescrits. Les totems peuvent s'observer tant au niveau individuel qu'au niveau du patriclan ou à l'échelle de la communauté villageoise dans son ensemble.

Au niveau individuel, l'observance d'un totem intervient généralement à la suite d'une maladie. C'est qu'au cours de son itinéraire thérapeutique, le patient peut solliciter les compétences d'un guérisseur qui, par souci d'efficacité, peut recommander à son patient de ne pas consommer par exemple de la viande de tel ou tel animal, de l'huile rouge, de l'arachide, du gombo frais, ou même de s'abstenir de passer entre deux mortiers, de marcher sur des restes de riz, d'arachide, ou de graines, etc. Aussi longtemps que le guérisseur ne juge pas utile de lever l'interdiction alimentaire et/ou comportementale eu égard à l'évolution de l'état de santé du patient, celui-ci continue de l'observer avec rigueur, au risque de voir sa maladie s'aggraver ou devenir incurable ou même précipiter sa mort. Comme personne ne peut se permettre de transgresser volontairement ces totems, l'intéressé doit veiller à leur plus grand respect. Dans le cas des enfants, ce sont les parents qui se chargent de veiller au respect de ces prescriptions.

Pour les totems à l'échelle du patriclan (*gonnon*), la prescription relève généralement d'une origine mythique ou d'un syncrétisme spirituel. Quant au totem appliqué et applicable à l'ensemble de la communauté villageoise, il s'agit des totems fixés par le féticheur ou *youzan* non sans la complicité du *flazan*.

Dans l'imaginaire populaire des Gouro, la transgression d'un interdit, qu'il soit individuel ou groupal, entraîne inmanquablement des conséquences. De même que l'observance du totem se fait au niveau individuel et collectif, le manque de rigueur à chaque niveau peut entraîner des conséquences qui peuvent aller jusqu'à mettre en péril aussi bien l'existence de l'individu que la survie du groupe. Ainsi, au niveau individuel

par exemple, la rupture d'un interdit entraîne la maladie, l'infertilité, la mort, alors qu'au niveau de la communauté villageoise, un acte délibéré de transgression d'un interdit entraîne l'interruption de la pluie, l'infertilité des sols ou des femmes, les épidémies, le dépeuplement du village, des disettes, des morts collectives, etc. (Séhi-Bi, *op.cit.*).

Toutefois, des voies de recours existent en cas de transgression du totem. Il s'agit de sacrifices d'expiation dont les sacrificateurs varient selon les cas. Dans le cas d'un totem médical, le sacrificateur est le guérisseur, au niveau du *gonnon*, c'est le *gouniwouo* qui officie le sacrifice, à l'échelle du village, le *trèzan* en est le sacrificateur.

### **I-3-5. Culte ou objet de culte ou *yôh***

La religion est une composante essentielle de l'existence humaine. Elle intègre en profondeur l'existence des populations (Eetvelde, 1998). Les religions africaines traditionnelles sont multiples et complexes. Chaque groupe ethnique possède ses propres croyances et pratiques religieuses, avec même quelques différences, parfois, selon les villages. Ces religions ne sont jamais le fruit d'élaborations conceptuelles systématiques. Elles résultent, dans les modalités des croyances et des pratiques, d'une expérience collective longue et touchant aux sources et racines des communautés : elles sont liées tant aux mythes d'origine qu'aux structures socioculturelles et aux modes de vie.

Dans les groupes socio-ethniques de l'Afrique traditionnelle, les croyances et le pouvoir spirituel constituent un ensemble de faits et attitudes

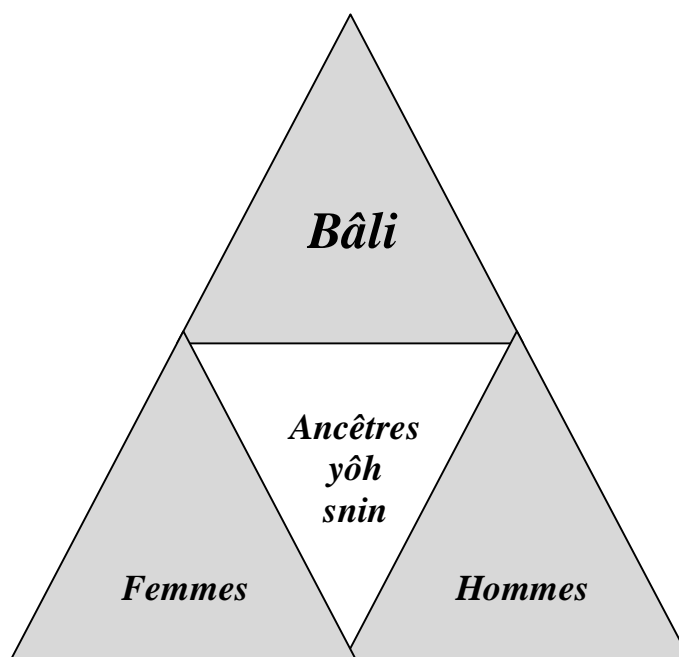
homogènes dans la représentation mentale que les peuples forment autour de l'existence humaine et de la vie. La nécessité et l'exigence impérative de perpétuer la vie, le besoin de la préserver ainsi que le bien-être, ont amené les peuples à fixer des normes et règlements à tenir et à observer au quotidien. Le caractère inexplicable de certains phénomènes naturels a provoqué chez l'homme un besoin de comprendre, du moins de justifier les mécanismes physiques ou métaphysiques qui figurent à l'origine de la dimension matérielle et ontologique de l'homme.

Dans toutes les sociétés premières ou primitives, l'inexplicable ou le mystérieux, et tout ce qui se situait au-delà de l'entendement humain allait peu à peu revêtir un caractère marginal, voire interdit, dont l'être humain doit parfois accepter la prédominance et la supériorité, pour s'en accommoder et en faire en définitive un objet de culte et de vénération. Ainsi les religions traditionnelles affectent-elles un caractère sacré, autant aux éléments de leur environnement immédiat (montagnes, animaux, arbres, forêts, rivières, etc.), qu'aux phénomènes naturels (la foudre, les tempêtes, le brouillard, les éruptions volcaniques, la pluie, etc.). Les croyances traditionnelles qui fixent en quelques sortes le cadre législatif de ces sociétés attribuent généralement un statut divin et sacré à maints phénomènes dont elles ne peuvent expliquer l'origine et les fondements.

Comme toutes les sociétés traditionnelles, l'univers culturel des Gouro est en grande partie caractérisé par une multitude de faits religieux, ou rites à consonance plus ou moins religieuse ; cependant, il apparaît qu'au nombre de ces rites et croyances, le culte des ancêtres occupe une place particulière, car bien que les religions monothéistes aient depuis longtemps fait leur

apparition, cette société entretient une relation marquée, du moins très importante avec le culte des ancêtres.

Le panthéon de la société traditionnelle gouro se compose ainsi des âmes de tous les ancêtres c'est-à-dire les âmes des femmes et des hommes morts au-dessus desquelles se trouve Dieu ou *Bâli*. Les ancêtres, *yôh* et *snin* forment un pont spirituel et religieux qui lie l'ensemble de la communauté dans toute sa diversité à Dieu ou *Bâli*. Il s'agit en d'autres termes d'une interconnexion entre le monde des vivants et celui des forces invisibles. C'est d'ailleurs ce qui est représenté dans la figure 1 ci-dessous (Séhi-Bi, *op.cit.*).



**Figure 1 : Représentation de l'univers religieux chez les Gouro**

Dans l'imaginaire des Gouro, c'est Dieu ou *Bâli* qui représente le sommet de la pyramide des valeurs religieuses. Comme le montre la figure de représentation de l'univers religieux chez les Gouro ci-dessus, Dieu occupe le sommet qui n'est accessible que par la croyance. La croyance populaire dans cette communauté menée en parfaite symbiose avec cette forme transcendante que représente Dieu est sollicitée aussi longtemps que cela est nécessaire pour se donner toutes les chances de succès dans une épreuve de la vie ou pour retrouver la quiétude au sein de la communauté à la suite d'un événement malheureux (Séhi-Bi, *op.cit.*).

Pour ce faire, les femmes et les hommes recourent aux médiateurs symboliques et totémiques (*yôh*, *snin*) pour leur faire part de leurs préoccupations en direction de *Bâli*. Ces formes de médiation dont la saisine fait l'objet de rites sacrificiels pour intercéder en leur faveur se constituent entre autres de canaris d'adoration symbolisant l'âme des ancêtres ou *yiribô*, de masques d'adoration, de biens d'objets de culte ou *yôh*.

Quant aux médiateurs totémiques qui, pour l'essentiel, concernent l'ensemble des interdits alimentaires, ils finissent par être relégués au rang de divinités protectrices par ceux qui les observent de sorte qu'à l'occasion des rites sacrificiels, que ce soit des sacrifices d'expiation ou de propitiation, seules les personnes à qui le rôle de sacrificateur (*youbazan* ou *youklêzan*) est culturellement dévolu sont habilitées à porter la voix ou simplement à traduire la volonté des autres membres de la communauté en direction de *Bâli* (Séhi-Bi, *op.cit.*).

Dans les faits, selon Rivière (*op.cit.*), « *le culte des ancêtres, soit divinisés, soit plus fréquemment promus au rang d'intercesseurs privilégiés*



*entre l'homme et Dieu, se manifeste entre autres dans les rites de la mort et des funérailles, par des invocations verbales aux défunts, par des offrandes individuelles et familiales, par des libations et sacrifices en des lieux déterminés, visant à les rendre favorables dans l'au-delà. Ce culte s'inscrit dans la continuité d'un phylum social et d'un renouvellement cyclique de la vie » (p.29).*

En effet, le culte des ancêtres appartient à la catégorie des religions traditionnelles qui se fondent sur la croyance que l'univers de manière générale, est structuré sur un double plan du visible et de l'invisible. Fonctionnant sur un mode d'échanges réciproques, ces deux univers coexistent dans une logique de complémentarité car si les esprits des ancêtres peuvent intercéder auprès des divinités, il est nécessaire que les vivants satisfassent aux désirs de leurs aïeux, qui leur assurent paix, santé, prospérité, bien-être, et protection contre les mauvais esprits. C'est que les ancêtres, ayant franchi le seuil de la mort, accèdent par la même occasion à un monde de connaissance pure. Non seulement ils connaissent les causes et les conséquences des événements qui surviennent dans le monde visible, mais ils peuvent aussi influencer sur la vie des hommes ou des communautés, avec lesquels ils communiquent à travers les oracles et les présages.

Ainsi, dans la société gouro, plusieurs raisons peuvent amener la communauté, et plus rarement l'individu à invoquer les ancêtres. Ce sont généralement des situations de détresse personnelle ou de crise communautaire.

## **II.ORGANISATION ECONOMIQUE DES GOURO**

L'économie pratiquée dans la société gouro reste d'abord et avant tout une économie de type domestique axée essentiellement sur l'agriculture, l'exploitation des arbres, l'élevage et la chasse. L'économie traditionnelle des Gouro a pour ancrage la terre.

Dans cette section consacrée à l'organisation économique des Gouro, nous examinons ces différents aspects de l'économie traditionnelle gouro.

### **II-1. Régime de la terre**

Dans la société gouro, le travail de la terre est le principal moyen de production. La terre appartient généralement à la collectivité clanique (vivants et morts membres du clan). Ceci résulte du fait que dans la société gouro, et conformément aux principes coutumiers, la notion de propriété privée des moyens de production est inimaginable. Le droit de cultiver, de chasser ou de pêcher est reconnu à tous les habitants du village même aux étrangers habitant le village.

La terre dans cette communauté est donc un bien inaliénable. Même le chef de terre ou *trèzan*, qui appartient lui aussi à un lignage donné ne possède pas la terre de la communauté villageoise de façon exclusive. Son rôle consiste à veiller sur l'ensemble du patrimoine des familles indépendantes, à accomplir les rites nécessaires à la fertilité du sol, à l'abondance du gibier sur les zones de chasse, à arbitrer les querelles de bornage. Il reçoit en

compensation des services rendus à titre d'aîné et de représentant des ancêtres morts, quelques cadeaux provenant de la récolte, de la chasse. Il les reçoit parce qu'il exerce une fonction sociale acceptée par la psychologie collective. De ce point de vue, la terre dans la société gouro est une propriété collective et le chef de terre n'exerce qu'une fonction de garant.

Il conviendra aussi de retenir que dans la société gouro, la terre n'appartient pas à un individu, ni à une famille mais à tout le clan. Olawalé (1978), le décrit ainsi « *la terre appartient à une grande famille dont beaucoup de membres sont morts, quelques-uns sont vivants et dont le plus grand est encore à naître* » (p.183).

Il est ici question de dégager le fait qu'un territoire est une propriété qui s'entend de la manière la plus large par rapport et en fonction de la succession des générations familiales et claniques.

## **II-2. Agriculture**

L'agriculture reste, dans la société gouro, la base essentielle de la production économique et sociale. Elle se pratique dans le cadre de la communauté villageoise, regroupant des familles données.

### **II-2-1. Forces productrices matérielles et humaines**

Les forces productives recouvrent d'une part les moyens de production, c'est-à-dire les moyens et les objets de travail et, d'autre part, les

hommes en tant que producteurs y compris les connaissances qu'ils mettent en œuvre (Quin, 1976).

En s'inspirant de cette définition, nous pouvons relever que les forces du travail de la terre dans la société gouro se présentent dans plusieurs composantes.

### **II-2-1-1. Moyens de production**

Nous retenons de tout ce qui précède que chez les Gouro, la terre qui est le principal moyen de production appartient au groupe clanique.

Le principal outil de production et le plus couramment utilisé est la houe ou daba. Son utilisation est exclusivement réservée aux femmes et aux enfants. Un homme qui oserait s'en servir s'exposerait à la moquerie des individus de sa classe d'âge. Cet outil qui se caractérise par son manche court oblige les femmes et les enfants à se baisser pendant plusieurs heures lorsqu'ils effectuent les travaux agricoles. En zone forestière ou savane, la houe sert particulièrement à piocher et à amasser la terre en buttes rondes ou en plates-bandes rectangulaires.

L'utilisation d'autres outils est également nécessaire. On se sert de la hache pour abattre les arbres (son utilisation est réservée aux hommes) et de la machette pour couper les arbustes et les herbes moins résistants.

### **II-2-1-2. Unité de production**

L'organisation familiale dans la société gouro se caractérise par un système de liens équilibrés autour de l'enfant, descendance patrilinéaire. L'enfant appartient donc à son père et du fait du système virilocal de la résidence de la famille, il appartient à l'unité du travail de la famille de son père.

Si l'unité de production peut être considérée comme un système au sein duquel se conjuguent les forces de travail de plusieurs acteurs, dans le travail agricole chez les Gouro, elle est constituée des frères, de leurs épouses, de leurs enfants, de leurs sœurs n'ayant pas encore acquis le statut de femmes mariées.

Comme on peut l'observer, la fille qui est une force importante de travail dans la société gouro, apparaît, du fait d'alliance matrimoniale, comme un élément réducteur de l'unité de travail de la famille de ses parents. Ce fait social explique en partie la raison d'être de la compensation matrimoniale qui caractérise les contrats de mariage.

Au regard de sa composition, on peut conclure que l'unité de production dans la société gouro est familiale (la famille étant étendue) et les contrats de travail ne sont constitués que par les liens de sang ou d'alliance.

### **II-2-2. Organisation du travail agricole**

Les activités économiques qui sont en permanence contrôlées par l'aîné du lignage « *gouniwouozan* » ou chef de famille s'effectuent

conformément à un calendrier agricole. Les plantations sont échelonnées dans le temps en fonction de celui-ci.

### **II-2-2-1. Calendrier agricole**

Dans la société traditionnelle africaine, le temps est le cadre dans lequel l'homme fait entrer les actes de sa vie. En effet, la vie comporte des séquences, des étapes aussi importantes les unes que les autres. L'étude de la division du temps et du calendrier est importante pour les sociétés traditionnelles africaines pour comprendre les mécanismes de leur fonctionnement.

Dans la société gouro, bien avant l'émergence de l'agronomie moderne, l'agriculture était basée sur des observations astronomiques. Aujourd'hui, en revanche, les activités agricoles se déroulent selon un calendrier qui obéit lui-même aux températures et précipitations. Toute l'année durant, en fonction de l'intensité des pluies et du niveau des températures, les paysans gouro se consacrent, à un rythme plus ou moins soutenu, à l'agriculture qui constitue l'activité dominante.

Pour eux, les mondes physiques et métaphysiques sont intimement imbriqués et interagissent l'un sur l'autre. Ainsi, les Gouro divisent le calendrier agricole en quatre (4) saisons :

- la grande saison sèche, de mi-novembre à février ;
- la grande saison des pluies, qui commence en février et dure jusqu'à fin juin ;
- la petite saison sèche, de juillet à août ;

- la petite saison des pluies, de septembre à mi-novembre.

Cette répartition du calendrier agricole est établie pour une corrélation entre l'activité agricole et le temps de l'homme. Elle est le fait de l'observation du temps dans son évolution et du comportement de la nature.

## **II-2-2-2. Division du travail agricole**

Dans la société gouro, la division du travail agricole se fonde sur la base de deux facteurs essentiels. Ce sont le sexe et l'âge.

### **II-2-2-2-1. Répartition du travail selon le sexe**

Dans l'ouvrage de Vennetier (1966), on peut lire que « *la société traditionnelle, répartissant les tâches entre ses membres en fonction des nécessités impérieuses, avait confié aux femmes l'agriculture vivrière, les hommes assurant la défense, et les travaux de force tels que le gros défrichage, ou la chasse* » (p.163).

Cette observation est aussi valable dans la société gouro. Le sexe constitue l'élément fondamental de la structure générale de la répartition des tâches. Ce facteur est d'une importance capitale.

En règle générale, reviennent à l'homme les travaux qui nécessitent une force physique considérable. La femme considérée comme une source de vie, s'occupe quant à elle, des semailles. En outre, l'entretien des champs, la récolte, le transport et la transformation des produits, lui reviennent.

### **II-2-2-2. Répartition du travail selon l'âge**

Dans la société gouro, dès l'âge de 6 ou 7 ans, en dépit de leurs occupations, les enfants participent activement aux divers travaux agricoles.

La jeune fille accompagne sa mère au champ pour assurer la garde du nourrisson, ceci n'exclut nullement sa participation aux travaux de sarclage. En effet, élément mobile, la jeune fille travaille dans les champs familiaux en attendant d'être mariée.

Le jeune garçon, quant à lui, en compagnie de son père, participe aux travaux qui requièrent moins d'efforts physiques. En règle générale, les travaux de défrichage sont réservés aux jeunes et les adultes se consacrent aux travaux les plus pénibles.

### **II-2-3. Formes de coopération agricole dans la société gouro**

L'organisation du travail dans la société gouro, laisse apparaître la prévalence du groupe sur l'individu. Les groupes de travail sont constitués dans le cadre strict de la parenté patrilineaire. Ils mobilisent une fraction ou, rarement, l'ensemble de la famille étendue. Chaque participant y occupe, par rapport aux autres membres du groupe, une position particulière. Selon qu'il est cadet ou aîné, il travaillera pour d'autres ou on travaillera pour lui. Le groupe se définit par un ensemble imbriqué de rapports de subordination, fixés par la place que chacun de ses membres occupe par rapport aux autres. Suivant cette logique, l'organisation du travail dans cette communauté



s'articule autour de deux (2) grandes formes de coopérations agricoles traditionnelles à savoir le *bôhô* et le *klala*.

Comment fonctionnent ces formes d'entraide communautaires ? Quelle est l'importance de ces organisations de travail dans la société gouro ?

### **II-2-3-1. *bôhô***

Le *bôhô* est une forme occasionnelle d'organisation collective du travail rassemblant des équipes non régulièrement constituées. C'est une association d'un jour, à laquelle tout le monde peut participer. On le mobilise pour les travaux agricoles importants. Il a un caractère prestataire et n'obéit à aucune routine ; il n'y a pas d'automatisme liée au cycle agricole ; il doit être convoqué et fonctionne essentiellement au profit des hommes les plus éminents (chefs de village, chefs de lignage ou aînés, individus riches). Sa base de recrutement est double. D'une part, elle s'étend aux alliés et obligés, d'autre part, aux autres villageois et même aux habitants de villages voisins. Mais en principe, ce sont les parents, les amis et les voisins qui répondent à l'appel.

Celui qui désire bénéficier du *bôhô* (*bôhôzan*) s'adresse aux anciens pour leur demander de mettre à sa disposition quelques-uns de leurs dépendants. Il peut aussi demander à un ancien dirigeant de groupe d'âge qui a su conserver son prestige, d'organiser le *bôhô* à son profit. Ce dernier ira de porte à porte le soir après le dîner ou le matin de bonne heure solliciter des uns et des autres leur participation au *bôhô* organisé au profit d'un des leurs.

La date du *bôh* sera fixée ultérieurement. Le *bôh* d'un grand notable ou d'un chef est publié dans le village par la voix du crieur public.

Ici, la hiérarchie est de mise à tous les niveaux : entre les anciens du village ; entre les aînés sollicités et leurs cadets respectifs qu'ils délégueront pour accomplir le travail. Le jour du *bôh*, quand ils viennent travailler, les participants ne sont pas rémunérés. Ils sont simplement nourris pendant la durée du travail. Ainsi, en comparaison du statut des bénéficiaires, celui des travailleurs est d'un ordre toujours inférieur. Par tous ces traits, il se distingue du *klala*.

### **II-2-3-2. *klala***

Le *klala* est une forme de coopération agricole qui se distingue fondamentalement du *bôh*, en ce sens qu'il est fondé sur une réciprocité immédiate et non sur des obligations hiérarchiques. C'est une association coopérative pour réaliser des travaux dans les champs respectifs.

Le principe à l'origine de la formation du *klala* est le suivant : "*aide-moi pour cultiver mon champ et je vais t'aider à cultiver le tien*". On peut dire encore "*aide-moi, je vais t'aider*".

L'association des individus au sein du *klala* se fait par affinité et peut comprendre un nombre très variable de participants, généralement entre cinq et six voire des dizaines d'individus. Ces individus, généralement de même condition sociale et appartenant à un même lignage, un même village ou même de plusieurs villages, s'entendent pour entretenir leurs champs en commun. Le groupe de cultivateurs ainsi formé va de champ en champ,

pendant les travaux agricoles pour travailler sur les champs et les plantations respectifs ou sur les terres de ceux dont ils dépendent. Cependant les produits de leurs champs respectifs leur appartiennent exclusivement. L'intérêt de cette formule dans la société gouro, est que le travail se fait avec plus d'ardeur et les relations de solidarité sont ainsi entretenues.

Le *klala* se distingue donc du *bôhô* en ce sens qu'il est fondé sur la réciprocité immédiate et non sur des obligations hiérarchiques. Il fonctionne au profit mutuel des participants et non au bénéfice d'un seul individu.

Dans le *klala*, le statut social des participants obéit à certaines constantes : les anciens ne sont jamais associés à un *klala* et les dépendants directs des personnages les plus éminentes du village n'y apparaissent jamais. Ceux qui composent ces groupes d'entraide sont en premier lieu, les jeunes hommes mariés, ayant déjà la responsabilité d'une plantation et agissant pour leur compte. En second lieu, viennent les jeunes, contraints de travailler sur les terres de leurs aînés. Certains jeunes gens travaillent dans plusieurs *klala*, tantôt dans le cadre de leurs obligations familiales, tantôt pour eux-mêmes. On constate ici un double clivage hiérarchique, l'un fondé sur l'appartenance à une famille privilégiée, l'autre sur le statut individuel.

A ces deux formes de coopérations traditionnelles que sont le *bôhô* et le *klala*, tend à s'ajouter de nos jours une nouvelle forme de coopération communautaire entraînant du coup de nouveaux rapports sociaux. Il s'agit du *sohoté*. L'avènement de cette nouvelle forme de coopération agricole dans la société gouro est lié à l'introduction de la monnaie dans les rapports sociocommunautaires, consécutive à l'introduction des cultures commerciales en l'occurrence le café et surtout le cacao.

#### **II-2-4. Différentes formes d'agriculture**

Depuis l'introduction des cultures commerciales du café et surtout du cacao, les Gouro s'adonnent de plus en plus à l'agriculture qui constitue le fondement des principaux rapports sociaux les plus étroits et les plus durables. Cependant, bien avant l'introduction de cette forme d'agriculture (aujourd'hui répandue et principale source de revenu des paysans), les Gouro pratiquaient une agriculture d'autosubsistance. Nous présenterons donc ces deux formes d'agriculture.

##### **II-2-4-1. Agriculture de subsistance**

Dans la société gouro, l'agriculture de subsistance est une culture itinérante sur brûlis. Ainsi, après un cycle de culture, la terre est rendue à la nature. Certaines terres plus proches des villages sont parfois remises en culture après quelques années de repos (deux à cinq ans). Ces terres sont nommées *frita*. Plutôt que d'une pratique, il s'agit davantage, d'un moyen permettant d'accroître les superficies cultivées au cas où, faute de main-d'œuvre ou de temps, l'on n'a pu débroussailler suffisamment de nouvelles forêts.

Cette agriculture de subsistance combine l'exploitation rizicole à la culture de l'igname. Elle repose sur les deux principes que sont l'association et la succession des cultures sur les mêmes champs. Le débroussaillage ne s'accomplit spécialement que pour deux cultures vivrières : le riz et l'igname. Sur les champs ainsi préparés, seront cultivés soit en association, soit en

succession, tous les autres produits : taro, maïs, manioc, bananes, légumes et condiments. Ainsi, on peut distinguer selon qu'ils commencent par le riz ou par l'igname, deux cycles de culture dans la société gouro.

#### **II-2-4-1-1. Cycle du riz**

Dans le cycle du riz, le débroussaillage se fait vers le milieu de la grande saison sèche (de décembre à janvier). C'est le travail des hommes. On nettoie le sol à la machette et les arbres sont coupés. Les troncs ne seront brûlés sur place que beaucoup plus tard, au début de la grande saison des pluies, juste avant les semailles. C'est la saison de *klatala* ou saison des champs brûlés. Le succès des récoltes dépendra de la juste appréciation de l'arrivée des pluies.

Le riz, et éventuellement le maïs, sont plantés en association. Tantôt les graines de riz et de maïs, mélangées aux graines de gombo et de piment, sont semées à la volée puis recouvertes à la houe, tantôt les graines de maïs sont enfouies dans le sol avant que les graines de riz, de gombo et de piment ne soient semées à la volée. Les semailles sont le travail exclusif des femmes. Lorsque les pousses de riz apparaissent, les femmes repiquent dans les intervalles des boutures soit de manioc, soit de bananiers.

Autour des rizières, après les semailles et avant que le riz ne sorte de terre, les hommes construisent de petites palissades serrées et hautes d'environ 50 à 60 centimètres, destinées à protéger les cultures contre les rongeurs. Le sarclage se fait trente à soixante jours après les semailles. Ce travail est accompli par les femmes et les enfants.

Le maïs parvient à maturité un peu avant le riz, c'est-à-dire environ cent vingt jours après les semailles. La récolte de ces deux céréales se situe vers la fin de la grande saison des pluies, parfois au début de la petite saison sèche. Le maïs est coupé à la machette au-dessous de l'épi et le riz est sectionné au couteau à mi-hauteur de la tige. Le gombo se récolte également à cette même époque. Le manioc, planté plus tard et qui vient à maturité en quatre ou cinq mois, commence à être récolté un mois après le riz. Dès lors, sa récolte est quasi permanente. Les femmes viennent déterrer les tubercules à la houe à mesure des besoins. Tous les travaux de récolte sont accomplis par les femmes.

Le terrain sur lequel on a récolté le riz est nommé *sagota* (*sa* : riz) et sur le *sagota*, on plante des taros. Le taro n'entame jamais un cycle de culture. Planté par les femmes entre mai et juin, tout juste après la récolte du riz, on l'associe encore au gombo, au piment et à diverses variétés de courgettes. Trois mois après, soit pendant la première moitié de la petite saison des pluies, les femmes viennent sarcler les champs. La récolte du taro a lieu pendant la grande saison sèche, vers décembre-janvier. La culture du taro est une activité exclusivement féminine. Au taro, on peut également associer le maïs, s'il n'a pas été associé au riz du cycle précédent. Planté entre mai et juin, il sera récolté vers septembre-octobre pendant la petite saison des pluies, soit un temps de maturation plus long que lorsqu'il est associé au riz sur une terre fraîchement débroussaillée.

Sur les terres laissées en jachère quelques années plutôt ou *frita*, on procède au nettoyage du terrain, on brûle l'herbe et la broussaille et on replante le riz et éventuellement le maïs, en association par exemple avec la

banane. Après les récoltes, on abandonne la terre. Cependant, lorsque l'on n'a pas pu débroussailler assez de nouvelles terres, on peut replanter le riz pour une seconde fois sur le *sagota*, sans laisser le sol en jachère.

Les opérations d'entretien dans le cycle du riz consistent en un désherbage après les premiers mois des semailles. Le désherbage s'effectue soit à l'aide d'une houe soit à la main. Pendant les travaux d'entretien, la participation des enfants est nécessaire.

Les mauvaises herbes qui gênent la croissance des plantes sont soit enterrées soit rejetées à la périphérie du champ. Quand les épis commencent à murir, une surveillance permanente du champ contre les oiseaux et les autres prédateurs s'impose. Pour ce faire, les femmes placent des épouvantails ou attachent des vêtements usés ou des touffes de feuilles sur les arbustes qui prennent ainsi des formes humaines, ce qui éloigne les bêtes des abords du champ.

Comme on peut le voir, d'après la répartition sexuelle des tâches, le cycle du riz est presque exclusivement féminin, puisque les hommes n'interviennent – mis à part le débroussaillage – que pour la construction des barrières de protection des rizières ; ce qui n'est pas le cas pour la culture de l'igname qui apparaît comme une activité plus masculine.

#### **II-2-4-1-2. Cycle de l'igname**

La culture de l'igname apparaît comme une activité exclusivement masculine. Les terrains de culture de l'igname sont naturellement préparés par les hommes vers le milieu de la grande saison sèche (de décembre à

janvier). Cette fois, les arbres ne seront pas abattus mais brûlés sur pied. Il en est ainsi tout au moins pour une variété d'igname tardive ou *boto*, variété la plus répandue apparemment et qui exige de l'ombre. Pour une autre variété d'igname, celle nommée *lopua*, qui demande à être ensoleillée, les arbres seront abattus.

En ce qui concerne l'igname *boto*, le buttage est accompli par les hommes avec la grande houe ou *krokro*, lorsque la grande saison des pluies commence. Ces travaux masculins coïncident généralement avec le sarclage des rizières par les femmes. Les plans d'ignames sont enfouis dans les buttes, opération à laquelle participent éventuellement les femmes. Celles-ci plantent dans le même temps le gombo, les courgettes et le piment.

Entre mars et juin, selon le régime des pluies, les hommes viennent attacher les longues tiges sur des tuteurs ou sur le tronc des arbres brûlés sur pied, alors que les femmes sont occupées à la récolte du riz. Au cours de la petite saison sèche, les femmes, maintenant libérées de leurs travaux dans les rizières, viennent sarcler les champs d'igname à la petite houe ou *gonene*. C'est vers la fin de cette saison qu'a lieu la récolte. Les tubercules d'igname sont déterrés à la petite houe par les femmes.

Quant aux ignames *lopua*, elles sont plantées environ trente jours avant les ignames *boto* et font l'objet de deux récoltes. La première a lieu au début de la petite saison des pluies (en septembre) et la seconde a lieu à la fin de la grande saison sèche (en janvier).

La terre sur laquelle a été récoltée l'igname est nommée *yaboyi* (*ya* : igname, *boyi* : champ). Sur ce terrain, on peut planter, s'il n'y a pas de terres fraîchement débroussaillées, du riz ou du maïs. Aux ignames, certains



paysans associent souvent des plants de bananiers et de caféiers. A ces principales cultures de subsistance, les Gouro ont intégré les cultures commerciales du café et du cacao.

## **II-2-4-2. Agriculture commerciale**

### **II-2-4-2-1. Café**

Le café est planté, soit en association avec le riz ou l'igname dès le premier cycle, soit d'une manière plus générale, après la récolte des plantes vivrières, en association avec le bananier dont l'ombrage protège les jeunes plants pendant les trois ou quatre premières années de leur croissance. Les anciens champs d'igname, retenant mieux l'humidité, ont un rendement supérieur et sont de ce fait préférés aux anciens champs de riz.

Les plans sont fournis par les services de l'agriculture et repiqués par les planteurs sur des pépinières faites de bouillons allongés situés les plus souvent près d'un cours d'eau. Ils sont repiqués à nouveau dans les plantations vers la fin de la longue saison des pluies entre mai et juin. Un premier nettoyage à lieu à l'occasion du sarclage des plantes associées par les femmes, après la récolte du riz. Au cours de chacune des saisons des pluies, les planteurs procèdent à un nettoyage spécial. Le sarclage d'avril et mai cesse quand les plants ont deux ou trois ans.

Les premières cerises seront récoltées trois ans après le repiquage en plantation. La récolte du *robusta*, variété la plus répandue, se fait au cours de

la grande saison sèche (de novembre à janvier). Les hommes, les femmes et les enfants participent à la récolte.

#### **II-2-4-2-2. Cacao**

Le développement de la culture du cacao en pays gouro, est lié à l'extension des services de l'agriculture et de la vulgarisation agricole, qui encouragea chaque chef de famille à cultiver cette culture. Aussi, la réorganisation, sous l'égide de l'administration, des sociétés mutuelles ou de prévoyance rurale, et l'apparition du crédit agricole furent autant de facteurs positifs grâce auxquels l'exploitation familiale de la culture du cacao va prendre un essor dans la société gouro.

Le cacao doit être planté sur une terre fraîchement débroussaillée. Ce sont les hommes qui procèdent à cette opération au cours de la longue saison des pluies. Le nettoyage a lieu deux fois tous les ans, juste après celui du café. Les premières cabosses ne seront récoltées qu'au bout de cinq ans. Les hommes et les femmes, participent à la récolte qui a lieu d'octobre à décembre.

Au cacao, on associe pendant les premières années, des plants de bananiers, le taro rouge ou *koko* et parfois des colatiers plantés en même temps que le cacao. Le taro persiste jusqu'à maturité du cacao puis disparaîtrait de lui-même dès l'apparition des premières cabosses.

### **II-3. Exploitation des arbres**

L'exploitation des arbres fait partie de la vie quotidienne des Gouro et intervient comme complément de l'agriculture dans la satisfaction des besoins alimentaires et médicaux de chaque foyer.

L'exploitation des arbres offre une gamme assez large de produits alimentaires de base et de service. Elle fournit à l'homme des légumes sauvages, des tubercules comestibles, des fruits, des champignons, des graines oléagineuses, du miel, des chenilles, des termites et autres insectes comestibles, des feuilles pour la cuisine (cuisson de poisson, de manioc, de viande, de légumes), du bois comme source d'énergie (éclairage, chauffage utilisé pour cuire les aliments, pour fumer et sécher les produits à conserver), les matériaux de construction, toutes les matières premières utilisées dans l'artisanat, les instruments de musique, les produits médicaux.

Cette activité ne nécessite pas comme dans les autres activités une intervention de techniques complexes pour l'acquisition du produit final. Elle est mixte. Il n'en demeure cependant pas moins vrai que certains produits sont cueillis uniquement soit par les hommes, soit par les femmes et d'autres par les personnes des deux sexes. En règle générale, la récolte des champignons, et la collecte de légumes naturels sont réservées aux femmes. En revanche, la récolte des noix de palme, la récolte du vin de palme ou *wèh* (qui intervient dans toutes les manifestations sociales : pendant les travaux agricoles de groupe, lors de la réception d'un hôte et surtout pendant toute la durée des funérailles d'un ancien), la collecte de certaines plantes utilisées

pour le bâtiment (qui fournissent des matériaux nécessaires à la construction des maisons) et la fabrication des paniers, sont réservées aux hommes.

Bien que l'exploitation des arbres présente en apparence des techniques simples pour l'acquisition du produit final, il convient néanmoins de préciser que la récolte du vin et des noix de palme nécessite non seulement du courage mais surtout un savoir-faire. Aussi pour devenir un récolteur de vin, un homme doit se consacrer au préalable à plusieurs séances d'initiation afin de bien maîtriser la technique de montée qui est on ne peut plus délicate et risquée. En outre, l'ouverture du trou pratiqué dans le palmier requiert une technique aussi spécialisée.

#### **II-4. Elevage**

L'élevage dans la société gouro est de type domestique et est pratiqué suivant des procédés traditionnels. Son importance numérique est faible et, il répond surtout aux besoins sociaux et religieux de la population. Chaque famille possédant à titre individuel une quinzaine ou une vingtaine de volailles selon les cas et quelques têtes de chèvres ou de moutons.

Les Gouro élèvent des cabris et des moutons qui se nourrissent des herbes sauvages qui poussent aux abords du village. Dans cette société, il n'y a pas de fonction de berger. Le soir, les bêtes rentrent seules au village et s'enferment dans des abris construits pour elles.

Cette faible pratique de l'élevage a été soulignée par Vennetier (*op.cit.*) lorsqu'il écrit que « *l'élevage est une activité tout à fait négligée par la population, qui comprend difficilement la nécessité de nourrir les animaux.*

*Ces derniers sont donc libres, doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins, et vaquent toute la journée autour des cases et dans la brousse environnante. Moutons et chèvres, en petits groupes d'une douzaine de têtes broutent surtout le long des talus routiers, où l'herbe est plus haute » (p.180).*

Pour cet auteur, l'élevage est supplanté par d'autres formes d'activités. Cette importance mineure explique sans doute le fait que dans la société gouro, les animaux ne soient pas conduits sous la houlette d'un berger. Par conséquent, cette citation a le mérite de mettre en évidence l'absence d'une culture pastorale par opposition aux Peuls du Niger et du Mali.

La volaille comprend les poules, les coqs, les canards et les pigeons. Bien que peu développée, elle est très appréciée et recherchée sur le marché local comme unité d'échange et surtout comme animaux des sacrifices religieux et des gages matrimoniaux. Elle permet aussi de nourrir, le cas échéant, un éventuel visiteur, ou de lui faire un don à la fin de son séjour.

La fonction sociale de l'élevage dans la société gouro demeure liée surtout aux pratiques cérémonielles et religieuses. Le bétail fournit la matière des échanges sociaux, mais il n'en est pas le fondement.

## **II-5. Chasse**

Dans la société gouro, la chasse est comme partout ailleurs exclusivement le fait des hommes, les femmes n'intervenant que pour le transport du butin. C'est une activité qui exige la mise en œuvre de techniques variées et quelquefois très élaborées. Elle revêt deux formes : une forme individuelle et une forme collective.

### **II-5-1. Chasse individuelle**

Dans la société gouro, la chasse individuelle est pratiquée par une ou deux personnes (le chasseur et son aide) au moyen des instruments et des outils tels : des fusils, des sagaies, des flèches, des fosses, des pièges. Elle peut avoir lieu le jour ou la nuit.

La description faite par Pigaffeta (1965) de la chasse à l'éléphant par piège correspond à la technique utilisée par les Gouro pour capturer non seulement l'éléphant, mais également d'autres grands animaux particulièrement ceux qui sont réputés dangereux.

En effet, parlant de la chasse aux éléphants dans le royaume du Congo et ses contrées environnantes, cet auteur écrit que « *pour capturer les éléphants, on creuse des fosses très profondes aux endroits où ils ont coutume de paître. Les fosses sont étroites dans le fond et s'élargissent dans la partie supérieure de façon que rien ne puisse aider à s'en échapper les bêtes qui y sont tombées. Pour que les éléphants ne s'aperçoivent pas du piège, on couvre les fosses de terre, d'herbes et de feuillage ; lorsque l'animal passe dessus, il s'abat dans le trou* » (p.54).

Le piège, le fusil et la fosse, sont en effet les techniques les plus utilisées pour la chasse individuelle et il existe chez les Gouro plusieurs types de pièges dont les pièges-écraseurs qui servent à capturer les animaux de petites tailles et la glue pour la capture des oiseaux. Certains gros gibiers comme la panthère, le sanglier, sont capturés avec le piège étrangleur. Celui-ci est composé d'un tronc d'arbuste et d'une corde ou d'une liane solide. La corde ou la liane est attachée au bout du tronc d'arbuste qui est planté

profondément à plus de trois mètres du passage supposé de l'animal. L'autre bout de la corde se termine par un nœud que l'on installe sur le passage de la bête à chasser. Un système très sensible est placé sous le nœud. Si, à son passage à cet endroit, l'animal pose sa patte sur le système, celui-ci déclenche le redressement du tronc qui entraîne la corde. La bête est soit étranglée puisque pendue, soit prise par la patte et attend le chasseur qui viendra l'abattre.

### **II-5-2. Chasse collective**

La forme de chasse collective la plus pratiquée dans la société gouro est la chasse au filet. Elle est pratiquée en savane et en forêt et peut mobiliser quelques personnes ou toute la population mâle adulte et jeune d'un ou de plusieurs villages. Elle peut être organisée lorsqu'un dépisteur spécialisé a aperçu un gibier ou un troupeau ou sous forme de grandes battues au grand hasard des trouvailles avec des "chiens dépisteurs éduqués"<sup>15</sup>.

Ici, la pratique consiste à tendre plusieurs filets autour de la portion de savane ou de forêt qui est supposée abriter les bêtes ou la bête chassée. Le côté de l'enclos non couvert par les filets est occupé par les jeunes qui doivent faire de grands bruits pour orienter le gibier vers les filets.

La chasse collective est une activité qui provoque une ambiance de grand mouvement et de gaieté, surtout au moment du partage du butin. Elle

---

<sup>15</sup>D'après André Leroi-Gourhan, le chien, seul animal dont la domestication est universelle au sens strict, est utilisé partout pour la recherche du gibier, soit qu'on l'emploie à déceler la présence de l'animal chassé sans participer à l'action meurtrière, soit qu'on lui confie le soin de maintenir le contact et de fixer le piège, soit qu'on l'utilise pour poursuivre, joindre et abattre le gibier (Leroi-Gourhan, *Evolution et techniques. Milieu et technique*, Paris : A. Michel, 1945, p.74).

est aussi une compétition entre les chasseurs propriétaires de filets qui rivalisent aussi bien d'adresse que de pouvoirs pour attirer le gibier vers leurs filets. L'adresse est aussi constatée dans la promptitude à atteindre par la sagaie, le gibier pris au filet. En effet, pour le partage du butin, on réserve des parties importantes au propriétaire du filet qui a accroché le gibier, puis aux deux premiers voisins qui l'ont aidé à tirer le gibier. Dans certaines zones, le propriétaire du filet reçoit une patte de derrière sur chaque gibier pris par son filet, le premier voisin dont la sagaie est arrivée sur le gibier reçoit une patte avant tandis que le deuxième reçoit un quartier de côtelette. Le reste constitue la part commune.

Cette chasse collective qui utilise les filets et la sagaie est pratiquée dans plusieurs pays d'Afrique. Dans son ouvrage intitulé *Magie et chasse au Cameroun*, Koch (1968), caractérise la chasse collective en ces termes : « *cette chasse est une battue qui consiste à encercler une portion de forêt avec une vingtaine de filets, et à rabattre les bêtes vers eux pour qu'elles s'y prennent. Au cours de cet encerclement qui est répété sept à douze fois, de proche en proche, dans la même journée, les rabatteurs sont conviés à ne pas laisser percer leur cercle par le gibier et à abattre les animaux à la lance dans la mesure de leurs possibilités. Cette chasse est rituelle en ce sens qu'elle n'est pas organisée sans un motif traditionnel valable [...]. Tout en elle est traditionnellement fixé depuis les temps anciens. C'est un cérémonial où tous les gestes, étudiés par les générations passées, sont des legs obligatoirement respectés. Si elle a un sens profond, ce n'est pas tellement de capturer du gibier, mais de mobiliser les rouages d'une coutume ancestrale afin de la maintenir vivante* » (p.177).



Au-delà du type de chasse pratiqué, on peut retenir la richesse singulière et intergénérationnelle que le peuple gouro a su préserver. Cette richesse se justifie par la répétition à l'identique des gestes immémoriaux lors des parties de chasse car ce qu'il y a de difficile pour un peuple ou un individu ce n'est pas vraiment le changement, mais la constance dans le temps pour toutes ces entreprises.

Pour les deux formes de chasse, il convient de signaler le facteur important fourni par la pratique des fétiches. Ces fétiches de chasse sont pratiqués d'une part pour attirer vers lui le gibier dans l'intérêt de le tuer le premier et en recevoir une part plus importante pendant le partage, et d'autre part pour se protéger contre les attaques des animaux ainsi rendus furieux.

### Conclusion partielle

Dans cette deuxième partie du travail, nous avons montré tout d'abord, les caractéristiques générales du cadre de l'étude. Ceci nous a amené à présenter la Sous-préfecture d'Oumé et les villages d'enquête à savoir Doka et Gabia. Ensuite, nous avons décrit l'organisation sociopolitique et économique des Gouro. Ceci nous a amené à présenter les principales institutions qui régissent la vie sociopolitique et économique dans la société gouro.

Au niveau de l'organisation sociale et politique des Gouro, les institutions qui ont retenues notre attention sont le lignage ou *gouniwouo*, le chef du village ou *flazan*, le chef de terre ou *trèzan*, le devin ou *monmindôzan*, le culte ou l'objet de culte ou *yôh*, le totem ou *snin*. Ces

institutions traditionnelles constituent des instances de production, de validation et de transmission des valeurs dans la société gouro. Elles ont pour rôle d'optimiser la reproduction de la croyance, d'encreur durablement dans les consciences par le biais de la socialisation, les schèmes de perception et d'appréciation qui permettent aux acteurs sociaux de percevoir les injonctions inscrites dans une situation et d'y répondre par obéissance ou par soumission.

Concernant l'organisation économique, nous avons révélé la quantité de biens que l'agriculture, l'exploitation des arbres, l'élevage et la chasse fournissent à l'économie dans la société gouro. Ainsi, on note que les Gouro tirent l'essentiel de leur vie économique de la terre et de la forêt. L'activité primaire de l'agriculture et de la chasse ne relève pas des spécialistes ; elle est souvent collective. Cependant, on observe une séparation entre l'homme, la femme et les enfants. Cette séparation marque une certaine division du travail entre les sexes et les âges dans cette société.

Le cadre théorique et méthodologique de l'étude ayant été exposé, le terrain d'étude, les modalités et outils de recherche ayant été présentés, abordons à présent les pistes que nous pouvons suivre pour répondre à la question de départ.

**TROISIEME PARTIE :**  
**DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DE**  
**L'UTILISATION DES ENFANTS DANS**  
**LES EXPLOITATIONS CACAOYERES**  
**FAMILIALES DANS LA SOUS-**  
**PREFECTURE D'OUME**

## CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES CHEFS DE MENAGE ET DES ENFANTS TRAVAILLEURS DANS LES EXPLOITATIONS CACAOYERES FAMILIALES

L'analyse des déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé met en relief les chefs de ménage et les enfants travailleurs comme deux catégories d'acteurs-clé indispensables à enquêter. Ainsi, l'enquête a porté sur un échantillon de 170 chefs de ménage dont 93 chefs de ménage à Doka et 77 chefs de ménage à Gabia et 416 enfants appartenant à 33 groupes de travail ou « *sohoté* » dont 18 groupes de travail à Doka et 15 groupes de travail à Gabia.

Ce chapitre qui met en exergue le profil socio-anthropologique de ces acteurs est structuré autour de deux (2) grandes parties:

- les caractéristiques socio-anthropologiques des chefs de ménage dans les villages de Doka et de Gabia ;
- les caractéristiques socio-anthropologiques des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia.

## **I. CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES CHEFS DE MENAGE DANS LES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA**

L'analyse des caractéristiques socio-anthropologiques des 170 chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia porte sur les points suivants :

- les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage ;
- les moyens de production du cacao.

### **I-1. Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage**

Dans cette rubrique, nous nous sommes principalement intéressé aux variables classiques que sont le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'éducation, le nombre d'enfants à charge.

#### **I-1-1. Sexe des chefs de ménage**

La figure 2 ci-dessous présente la distribution des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant le sexe.

**Figure 2. Distribution des chefs de ménage suivant le sexe**



Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 2 ci-dessus indique que la totalité des chefs de ménage interrogés dans les deux villages est de sexe masculin. C'est qu'on est en face d'une société dominée par les hommes ; caractéristique même des sociétés rurales où la gestion des ménages est en majorité du ressort des hommes.

En effet, en Côte d'Ivoire de façon générale 81,6% des ménages sont dirigés par les hommes contre environ 96% en milieu rural et plus de 98% en zone forestière (DSRP, 2009).

Ce tableau de la situation démographique nationale et régionale n'est pas totalement différent de la réalité dans la zone d'investigation où les questions de travail des enfants peuvent être analysées, tant de façon spécifique que similaire. Comprendre donc le travail des enfants dans les ménages dirigés par les hommes pourrait rendre compte des dynamiques familiales et communautaires et des logiques de développement en Côte d'Ivoire.

### I-1-2. Age des chefs de ménage

Le tableau 8 ci-dessous montre la répartition des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant l'âge.

**Tableau 8. Répartition des chefs de ménage suivant l'âge**

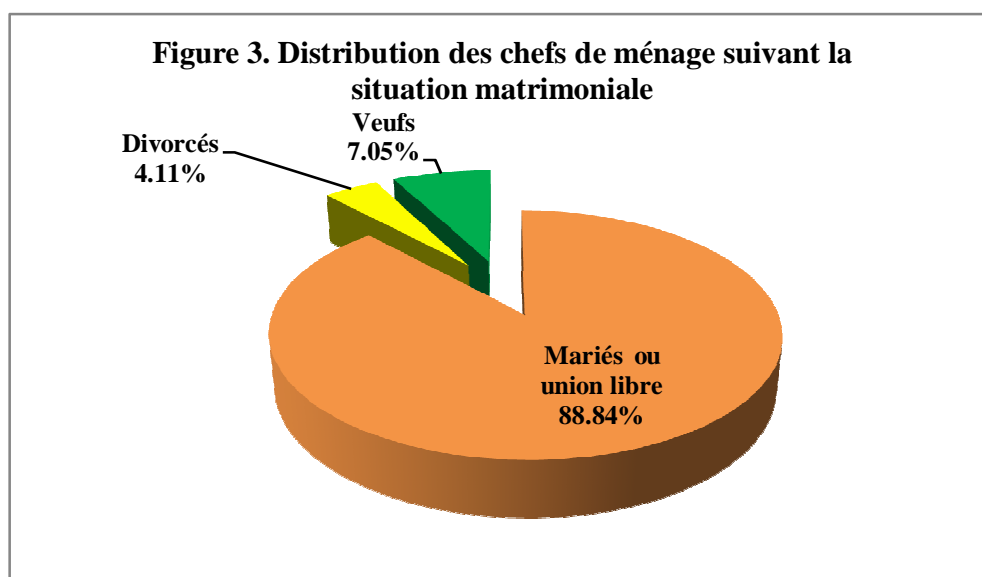
Tranches d'âges	Effectif	Pourcentage (%)
18-29 ans	13	7.64
30-39 ans	65	38.25
40-49 ans	61	35.88
50-59 ans	11	6.48
60-69 ans	08	4.70
70-79 ans	07	4.11
80 ans et +	05	2.94
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>100</b>

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

Le tableau 8 ci-dessus indique que la majorité des chefs de ménage interrogés dans les deux villages a un âge compris entre 30 et 49 ans, soit un taux de 74,13%. C'est dire qu'on est en face d'individus socialement capables de rendre compte des logiques sociales associées au travail des enfants dans leur communauté.

### I-1-3. Situation matrimoniale des chefs de ménage

La figure 3 ci-dessous présente la distribution des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant la situation matrimoniale.



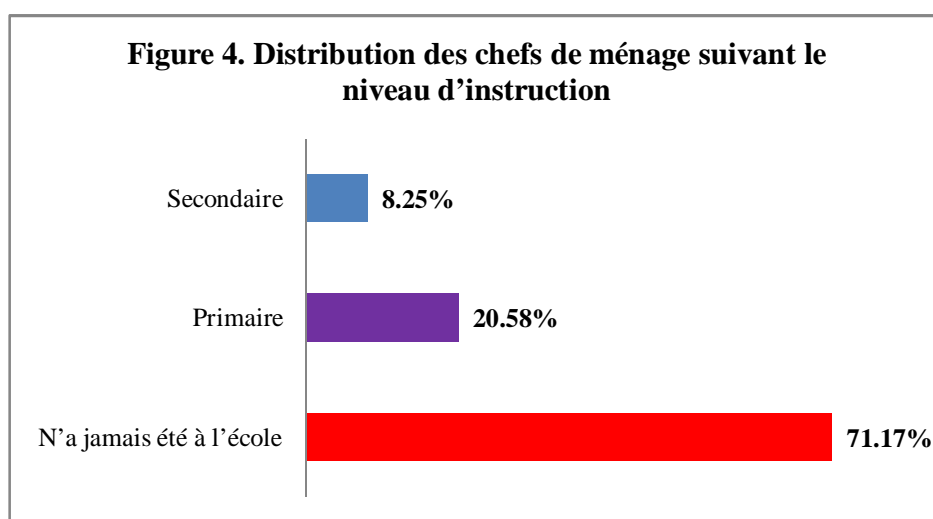
Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 3 ci-dessus indique que la majorité des chefs de ménages interrogés dans les deux villages est mariée ou vit en union libre soit un taux de 88,84%. Quelques-uns d'entre eux sont divorcés, soit un taux de 4,11% et 7,05% sont veufs. Il s'agit donc d'aînés sociaux (socialement autonomes) dont le statut de chef est socialement établi. Ils disposent généralement d'expériences pouvant rendre compte des dynamiques familiales.



#### I-1-4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

La figure 4 ci-dessous présente la distribution des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant le niveau d'instruction.



Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 4 ci-dessus révèle que la majorité des chefs de ménages interrogés dans les deux villages, soit un taux de 71,17% n'a jamais été à l'école. Certains d'entre eux ont fait le cycle primaire, soit un taux de 20,58%. Seulement une minorité des chefs de ménages ont fait le cycle secondaire, soit un taux de 8,25%.

### I-1-5. Nombre d'enfants à charge des chefs de ménage

Le tableau 9 ci-dessous montre la répartition des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant le nombre d'enfants à charge.

**Tableau 9. Répartition des chefs de ménage suivant le nombre d'enfants à charge**

Nombre d'enfants	Effectif	Pourcentage (%)
1 - 3	26	15.29
4 - 6	128	75.29
7 et +	16	9.42
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes de terrain, 2012

Le tableau 9 ci-dessus indique que plus de la moitié des chefs de ménage interrogés dans les deux villages, soit un taux de 75,29%, a entre 4 et 6 enfants à charge. Seulement une minorité des chefs de ménage soit un taux de 15,29% a entre 1 et 3 enfants et 9,42% des chefs de ménage a 7 enfants et plus.

Il ressort de ce tableau que la population enquêtée dispose d'enfants à charge. Ceci la rend capable de rendre compte des réalités liées au travail des enfants dans leur communauté spécifique et notamment aux ressorts de l'utilisation des enfants dans les plantations cacaoyères.

## I-2. Moyens de production du cacao

Les variables qui ont retenu notre attention ici portent sur le statut de la main-d'œuvre, la superficie de la parcelle cultivée et la production moyenne de cacao par an.

### I-2-1. Statut de la main-d'œuvre

Le tableau 10 ci-dessous montre la répartition des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant le statut de la main-d'œuvre utilisée dans les exploitations cacaoyères familiales.

**Tableau 10. Répartition des chefs de ménage suivant le statut de la main-d'œuvre**

Statut de la main-d'œuvre	Effectif/170	Pourcentage (%)
Main-d'œuvre familiale	170	100
Main-d'œuvre temporaire	63	37.06
Main-d'œuvre saisonnière ou migrante	107	62.94

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

A la lecture du tableau 10 ci-dessus, on remarque que la totalité des chefs de ménage rencontrés dans les deux villages a recours à une main-d'œuvre familiale. Mais, en appui à cette main-d'œuvre de famille élargie, ces producteurs recrutent une main d'œuvre temporaire, soit 37,06% des chefs de ménage ou une main-d'œuvre saisonnière et migrante, soit 62,94%

des chefs de ménage. Ces travailleurs temporaires, saisonniers ou migrants comptent des jeunes d'âge généralement compris entre 20 et 35 ans.

### **I-2-2. Superficie des exploitations agricoles**

Le tableau 11 ci-dessous montre la répartition des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant la taille des plantations.

**Tableau 11. Répartition des chefs de ménage suivant la superficie des exploitations**

<b>Superficie des plantations</b>	<b>Va</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
1 - 2 ha	65	38.25
3 - 4 ha	71	41.76
5 - 6 ha	23	13.52
7 ha et +	11	6.47
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>100</b>

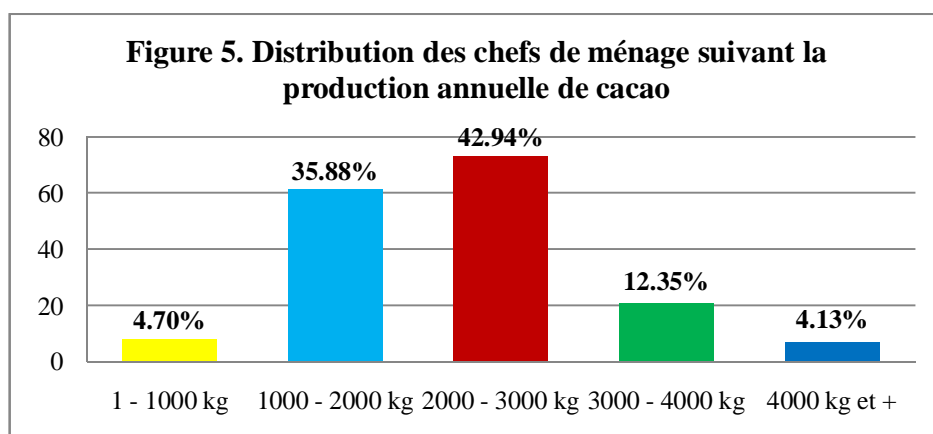
*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

A la lecture du tableau 11 ci-dessus, on remarque que la majorité des chefs de ménage rencontrés dans les deux villages a une plantation dont la superficie est comprise entre 1 et 4 hectares, soit un taux de 80,01% contre une minorité des chefs de ménage, soit un taux de 6,47% qui exploite des plantations dont la superficie excède 7 hectares.

Ces chiffres traduisent la petite taille des exploitations familiales dans les deux villages. Contrairement à l'expression qui renvoie à des centaines d'hectares en Europe ou aux Etats-Unis, les exploitations familiales dans les villages de Doka et de Gabia sont de petites parcelles cacaoyères de moins de 5 hectares.

### I-2-3. Production annuelle de cacao

La figure 5 ci-dessous présente la distribution des chefs de ménage interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant la production annuelle de cacao.



Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 5 ci-dessus indique que plus de la moitié des chefs de ménage interrogés dans les deux villages a une production annuelle de cacao comprise entre 1000 et 3000 kilogrammes, soit un taux de 78,82% contre une minorité des chefs de ménage qui ont une production annuelle de cacao excédant 4000 kilogrammes, soit un taux de 4,13%.

### Conclusion partielle

Dans cette partie du travail, nous avons montré les caractéristiques socio-anthropologiques des chefs de ménages interrogés dans les villages de Doka et de Gabia. Celles-ci s'articulent autour des deux points que sont les caractéristiques sociodémographiques et les moyens de production du cacao.

Au niveau des caractéristiques sociodémographiques, les variables qui nous ont intéressés sont principalement le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'étude et le nombre d'enfants à charge.

En ce qui concerne les moyens de production du cacao, les variables qui ont retenu notre attention portent le statut de la main-d'œuvre, la superficie des plantations et la production moyenne de cacao par an.

Cette présentation des caractéristiques socio-anthropologiques des chefs de ménage nous permet de présenter celles des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et Gabia.

## **II. CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES ENFANTS TRAVAILLEURS DANS LES EXPLOITATIONS CACAOYERES FAMILIALES DANS LES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA**

L'analyse des caractéristiques socio-anthropologiques des enfants travailleurs appartenant aux *sohoté*, interrogés dans les villages de Doka et de Gabia porte sur les points suivants :

- caractéristiques sociodémographiques des enfants travailleurs ;
- conditions de travail des enfants.

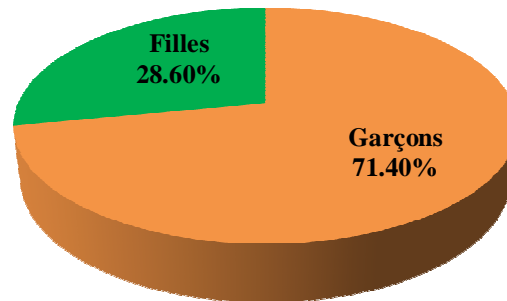
### **II-1. Caractéristiques sociodémographiques des enfants travailleurs**

Dans cette rubrique, nous nous intéressons principalement aux variables classiques que sont le sexe, l'âge, l'état de la scolarisation, le lien de parenté avec le chef de ménage.

#### **II-1-1. Sexe des enfants travailleurs**

La figure 6 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant le sexe.

**Figure 6. Distribution des enfants travailleurs suivant le sexe**



Source : Enquêtes de terrain, 2012

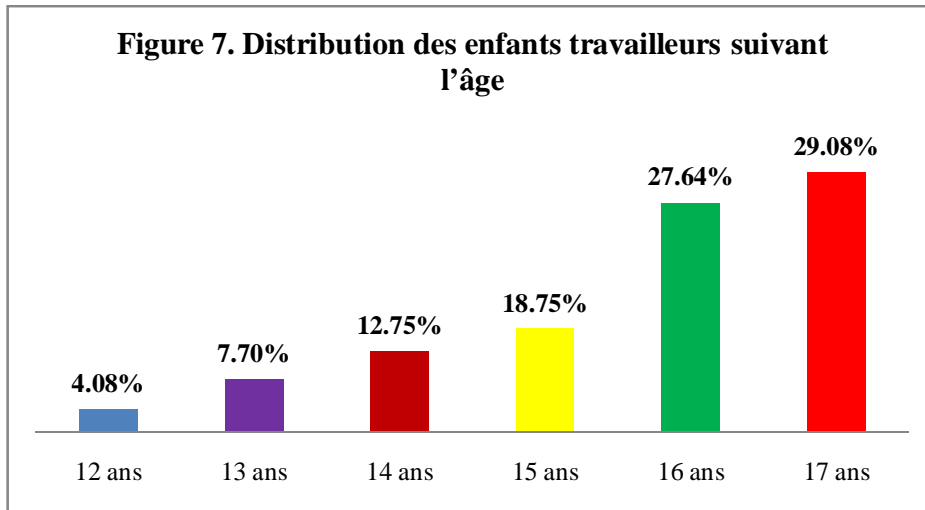
La figure 6 ci-dessus montre que sur les 416 enfants travailleurs interrogés dans les deux villages, nous avons un taux de 71,40% de garçons contre un taux de 28,60% de filles.

Ce taux élevé d'enfants travailleurs de sexe masculin pourrait s'expliquer par la division sexuelle du travail dans la société gouro. En effet, dans cette société, la division du travail fait que les garçons sont plus sollicités dans les travaux champêtres. Ils accompagnent généralement leurs parents au champ. Quant aux filles, elles apportent une aide à leurs mères dans les travaux domestiques.

### **II-1-2. Age des enfants travailleurs**

La figure 7 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant l'âge.





Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 7 ci-dessus indique que l'âge des enfants travailleurs interrogés dans les deux villages varie entre 12 et 17 ans. Dans l'ensemble, on remarque que les enfants âgés de 12 ans sont les moins nombreux. Ils représentent un taux de 4,08% d'enfants travailleurs. Il ressort de ce qui précède que dans la zone d'investigation, la participation des enfants aux travaux dans les exploitations cacaoyères familiales se fait en fonction de leur âge.

Le témoignage suivant, recueilli auprès de G.T., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia illustre la situation du travail des enfants au sein de cette communauté. Il s'exprime en ces termes :

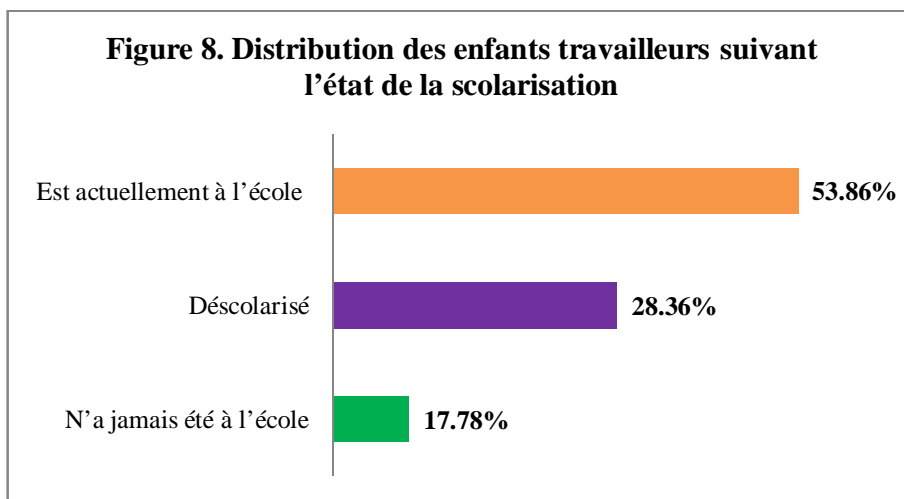
*« Au village ici, les enfants âgés de 4-5 ans, quand ils nous accompagnent au champ, ils ne font rien si c'est pas pour aller s'amuser et manger ; ils ne travaillent pas. En plus, ces enfants, ils n'ont pas encore l'âge ni l'intelligence pour travailler. Ils ne peuvent même pas prendre daba pour dire machette. Mais à partir*

*de 6 ans, ils peuvent commencer à nous aider un peu un peu. A partir de 12 ans, ils peuvent bien travailler...».*

De ce qui précède, on peut dire que dans la société gouro, les enfants ne sont de plus en plus sollicités dans les travaux de l'exploitation familiale que quand ils avancent en âge.

### **II-1-3. Etat de la scolarisation des enfants travailleurs**

La figure 8 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant l'état de la scolarisation.



Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 8 ci-dessus indique que plus de la moitié des enfants travailleurs des deux villages enquêtés est scolarisé, soit un taux de 53,86%. Seulement une minorité d'enfants n'a jamais eu accès à l'école, soit un taux

de 17,78%. C'est dire que la participation des enfants dans les travaux agricoles n'impacte pas négativement leurs études.

Le discours suivant, recueilli auprès de N.K., Directeur de l'Ecole Primaire Publique Doka I traduit bien cet état de fait :

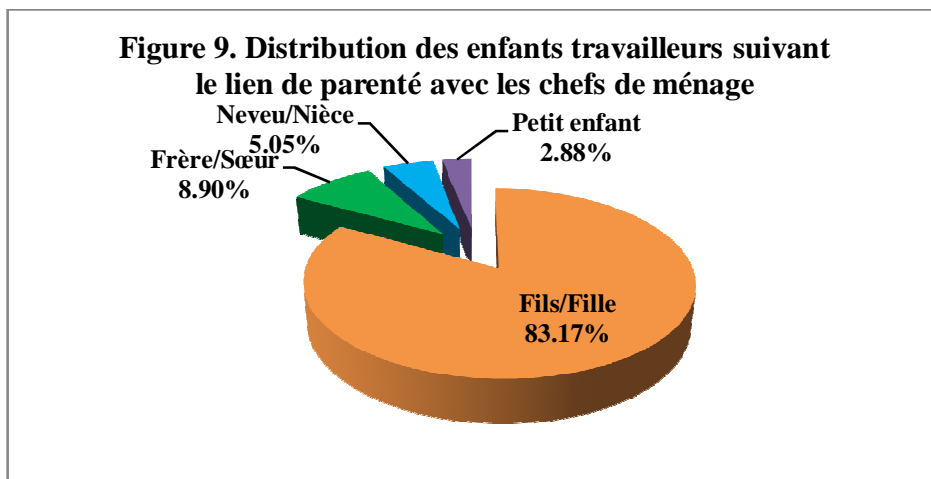
*« Au village ici, la majorité des enfants sont scolarisés. Faites un tour ici en début de rentrée scolaire et vous verrez comment les parents se battent pour inscrire leurs enfants parce qu'en réalité, il n'y a pas suffisamment de place pour tous les enfants. A Doka ici on n'a seulement que deux écoles primaires. Savez-vous quand cette école que je dirige là a été construite ? depuis 1952. Nous-mêmes nous n'étions pas encore nés. Regardez l'état des classes, regardez les murs, la toiture, tout est dégradé. Je crois qu'au lieu de raconter partout que les parents envoient les enfants dans les champs au lieu de les mettre à l'école, on ferait mieux de construire des écoles dans les villages et réhabiliter celles qui existent. S'il n'y a pas de structures d'accueil, où voulez-vous que les enfants partent. C'est par là d'abord que les gens doivent commencer car je ne vois pas un parent qui ne veut pas le bonheur de ses enfants. Il y a des parents, qui, par manque de place envoient leurs enfants jusqu'à Oumé pour fréquenter. Savez-vous combien ça leur coûte ? Arrêtons de distraire le monde avec les débats qui n'ont pas lieu d'être. Quand les enfants vont au champ avec leurs parents, c'est le plus souvent les jours où ils n'ont pas cours c'est-à-dire le mercredi où le samedi. Depuis que j'enseigne dans ce village, je n'ai jamais vu un parent venir chercher son enfant pour aller travailler*

*au champ. D'ailleurs, nous avons les taux de scolarisation les plus élevés sur le plan national si je peux m'exprimer ainsi...»*

Les investigations menées dans les deux localités ont fait ressortir des taux élevés du nombre moyen d'élèves par classe. On note par exemple pour le compte de l'année scolaire 2011-2012, une moyenne de 68 élèves par classe à Doka et 63 élèves par classe à Gabia.

#### **II-1-4. Lien de parenté des enfants travailleurs avec les chefs de ménage**

La figure 9 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant le lien de parenté avec les chefs de ménage.



Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 9 ci-dessus montre que la majorité des enfants travailleurs interrogés dans les deux villages dépendent directement du chef de ménage.

En effet, ces enfants sont pour la plupart, des fils ou filles du chef de ménage, soit un taux de 83,17% d'enfants. Seulement une minorité d'enfants sont des frères ou sœurs du chef de ménage, soit un taux de 8,90%, des neveux ou nièces, soit un taux de 5,05% ou encore des petits enfants du chef de ménage, soit un taux de 2,88%.

Le discours ci-dessous recueilli auprès du Vieux K.B., Chef de lignage à Gabia traduit ce fait :

*« Mon petit, il y a quelques années de cela quand tu n'étais pas encore arrivé ici, des gens sont venus ici dans voiture, ils nous ont réuni, ils ont dit que nous on force les enfants pour travailler dans les champs de cacao, qu'on les maltraite et qu'on les prend comme esclave et que faut plus on va envoyer les enfants au champ sinon ils vont plus acheter notre cacao. Après ça, ils ont mis tableaux partout pour dire faut plus on va envoyer les enfants au champ. Mais mon fils quand tu nous regarde là est-ce qu'on est bête pour maltraiter nos enfants. Tous ces enfants que tu vois ici là (me montrant ses enfants), c'est moi-même mes enfants, mes petits-enfants, mes arrière petits-enfants ; y a pas burkinabé dedans, y a pas malien dedans. Il y a beaucoup qui vont à l'école, y a aussi qui ne vont plus à l'école. Eux tous ils connaissent le travail de la terre. Ils ont tous appris à travailler à la maison comme au champ. Quand ils vont à l'école, les jours où y a pas classe, ils viennent au champ avec nous, ils apprennent le travail à nos côtés. Mon petit fils que voici, il a 8 ans, il va au CE1 mais il connaît les champs de ses parents. Si tu lui dis de t'accompagner sur l'un des champs, il va*

*t'accompagner tout de suite. Il y a des enfants mêmes qui connaissent les limites des plantations de leurs parents. S'ils n'avaient pas appris tout ça là comment ils le sauraient ? Donc votre affaire d'enfant qui ne doit pas aller au champ là, nous on ne comprend rien du tout. D'ailleurs travail que vous faites là ça tombe bien. Vous êtes venus ici, toi et ton frère là, depuis plusieurs jours je vous vois vous promener dans le village, aller de cour en cour pour questionner les gens ; Chef vous a même reçu. Vous êtes restez avec nous, vous avez vu avec qui on travaille, ce sont nos enfants, ya pas burkinabé ou bien malien dedans. Vous avez vu aussi comment on les traite. Pardonnez si vous retournez à Abidjan là-bas, dites-leur que y a pas enfant esclave ici et que les petits travaux que les enfants font là c'est pour leur formation et leur apprentissage. C'est comme ça chez nous. Comme vous le voyez, je suis déjà très vieux, peut-être que demain je ne serais plus là, et quand je ne serai plus, à qui va revenir mes plantations ? A mes enfants n'est-ce pas ? Si eux ils n'ont pas appris le travail de la terre qu'est-ce qui va arriver ? Je me demande bien si les gens de la ville comprennent tout ça la. Ce qu'on fait, c'est pour la formation de nos enfants...».*

Il est à souligner que durant notre séjour dans les deux localités, nous n'avions jamais été confrontés au problème d'enfants en situation d'exploitation ou d'esclavage.

## II-2. Conditions de travail des enfants

Les conditions de travail des enfants font référence aussi bien à leur participation à la vie du ménage, qu'à la situation sécuritaire et physique dans laquelle ils travaillent.

### II-2-1. Travaux effectués par les enfants de façon générale

Les tableaux 12 et 13 ci-dessous montrent la répartition des enfants travailleurs suivant les travaux effectués quotidiennement.

Travaux quotidiens	Effectif/297	Vr (%)
Cultures vivrières	194	65.32
Travaux ménagers	103	34.68

Source : Enquêtes de terrain, 2012

Travaux quotidiens	Effectif/119	Vr (%)
Cultures vivrières	119	100
Travaux ménagers	119	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

A la lecture des tableaux 12 et 13 ci-dessus, on note qu'en dehors du travail dans les exploitations cacaoyères familiales, les enfants travailleurs interrogés dans les deux villages participent activement à la vie du ménage. Ainsi, la totalité des filles participent aux travaux ménagers (recherche du bois de chauffage, transport de l'eau, balayage de la maison, lavage des ustensiles de cuisine, du linge, etc.), et aux travaux dans les parcelles de

cultures vivrières (désherbage, sarclage, semailles, récolte, etc.). Quant aux garçons, 34,68% d'entre eux prennent part aux travaux ménagers et 65,32% d'entre eux aident leurs mères dans les parcelles de cultures vivrières.

## II-2-2. Travaux effectués par les enfants dans la cacaoculture

Les tableaux 14 et 15 ci-dessous montrent la répartition des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant les travaux effectués dans les exploitations cacaoyères familiales.

Types d'activités	Effectif/297	Vr (%)
Désherbage	73	24.57
Entretien des pépinières	183	61.61
Cueillette des cabosses	64	21.54
Ramassage des cabosses	237	79.79
Cabossage	196	65.99
Transports des fèves	31	10.43
Défrichage	0	0
Application des pesticides	0	0

Source : Enquêtes de terrain, 2012

Types d'activités	Effectif/119	Vr (%)
Désherbage	11	9.24
Entretien des pépinières	0	0
Cueillette des cabosses	0	0
Ramassage des cabosses	101	84.87
Cabossage	7	5.88
Transports des fèves	87	73.10
Défrichage	0	0
Application des pesticides	0	0

Source : Enquêtes de terrain, 2012



A la lecture des tableaux 14 et 15 ci-dessus, on note que les activités agricoles les plus couramment exercées par les enfants dans les exploitations cacaoyères familiales sont par ordre de fréquence le désherbage, le ramassage des cabosses de cacao lors de la récolte, le cabossage et l'entretien des pépinières.

Cependant, à la différence des garçons, qui se retrouvent à des fréquences diverses dans la presque totalité des activités qui ont lieu dans les exploitations cacaoyères familiales, les filles se consacrent quant à elles aux activités telles que le ramassage des cabosses de cacao, soit un taux de 84,87% et le transport des fèves après le cabossage, soit un taux de 73,10%.

En effet, le désherbage que la majorité des enfants interrogés confondaient souvent au défrichage consiste à couper la végétation naturelle qui pousse continuellement entre les cacaoyers. Cette tâche est exécutée à l'aide de machettes et souvent à l'aide de la houe. C'est l'une des activités les plus fréquentes dans les exploitations familiales puisque la coupe se fait tous les trois mois.

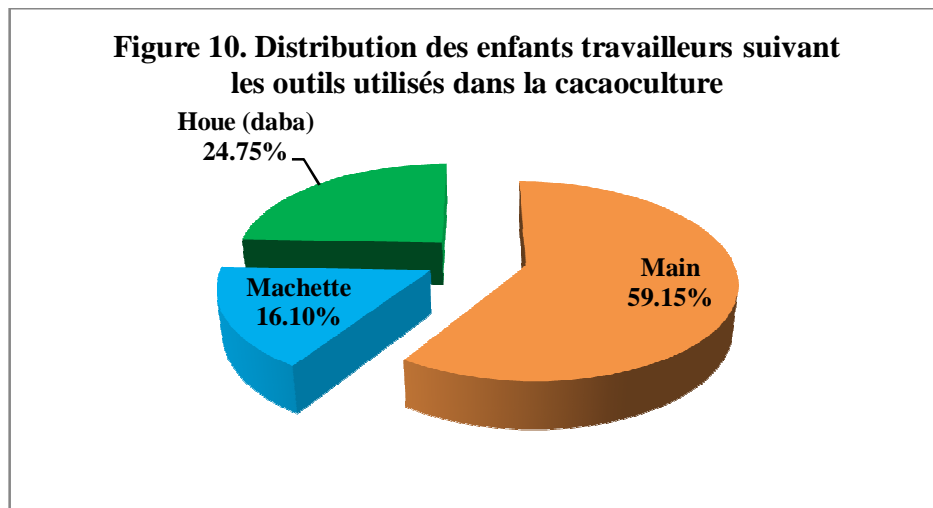
Concernant le cabossage, c'est une opération essentiellement manuelle qui consiste à casser à l'aide d'un outil tranchant les cabosses pour en extraire les fèves. Ces deux activités à savoir le désherbage et le cabossage peuvent affecter la santé des travailleurs, qui sont généralement victimes de blessures. D'ailleurs, 61,77% des enfants travailleurs citent les blessures à la machette ou à la houe parmi les accidents de travail les plus fréquents dans les exploitations cacaoyères familiales (Tableau 16).

Le ramassage des cabosses consiste quant à lui à se promener à travers les plantations lors de la récolte pour ramasser et entasser les cabosses

coupées. Cette activité peut être à l'origine des morsures de serpents (généralement le mamba vert et le cobra) et des piqûres d'insectes (araignée poilue, scorpion, fourmis magnan, etc.). Les enfants travailleurs interrogés dans les deux villages citent également les morsures de serpents et les piqûres d'insectes parmi les accidents de travail les plus réguliers dans les exploitations cacaoyères familiales (Tableau 16).

### II-2-3. Outils utilisés par les enfants dans les exploitations cacaoyères familiales

La figure 10 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les deux villages suivant les outils utilisés dans les exploitations cacaoyères familiales.



Source : Enquêtes de terrain, 2012

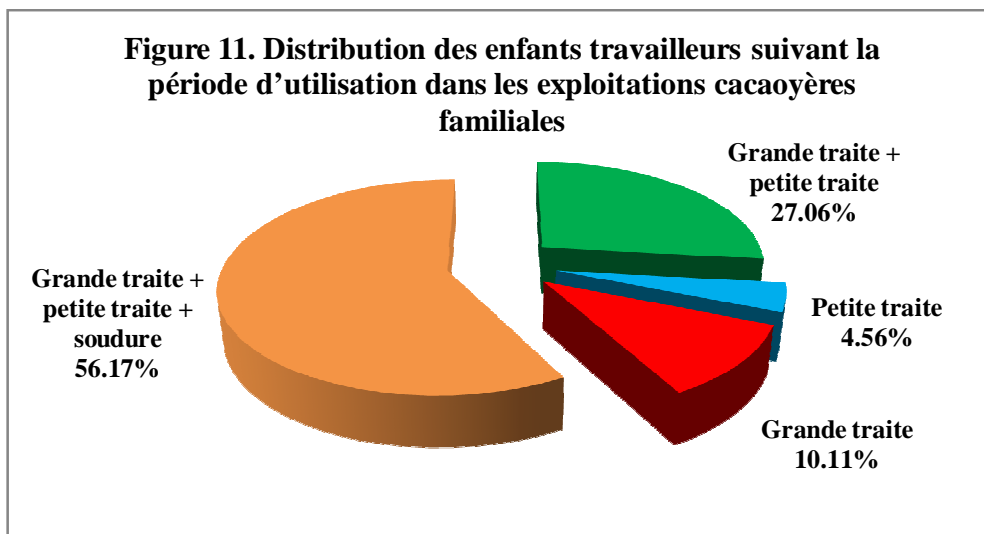
A l'analyse de la figure 10 ci-dessus, on note que plus de la moitié des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia, soit un taux de 59,15% d'enfants travailleurs, utilisent la main pour exercer leur activité contre un taux de 24,70% d'enfants qui utilisent la houe ou daba. Seulement une minorité d'enfants travailleurs, soit un taux de 16,10% d'enfants utilisent la machette pour travailler.

Le taux élevé d'enfants utilisant la main pour travailler pourrait s'expliquer par le fait que dans la société gouro, les travaux demandés à l'enfant ne demandent pas d'outillage, ou très peu. C'est en effet, avec la main que les enfants ramassent, collectent, cueillent, trient, nettoient, etc.

#### **II-2-4. Période d'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales**

La saison agricole dans les villages de Doka et de Gabia se divise en trois périodes distinctes la grande traite, la petite traite et la période de soudure. L'utilisation des enfants dans les travaux agricoles peut avoir lieu pendant l'une des périodes seulement, pendant deux de ces périodes, ou encore pendant les trois périodes à la fois.

La figure 11 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant les périodes d'utilisation dans les exploitations cacaoyères familiales.



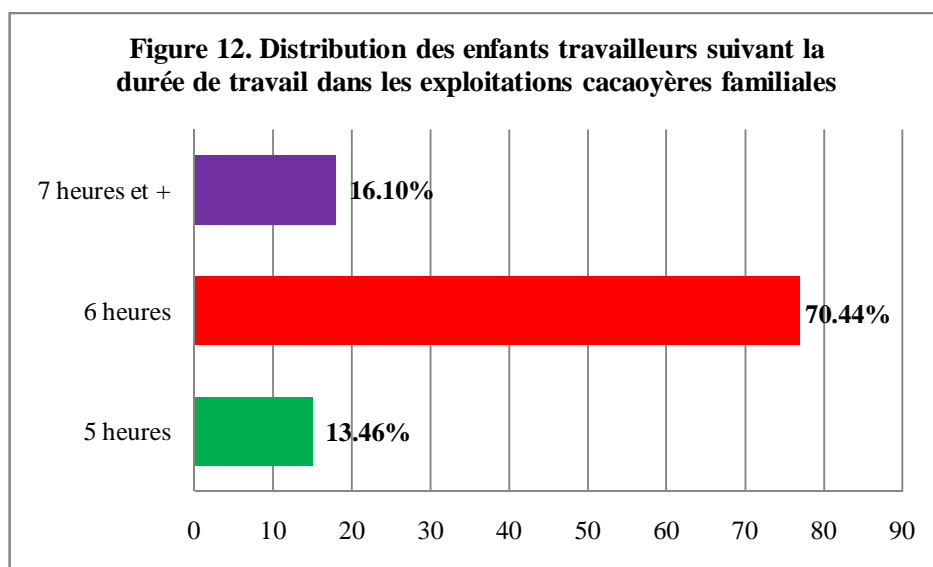
Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 11 ci-dessus montre que plus de la moitié des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les deux villages, soit un taux de 56,17% d'enfants participe aux activités agricoles pendant la totalité de la campagne agricole contre un taux de 27,06% d'enfants qui prend part aux activités agricoles pendant les deux traites. Seulement une minorité d'enfants travailleurs participe aux travaux dans les exploitations cacaoyères familiales pendant la grande traite ou pendant la petite traite uniquement avec respectivement des taux de 10,11% et 4,56%.

Le taux élevé d'enfants travaillant pendant la totalité de campagne agricole dénote la place importante qu'occupent les enfants dans la production familiale dans la société gouro.

## II-2-5. Durée de travail des enfants dans la cacaoculture

La figure 12 ci-dessous présente la distribution des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant la durée de travail dans les exploitations cacaoyères familiales.



Source : Enquêtes de terrain, 2012

La figure 12 ci-dessus montre que la majorité des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les deux villages, soit un taux de 70,44% d'enfants a une durée de travail d'environ 6 heures contre un taux de 16,10% d'enfants travailleurs qui a une durée de travail de 7 heures et plus. Seulement une minorité d'enfants travailleurs, soit un taux de 13,46% d'enfants, a une durée de travail de 5 heures.

Le taux élevé d'enfants dont la durée de travail est de 6 heures pourrait s'expliquer par le fait que dans la société gouro, le travail commence le matin

aux environs de 9 heures et s'arrête le soir aux environs de 17 heures souvent bien avant. Mais entre 12 heures et 14 heures, on marque un temps d'arrêt pour permettre aux enfants de manger et se reposer. Aussi, les plantations n'étant pas électrifiées, le travail dans les plantations débute avec le levé du soleil et s'arrête à son couché.

## II-2-6. Accidents de travail rencontrés par les enfants travailleurs

Le tableau 16 ci-dessous présente la répartition des enfants travailleurs interrogés dans les villages de Doka et de Gabia suivant les accidents de travail auxquels ils sont exposés dans les exploitations cacaoyères familiales.

**Tableau 16. Répartition des enfants travailleurs suivant les accidents de travail dans les exploitations cacaoyères familiales**

Accidents de travail	Effectif/416	Pourcentage (%)
Morsures de serpent	171	41.10
Piqûres d'insectes	234	56.25
Blessures à la machette et à la houe	257	61.77

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

A la lecture du tableau 16 ci-dessus, on note que les accidents de travail rencontrés généralement par les enfants travailleurs interrogés dans les deux villages sont les morsures de serpent, soit un taux de 41,10%, les piqûres d'insectes, soit un taux de 56,25% et les blessures à la machette ou à la houe, soit un taux de 61,77%.

Les blessures à la machette ou à la houe dont sont victimes les enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales, pourraient être la conséquence de l'exercice d'activités telles que le désherbage et le cabossage. Quant aux morsures de serpents (généralement le mamba vert et le cobra) et aux piqûres d'insectes (araignée poilue, scorpion, fourmis magnan, etc.), ils peuvent être la conséquence des activités de ramassage des cabosses de cacao pendant la récolte ; activités qui sont le plus souvent confiées aux enfants.

### Conclusion partielle

L'analyse des différentes variables montre qu'en dehors de la cacaoculture, les enfants interrogés dans les villages de Doka et de Gabia participent activement à la vie du ménage. Ainsi, la totalité des filles enquêtées participent aux travaux ménagers (recherche du bois de chauffage, transport de l'eau, balayage de la maison, lavage des ustensiles de cuisine, du linge, etc.), et aux travaux dans les parcelles de cultures vivrières (désherbage, sarclage, semailles, récolte, etc.). Quant aux garçons, 34,68% prennent part aux travaux ménagers et 65,32% d'entre eux aident leurs mères dans les parcelles de cultures vivrières.

Concernant la cacaoculture, deux facteurs significatifs influencent l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales. Il s'agit de l'âge des enfants et de l'indice de cohabitation avec les parents.

Les enquêtes effectuées dans les villages de Doka et de Gabia ont montré que plus les enfants avancent en âge plus la tendance pour les chefs

de ménage à les emmener dans les plantations est élevée. Cela s'explique par le fait que dans la société gouro, l'enfant n'est de plus en plus sollicité dans les champs comme aide familiale que quand il grandit en âge et devient utile dans la conduite des travaux champêtres.

S'agissant de l'indice de cohabitation, l'on note que plus l'enfant vit avec ses deux parents donc dans un environnement familial plus la probabilité pour lui de se retrouver au champ est grande. Cela répond généralement à un souci de protection, d'éducation, et de socialisation. Le travail des enfants dans cette société traduit une volonté d'éducation et de formation visant à préparer les enfants à leur future vie d'adulte et à participer pleinement à la vie de la communauté.

Selon les chefs de ménage rencontrés dans les deux villages, c'est pour soustraire les enfants des mauvaises influences du village (vols, viols, enlèvements, etc.), et aussi pour leur donner une meilleure éducation, qu'ils se font généralement accompagner par ces derniers dans les champs et non pour les utiliser nécessairement dans les travaux champêtres.

Par ailleurs, l'enquête a montré que la superficie des plantations ne détermine pas l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales. De même, la production n'augmente pas parce que des chefs de ménage utilisent plus d'enfants. De ce point de vue, les enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia ne peuvent être qualifiés de force de travail dans la cacaoculture.

Après avoir montré les caractéristiques socio-anthropologiques des chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia, portons maintenant notre



attention sur cette pratique elle-même et essayons de voir comment les acteurs concernés font sens de cette réalité dans la société gouro.

## CHAPITRE II : FONDEMENTS DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA SOCIÉTÉ GOURO

En Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier, le travail des enfants demeure un important moyen de socialisation et d'éducation, surtout dans le secteur rural. Il traduit une volonté d'éducation et de formation visant à préparer les enfants à leur future vie d'adulte. Le jeune garçon doit par ce biais acquérir endurance physique et émotionnelle, tandis que la jeune fille se prépare au futur rôle d'épouse et de mère. Dans un cadre de relations entre générations, c'est la tradition qui donne du pouvoir aux parents qui élèvent leurs enfants et investissent dans leur éducation (formelle et non formelle).

L'héritage culturel des Gouro est constitué d'une société à tendance gérontocratique<sup>16</sup>. En fait, dans cette société, l'âge détermine le statut social, qui, en retour, fixe les rôles qui lui correspondent. Ainsi, l'essentiel des tâches domestiques et sociales revient aux jeunes et aux enfants, tandis que les vieux s'occupent de la théologie, de la morale, du droit et de la politique. Dans le temps, ces pratiques communautaires donnent aux uns et aux autres des droits, c'est-à-dire les règles de conduite obligatoires<sup>17</sup>.

Ce chapitre qui met en exergue les fondements du travail des enfants dans la société gouro, s'articule autour des deux(2) points suivant :

- fondements symboliques du travail des enfants ;
- fondements culturels du travail des enfants.

---

<sup>16</sup> La société gouro se caractérise par une pluralité particulièrement grande des normes.

<sup>17</sup> Les réseaux de sociabilité dans la société gouro débordent largement le seul cadre de la famille, qui est pourtant fort étendu et dont les pressions et sollicitations ne se laissent guère oublier. Les relations de camaraderie, de voisinage, de travail, d'association procurent à chacun un capital de relations sociales fourni, qui comporte une obligation morale d'assistance mutuelle.

## I. FONDEMENTS SYMBOLIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA SOCIÉTÉ GOURO

Dans la société gouro, lorsqu'il s'agit d'identifier un enfant, outre bien entendu, son appartenance lignagère, on évoque les tâches qu'il est susceptible d'accomplir. Ceci revient à faire référence à son groupe d'âge. Ses *bolouzan*, c'est-à-dire ses camarades, littéralement « *ceux qui appartiennent à la même catégorie* » sont encore désignés par les périphrases « *ceux qui se ressemblent* », « *ceux que l'on peut mettre ensemble* »<sup>18</sup>.

Selon Corin *et al.* (1985), la perception d'un problème et les moyens envisagés pour lui faire face sont influencés par le contexte social et culturel dans lequel il émerge. Ainsi, comme les valeurs et les attitudes qui s'expriment à travers une culture ne sont pas des construits d'ordre strictement individuel, mais la manifestation légitimée de modèles sociaux et idéologiques dominants d'un milieu, la lecture des problèmes revêt manifestement une dimension culturelle.

Cette section consacrée aux fondements symboliques du travail des enfants dans la société gouro est structurée autour des deux (2) points suivants :

- les étapes d'évolution de l'enfant dans la société gouro ;
- les représentations sociales de l'enfant dans la société gouro.

---

<sup>18</sup>Dans la société gouro, le partage du plat commun entre petits « camarades » dans l'enfance est le premier apprentissage de cette vie de groupe.

## **I-1. Etapes d'évolution de l'enfant dans la société gouro**

Wallon (1925) notait : « *Il y a dans le développement de l'enfant certaines dates, dont les observateurs, prenant leur point de départ des fonctions les plus différentes, sont d'accord pour signaler l'importance nettement critique* » (p.359). En fait il y a des chevauchements qui rendent délicate l'interprétation d'une période déterminée et de ses caractéristiques essentielles. Ainsi, nous nous permettons de considérer certains événements dans notre contexte. Ceux-ci permettent de marquer le cours du développement de l'enfant, voire de le subdiviser en plusieurs étapes. Ces événements, qui concernent d'abord l'enfant, ne laissent pas indifférent son entourage familial (parents, fratrie, grands-parents, oncle...) et parfois communautaire (quartier, village, tribu...).

Dans cette partie du travail, il est question de montrer le cycle de vie de l'enfant dans la société gouro. Ainsi, les catégories présentées dans le tableau 17 ci-dessous sont utilisées par les Gouro pour désigner les individus qui partagent les mêmes capacités et les mêmes compétences. Elles caractérisent les deux grandes étapes de développement de l'enfant reconnues dans la société gouro. Ce sont la petite enfance ou *nin* (de 0 à 12 ans) et la jeunesse ou *pènin* (à partir de 12 ans).

Tableau 17. Les grandes étapes de développement de l'enfant chez les Gouro

<i>Périodes gouro</i>	<i>Termes spécifiques aux femmes</i>	<i>Catégories d'âge gouro</i>	<i>Traduction littérale</i>	<i>Âge</i>
<b>nin</b>		<i>ninlinindrin</i>	« enfant » « nouveau né »	0 à 2 mois
		<i>ninlinin</i>	« nourrisson »	3 mois
		<i>gnanazan</i>	« celui qui s'assied »	+ de 3 mois
		<i>bèingnanlezan</i>	« celui qui étire les bras » (pour atteindre quelque chose)	4 à 6 mois
		<i>bnilazan</i>	« celui qui se met à quatre pattes »	6 mois à 1 an
		<i>mwinfinmanzan</i>	« celui qui se dresse contre les choses »	1 an à 1 an et 1/2
		<i>tiklidozan</i>	« celui qui se tient debout »	
		<i>tasozan</i>	« celui qui tente d'apprendre à marcher »	
		<i>tawozan</i>	« celui qui marche »	1 à 2 ans
		<i>gingyiknizan</i>	« celui qui peut courir »	
		<i>mwuonzan</i>	« celui que l'on peut envoyer »	2 à 4 ans
		<i>kplonin</i>	« petit parmi les moyens »	4-5 ans
		<i>Gnananpalidananzan</i>	« celui qui apprend à travailler »	6 ans
		<i>binlinzan</i>	« celle qui peut manger avec les étrangers »	11 ans
	<i>blènnin</i>	<i>goféizan</i>	« petite jeune fille », « celui qui part [seul] aux champs »	12 ans
		<i>klalazouozan</i>	« celui qui est membre d'un klala ou d'une société »	
	<i>liléizan</i>		« celle qui peut remplacer une femme »	12 ans
<b>pènin</b>	<i>blèn</i>	<i>pèinnin</i>	« jeune » « petit jeune »	12-14 ans
	<i>blènsili</i>	<i>pènin</i>	« jeune »	15-18 ans

Source : Haxaire, 2003.

### **I-1-1. Enfance ou « nin »**

Dans la société gouro, le nouveau-né et le nourrisson sont appelés littéralement « *enfant traître* » (Haxaire, *op.cit.*). La dation du nom constitue un rituel d'identification. C'est ce que traduit A.B.N., Porte parole de la chefferie villageoise de Doka lorsqu'il affirme :

*« Chez nous, le nouveau-né est désigné par l'expression « ninlinindrin » qui signifie « enfant traître » car la survie de ce nouvel être n'est pas assurée à l'avance. Il peut à tout moment retourner dans le monde d'où il est venu c'est-à-dire qu'il peut retourner dans le monde des ancêtres et des êtres de la brousse. Il y a des liens invisibles qui unissent l'enfant tant avec le monde de la nature qu'avec le monde invisible des divinités, des ancêtres et des esprits. La cérémonie de dation du nom qui se déroule, selon le sexe, trois jours pour les garçons ou quatre jours après la naissance pour les filles permet d'insérer l'enfant dans l'histoire de sa famille. C'est très important car chez nous, l'enfant qui naît est considéré comme un signe de l'au-delà, il peut être la réincarnation d'un ancêtre... ».*

Dans le même ordre d'idée, K.B.N., Chef de ménage, planteur de cacao à Gabia affirme ceci :

*« Pendant la cérémonie du nom, il s'agit de savoir de quelle origine est issu l'enfant c'est-à-dire quel est son ancêtre ou encore qui il incarne symboliquement. C'est très important pour nous. Mon petit, la détermination du nom d'un enfant chez nous est très*

*indispensable pour la survie de la famille. C'est pourquoi dès sa naissance, l'enfant est minutieusement examiné pour savoir à qui il peut ressembler dans la lignée à partir d'au moins quatre générations. On relève par exemple toutes les ressemblances qu'il peut présenter avec un adulte défunt de sa parenté, ou avec un enfant de la même femme né avant lui mais décédé. On tient compte des rêves dans lesquels la mère a pu voir des ancêtres la suivre, la toucher, lui demander à boire, etc. Le devin est alors consulté. C'est le devin qui peut analyser les contours des origines de l'enfant. Le nom est très important mais le devin peut aussi toucher du doigt le caractère de l'enfant qui sera adulte à partir des liens qu'il a en commun avec le défunt. De façon pratique, le rituel qui entoure le nom d'un enfant a pour objectif de l'orienter, de l'aider à découvrir son monde. Comme je te l'ai dit au départ, le nom exprime les attentes des parents et de la famille. C'est sûr lorsqu'ils grandissent, certains enfants façonnent leur personnalité mais en général, ils présentent les signes de ceux dont ils héritent les noms. C'est pourquoi on ne donne pas n'importe quel nom à un enfant...».*

A travers ces deux discours, on note que dans la société gouro, le nom est tout autant symbole d'ouverture que signe de prédétermination.

Après la dation du nom, l'âge de l'enfant est signifié par des catégories qui prennent en compte son développement psychomoteur : « celui qui s'assied », « celui qui étire les bras pour chercher à atteindre quelque chose », « celui qui se met à quatre pattes », « celui qui cherche à se mettre debout en s'appuyant contre quelque chose » puis « celui qui se tient

*debout »*, « *celui qui tente d'apprendre à marcher* », et enfin « *celui qui marche* ».

Le Vieux K.B., Chef de lignage à Gabia ajoute à ce propos :

*« Chez nous, quand un enfant commence à faire quatre pattes, on considère que sa tête est fermée. Ceci le libère des maladies infantiles les plus graves. Quand l'enfant commence à courir, on dit qu'il a « les jambes déliées ». Quand c'est comme ça, les parents se réjouissent car, ils sont assurés que leur enfant est tiré d'affaire. Quand il a cet âge là l'enfant ne tête plus et on peut même commencer à faire son petit frère ou sa petite sœur. Ceci permet aux parents de mettre fin à la longue période d'abstinence sexuelle qu'ils s'étaient imposée...».*

La première impression qui frappe à cet âge, c'est l'impossibilité de définir ce qui est un matériau pour l'enfant et ce qui ne l'est pas. L'imagination créatrice de l'enfant est capable de transformer en un matériau à usage bien précis tout, ou à peu près, tout ce qui se trouve à portée de main, et qui plus est avec une spontanéité qui déjoue le raisonnement de l'adulte qui l'observe. Ainsi, une motte de terre va devenir la base d'une longue opération de cuisine pour un repas partagé avec des invités, là une bûche de bois sera l'animal que l'on conduit au pâturage ou à l'abreuvoir. A cet âge, tout se passe dans la tête de l'enfant et dépend de sa libre décision.

Les catégories suivantes désignent plus particulièrement la vie de relation qui se développe à mesure que l'enfant apprend à parler. Si petit à petit certaines choses deviennent un matériau spécifique, c'est parce qu'un adulte a traversé le champ d'activité de l'enfant. Le travail éducatif qui



classifie les choses en fonction de leur valeur d'usages'est mis en branle, obligeant l'enfant, plus ou moins vite mais inexorablement, à devenir « sérieux » avec elles.

A ce propos, A.K.D., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia déclare :

*« Chez nous, un enfant que l'on peut envoyer, il comprend les ordres simples tels que le fait d'aller chercher un peu d'eau à boire dans le canari pour la donner aux personnes âgés, aux adultes. Certains enfants sont déjà capables dès qu'ils marchent, par contre, d'autres enfants ont besoin d'un peu plus de temps... ».*

De ce qui précède, on peut dire que dans la société gouro, la capacité de l'enfant à effectuer une tâche délimite la catégorie d'âge. Le passage d'une catégorie à la suivante traduit l'acquisition de nouvelles capacités et les progrès dans la socialisation.

A ce propos, Z.B.D., Secrétaire de la chefferie de Gabia affirme :

*« Mon petit, chez nous, quand un enfant commence à courir, nous sommes heureux. Nous savons que notre enfant est maintenant formé et prêt à nous aider. A l'âge de quatre ou cinq ans, chez nous, les petits garçons commencent déjà à accompagné leurs pères au champ, à visiter les pièges tendus aux abords des champs de riz. Mais, il faut préciser que cet âge ne correspond pas à la prise de machettes ou à la prise de charges sur la tête c'est-à-dire que lorsqu'on va au champ avec les enfants de cet âge, ils ne travaillent pas, ils ne prennent pas de bagages sur la*

*tête. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de nous suivre à certains endroits. Il y a parmi eux, des enfants qui essaient eux-mêmes de nous imiter en bricolant avec les vieilles machettes souvent sans manche qu'on leur confie. Mais quand ils ont autour de douze ans, ils ne sont plus des enfants, ils sont jeunes maintenant. Normalement à partir de douze ans, les enfants n'ont plus peur parce qu'ils savent s'orienter en brousse. Les jeunes de douze ans, on peut les envoyer seul chercher les ignames dans les champs où elles sont gardées après la récolte. Ils savent nettoyer les champs d'ignames, ils savent semer le riz, ils savent récolter les arachides, le riz, mais on ne les autorise pas à récolter les ignames pour ne pas qu'ils les cassent. Aussi, ils n'ont pas la force suffisante pour faire les buttes d'ignames...».*

De ce qui précède, on peut dire que dans la société gouro, « *l'enfant qui joue à travailler* » apprend les rudiments de sa future vie en communauté. Ils se résument quant au rapport avec le matériau à trois opérations de base : le transport, le ramassage et le nettoyage. Recherche du bois de chauffage, transport de l'eau, collecte de fruits et légumes laissés par les adultes, balayage de la maison ou du devant de porte, lavage des ustensiles de cuisine, du linge. Ce sont les « *petits travaux domestiques et agricoles* » (qualificatif donné par les parents).

Dans toutes ces activités, en effet, il n'y a pas transformation des choses, mais simplement changement de place. « *L'enfant qui part seul aux champs* » est en passe de devenir autonome. Enfin, ayant acquis le savoir-faire et la maîtrise de soi qui lui permettent de s'accorder aux autres, l'enfant

devient capable vers l'âge de 12 ans de participer aux groupes de travail ou « klala », il devient ainsi « *membre de klala* » ou « *klalazouozan* ».

Cela se traduit dans les propos de A.B.N., Porte parole de la chefferie villageoise de Doka qui s'exprime en ces termes :

*« Mon fils, chez nous, l'âge où un garçon participe aux groupes de travail est également celui où on peut l'envoyer appeler une femme. C'est une façon de dire qu'il sait garder un secret. Vers douze ans, l'enfant est suffisamment fort pour travailler. On dit qu'il a les yeux ouverts pour le travail. Aussi, l'assurance que l'enfant va montrer dans la réalisation des différentes tâches va le faire passer dans la catégorie des jeunes (pènin)... ».*

A travers ces discours, on peut dire que dans la société gouro, à l'âge de 12 ans, l'apprentissage des tâches agricoles, qui permettront à l'enfant sa survie et celle de sa famille, reste prépondérant. Les compétences acquises ouvrent ainsi à d'autres tâches et autorisent l'enfant à endosser de nouveaux rôles. Bien que nos interlocuteurs n'aient pas insisté sur des faits évidents pour eux, durant cette période les petits garçons s'exercent au piégeage, à la pêche et à la petite chasse, activités qui mêlent jeu et apprentissage tout comme l'imitation des danseurs, des batteurs et des musiciens. Telle est la progression souhaitée car participer trop tôt à des groupes de travail avant d'avoir été formé par ses parents, ce que font certains enfants lorsque leurs parents ont des champs voisins, risque de donner de mauvaises habitudes de travail.

### **I-1-2. Jeunesse ou « pènin »**

Dans la société gouro, à partir de 12 ans, l'enfant est désigné par l'expression « pèninin » qui signifie « petit-jeune ». Selon B.K., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia :

*« Avant, à partir de 15-16 ans, les enfants courageux construisaient à côté de la cour de leur parents leurs petites maisons de jeune. Ils tournaient ainsi le dos à leurs familles. La politesse exigeait de ne plus les appeler par leurs véritables noms, il fallait utiliser leurs « noms de jeunesse », surnom qu'ils se choisissaient eux-mêmes. Ils faisaient leur jeunesse. Puis quand ils devenaient jeunes, sachant travailler, en pleine possession de leur force, les enfants atteignaient à partir de 18 ans l'âge de se marier. Mais, comme ils ne disposent pas encore de leurs propres champs, ils dépendent toujours de leurs pères, qui parlent en leurs noms dans les assemblées et, payent leurs amendes. Aujourd'hui encore, les enfants ne sont toujours que les bras, les instruments des décisions prises par les aînés, qu'ils doivent savoir exécuter en secret. Pour cela, ils doivent fréquenter des hommes sages, intelligents et courageux, de qui ils apprendront le langage, les gestes de politesse, l'histoire du clan, les légendes, les contes, les proverbes, les mimiques, les valeurs, etc. En tant que futurs pères de famille, les garçons doivent acquérir des vertus nécessaires au maintien du ménage, le travail sous ses formes, les vertus de patience et de pardon...».*

A travers ce discours, on peut retenir que dans la société gouro, en tant que futur citoyen, l'enfant doit connaître l'histoire de son pays, de son clan et la généalogie de sa famille en vue de la transmettre à la postérité.

### **I-1-3. Cycle féminin**

Dans la société gouro, il y a une distinction précise entre l'éducation du jeune garçon et celle de la jeune fille. Cette distinction est basée sur le but visé par l'éducation. Ainsi, toutes les familles inculquent à leurs enfants une éducation morale édictée par les lois humaines, des lois morales exprimées, et une sagesse.

Cette situation est décrite par D.K.T., Membre de l'association des femmes de Gabia qui s'exprime en ces termes :

*« Chez nous, les garçons et les filles suivent le même développement durant l'enfance mais ils se séparent à la jeunesse. On considère que les filles grandissent plus vite que les garçons. A l'âge de cinq ou six ans, les filles font leur apprentissage au village auprès de leurs mères. Elles surveillent par exemple le feu lors de la préparation des repas, chassent les animaux domestiques, pilent avec leur mère...».*

A travers ce discours, on peut dire que dans la société gouro, c'est de sa mère que la fillette apprend les règles de pudeur, de respect, et toutes les activités ménagères. Vu qu'elle doit observer les attitudes et comportements de sa mère et aspirer à être et à faire un jour comme sa mère, les qualités et

attitudes de sa mère ont une part importante dans la formation du caractère, de la personnalité de la fille.

Cette situation des filles dans la société gouro est présentée par O.N.Z., Présidente de l'association des femmes de Doka, qui s'exprime en ces termes :

*« Nous faisons grandir les filles, nous les enseignons ; nous faisons d'elles des femmes comme nous. Dès son jeune âge la fillette reste à l'ombre de sa mère. Elle a l'obligation de nous accompagner partout où nous allons et dans toutes les tâches ménagères car elle sera obligée d'accomplir les mêmes actes. Autrefois, les petites filles pouvaient être excisées dès l'âge de sept ans, ce n'est plus le cas maintenant. A cet âge là, les filles savent déjà tenir un foyer, aider leur mère à la cuisine et s'occuper de leurs petits frères. L'éducation qu'une femme donne à sa fille sera parfaite ou déficitaire suivant ses qualités. Les femmes apprennent donc à leurs filles à acquérir des habitudes de respect, de reconnaissance, d'obéissance, d'effacement devant les personnes respectables, elles apprennent la vertu de chasteté, de justice et de soumission. Grâce au concours de toutes les mères de l'entourage les filles reçoivent leur éducation de future épouses et mères. On leur apprend toute une série de renseignements propres aux femmes, des légendes, des défenses rituelles, des proverbes, des remèdes et panacées habituels en usage dans la famille, des devinettes, des chansons, etc. Ceci doit les préparer à se comporter comme il le faut dans la cour « étrangère » qui sera celle de leurs futurs maris. Chez nous, une femme*

*respectée, c'est celle qui sait gérer le travail et les biens que lui confie son mari, c'est celle qui sait partager la nourriture de la famille, et celle des « étrangers ». La femme respectée, c'est celle qui sait éviter les palabres et qui s'adapte aux caractères des uns et des autres. Vers l'âge de onze ans, en temps normal, les filles sont capables de tenir compagnie aux étrangers et de les servir. Les fillettes qui peuvent manger avec les étrangers savent disposer les plats, apporter tout ce dont l'invité a besoin et surtout manger lentement en laissant la plus grande partie de la viande de façon à attendre sagement que l'invité ait fini pour débarrasser. Un peu plus tard, quand ses seins commencent à pousser, la fillette devient celle qui peut remplacer une épouse. Dès l'âge de quinze ans, une fille est normalement en âge de se marier...».*

A travers ce discours, on peut retenir que l'éducation de la fille dans la société gouro se fait selon une conception ; celle de la préparer à sa vie de future épouse et de future mère de famille. En somme, les étapes d'évolution de l'enfant dans la société gouro sont à saisir au fil du temps et au travers du prisme du travail, mais elles doivent aussi être comprises au gré des contextes culturels. Alors, quelles sont les représentations sociales de l'enfant dans la société gouro ?

## **I-2. Représentations sociales de l'enfant dans la société gouro**

Les représentations sociales de l'enfant dans la société gouro ne peuvent se comprendre en dehors du système culturel où "les morts ne sont

pas mort" car dans cette société, l'enfant empêche ses parents de disparaître pour toujours (Pilon *et al.*, 1997). Cette conception de l'enfant peut être appréhendée au double plan spirituel et social.

Au plan spirituel, les mythes et les croyances sous-tendent la conception de l'enfant. A la naissance et même bien avant, une démarche rituelle permet d'identifier le nouveau-né, le nom qu'il doit porter ainsi que la personnalité de l'ancêtre qu'il incarne (Erny, 1987). La venue de l'enfant au monde est considérée, au plan spirituel, comme une transcendance, une bénédiction, une grâce divine.

Au plan social, l'enfant est la raison principale du mariage. On lui attribue une grande importance non seulement pour des raisons de sentiments, mais parce que toute la vision du monde l'exige. L'enfant est une valeur pour ses parents car il est un moyen de reconnaissance sociale ; une valeur suprême pour sa famille car il est une richesse ; une valeur suprême pour son village car il représente la perpétuation du groupe (Fellous, 1995).

De ce fait, trois grandes dimensions permettent de cerner les représentations sociales de l'enfant dans la société gouro. Ce sont :

- l'enfant comme moyen de pérennisation de la famille ;
- l'enfant comme soutien et sécurité vitale pour la famille ;
- l'enfant comme bénédiction divine et satisfaction morale pour la famille.



### **I-2-1. Enfant comme moyen de pérennisation de la famille**

Le propre de l'homme, c'est de vouloir s'éterniser, demeurer le plus longtemps possible parmi les vivants. C'est pourquoi, face à la mort, les humains ont tendance à prendre certaines dispositions afin de demeurer toujours présents même après leur mort physique.

Ainsi, chez les Gouro, l'enfant répond à ces aspirations. Il permet de pérenniser la lignée familiale, d'immortaliser les individus et la famille. C'est lui qui assure la succession, la continuité de la famille dans le temps et dans l'espace. Il est celui par qui un père, une mère, une famille et une communauté se satisfont de pérenniser une nouvelle génération non seulement de la famille, mais également de la communauté ethnique.

Dans la société gouro, le fondement du mariage réside dans cette conception d'assurer la continuité de l'espèce humaine en général et de la lignée en particulier. La raison fondamentale qui amène les hommes et les femmes à se marier, à fonder des foyers, c'est justement pour avoir des enfants. La toute première raison, ce n'est pas parce qu'ils s'aiment mais c'est pour avoir des enfants. Il y a la condition de l'amour mais la condition fondamentale, c'est la recherche de progéniture qui va les aider, les remplacer quand ils ne seront plus. Ainsi, après le mariage, s'il n'y a pas d'enfant, c'est que quelque chose manque, c'est une obligation pour chaque couple d'avoir des enfants.

Cela se perçoit dans les propos de K.B.N., Chef de ménage et planteur de cacao à Doka, qui s'exprime en ces termes :

*« Chez nous, il est très important d'avoir des enfants. Les enfants représentent la lignée de la famille. Dans une famille, s'il n'y a pas d'enfant, il n'y a pas de suite. Si les parents ne sont plus, s'ils sont décédés par exemple, qui va continuer la relève ? Ce sont les enfants. C'est ce qui fait que chez nous, avoir un enfant constitue un événement grandiose pour les parents. Les enfants assurent la pérennité de la famille. Ne pas faire d'enfant, c'est mourir vivant. Dans notre tradition, l'enfant est une richesse. A chaque nouvelle année, la première prière que nous adressons à Dieu, c'est que toutes les familles connaissent le bonheur de l'enfantement. Avoir beaucoup d'enfants permet d'agrandir la famille et aussi d'agrandir le village. Lorsque le village est peuplé, cela constitue une force pour la défense du village en cas de problème. C'est pourquoi nous adressons des prières aux divinités afin d'avoir leurs faveurs pour la procréation des membres de la communauté. Mon fils, tu vois, comme tu es très jeune, d'ailleurs quand je te vois, tu es le symbole de ta famille, tu représentes ta famille, ta lignée partout où tu iras...».*

Et B.L., Membre de l'association des jeunes de Gabia d'ajouter :

*« Chez nous, vraiment, c'est bien de faire des enfants. L'enfant, c'est la raison principale du mariage. On attribue à l'enfant une grande importance non seulement pour des raisons de sentiments, mais parce que toute la vision de la communauté l'exige. L'enfant est celui par qui l'image de la famille se conserve et se perpétue de génération en génération.*

*Avoir des enfants, c'est demeurer toujours présent dans le souvenir des parents, des amis, mieux de sa communauté même après la mort. L'enfant, ce bien précieux et spécifique assure la pérennisation de la famille...».*

A travers ces deux discours, on retient que le besoin de s'éterniser à travers les enfants est un besoin primordial pour les familles dans la société gouro. L'enfant dans cette société est semblable à une œuvre que l'on réalise soi-même et qui immortalise son auteur. A ce titre, il est un trésor, une richesse pour son géniteur. Il constitue l'élément essentiel de l'évaluation sociale des individus en ce sens qu'il est capable de rendre célèbres et immortels ses auteurs à savoir les parents. Cette conception de l'enfant dans la société gouro n'est pas seulement du fait de la tradition. Elle apparaît comme une idéologie à sauvegarder et à transmettre de génération en génération.

### **I-2-2. Enfant comme soutien et sécurité vitale pour la famille**

Dans la société gouro, avoir un enfant constitue un élément de sécurité. L'enfant n'est pas vu comme une charge supplémentaire mais bien au contraire, comme un soutien pour la famille. Il se présente comme une sécurité vitale en ce que dans les valeurs gouro, l'enfant devenu adulte devra à son tour s'occuper de ses parents dont la force de production décline et dans certaines conditions, du reste des membres de la famille non encore matures.

Le discours ci-dessous émanant de O.B.K., Membre de l'association des jeunes de Doka traduit ce fait :

*« Au village ici, les enfants doivent assurer les petits besoins de la famille, les tâches ménagères et contribuer à la production familiale. Par exemple, comme ici les parents sont tous des planteurs de cacao, vous allez voir beaucoup d'enfants former des groupes pour aller travailler dans les plantations. Il y a aussi les filles qui vont dans la brousse pour chercher fagot, ou bien le soir vers 16 heures comme ça elles vont à la pompe ou au puits pour chercher de l'eau. Autant les garçons travaillent aux côtés de leurs pères, les filles aident leurs mères. Ces aides familiales préparent les jeunes garçons et les jeunes filles à se responsabiliser. S'agissant des jeunes garçons, très tôt le matin, ils doivent être aptes à aller au champ, suivre les travaux...».*

A travers ce discours, on retient que dans la société gouro, la famille est le lieu où se pratiquent et se développent les vertus de solidarité, d'affection, d'entraide, d'assistance et d'amour du prochain. Les tâches sont définies au sein des familles, et chaque individu en fonction de son statut social, de son âge, de son sexe joue un rôle déterminé afin d'assurer la survie, le développement économique et social de sa famille. Les vertus de la vie en communauté s'exercent et se pratiquent au sein des familles. Le travail en famille est donc le meilleur cadre de développement psychologique, intellectuel, moral et de l'épanouissement de l'enfant dans la société gouro. L'aide des enfants dans les travaux au sein des structures lignagères révèle toute la place de l'enfant comme soutien et sécurité pour les parents et pour la famille.

### **I-2-3. Enfant comme bénédiction divine et satisfaction morale pour la famille**

Dans la société gouro, avoir une progéniture pour un couple est signe de bénédiction divine et Dieu (*Bâli*) dans sa bienveillance accorde la grâce de l'enfantement à tous les Hommes. Dans cette optique, l'incapacité à procréer est considérée dans certaines situations comme une malédiction, une punition et est très redoutée.

C'est ce qu'exprime *D.K.T., Membre de l'association des femmes de Gabia*, quand elle déclare ceci :

*« Dans notre société, l'enfant est très important. Quand un homme ou une femme ne peut pas avoir des enfants, c'est comme si il était frappé par une malédiction divine. Donc l'enfant c'est ce que nous avons comme bien précieux. Nous attachons une grande importance à la fécondité dans notre village. C'est pourquoi la procréation, la grossesse et l'accouchement sont entourés de rites nombreux ainsi que de recommandations et d'interdits... ».*

A travers ce discours, on note que dans la société gouro, un couple qui ne peut procréer est considéré comme frapper de malédiction. Cette croyance, Moumouni(1998) l'a déjà bien souligné. Le fondement du mariage étant la procréation, la venue d'un nouveau-né au sein de la famille est « *un événement heureux qui mobilise les parents (au sens large) et qui est sanctionné par des rituels qui peuvent être religieux ou coutumiers pour montrer la joie de la famille d'accueillir cet être qui vient agrandir le cercle de la famille* » (p.68).

Notre interlocutrice poursuit pour affirmer que :

*« L'enfant représente pour nous, l'expression de la stabilité familiale et un privilège social. De la manière nos parents nous ont mis au monde, si à notre tour nous ne faisons pas d'enfant, alors nous n'aurions rien fait. Chez nous, avoir un seul enfant est déjà une satisfaction morale, un soulagement psychologique d'avoir assuré son devoir vis-à-vis de la lignée, de la société et de l'espèce humaine. Cela répond à l'ordre normal de la perpétuation de l'humanité...».*

A travers ce discours ci-dessus, nous pouvons reprendre Rousseau (1966), pour dire que tout homme doit des hommes à son espèce. On peut donc imaginer le sentiment de satisfaction morale d'un couple d'avoir enfanté. Chez la femme, c'est sa capacité à porter une grossesse et de donner à terme la vie qui est l'objet de satisfaction morale. Chez l'homme, c'est l'affirmation de sa masculinité, de sa puissance paternelle qui est l'objet de satisfaction morale.

Le discours suivant tiré de l'entretien réalisé avec M.A.S., Membre de la chefferie villageoise de Gabia traduit cette réalité :

*« La femme qui fait des enfants, on la respecte beaucoup. On peut dire qu'elle est comme un arbre qui produit des fruits, un arbre qui donne quelque chose à la communauté. Mais, celle qui ne fait pas d'enfant, elle est sujette à une mort sociale [...]. Un enfant, est considéré dans le village comme étant un signe de puissance sexuelle. Parce qu'on estime qu'un monsieur qui n'a pas d'enfant n'est pas un homme.*

*Chez nous, l'enfant symbolise donc la virilité de l'homme, sa puissance...».*

En somme, nous pouvons retenir que dans la société gouro, l'enfant est le médiateur entre l'homme et la femme. Il unit deux personnes différentes et crée de véritables liens d'union entre le couple d'une part et d'autre part entre le couple et la société. Dans cette société, l'enfant est donc souvent mis en rapport direct avec la divinité (Erny, 1990). En tant que tel, on lui attribue certains rôles et tâches au sein de sa communauté.

## **II. FONDEMENTS CULTURELS DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA SOCIETE GOURO**

Les pratiques éducatives dans les sociétés traditionnelles sont fonction des étapes de développement physique et psychique de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent à chaque étape de son évolution (Erny, 1987, 1988, 1990; Moumouni, 1998).

Dans la société gouro, l'éducation des enfants se fait généralement par le travail. Les parents, les aînés détiennent le savoir, le savoir-être et le savoir-faire, du fait de leur expérience de la vie sociale. Leur responsabilité est de guider, d'initier, de transmettre et de former l'enfant à la sagesse par des modèles culturels, dans une démarche fondée sur la raison et non sur le désir ou les passions de ce dernier. Seul le sens du devoir et de l'effort permet à l'enfant d'y accéder. Ainsi, de la naissance à l'âge adulte, on note des pratiques éducatives et pédagogiques impressionnantes ; une socialisation par étape.

Cette section consacrée aux fondements culturels du travail des enfants dans la société gouro s'articule autour des deux (2) points suivants :

- portée socialisante et éducative du travail des enfants dans la société gouro ;
- travail des enfants comme mécanisme d'intégration sociale dans la société gouro.

## **II-1. Portée socialisante et éducative du travail des enfants dans la société gouro**

Dans la société gouro, l'enfant apprend aux côtés des adultes et les activités dans lesquelles il est impliqué sont fonction de son âge (et de son sexe). Dans cette société traditionnelle, travail et éducation constituent un même et unique système (Salazar, 1998). Il s'agit là d'un des premiers fondements culturels du travail des enfants dans la société gouro, c'est-à-dire sa fonction socialisante et éducative. *«... de tous temps, la socialisation del'enfant passe par sa mise à l'ouvrage progressive, par sa participation croissante, proportionnelle à son âge, aux travaux collectifs de la communauté »* (Schlemmer, 1996, p.22).

Dans *L'enfant et son milieu en Afrique traditionnelle*, Erny (1972) montre comment l'insertion de l'enfant aux activités productives participe à son éducation et à son entrée progressive dans le monde des adultes. *« L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels*



*et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* » (Durkheim, 1989, p.50).

Comme le disait Reboul (1992), il n'y a pas d'éducation sans valeur. Ainsi, plusieurs valeurs sont sous-jacentes au travail des enfants dans la société gouro. Ces valeurs sont transmises principalement par l'initiation qui est une éducation ponctuelle et par l'inculcation de savoir-être et de savoir-faire qui est une éducation au quotidien.

### **II-1-1. Initiation et rite**

L'initiation est déterminante dans l'éducation des enfants dans la société gouro. Elle est présente avant, pendant et après la naissance de l'enfant. C'est ce qu'explique A.D.F., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia, lorsqu'il affirme ceci :

*« Chez nous l'éducation des enfants est un processus, qui commence d'abord par l'attribution du nom, c'est-à-dire qu'on ne donne pas les noms aux enfants n'importe comment. C'est après des consultations et des cérémonies qu'on attribue le nom. Il faut dire que chez nous, l'éducation des enfants qui leur inculque les valeurs de solidarité, de courage, de travail, de bravoure commence dès la naissance. Le nouveau-né qui vient n'est pas quelqu'un qui est un inconnu. Pour cela, on doit lui préparer un nom qui va faciliter son intégration, son appartenance à la communauté, et après, suit toute une série de formation que ce soit par l'apprentissage de petits*

*travaux ou par l'observation. Aussi bien chez les filles que chez les garçons, les tâches sont réparties...».*

A travers ces propos, on note que dans la société gourou, selon le moment où se déroule l'initiation, elle peut constituer une simple cérémonie rituelle ou une pratique de protection. Avant la naissance, elle est essentiellement protectrice de l'enfant depuis le milieu intra-utérin. A la naissance, elle est identificatrice ; elle vise à identifier le nouveau-né afin de lui donner son nom d'appartenance au groupe. Après la naissance, celle qui se déroule à des périodes déterminées de la vie de l'enfant est purement éducatrice. C'est cette dernière qui permet à l'enfant de connaître ses origines, les coutumes et les croyances de sa communauté.

C'est ce que traduit A.B.N., Notable et planteur de cacao à Doka, qui déclare ceci :

*« Si on ne montre pas nos coutumes à nos enfants, on leur fait du tort. C'est une obligation qu'on apprenne aux enfants les coutumes pour qu'ils puissent avoir des racines. Un enfant sans racine, il est comme un oiseau qui vole sans connaître sa destination. C'est un enfant sans valeur, un enfant dangereux. Or dans le village ici, nous voulons avoir des enfants dignes qui peuvent valablement nous remplacer et faire la fierté de notre communauté. Oui je te le dis mon petit, le travail de la terre est le fondement de notre culture. C'est la terre qui nous nourrit à travers les plantations que nous cultivons. Le travail de la terre qui est notre métier, c'est le symbole même de notre existence. Travailler la terre nécessite donc un*

*apprentissage, ça ne se fait pas n'importe comment. Le travail de la terre fait partie de la personnalité des membres de notre communauté. A travers le travail de la terre, on prépare l'enfant à être en conformité avec notre environnement immédiat. C'est très important pour nous...».*

On retient de ces discours que dans la société gouro, les pratiques initiatiques à caractère éducatif ont pour noyau la formation de la personnalité des individus. En plus de l'initiation qui a lieu à des périodes déterminées de la vie de l'enfant, il y a l'éducation quotidienne auprès des aînés et des pairs qui vise essentiellement à transmettre le savoir-être et le savoir-faire.

## **II-1-2. Transmission du savoir-être et du savoir-faire**

L'éducation des enfants dans la société gouro inculque à ces derniers des valeurs de vie en communauté. Ainsi, dès son jeune âge, l'enfant apprend dans sa vie de tous les jours, les règles de vie en communauté, les valeurs et les conduites de la vie de son groupe aux côtés des aînés et des pairs.

Les deux discours ci-dessous extraits des entretiens réalisés dans les villages de Doka et de Gabia mettent en exergue cette substance éducative.

Le premier émane de S.B.T., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia, qui affirme ceci :

*« Chez nous, dès le bas-âge, on inculque aux enfants les manières de saluer, les formules de politesse, les*

*formules langagières, les comportements admis en société ou décriés dans la société. Au-delà de ces manières de se comporter, on leur apprend aussi le savoir faire à travers le travail. Ce peut être les travaux ménagers comme les travaux agricoles. On leur apprend tout ce qui est indispensable à leur survie dans la communauté...».*

Le second discours à l'actif de K.Z.M., Porte-parole du bureau de la jeunesse de Doka, fait l'apologie de l'éducation communautaire de base en vigueur dans la société gouro en ces termes :

*« Le civisme, le patriotisme, le respect de l'humanité, la politesse, la coopération qui est une forme de cohésion sociale, la solidarité, l'entraide communautaire, le travail en groupe et ce qu'on peut appeler les valeurs humaines, tout ce que j'ai cité là s'acquière dans l'éducation communautaire de base. C'est cette éducation que nous avons reçu dans notre enfance et c'est cette même éducation que les parents continuent de transmettre à nos petits frères...».*

A travers ces propos, on note que les valeurs qui animent la vie dans la société gouro sont le respect de la dignité de la personne humaine, le respect des aînés de la communauté, le courage et l'honneur, la solidarité et l'entraide, l'apprentissage et la formation. Ces valeurs animent le quotidien des enfants et il est du devoir des parents et de tout aîné de contribuer à les transmettre aux enfants. Le travail des enfants dans la société gouro vise donc la formation intégrale de la personnalité des individus et leur intégration dans la société humaine, dans le strict respect de la dignité de la personne humaine sans distinction aucune.

Cette exigence du respect de la dignité de la personne humaine se traduit dans le témoignage suivant de G.B.N., Chef de ménage, planteur de cacao à Doka. Il affirme ceci :

*« Chez nous, le respect des normes est une obligation. Les institutions au niveau du village sont rigides dans ce sens. Un enfant mérite d'être traité comme un humain avec tous ses droits. L'enfant est traité comme un être social au même titre que l'adulte. Nos normes prévoient de ne pas violer les droits et les devoirs des enfants. Il y a des gens qui pensent que comme on les envoie faire certains travaux dans les plantations de cacao, on est en train de les réduire à l'esclavage. C'est faux. Ce que nous on considère comme travail et qui doit être combattu, c'est quand un enfant quitte sa communauté, son village pour aller travailler dans une autre communauté, dans un autre village et faire fortune. Chez nous, ce n'est pas le cas. Le travail des enfants est une simple initiation à la vie dans notre société. On éduque les enfants à aimer le travail afin de les insérer dans le circuit social. Aussi, en tant que futurs héritiers des plantations de leurs parents, les jeunes, je veux dire ceux qui ont au moins douze ans, on doit les initier à la culture du cacao. C'est très important pour nous, pour les familles et pour les enfants eux-mêmes. Chez nous, les enfants doivent participer à la vie de la communauté, à la vie du village... ».*

A travers ce discours, on note que dans la société gouro, l'enfant est un acteur social et communautaire qui doit participer à la vie de la communauté. Pour ces populations, le travail des enfants qui doit faire l'objet de lutte et qui

mérite d'être éradiqué, c'est le travail salarié d'un enfant qui quitte sa communauté pour monnayer sa force de travail dans une autre communauté. Ceci n'est pas le cas dans la société gouro où les enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales sont issus de la communauté et travaillent pour leurs familles et pour la communauté. Le travail des enfants dans cette communauté participe ainsi à la socialisation et à l'intégration des enfants au sein de leur communauté.

Ces valeurs traditionnelles du travail des enfants en vigueur dans la société gouro sont aussi reconnues et soutenues par les acteurs sociaux intervenant dans la lutte contre le travail des enfants au niveau local. Ces derniers reconnaissent dans le travail des enfants certaines valeurs essentielles que les familles se doivent de transmettre aux enfants. Cela se perçoit dans les deux discours suivants extraits des entretiens réalisés avec les membres des comités chargés de la lutte contre le travail des enfants dans les deux villages.

Le premier est de A.A., Notable et président du comité chargé de la lutte contre le travail des enfants à Doka, qui s'exprime en ces termes :

*« La base de toute société est la famille. La famille est le premier environnement où l'enfant se socialise. Donc pour moi, les valeurs familiales telles que la participation des enfants dans les travaux de la famille, vraiment, on ne doit pas les mettre de côté si on veut réussir l'éducation des enfants. Ces valeurs apprennent aux enfants certains principes de la vie comme par exemple, être sociable. Aussi, la solidarité, l'entraide, le courage, l'amour du travail sont des valeurs que l'éducation transmet aux enfants*

*en famille...».*

Le second discours à l'actif de K.A., Membre du comité chargé de la lutte contre le travail des enfants à Gabia, déclare ceci :

*« Je crois que les valeurs qu'on tend à donner à l'enfant dans notre culture, c'est que l'enfant devienne un être épanoui, un être responsable. A chaque stade de son évolution, il y a des connaissances, il y a des pratiques, il y a des valeurs qu'on apprend à l'enfant, c'est vraiment échelonné en fonction du développement de celui-ci. Ainsi, vous allez voir qu'à tel âge, l'enfant va accompagner ses parents au champ mais il ne va pas travailler pour autant. A un certain âge, il va commencer à exécuter de petits travaux que ce soit à la maison ou dans les champs. Et à un autre niveau quand on estime qu'il est suffisamment mature, il va commencer à travailler pour de bon en s'intégrant aux groupes de travail collectif. Comme vous le voyez, chaque stade de l'évolution de l'enfant correspond à un stade d'apprentissage de la vie d'homme. Les valeurs qu'on inculque à l'enfant dans notre culture sont des valeurs de bravoure, de responsabilité, de solidarité...».*

A travers ces deux discours, on constate que dans les villages de Doka et de Gabia, les acteurs intervenant en faveur du respect des droits de l'enfant, reconnaissent la richesse du travail dans l'éducation des enfants. Cette éducation des enfants par le travail suppose dans la société gouro, au moins deux choses dans l'ordre intellectuel. Il s'agit d'une vision du monde et d'un modèle d'homme à former. L'éducation qui découle de cette conception

repose sur une donnée qui doit être développée dans le sens de l'unité, de la santé, de la solidarité, de l'épanouissement et du rôle que la société confère à l'enfant.

## **II-2. Travail des enfants comme mécanisme d'intégration sociale dans la société gouro**

Dans les sociétés traditionnelles que Durkheim (1893) qualifie de « *primitives ou inférieures* », il observe que l'intégration de l'individu dans la société repose sur l'absence de différenciation entre les êtres humains. Tous doivent obéir et respecter les mêmes valeurs et normes du groupe ; ce que l'on appelle la conscience collective. Ainsi, la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective. Pour survivre, la société ne peut tolérer d'individualisme et tous les individus doivent adhérer aux mêmes valeurs. Le lien social naît de l'homogénéité du groupe, et un droit répressif sanctionne tout écart individuel. Durkheim qualifie cette solidarité du groupe de mécanique.

Dans la société gouro, cette intégration sociale des enfants par le travail se fait à deux (2) niveaux ; à savoir :

- l'intégration des enfants dans la cellule familiale;
- l'intégration des enfants dans les groupes de pairs.



## II-2-1. Intégration des enfants dans la cellule familiale

Dans la société gouro, l'enfant est d'abord intégré dans une communauté familiale qui est considérée comme le centre de l'univers. La naissance fait de lui un membre à part entière de sa société. Comme l'adulte, l'enfant est mieux placé pour participer à sa vie. Les soucis et les travaux du groupe le concernent aussi. C'est dans ce sens que le petit garçon avec des outils à sa mesure et la petite fille avec des ustensiles culinaires à sa taille travaillent très tôt aux côtés de leurs parents. Cette situation de l'enfant dans la société gouro est décrite par les enfants travailleurs à travers les deux discours ci-dessous.

Le premier discours émanant de M.A.S., (15 ans) Fille appartenant à un sohoté à Doka déclare ceci :

*« Moi depuis toute petite, j'accompagne ma maman en brousse, au marigot, partout. C'est avec elle que j'ai appris tout ce que je sais faire. Je vais au champ avec elle. Tous les matins, elle me réveille pour laver les assiettes. Après je vais chercher de l'eau avec elle. Tonton, je suis toujours contente quand on me demande de faire un travail. Je fais ça bien parce que je veux ressembler à ma maman. Le soir j'aide ma maman à préparer. Quand on revient du champ, quand elle prend son bagage, elle me donne moi aussi mon petit bagage dans ma cuvette. C'est souvent fagot, aubergines, piment, banane, ou bien igname. Je prends ça jusqu'au village, c'est même pas lourd. Les autres filles qui sont dans le village font comme moi. Elles sont toujours avec leurs*

*mamans aussi...».*

Le second discours à l'actif de V.B.A., (17 ans) Enfant appartenant à un sohoté à Gabia déclare ceci :

*« Au village ici, les filles travaillent toujours avec leurs mamans et les garçons, eux, ils travaillent toujours avec leurs papas. Moi, je suis toujours avec mon papa, je l'accompagne au champ, partout. C'est lui qui m'a montré tout ce que je sais faire. Si c'est un jour où on ne va pas à l'école, je l'accompagne au champ. Je l'aide à nettoyer le champ...».*

A travers ces discours, on note que dans la société gouro, les enfants travaillent toujours aux côtés de leurs parents et participent à tous les travaux. Ils apprennent ainsi à se servir de leurs mains en même temps qu'à réfléchir et apprennent dans la même démarche l'histoire, la morale et les coutumes du groupe auquel ils appartiennent. Ceci pousse Erny (1972) à affirmer que *« tout ce qui touche à la vie professionnelle est familier à l'enfant dès son jeune âge voire de la vie intime de ses parents »* (p.121).

## **II-2-2. L'intégration des enfants dans les groupes de pairs**

L'éducation familiale qui dans la société gouro fait une large place à l'imitation des comportements des adultes et l'intégration des enfants dans cette société se poursuit à travers des rites d'initiation qui consolident les groupes d'âge<sup>19</sup> tout en affermissant l'autorité des anciens. Ainsi, qu'en est-il

---

<sup>19</sup>L'importance des classes d'âge est soulignée par Erny (1972) en ces termes *« la répartition en classe et fraternité d'âge tend à structurer l'ensemble du corps social y compris le monde des enfants et des jeunes*

de la mise en place par les enfants des groupes de travail ou « *sohoté* » à l'image de ceux des jeunes gens ?

Le discours ci-dessous émanant de B.S., (16 ans) enfant appartenant à un *sohoté* à Doka traduit cefait :

*« Ici, pour faire sohoté, tu dois avoir au moins 12 ans. Quand j'étais encore petit et puis je voyais mes grands frères travailler dans leurs sohoté, je voulais faire comme eux mais ils disaient toujours que j'étais trop petit, que je n'avais pas encore l'âge. Ce qui est bien, c'est que le jour où le groupe venait travailler chez nous, dans le champ de mes parents, mon papa me demandait de suivre le travail, de regarder comment les gens travaillent pour que moi aussi je sache me comporter le jour où je serai dans un groupe. Le simple fait de regarder mes grands frères travailler avec leurs amis me donnait envie de les imiter. C'est pourquoi dès que j'ai eu l'âge c'est-à-dire 12 ans, j'ai vu mes amis et on a créé notre sohoté. Au départ, on était trois mais actuellement, on peut atteindre sept. On travaille toujours ensemble dans les champs de nos parents. Mais quand les gens nous appellent pour travailler, on va dans leurs champs...».*

De ce qui précède, on peut dire que dans la société gouro, le travail des enfants reste un important moyen d'intégration des enfants dans la communauté. A travers le travail, la manière dont l'enfant crée sa société et comment il se situe par rapport à celle-ci conduit Erny (*op.cit.*) à faire un

---

*gens, suscitant à chaque échelon des traditions propres. Elle a pour but d'engendrer entre contemporains et pairs un esprit d'égalité et d'attachement, issu d'une commune formation et devant se traduire par une confiance mutuelle et l'obligation de se porter assistance les uns aux autres » (p.85).*

parallélisme entre la situation de l'enfant de l'Afrique noire et celle de l'enfant de l'Europe moderne.

S'agissant de la situation de l'enfant de l'Europe moderne, Erny (*op.cit.*) pense que la création des écoles a été un des facteurs qui avait pour but de rassembler les enfants par tranche d'âge, en envisageant également une meilleure préparation à leur vie future. Mais, l'auteur constate que l'école était une institution contraignante, dans la mesure où l'enfant était sous la pression de l'adulte. Il reproduisait d'une part les indications de celui-ci, et d'autre part, il faisait une remise en question perpétuelle dans une attitude critique qui est à la base du progrès des sociétés modernes.

Par contre, l'enfant de l'Afrique noire s'intègre pleinement dans la vie sociale. Etant en contact avec la nature, il est de plus en plus dans une créativité monotone. Ceci amène Erny (*op.cit.*) à constater un "extraordinaire conservatisme social" du fait qu'il ne reproduit uniquement que ce qui lui vient de l'adulte, ce qu'il apprend de lui sans pour autant les remettre en question.

### Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons montré les fondements du travail des enfants dans la société gouro. Ceux-ci s'articulent en deux grands points à savoir les fondements symboliques et les fondements culturels. Ces fondements du travail des enfants dans la société gouro sont liés aux représentations que ces populations se font de l'enfant et de son rôle dans la

société. Ils ont pour fonction principale de les intégrer dans leur environnement culturel et social, leur milieu de vie.

### CHAPITRE III : TRAVAIL DES ENFANTS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LA SOCIETE GOURO

Le développement communautaire n'est pas un concept nouveau. Il trouve ses origines dans la théorie du développement endogène élaborée par John Friedmann et Walter Stöhr à la fin des années 1950. Pour ces deux auteurs, le développement endogène est une approche volontariste, axée sur un territoire restreint, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Il fait appel aux traditions et potentialités locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives.

Aujourd'hui, le développement communautaire prend diverses appellations. Ainsi, des appellations comme "*développement local*", "*développement rural*", etc. qui caractérisaient des visions différentes dès le départ tentent aujourd'hui à décrire une situation unique, celle de la responsabilisation totale des populations à la base dans la conception et la mise en œuvre des actions développement.

Ce chapitre consacré au lien entre le travail des enfants et le développement communautaire dans la société gouro, s'articule autour des deux (2) points suivants :

- travail des enfants et reproduction des structures familiales dans la société gouro ;
- travail des enfants comme dynamique sociale et culturel dans la société gouro.

## **I. TRAVAIL DES ENFANTS ET REPRODUCTION SOCIALE DANS LA SOCIÉTÉ GOURO**

La notion de reproduction sociale traduit l'idée selon laquelle toute société se reproduit. Si c'est une évidence au niveau démographique, ça l'est aussi en ce qui concerne ses structures, même si la reproduction ne se fait pas toujours à l'identique.

Les premiers sociologues (Auguste Comte, Emile Durkheim, Herbert Spencer) ont emprunté aux sciences de la nature, en particulier à la biologie, leur conception de la société ; celle-ci est alors pensée comme un organisme vivant, qui doit assurer sa reproduction. Dans cette perspective, qui débouche sur ce qu'on a appelé le fonctionnalisme, c'est un ordre social, un mode d'intégration qu'il s'agit de reproduire. Karl Marx quant à lui, donne une acception plus strictement sociologique à ce concept de reproduction sociale en soulignant que ce sont les rapports sociaux qui se trouvent reproduits. Ainsi, la reproduction sociale ou la transmission entre générations de la culture héritée du passé vise le maintien des rapports de force. Elle tend à reproduire un ordre établi.

Cette section consacrée au travail des enfants et à la reproduction sociale dans la société gouro s'articule autour des deux (2) points suivants :

- travail des enfants et reproduction des structures familiales et communautaires dans la société gouro ;
- place des enfants dans l'économie familiale et communautaire dans la société gouro.

## **I-1. Travail des enfants et reproduction des structures familiales et communautaires dans la société gouro**

Selon le préambule de la Convention relative aux droits de l'enfant, la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, en particulier des enfants. Elle est la cellule de base naturelle de la société (article 18, alinéa 1 de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant<sup>20</sup>). En effet, créateurs de la famille et de la communauté, les parents ont la responsabilité d'élever les enfants et d'assurer leur développement.

Egalement, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant met en avant, dans son préambule, la considération faite à l'enfant : « *l'enfant occupe une place unique et privilégiée dans la société africaine [...], pour assurer l'épanouissement intégral et harmonieux de sa personnalité, l'enfant devrait grandir dans un milieu familial, dans une atmosphère de bonheur, d'amour et de compréhension* ». Mais, elle contient aussi un article établissant les devoirs de l'enfant, dont voici un extrait : « *Tout enfant a des responsabilités envers sa famille, la société, l'Etat et toute autre communauté reconnue légalement ainsi qu'envers la communauté internationale. L'enfant, selon son âge et ses capacités, [...] a le devoir : (a) d'œuvrer pour la cohésion de sa famille, de respecter ses parents, ses supérieurs et les personnes âgées en toutes circonstances et de les assister en cas de besoin ;*

---

<sup>20</sup> La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été adoptée lors de la 26<sup>ème</sup> conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1990. Elle est entrée en vigueur en 1999 suite à sa ratification par plusieurs pays. Cette Charte s'inspire des droits contenus dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, la plupart des droits sont alors interprétés dans le contexte africain.



[...] (j) de préserver et de renforcer les valeurs culturelles africaines dans ses rapports avec les autres membres de la société [...] » (Article 31).

Ainsi, un rôle actif semble être dédié à l'enfant au sein de sa famille. Cette famille représente « *un lieu de production de relations sociales, lieu de production de sens, lieu privilégié de l'affectivité, lieu de socialisation, lieu d'acquisition des objets symboliques et sacrés* » (Jovelin, 2002, p.130). En d'autres termes, la famille est le lieu où se vit et se transmet la culture et Adepoju (1999) le confirme puisque selon lui, « *la famille est l'unité sociale de base au sein de laquelle sont communiquées aux jeunes membres de la société les normes et les valeurs, les croyances et la connaissance, ainsi que les compétences utiles au quotidien* » (p.85).

Dans la société gouro, l'enfant joue un rôle incontournable dans l'organisation sociale et culturelle. Sur le plan de l'organisation du travail, l'enfant est une aide pour sa famille et sa communauté. Le travail des enfants contribue à la stabilisation de la cellule familiale et de la communauté tout entière. Dans la pratique, il y a des travaux réservés uniquement aux filles et d'autres aux garçons. C'est ce que décrivent les populations enquêtées à travers les deux discours ci-dessous.

Le premier discours tenu par I.T., Membre de l'association des femmes de Doka décrit la situation des filles en ces termes :

*« A Doka ici, y a pas une fille qui va dire qu'elle ne lave pas les assiettes, qu'elle n'aide pas sa maman à la cuisine ou bien qu'elle ne s'occupe pas de ses petits frères. Nous tous on a fait ces travaux. C'est l'éducation que nous avons reçu auprès de nos mères. Chez nous, une fille qui veut être une bonne*

*femme, on doit l'éduquer de cette manière. Moi mes enfants filles c'est comme ça je les éduque. Ces travaux, y a des gens qui vont penser que nous sommes dures mais je vais te dire si on ne tape pas dur et que la fille devient une ratée, une paresseuse, c'est sur toute la famille ça va rejaillir mais en premier lieu sur sa mère qui sera traité de mauvaise. Donc moi, avec l'éducation de mes filles, je ne joue pas. Quand je vais au champ ma fille m'accompagne. Quand je vais au marigot, elle m'accompagne. Le matin quand je me réveille, elle est déjà réveillée. Elle balaie la maison et la cours. Le soir quand je prépare, elle est avec moi. Elle suit tout ce que je fais. Chez nous, les filles restent toujours avec les femmes, elles apprennent toujours à leurs côtés...».*

Le second discours émanant de B.D.L., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia décrit la situation des garçons. Il affirme ceci :

*« Chez nous, de la manière les filles restent avec leurs mères, c'est de la même façon que les garçons doivent toujours rester avec leurs pères. En restant avec le père, le garçon apprend toujours. Je ne dis pas qu'un garçon n'apprend rien avec sa mère non, mais la logique voudrait qu'il soit avec le père. Moi, mes enfants garçons, je fais tout avec eux. Je vais au champ avec eux, ils travaillent avec moi dans mon champ de cacao, ils m'aident beaucoup. Imaginez-vous un instant qu'ils restent derrière leur mère comment j'allais faire ?...».*

A travers ces discours, on note que dans la société gouro, le travail s'appuie sur l'apport des enfants. L'enfant est intégré dans les activités de production, il est activement mis à contribution. Cependant, tenant compte de

la socialisation différenciée, les filles apportent une aide à leur mère dans les travaux domestiques et champêtres. Cette aide se résume à des activités telles que faire la vaisselle, laver le linge, faire la cuisine, s'occuper des jeunes frères, etc. Quant aux garçons, ils sont plus sollicités dans les travaux champêtres. Ils accompagnent généralement leurs pères au champ et font les courses de la maison. Ils suppléent le père quand il est absent pour un moment. Même scolarisés, les enfants (filles comme garçons) doivent s'acquitter de ces tâches qui leurs sont dévolues. Ils apprennent ainsi à porter le poids des responsabilités.

Dans la société gouro, l'éducation des enfants met l'accent sur la reproduction des tâches et la transmission intergénérationnelle des responsabilités. Dans cette optique, le travail des enfants est perçu par l'ensemble des populations comme un instrument de reproduction sociale utilisé pour garantir la pérennité de la communauté. De plus, il est normal, dans cette culture, que les enfants commencent à travailler très tôt, principalement dans le cadre familial, en accompagnant et en aidant les adultes dans leurs tâches. Cette aide des enfants dans les affaires quotidiennes relève ainsi de la façon dont les tâches sont réparties au sein de la famille, entre parents et enfants, et selon laquelle chacun contribue, à sa mesure, au fonctionnement de l'ensemble.

En outre, dans la société gouro, le travail communautaire est à la fois partie intégrante de la structure sociale et produit du jeu spontanée des pratiques sociales. C'est le lieu privilégié d'échanges dont la nature "symbolique" apparaît ou se manifeste grâce à l'absence de contraintes découlant des rapports hiérarchiques préétablis.

## **I-2. Place des enfants dans l'économie familiale et communautaire dans la société gouro**

Dans la société gouro, les enfants participent au développement et au bien-être de leur famille et de leur communauté. Ils apportent leur aide en termes de travail manuel à leurs parents. Les deux discours ci-dessous émanant d'un chef de ménage et d'un jeune mettent en exergue ce fait.

Le premier discours tenu par S.B.K., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia déclare ceci :

*« Chez nous, on ne peut pas parler de travail sans la participation des enfants. Les enfants ont un rôle important à jouer dans l'organisation du travail. Que ce soit à la maison ou dans les plantations, partout, il est important que les enfants travaillent. Les enfants constituent une aide pour la famille et pour le village. Moi par exemple tous mes enfants travaillent avec moi dans ma plantation. Savez-vous pourquoi on associe les enfants au travail chez nous ? C'est pour qu'ils apprennent le travail. S'ils ont bien appris et qu'ils connaissent le travail, demain quand nous allons vieillir ou quand nous n'aurons plus de force pour travailler, ce sont eux qui vont nous remplacer. Ils pourront mieux s'occuper des plantations et donc de l'héritage. Parce que je te dis, c'est bien pour eux que nous travaillons tous aujourd'hui. C'est pour préparer demain. Sinon moi que tu vois là, j'ai combien de temps à vivre encore. Pas beaucoup en tout cas. Donc le travail que les enfants font aujourd'hui, ça leur permettra de prendre en charge les plantations et aussi de se prendre en charge*

*demain...».*

Le second discours à l'actif de B.K., Membre de l'association des jeunes de Gabia déclare ceci :

*« Chez nous, on ne tolère pas les paresseux ou les fainéants. Quand tu es né dans une famille, tu dois participer à l'avancement de cette famille, au développement de cette famille. Même les enfants ont leur rôle à jouer dans la famille et dans la vie du village. Ils sont certes objet de protection de la part des parents et de la communauté au plus haut niveau, mais ils dépendent toujours des adultes, de la famille et du village tout entier. Chez nous, les enfants ont des droits mais ils ont aussi des devoirs et la famille les prépare à cela. En les faisant travailler, on ne leur fait pas de mal, au contraire ce sont des armes que la famille, la communauté leur donne pour pouvoir se prendre en charge demain...».*

A travers ces discours, on note que dans la société gouro, le travail des enfants contribue au maintien de l'équilibre social, économique et matériel de la famille voire de la communauté. Il contribue également au bien-être des familles et de la communauté. En un mot, le travail des enfants dans la société gouro est un facteur de développement communautaire.

## **II. TRAVAIL DES ENFANTS COMME DYNAMISME SOCIAL ET CULTUREL DANS LA SOCIETE GOURO**

L'établissement d'un système d'économie de plantation dans la société gourou s'est traduit par une nouvelle structuration au niveau du fonctionnement des groupes d'entraide surtout les groupes d'enfants.

Cette section consacrée au travail des enfants et au dynamisme social et culturel dans la société gourou s'articule autour des deux (2) points suivants :

- travail des enfants comme facteur de changement social dans la société gourou ;
- travail des enfants comme promotion familiale et individuelle dans la société gourou.

### **II-1. Travail des enfants comme facteur de changement social dans la société gourou**

Les changements sociaux engendrés par le travail des enfants dans la société gourou peuvent se résumer en la mutation des groupes d'entraide traditionnels (*bôhô* et *klala*) fondés sur la solidarité communautaire en *sohoté*. Le *sohoté* est un groupe de travail à but lucratif qui regroupe des enfants du même groupe d'âge dont le nombre est variable et peut quelquefois aller jusqu'à une vingtaine d'individus. Il s'agit presque toujours de groupes de travail informels, constitués de jeunes garçons ou de jeunes

filles d'âge compris entre 12 et 17 ans et qui se regroupent par affinités familiales (d'un même lignage) ou de résidence (d'un même quartier).

Le processus de formation des *sohoté* est décrit par N.B.K., (17 ans) Enfant appartenant à un sohoté à Gabia. Il fait remarquer que :

*« Pour former un sohoté, on ne se lève pas comme ça. Au village ici, ce sont les enfants qui se ressemblent qui se mettent ensemble pour créer un sohoté. On ne peut pas se mettre ensemble avec les enfants qu'on ne connaît pas pour travailler. Donc, c'est ceux avec qui on a grandi qu'on fait sohoté. On peut commencer avec un ou deux camarades, mais après si on a d'autres amis qui veulent rentrer dans le groupe, si on voit qu'ils savent travailler et si on a besoin de membre, on les prend...».*

A travers ce discours, on peut retenir que dans la société gouro, la formation d'un *sohoté* se fait sur des principes égalitaires. Les enfants s'y cooptent selon des critères d'âge, de capacité de travail, et de camaraderie. Ainsi, les enfants ayant vécu ensemble pendant leur bas âge auront tendance à se regrouper pour former un groupe de travail. Aussi, la composition d'un groupe de travail ou *sohoté* n'est pas définitive. Les enfants peuvent à chaque saison et en fonction du besoin se choisir de nouveaux partenaires.

Quant au fonctionnement des *sohoté*, il est décrit à travers les trois discours ci-dessous recueillis auprès des enfants appartenant à ces groupes de travail et des chefs de ménage dans les deux villages d'enquête.

Le premier discours tenu par N.B.P., (16 ans) Enfant appartenant à un sohoté à Doka déclare ceci :

« Dans mon groupe de travail, nous sommes cinq moi et mes amis. Nous avons autour de 15-16 ans. Moi j'ai 16 ans, je suis en 5<sup>ème</sup>. Parmi nous y a quatre qui vont à l'école. On a formé le groupe pour aider nos parents dans les champs. Un jour on va derrière moi, un autre jour on va derrière un autre membre du groupe jusqu'à ce que tout le monde ait son tour de travail. Mais une ou deux fois dans la semaine on va derrière les gens qui nous appellent pour travailler. Quand tu nous appelles pour aller dans ton champ, tu nous donnes 500 francs, ça c'est pour notre déjeuné le matin. Mais à la fin nous on prend 1000 francs par tête. L'argent que nous gagnons dans le groupe, ça nous permet de faire nos petits achats. Pour ceux qui vont à l'école comme moi, l'argent là permet de nous scolariser, de payer souvent nos fournitures scolaires. On peut travailler partout, dans champs de riz, d'igname, de manioc ou de cacao. On nettoie, on fait buttes, on chasse les oiseaux sur les champs de riz. Quand c'est champ de cacao là on peut nettoyer, on peut ramasser cacao, on enlève aussi les feuilles qui sont tombées en bas des cacaoyers, comme ça si la pluie tombe, l'eau va entrer en bas...».

Le deuxième discours à l'actif de B.C.Y., (15 ans) Fille appartenant à un sohoté à Gabia déclare:

« Quand quelqu'un nous prend pour travailler dans son champ, s'il n'a pas l'argent sur place on peut attendre après quand il va vendre il va nous payer. Dans mon groupe, on a un cahier, on note tout ce qu'on fait comme travail, le jour, la date, le nom des gens qui nous prennent pour travailler et ce qu'ils nous doivent. Vers le mois de novembre on commence les encaissements



*jusqu'en décembre. Parce que c'est le moment où les gens ont fini de vendre leur récolte et ont l'argent. Avec l'argent là, on fait la fête de janvier...».*

Le troisième et dernier discours émanant de K.B.Z., Chef de ménage et planteur de cacao à Gabia affirme ceci :

*« Au village ici, on prend les sohoté pour faire de petits travaux dans les champs. Les enfants que vous voyez là ils travaillent très bien. Ils peuvent enlever les petites herbes qui poussent dans le champ, ils peuvent aussi ramasser cacao. Chez nous, si tu as un travail à faire dans la brousse, tu peux prendre sohoté, c'est comme ça. Avant on pouvait faire klala pour travailler cadeau mais aujourd'hui l'argent a fait que tout le monde fait sohoté. Y a l'argent dedans c'est vrai mais ce qu'on donne là c'est rien et puis travail ils font là c'est pas dur. Quand ils viennent travailler, nous même nous travaillons avec eux. On les surveille, on leur donne à manger. C'est le travail de famille. C'est pourquoi on ne donne pas n'importe quel travail aux enfants. On tient compte de leurs capacités, de ce qu'ils peuvent faire et qui est reconnu par tout le monde dans le village. Quand ils sont fatigués on arrête le travail. Moi-même qui te parle là mes enfants et puis mes petits enfants ont leur sohoté. C'est pas moi qui les ai envoyés dans ces sohoté. Aussi depuis ils font sohoté là 5 francs je n'ai jamais pris. L'argent qu'ils gagnent là, ils prennent pour faire eux-mêmes leurs besoins. Ce qui est bien dans affaire de sohoté ici, c'est que pour les payer là on n'a pas de problème. Ils travaillent et puis le jour on a l'argent on paye...».*

Ces discours mettent en exergue le poids des changements intervenus dans l'organisation du travail dans la société gouro du fait du travail des enfants. De nos jours, on assiste de plus en plus rarement au *klala* coopératif. C'est le *klala* « moderne » ou *sohoté* qui régit les relations de travail entre les enfants et les membres de la communauté. Ce groupe d'entraide fonctionne à l'occasion de tâches routinières dans les champs. Dans la société gouro, le recours à ces groupes de travail semble quasi indispensable pour certaines opérations qui demandent la mobilisation d'une main d'œuvre importante afin de respecter le calendrier culturel. Aussi, le *sohoté* est une formule originale d'entraide peu onéreuse à rétribution différée au moment de la récolte. Il convient donc à la situation économique des paysans pauvres et implique moins d'obligations sociales.

## **II-2. Travail des enfants comme promotion familiale et individuelle dans la société gouro**

Dans la société gouro, le travail en groupe est l'occasion pour les enfants de faire étalage de leurs savoir-faire et des connaissances acquis auprès de leurs parents en famille. A de pareilles occasions, se dégagent les valeurs supérieures. En un mot, à travers le travail en groupe, c'est l'occasion pour les enfants et leurs familles de se mettre en valeur dans la société, dans la communauté.

Les deux discours ci-dessous recueillis auprès d'un enfant appartenant à un *sohoté* à Gabia et d'un chef de ménage et producteur de cacao à Doka traduisent ces faits.

Le premier discours émanant de G.T., (16 ans) Enfant appartenant à un sohoté à Gabia, déclare ceci :

*« Au village ici, quand un enfant travaille dans sohoté, on dit qu'il est courageux. Pour pouvoir appartenir à un sohoté, il faut avoir au moins 12 ans. Quand on va travailler, ceux qui sont les plus forts on les connaît. Le jour où on appelle un groupe pour aller travailler, quand ceux qui travaillent bien ne sont pas là, on n'est pas content parce que le travail n'avance pas vite. C'est à cause de ça quand on veut faire sohoté on ne prend pas n'importe qui. On prend les gens qu'on connaît bien et qu'on sait comment ils travaillent. Quand on travaille bien, tout le monde est content de nous, tout le monde parle bien de nous au village. Mais quand tu ne travailles pas bien, ton nom est gâté, tout le monde se moque de toi au village, on dit que tu ne connais rien. Même tes petits frères peuvent se moquer de toi...».*

Le second discours à l'actif de M.S., Chef de ménage et producteur de cacao à Doka déclare ceci :

*« Chez nous, un enfant qui travaille, c'est sa famille qui gagne. L'enfant qui travaille, même si son travail n'est pas grand-chose, ça représente un grand soutien pour ses parents, pour sa famille. Quand on va dans champ de cacao et que les enfants commencent à ramasser les feuilles mortes qui sont en bas des pieds de cacao là, ou bien quand on va dans champ de riz et que les enfants crient pour chasser les oiseaux, ça permet à leurs parents de gagner du temps et de passer à autre chose...».*

A travers ces discours, on note que dans la société gouro, l'enfant qui ne travaille pas ou qui refuse de travailler devient la risée de tout le village. Il devient source de railleries de la part de ses camarades. Par contre, l'enfant qui travaille acquiert respect et considération. Ceci nous permet de conclure que dans la société gouro, le travail des enfants, en même temps qu'il renforce la cohésion du groupe, participe à la promotion sociale des enfants et des familles. Au-delà de la promotion sociale et de la reconnaissance individuelle, c'est la famille de l'enfant travailleur qui est promue.

### Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons montré le lien entre le travail des enfants et le développement participatif et communautaire dans la société gouro où l'enfant qui travaille n'est pas perçu comme un être exploité, mais plutôt comme un acteur social et communautaire qui participe pleinement au développement économique et social de sa communauté. Le travail des enfants contribue ainsi à la stabilisation de la cellule familiale. Il contribue également au maintien de l'équilibre économique, social et matériel de sa communauté. Le travail des enfants dans la société gouro, en même temps qu'il renforce la cohésion du groupe, participe à la promotion sociale des enfants et des familles.

## CONCLUSION GENERALE

Cette recherche porte sur les logiques de développement et la problématique de l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales en Côte d'Ivoire ; le cas des exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé.

En effet, depuis plus de trente ans, la Côte d'Ivoire occupe le premier rang mondial de producteur de cacao et cela grâce à une volonté politique affirmée depuis les années 1960, qui a favorisé l'expansion des exploitations agricoles, où un ivoirien actif sur deux devient producteur de cacao avec l'appui d'une main-d'œuvre familiale.

Cependant, à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, les médias occidentaux se lancent dans une campagne médiatique ayant pour but de montrer que les enfants sont esclavagisés dans les plantations cacaoyères en Afrique de l'Ouest et particulièrement en Côte d'Ivoire.

Pour faire face à cette situation du travail des enfants dans la cacaoculture, qui devient de plus en plus préoccupante sur la scène internationale, les autorités administratives et politiques ivoiriennes, avec l'appui de la communauté internationale, renforcent dès 2001 les dispositions institutionnelles et réglementaires doublées d'actions communautaires.

Plus de dix ans après, l'on remarque en dépit des efforts consentis que les paysans ivoiriens et particulièrement ceux des villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé continuent d'utiliser les enfants dans les travaux agricoles.

Cette thèse s'est donc proposée de faire une analyse des déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales en Côte d'Ivoire en général et singulièrement dans la Sous-préfecture d'Oumé, une des zones ivoiriennes de grande production cacaoyère marquée par la présence d'ONG de lutte contre le travail des enfants.

A travers l'étude des villages de Doka et de Gabia dans la Sous-préfecture d'Oumé, il s'est agi de comprendre d'une part les pratiques et les représentations qui structurent socialement le travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales, et d'autre part, de comprendre les logiques socioculturelles qui fondent la participation sociale des enfants dans la société gouro en rapport avec la logique de développement local.

L'analyse, qui a permis d'atteindre ces objectifs de recherche, s'est faite, dans le fond, à l'aide du paradigme socio-constructiviste. D'un point de vue méthodologique, il s'est agi de se concentrer sur les acteurs impliqués dans la situation analysée, de les interroger et de tenter de se mettre à leur place. L'analyse des questions qu'a soulevée cette problématique a nécessité d'une part, de présenter le profil socio-anthropologique des paysans (chefs de ménage) et des enfants travailleurs afin de comprendre leurs motivations et leurs logiques d'action, d'autre part, de montrer que l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé est enchâssée dans les rapports sociaux communautaires.

De façon pratique, la stratégie de collecte des données a consisté à mobiliser quelques données quantitatives (données chiffrées par l'enquête par questionnaire standardisé) et surtout des données qualitatives (études de cas, récits de vie, profils historiques, ...). Ainsi, la présente étude a combiné une

double stratégie. Une stratégie de recherche quantitative qui, à travers un questionnaire standardisé relativement léger a permis d'interroger 170 chefs de ménage et 416 enfants appartenant à des groupes de travail ou « *sohoté* », et une stratégie de recherche qualitative qui a permis de réaliser 117 entretiens semi-structurés avec les différents acteurs ou groupes d'acteurs concernés par la question du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la Sous-préfecture d'Oumé. Cette double stratégie de collecte des données a permis également de mettre en œuvre des techniques de collecte et de construction des données, qui sont en réalité tributaires non seulement des hypothèses et des objectifs de recherche, mais aussi de la configuration des groupes sociaux étudiés.

En effet, la société gouro concernée par cette étude a connu de nombreuses mutations qui ont été amorcées durant la colonisation, puis accentuées par les politiques de développement de la période postcoloniale (Sémiti, 1978). C'est donc une société hybride qui fonctionne sur le registre de "l'ambiguïté sociologique" (tradition/modernité). Une telle configuration ambivalente ou syncrétique des sociétés étudiées nécessite une analyse à la fois quantitative et qualitative.

Le choix méthodologique d'une approche à la fois quantitative et qualitative du travail des enfants nous a donc emmené à utiliser un ensemble de techniques et d'instruments comme support essentiel dans le recueil des informations. Ce sont la recherche documentaire, l'observation, l'entretien individuel et/ou de groupe pour ce qui concerne les techniques de recueil des données, et le guide d'entretien et le questionnaire pour ce qui concerne les instruments de recueil des données.

La recherche documentaire s'est effectuée tout au long de l'étude et a porté sur une littérature aussi diverse que variée. Aussi pendant les phases de conception et de rédaction, la recherche documentaire s'est-elle davantage orientée sur les documents théoriques et méthodologiques de base. Ceci a permis de construire les fondements théoriques et méthodologiques pour la recherche et de mieux maîtriser les différents concepts issus du champ de recherche.

L'observation directe, couplée à la rédaction de notes de terrain, a permis d'enrichir la compréhension du sujet en y ajoutant les descriptions des interactions ayant lieu entre les différents acteurs impliqués dans la pratique du travail des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales durant notre séjour sur le terrain.

Les entretiens, qui se sont déroulés dans une orientation semi-directive, ont été administrés aux chefs de ménage, aux responsables de l'éducation nationale et au Sous-préfet. Ces entretiens individuels ont été par ailleurs complétés par des entretiens collectifs en tenant compte des caractéristiques sociologiques des groupes d'appartenance qui sous-tendent la réalisation d'un entretien de groupe. Ces entretiens collectifs ont été administrés à la chefferie traditionnelle, aux associations de jeunes et de femmes, aux membres des comités de lutte contre le travail des enfants et aux enfants travailleurs. Ils ont porté sur la connaissance des catégories économiques et sociales et sur des réalités symboliques pertinentes par rapport au travail des enfants dans les exploitations cacaoyères des villages cibles dans la Sous-préfecture d'Oumé.

Les questionnaires ont permis de retracer les profils socio-anthropologiques (en termes de sexe, d'âge, de niveau d'éducation, etc.) des



chefs de ménage et des enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les villages de Doka et de Gabia, et ainsi, de leur donner une description matérielle.

Ces différents aspects de notre démarche nous ont permis de comprendre que deux facteurs significatifs influencent le travail des enfants dans les exploitations familiales dans la société gouro. Il s'agit de l'âge des enfants et de l'indice de cohabitation avec les parents.

En effet, les enquêtes effectuées dans les villages de Doka et de Gabia ont montré que plus les enfants avancent en âge plus la tendance pour les chefs de ménage à les emmener dans les plantations est élevée. Cela s'explique par le fait que dans la société gouro, l'enfant n'est de plus en plus sollicité dans les champs comme aide familiale que quand il grandit en âge et devient utile dans la conduite des travaux champêtres.

S'agissant de l'indice de cohabitation, l'on note que plus l'enfant vit avec ses deux parents (donc dans un environnement familial) plus la probabilité pour lui de se retrouver au champ est grande. Cela répond à un souci de socialisation, d'intégration de l'enfant à la communauté par l'éducation par le travail. Le travail, valeur sociale hautement privilégiée, étant perçu comme le meilleur moyen d'intégration sociale, d'intégration communautaire dans la société gouro.

Par ailleurs, l'enquête a aussi montré que la superficie des plantations ne détermine pas l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales. De même, la production n'augmente pas parce que des chefs de ménage utilisent plus d'enfants dans les plantations. De ce point de vue, les enfants travailleurs dans les exploitations cacaoyères familiales dans les

villages de Doka et de Gabia ne peuvent être qualifiés de force de travail dans la cacaoculture (au sens capitaliste et des institutions internationales, mais également au sens marxiste).

Cette analyse nous a également renseigné sur les fondements du travail des enfants dans la société gouro. En effet, dans cette société, deux (2) grands types de fondements sous-tendent l'utilisation des enfants dans les exploitations agricoles familiales. Ce sont les fondements symboliques et les fondements culturels. Ces fondements du travail des enfants dans la société gouro sont liés aux représentations sociales que ces populations se font de l'enfant et de son rôle dans cette société. Ils ont pour fonction principale de les intégrer dans leur culture et dans leur milieu de vie. Cette intégration des enfants dans la société gouro se fait en fonction de l'âge des enfants. Elle se fait également par une éducation permanente qui prend son origine dans l'éducation familiale, lieu des premières imprégnations éducatives et lieu de détermination du projet de vie.

Enfin, l'analyse a permis de révéler le lien entre le travail des enfants et le développement participatif et communautaire dans la société gouro où l'enfant qui travaille n'est pas perçu comme un être exploité, mais plutôt comme un acteur social et communautaire qui participe pleinement au développement économique et social de sa communauté. Dans cette société, l'enfant est considéré d'un côté comme « objet » de protection, mais de l'autre comme redevable de certaines tâches et ayant des rôles à jouer au sein de la famille et de la communauté. Le travail des enfants contribue ainsi au développement de l'institution familiale. Il contribue également au maintien de l'équilibre économique, social et matériel de la communauté. En même

temps qu'il renforce la cohésion du groupe, l'utilisation des enfants dans les exploitations agricoles dans la société gouro participe à la promotion sociale des enfants et des familles.

Cette recherche permet de comprendre au plan scientifique que le travail des enfants dans les exploitations familiales constitue un indicateur précieux du fonctionnement des sociétés rurales dans notre pays, et particulièrement de la société gouro. L'utilisation des enfants dans les travaux domestiques ne peut nullement être considérée comme une exploitation des enfants dans la logique occidentale. Il s'agit plutôt d'une participation à l'intégration et à la construction sociale pour un développement communautaire ou endogène plus adapté au type de société.

## 1. OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- Akoun, A. & Ansart, P. (1999), *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Seuil/Robert.
- Aktouf, O. (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Albarello, L. (1999), *Apprendre à chercher*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Alpe, Y. et al. (2007), *Lexique de sociologie*, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris : Dalloz.
- Anadon, M. (2006), "La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents", *Recherches Qualitatives*, 26(1), pp.5-31.
- Anadon, M. & Guillemette, F. (2007), "La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ?", *Recherches Qualitatives*, Hors Série, n°5, pp.26-37.
- Andreani, J.-C. & Conchon, F. (2005), *Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing*, ESCP-EAP, Paris, INSEMMA.

- Ansart, P. (1990), *Les sociologies contemporaines*, Paris : Editions du Seuil.
- Arborio, A.-M. & Fournier, P. (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, 128 Sciences sociales, Paris : Nathan.
- Bachelard, G. (2009), *Le nouvel esprit scientifique*, 7<sup>ème</sup> Edition, 4<sup>ème</sup> tirage, « Quadrige », Paris : PUF.
- Bardin, L. (1998), *L'analyse de contenu*, 9<sup>ème</sup> Edition, Paris : PUF.
- Baribeau, C. & Germain, M. (2010), "L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques", *Recherche qualitatives*, Vol.29, n°1, pp.28-49.
- Baulac & Moscarola (2006), *Analyse lexicale avec le Sphinx*, Manuel d'utilisation, [www.lesphinx.eu](http://www.lesphinx.eu).
- Baumard, P. & Ibert, J. (2003), "Quelles approches avec quelles données ?", Thietart, R.-A. (Dir.), *Méthodes de recherche en management*, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris : Dunod, pp.82-103.
- Beaud, J.-P. (2010), "L'échantillonnage", Gauthier, B. (Dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 5<sup>ème</sup> Edition, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Beaud, M. (2006), *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Nouvelle Edition, Paris : La Découverte.
- Beaud, S. & Weber, F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La découverte, (Nouvelle Edition, Collection Guide Repères).
- Beaud, S. & Weber, F. (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte.
- Becker, H.-S. (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- Bertacchini Y. (2009), *Petit guide à l'usage de l'apprenti-chercheur en sciences humaines et sociales, Essai épistémologie & Méthodologie de Recherche en sciences de l'information et de la communication*, Collection Les E.T.I.C, Toulon : Presses Technologiques.
- Blanchet, A. (1987), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Dunod.
- Blanchet A. (1995), *L'entretien dans les Sciences sociales*, Dunod, Paris.
- Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J. & Trognon, A. (1987), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Dunod.

- Blanchet, A. & Ghiglione, R. (1991), *Analyse de contenu et contenus d'analyse*, Paris : Dunod.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan.
- Boudon, R. (1973), *Les méthodes en sociologie*, Paris : PUF (Que sais-je).
- Boudon, R. & Bourricaud, F. (1986), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris : PUF.
- Bozonnet, J.-P. (2009), *Méthodologie pour la recherche en sciences sociales*, Belgrade : Université des Arts.
- Bruyne, P.-D., Herman, J. & Schoutheete, M.-D. (1974), *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris : PUF.
- Burr, V. (1995), *An introduction to social constructionism*, London & New York.
- Cazeneuve, J. (1971), *Guide de l'étudiant en sociologie*, Paris : PUF.
- Cefai, D. (2003), "Postface. L'enquête de terrain en sciences sociales", Cefai, D. (éd.), *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, pp.465-615.
- Chabot, J.-L. (1995), *Méthodes des sciences sociales*, Paris : PUF.

- Chevrier, J. (2003), "La spécification de la problématique", Gauthier, B. (Dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 4<sup>ème</sup> Edition, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.51-84.
- Cibois, P. (1984), *L'analyse des données en sociologie*, Paris : PUF.
- Coenen-Huther, J. (1995), *Observation participante et théorie sociologique*, Paris : L'Harmattan.
- Combessie, J.-C. (1999), *La méthode en sociologie*, Paris : La Découverte.
- Conein, B. (1986), "L'enquête sociologique et l'analyse du langage : les formes linguistiques de la connaissance sociale", *Arguments ethnométhodologiques*, Paris : Centre d'étude des mouvements sociaux.
- Coulon, A. (2002), *L'ethnométhodologie, Que sais-je ?*, 5<sup>ème</sup> Edition, Paris : PUF.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977), *L'Acteur et le Système : les contraintes de l'action collective*, Paris : Editions du Seuil.
- De Bruyne, J. -H. & De Schoutheete, M. (1974), *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris : PUF.
- De Coster, M. (1996), *Introduction à la sociologie*, 4<sup>ème</sup> Edition, Bruxelles : De Boeck & Larcier.



- Depelteau, F. (2000), *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Deslauriers, J.-P. (1991), *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Dufour, S., Fortin, D. & Hamel, J. (1991), *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal : Les Edition coopératives Albert Saint-Martin.
- Durand, J.-P. & Weil, R. (2006), *Sociologie contemporaine*, 3<sup>ème</sup> Edition revue et augmentée, Paris : Vigot.
- Durkheim, E. (1977), *Les règles de la méthode sociologique*, 19<sup>ème</sup> Edition, Paris : PUF.
- Duverger, M. (1961), *Méthodes des sciences sociales*, Paris : PUF.
- Ferréol, G. & Deubel, P. (1993), *Méthodologie des sciences sociales*, Paris : Colin.
- Fragniere, J.-P. (1986), *Comment réussir un mémoire*, Paris : Dunod.
- Fortin, A. (1988), "L'observation participante : au cœur de l'altérité", Deslauriers, J.-P. (Ed.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Presses de l'Université du Québec, pp.23-33.

- Fortin, M.-F. (2010), *Fondements et étapes du processus de recherche, méthodes quantitatives et qualitatives*, 2<sup>ème</sup> Edition, Québec : Chenelière éducation.
- Gauthier, B. (2003), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 4<sup>ème</sup> Edition, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Geoffrion, P. (2003), "Le groupe de discussion", Gauthier, B. (Dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 4<sup>ème</sup> Edition, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.333-356.
- Ghiglione, R. & Matalon, B. (1998), *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris : Armand Colin.
- Ghiglione, R. (1980), *Manuel d'analyse de contenu*, Paris : Armand Colin.
- Gravel, R.-J. (1983), *Guide méthodologique de la recherche*, Québec : PUQ.
- Grawitz, M. (1974), *Recueil de textes de méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
- Grawitz, M. (1996), *Méthode des sciences sociales*, 10<sup>ème</sup> Edition, Paris : Dalloz.
- Gauthier, B. (2010), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 5<sup>ème</sup> Edition, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Guittet, A. (2001), *L'entretien. Techniques et pratiques*, Paris : Armand Colin.
- Habermas, J. (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, T1 et T2, Paris : Fayard.
- Hamel, J. (2000), "A propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point", *Recherches Qualitatives*, n°21, pp.3-20.
- Hamel, J. (2006), "Décrire, comprendre et expliquer. Réflexions et illustrations en sociologie", *Théories et Recherches*, AISLF, pp.28-35.
- Huberman, M.-A. & Miles, M.-B. (1991), *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles : De Boeck.
- Jaccoud, M. & Mayer, R. (1997), "L'observation en situation et la recherche qualitative", *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin, pp.211-249.
- Jones, R. (2000), *Méthodes de recherche en sciences humaines* (traduction et adaptation de la deuxième édition américaine par Nathalie Burnay et Olivier Servais), Bruxelles : De Boeck.
- Juan, S. (1999), *Méthodes de recherche en sciences socio-humaines. Exploration critique des techniques*, Paris : PUF.
- Kaufmann, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan.

- Keller, R. (2007), "L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives", *Recherches Qualitatives*, Hors-série(3), pp.287-306.
- Lamoureux, A. (2000), *Recherche et méthodologie en sciences humaines*, 2<sup>ème</sup> Edition, Beauchemin, Québec : Chenelière éducation.
- Landry, R. (1997), "L'analyse de contenu", Gauthier, B. (Dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.329-356.
- Laperriere, A. (1987), "Le rôle de l'analyse dynamique dans l'interprétation de données qualitatives", Van Der Maren, J.-M. (Dir.), *L'interprétation des données dans la recherche qualitative*, Montréal : Faculté des sciences de l'éducation, pp.93-98.
- Laperriere, A. (1997), "La théorisation ancrée (*groundedtheory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées", *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville : G. Morin, pp.309-340.
- Lavoie, L., Marquis, D. & Laurin, P. (1996), *La recherche action, Théorie et pratique*, Québec : PUQ.
- L'Ecuyer, R. (1987), "L'analyse de contenu : notion et étapes", Deslauriers, J.-P.(éd.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec : Presses Universitaires du Québec, pp.49-64.

- Leger, J.-M., & Florand, M.-F. (1985), "L'analyse de contenu : deux méthodes, deux résultats ?", BLANCHET, A. *et. al.*, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris : Dunod, pp.237-273.
  
- Loubet Del Bayle, J.-L. (1978), *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Paris : Privat.
  
- Mabilon-Bonfils, B. & Saadoun, L. (2007), *Le mémoire de recherche en sciences sociales*, Paris : Ellipses.
  
- Maingeneau, D. (1986), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.
  
- Martineau, S. (2004), "L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites", *Recherches qualitatives*, Hors série, n°2, Actes du colloque L'instrumentation dans la collecte des données, UQTR, pp.167-188.
  
- Mendras, H. (1975), *Eléments de sociologie*, Collection U, Paris : Armand Colin.
  
- Morfaux L.-M. (1980), *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris : Armand Colin.
  
- Mucchielli, A. (1991), *Les méthodes qualitatives*, Paris : PUF.
  
- Mucchielli, A. (1996), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

- Mucchielli, A. (2005), "Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains", *Recherches qualitatives*, Hors-série (1), pp.7-40.
- Mucchielli, A. (2007), "Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives", *Recherches Qualitatives*, Hors-série (3), pp.1-27.
- N'da, P. (2002), *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse en Sciences Sociales et en Education*, 2<sup>ème</sup> Edition revue et augmentée, Abidjan : EDUCI.
- Olivier De Sardan, J.-P. (2003), *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, Niamey : Etudes et Travaux du LASDEL, n°13.
- Orra, H. & Millet, G. (1975), *Comment mener un entretien individuel*, Paris : Dunod.
- Paille, P. (1996), "Echantillonnage théorique", Mucchielli, A. (Dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, pp.54-55.
- Paille, P. & Mucchielli, A. (2003), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

- Passeron, J.-C. (1991), *Le raisonnement sociologique*, Essais & Recherches, Paris : Nathan.
- Paquette, D. (2007), "Le rôle du cadre de référence théorique dans une recherche monographique constructive", *Recherches Qualitatives*, Vol. 27, n°1, pp.3-21.
- Pharo, P. (1984), "L'ethnométhodologie et la question de l'interprétation", *Arguments ethno-méthodologiques*, Paris : Centre d'étude des mouvements sociaux, pp.132-144.
- Pires, A.-P. (1997), "Echantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique", Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperriere, A., Mayer, R. & Pires, A.-P. (Dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville : G. Morin, pp.113-169.
- Popper, K. (1973), *La logique de la découverte scientifique*, Paris : Payot.
- Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperriere, A., Mayer, R., & Pires, A.-P. (1997), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville : G. Morin.
- Poutignat, P. & Streiff, F. (1995), *Théorie de l'ethnicité*, Paris : PUF.
- Peretz, H. (2004), *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris : La Découverte.

- Quivy, R. & Campenhoudt, L.-V. (2009), *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3<sup>ème</sup> Edition, Paris : Dunod.
- Rémy, J. & Ruquoy, D. (1990), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles.
- Rocher, G. (1970), *Introduction à la sociologie générale*, Vol. 3, Paris : Seuil.
- Rongere, P. (1974), *Mémento de méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
- Rongere, P. (1979), *Méthode des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
- Sabourin, P. (2003), "L'analyse de contenu", Gauthier, B. (Dir.), *Recherchesociale. De la problématique à la collecte des données*, 4<sup>ème</sup> Edition, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Sapir, E. (1967), *Anthropologie*, Paris : Minuit.
- Savoie-Zajc, L. (2003), "L'entrevue semi-dirigée", Gauthier, B. & Beaud, J.-P. (Ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp.293-316.
- Savoie-Zajc, L. (2007), "Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?", *Recherches Qualitatives*, Hors-série (5), pp.99-111.



- Schneider, D.-K. (2005), *Balises de la méthodologie pour les recherches en sciences sociales : matériaux de cours en plusieurs modules*, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Genève : Université de Genève.
- Simard, G. (1989), *La méthode du focus group*, Québec : Mondia.
- Spradley, J. (1980), *Participant observation*, Holt, New York : Rinehart and Winston,
- St-Cyr Tribble, D. & Saintonge, L. (1999), "Réalité, subjectivité et crédibilité en recherche qualitative : quelques questionnements", *Recherches Qualitatives*, n°20, pp.113-125.
- Tremblay, M.-A. (1968), *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, Montréal : McGraw Hill.
- Tremblay D.-G. (2002), *Articulation emploi-famille et temps de travail ; résultats de l'analyse statistique des données recueillies auprès des secteurs de la santé, de l'éducation et des bureaux*, Rapport de recherche.
- Wanlin, P. (2007), "L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels", *Recherches Qualitatives*, Hors-série(3), pp.243-272.
- Weber, M. (1965), *Essai sur la théorie de la science*, Paris : Plon.

## 2. OUVRAGES DE SPECIALITE

- Alexandre-Bidon, A. & Lett, D. (1998), *Les enfants au Moyen-âge, V<sup>e</sup><sup>me</sup>-XV<sup>e</sup><sup>me</sup> siècles*, Coll. « La vie quotidienne », Paris : Hachette.
- Anker, R. (2000), "L'économie du travail des enfants : un cadre de mesure", *Revue Internationale du Travail*, n°3, pp.289-317.
- Atsé, D. (2003), "La Côte d'Ivoire : un eldorado pour le travail des enfants en Afrique Occidentale ?", *Agriculture + Développement rural*, Vol.10, n°2, pp.36-39.
- Appelbaum, E. & Katz, E. (1991), "The demand for children in the absence of capital and risk markets: a portfolio approach", *Oxford economic papers*, n°43, pp.292-304.
- Bahri, A. & Gendreau, F. (2000), *Le travail des enfants dans le contexte institutionnel africain*, Paris : IRD/ICCRED.
- Balagopalan, S. (2002), "Constructing indigenous childhoods. Colonialism, vocational education and the working child", *Childhood*, London: Sage Publications, Vol.9, n°1, pp.19-34.
- Bass, L.-E. (2004), *Child labor in Sub-Saharan Africa*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Basu, K. & Van, P.-H. (1998), "The economics of child labor", *The american economic review*, 88, (3), pp.450-477.

- Bissel, S. (2005), "Earning and learning: Tensions and compatibility", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Bommier, A. (1995), "Peut-on compter sur ses enfants pour assurer ses vieux jours ? L'exemple de la Malaisie", *Economie et Prévision*, n°121, Paris, pp.201-217.
- Bonnefond, P. (1980), "L'étude de la force de travail en milieu rural africain", *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, Vol.XVII, n°1-2, pp.117-123.
- Bonnet, M. (1993), "Le travail des enfants en Afrique", *Revue internationale du travail*, Vol.132, n°3, Paris, pp.411-430.
- Bonnet, M. (1998), *Regard sur les enfants travailleurs : la mise au travail des enfants dans le monde contemporain, analyse et études de cas*, Paris : Michel - Lausanne : Page deux.
- Bonnet, M. (2001), "Que penser du travail des enfants ?", *Etudes*, Vol.394, n°4, Paris, pp.455-464.
- Bonnet, D. (2010), "La construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes", *Informations sociales*, Vol.4, n°160, pp.12-18.
- Bourdillon, M. (2005), "Translating standards into practices: Confronting local barriers", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.

- Bourdillon, M. (2009), "Enfants et travail : examen des conceptions et débats actuels", *Alternatives sud*, Vol.16, n°1, pp.37-69.
- Carton, A. (1997), "Travail des enfants : des chemins pour en sortir", *Faim développement magazine*, n°142, pp.12-13.
- Coloni, M.-J. (1987), *Sans toit, ni frontière : les enfants de la rue*, Paris : Fayard.
- Cunningham, H. & Stromquist, S. (2005), "Child labor and the right of children: Historical patterns of decline and persistence", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Derrien, J.-M. (2008), *Le travail des enfants en question(s) ?*, Paris : L'Harmattan.
- Diallo, Y. (2000), *Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire*, Centre d'économie du développement, Bordeaux : Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Diallo, Y. & Koné, K.-S. (2003), "Pauvreté des ménages et travail des enfants en Côte d'Ivoire", *Economie, gestion, démographie*, Bordeaux : Presse Universitaire de Bordeaux, pp.173-190.
- Dolto, F. (1977), *Lorsque l'enfant paraît*, Paris : Le Seuil.

- Dos Santos, B.-R. (2005), "Combating child labor in Brazil: Social movements in action", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Ennew, J. & Swart-Kruger, J. (2003), "Introduction: Homes, places and spaces in the construction of street children and street youth", *Children, youth and environments*, 13 (1), Colorado.
- Grootaert, C. & Kanbur, R. (1995), *Child labor: a review*, Background paper for the 1995 worlddevelopment report on labor, Washington: World Bank.
- Guery, M. (1992), *Le travail des enfants dans un quartier d'Abidjan, vu à partir d'une expérience d'animation*, Abidjan : INADES-ASMU.
- Huijsmans, R. (2004), "Listening to working school-youth: Child-centred case study of employment experiences of HAVO-students in rural eastern Netherlands", Master's Dissertation, Institute of social studies, The Hague.
- Invernizzi, A. (2001), *La vie quotidienne des enfants travailleurs. Stratégies de la survie et socialisation dans les rues de Lima*, Paris : L'Harmattan.
- Invernizzi, A. (2003), "Des enfants libérés de l'exploitation ou des enfants travailleurs doublement discriminés ?", *Déviance et société*, Vol.27, pp.259-281.

- Jacquemin, M.-Y. (1998), *Sociologie du travail des enfants en Côte d'Ivoire*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Jacquemin, M.-Y. (2000), "Petites nièces et petites bonnes : le travail des fillettes en milieu urbain de Côte d'Ivoire", *Journal des Africanistes*, Vol.tome 70, n°fasc.1-2, pp.105-122.
- Jacquemin, M.-Y. (2002), "Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan, Côte d'Ivoire", *Revue Tiers Monde*, Vol.tome XLIII, n°170, pp.307-326.
- James, A. & Prout, A. (1990), *Constructing and reconstructing childhood. Contemporary issues in the sociological study of childhood*, New York : The Falmer Press,
- Jans, M. (2004), "Children as citizens: Towards a contemporary of child participation", *Childhood*, 11 (1), pp.27-44.
- Jensen, P. & Nielsen, H. (1997), "Child labor or school attendance ? : Evidence from Zambia", *Journal of population economics*, 10, (4), pp.407-424.
- Kaniampa, Y. (1992), *L'exploitation du travail des enfants mineurs dans le secteur non structuré en Côte d'Ivoire : le cas des enfants d'Abidjan*, Abidjan : CIADFOR.
- Leroy, A. (2009), "Contre le travail des enfants ? Prérésumé à débattre", in *Contre le travail des enfants ?*, Alternatives Sud, Vol.16, n°1, pp.7-34.

- Lieten, G.-K. (2004), "Child labor in South Asia: An account of numbers", Lieten, G.-K., Srivasrava, R. and Thorat, S. (dir.), *Small hands in South Asia: Child labor in perspective*, New Delhi: Manohar.
- Lieten, G.-K. (2005), *Child labor: Burning questions*, Amsterdam: Aksant.
- Manghardt, F. (2006), *Les enfants pêcheurs au Ghana : travail traditionnel ou exploitation ?*, Coll. Etudes africaines, Paris : L'Harmattan.
- Manier, B. (2003), *Le Travail des enfants dans le monde*, Paris : La Découverte, « Repères n° 265 ».
- Marcoux, R. (1994), *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Paris : Etudes et travaux du CERPOD, n°12.
- Mendelievich, E. (1980), *Le travail des enfants*, Genève : OIT.
- Montgomery, H. (2001), *Modern Babylon? Prostituting children in Thailand*, Oxford: Berghanh Books.
- Montgomery, M. & Kouamé, O.-R. (1995), *The trade off between number of children and child schooling*, Washington: LSMS n°112, Banque Mondiale.

- Neuwenhuys, O. (2005), "The wealth of children: Reconsidering the child labor debate", Qvortrip, J. (dir.), *Studies in modern childhood: Society, agency, culture*, Basingstoke, Palgrave Mcmilan.
- Ouizan-Bi, H. & Coulibaly, B. (1998), *Les petites bonnes à Abidjan : travail ou exploitation ?*, Abidjan : BICE, Servir l'enfant.
- Parsons, D. & Goldin, C. (1989), "Parental altruism and self-interest: child labor among late nineteenth-century", *Economic inquiries*, pp.637-659.
- Rammohan, A. (1998), "Old-age security versus current consumption: the forgotten role of child labor", *Working papers in economics*, n°98-06, Denmark: Centre for labour market and social research.
- Rialp, V.-V. (2005), "Combating child labor in the Philippines: Listening to the children", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Rodgers, G. & Standing, G. (1981), "Les rôles économiques des enfants dans les pays à faible revenu", *Revue internationale du travail*, Vol.120, n°1, pp.35-54.
- Schlemmer, B. (1996), *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétariat*, ORSTOM, Paris : Editions Karthala.
- Sissoko, A., Goh, D. & Agbadou, J. (2005), *La traite et les pires formes de travail des enfants dans les plantations de café-cacao en Côte*



*d'Ivoire : La situation dans les départements d'Abengourou, Oumé et Soubré*, Etude réalisée pour le projet LTTE (Lutte contre la Traite et les pires formes de Travail des Enfants), Abidjan.

- Stegeman, I. (2004), "Child labor in the context of globalization", Lieten, G.-K. (dir.), *Working children around the world: Child rights and child reality*, Amsterdam and New Delhi: IREWOC Foundation and institute for human development.
- Tasse E. (2004), *Enquête de base sur le travail des enfants dans l'agriculture commerciale/cacao au Cameroun*, Cameroun : OIT/JADE.
- Touré, K. (1996), "L'insertion sociale des enfants et des jeunes qui travaillent dans les rues d'Abidjan, Côte d'Ivoire", *Les Cahiers de Marjuvia*, n°2, pp.19-24.
- Weston, B. (dir.) (2005), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Weston, B. & Teerink, M.-B. (2005a), "Abolishing child labor: A multifaceted human rights solution", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.
- Weston, B. & Teerink, M.-B. (2005b), "Rethinking child labor: A multidimensional human rights problem", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.

- White, B. (2005), "Shifting positions on child labor: The views and practices of intergovernmental organizations", Weston, B. (dir.), *Child labor and human rights: Making children matter*, Boulder, CO and London: Lynne Rienner.

### 3. OUVRAGES GENERAUX

- Ariès, P. (1960), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Plon.
- Bawin-Legros, B. (1996), *Sociologie de la famille : Le lien familial sous questions*, Bruxelles : De Boeck.
- Bekombo, M. & Weekes-Vagliani, W. (1976), *Vie et structures familiales dans le Sud-Cameroun*, Paris : OCED.
- Benoit-Cattin, M. & Faye, J. (1982), *L'exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne, Techniques vivantes*, Paris, Agence de coopération culturelle et technique.
- Binet, J., Lacombe, B., Bresseur, G., & Roch, J. (1979), *La famille africaine*, Le Caire : INAD.
- Brunet, R., Ferras, R. & They, H. (1993), "Les mots de la géographie : dictionnaire critique", *La Documentation Française*, Collection Dynamique de territoire, Montpellier, Reclus, Paris, pp.127-155.

- Commaille, J. & Martin, C. (1998), *Les enjeux politiques de la famille*, Paris : Fayard.
- Chombart De Lauwe, J., Poitevin, J. & Tirel, J.-C. (1963), *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris : Dunod.
- Dédy, S.-F. & Tapé, G., (1995), *Famille et éducation en Côte d'Ivoire. Une approche socio-anthropologique*, Abidjan : Editions des Lagunes.
- Deliege, R. (2005), *Anthropologie de la famille et de la parenté*, Paris : Armand Colin.
- Deldime, R. & Vermeulen, S. (2008), *Le développement psychologique de l'enfant*, 7<sup>ème</sup> Edition, Bruxelles : De Boeck Université.
- Deluz, A. (1970), *Organisation sociale et tradition orale, les Guro de Côte d'Ivoire*, La Haye, Paris : Mouton.
- Despret, V. (1996), *Naissance d'une théorie éthologique*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo.
- Desalmand, P. (1983), *Histoire de l'éducation en Côte-d'Ivoire : Des origines à la Conférence de Brazzaville*, T.1, Abidjan : Ed. CEDA.
- Diop, C.-A. (1982), *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris : Présence africaine.
- Diouf, A. (1971), "Négritude et développement", *Le Soleil*, n°305, p.29.

- Douglas, M. (1966), *Purity and danger: An analysis of concepts of pollution and taboo*, London: Routledge.
- Doumbia, T. & Erny, P. (2001), *Groupes d'âge et éducation chez les Malinké (Mali)*, Paris : L'Harmattan.
- Dozon, J.-P. (1977), "Transformations et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation : le cas des Bété de la région de Gagnoa", *Essais sur la reproduction des formations sociales dominées*, Paris : Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n°64, pp.15-24.
- Drumel, J. & Voisin, M. (1979), *L'enfant, cette personne*, Paris : Comité belge pour l'enfance.
- Dubar, C. (1996), *La socialisation*, Paris : Armand Colin.
- Dumont, L. (1998), *Essais sur l'individualisme*, Paris : Seuil.
- Dumont, R. (1963), *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris : Seuil.
- Durkheim, E. (1888), "Introduction à la sociologie de la famille", *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 10, pp.257-281.
- Durkheim, E. (1893), *De la division du travail social*, Paris : PUF, « Quadrige ».
- Durkheim, E. (1989), *Education et sociologie*, Paris : PUF.

- Eetvelde Van, A.-P. (1998), *L'homme et sa vision du monde dans la société traditionnelle négro-africaine*, Louvain-la-Neuve, Paris : Academia Bruylant.
- Erny, P. (1972), *L'enfant et son milieu en Afrique noire, Essai sur l'éducation traditionnelle*, Paris : Payot.
- Erny, P. (1974), "Pédagogie traditionnelle et pédagogie moderne", *Dossiers pédagogiques*, n°11-12, pp.18-21.
- Erny, P. (1976), "Pédagogie traditionnelle et pédagogie moderne", *Recherche, Pédagogie et Culture*, n°22, pp.40-45.
- Erny, P. (1988), *Les premiers pas de la vie de l'enfant en Afrique Noire : naissance et première enfance, éléments pour une ethnologie de l'éducation*, Paris : L'Harmattan.
- Erny, P. (1990), *L'enfant dans la pensée traditionnelle en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan.
- Erny, P. (2001), *Essai sur l'éducation en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan.
- Ezembé, F. (2004), *L'enfant africain et ses univers*, Paris : Karthala.
- Favreau, L. (1995), "Economie communautaire, mobilisation sociale et politique publique au Québec (1985-1995)", Klein, J.-L. & Levesque, B.

(sous la direction de), *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Québec : PUQ, pp.175-186.

- Faye, J.-P. (2004), "Pédagogie traditionnelle et problématique philosophique de l'éducation", *Le cahier philosophique d'Afrique*, Savadodo, M. (Dir.), Revue international de philosophie, n°002, pp.34-39.
- Fellous, M. (1995), *La socialisation de l'enfant dans un village Bambara*, Réunion sur les mouvements de population et les systèmes d'éducation dans les pays sahélo-soudanienne, 26 mai-07 juin, Bureau régional de l'UNE.
- Friedmann, G. (1961), *Traité de sociologie du travail*, Paris : Armand Colin.
- Gaud, M. (1996), "A propos du travail en Afrique : quelques notes de lecture", *Afrique contemporaine*, n°178, pp.61-70.
- Hama, B. (1968), *Essai d'analyse de l'éducation africaine*, Paris : Présence africaine.
- Hartwig, E. (2000), "Organisations féminines et groupements d'entraide : un pas vers l'autonomie", *Agriculture + Développement rural*, n°1, pp.28-31.
- Haxaire, C. (1998), "Outragés de la sorte, on a déjà vu des morts pleurer...", *Ethnologie française*, Vol.28, n°1, Paris, pp.68-74.

- Haxaire, C. (2003), *Agés de la vie et accomplissement individuel chez les Gouro (Nord) de Côte-d'Ivoire*, Paris : Editions de l'EHESS, n°167-168, pp.105-127.
- Kant, E. (1966), *Réflexion sur l'éducation*, Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- Khoi, L.-T. (1995), *Education et Civilisations. Sociétés d'hier*, Paris : Unicef-Unesco.
- Ki-Zerbo, J. (1963), *Le monde africain noir*, Paris : Hatier.
- Ki-Zerbo, J. (1990), *Eduquer ou périr : impasses et perspectives africaines*, Paris : Unicef-Unesco.
- Kouadjo J.-M. et al. (2002), *Production et offre du cacao en Côte d'Ivoire*, Rapport d'enquêtes, ENSEA Abidjan.
- Koch, H. (1968), *Magie et chasse au Cameroun*, Paris : Berger-Levrault.
- Koné, M. & Kouamé, N. (2005), *Socio-anthropologie de la famille en Afrique. Evolution des modèles en Côte d'Ivoire*, Abidjan : Les Editions du CERAP.
- Kouadjo J.-M. et al. (2002), *Production et offre du cacao en Côte d'Ivoire*, Rapport d'enquêtes, ENSEA Abidjan.
- Koudou, K. (1994), "L'enfant dans les représentations collectives : analyse psychologique des données démographiques ivoiriennes",

*Séminaire pensées et organisation sociale en Afrique*, Abidjan : Centre Culturel Allemand, Institut Goethe, pp.90-105.

- Lahire, B. (2004), *La culture des individus*, Paris : La Découverte.
- Lange, M.-F. & Martin, J.-Y. (1992), "La socialisation par l'éducation et le travail : l'itinéraire incertain", *Actes du colloque jeunes, ville, emploi : quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, Séance plénière n°2, Paris, pp.95-98.
- Latouche, S. (1995), "Autre économie ou autre société", *L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Coll. Mutations, n°159, Paris : Les Editions Autrement, pp.190-195.
- Locoh, T. (1993), "Les familles africaines face à la crise", *Afrique contemporaine*, n°166, pp.3-14.
- Locoh, T. (1995), *Familles africaines, populations et qualité de vie*, Paris : INED/CEPED.
- Ly, B. (1993), "Entre solidarité et parasitisme en Afrique : la parenté et son évolution dans les sociétés africaines", *Questions actuelles*, n°2, pp.35-41.
- Mahieu, F.-R. (1989), "Principes économiques et société africaine", *Revue Tiers-Monde*, T.30, n°130, Paris, pp.27-43.



- Marie, A. (1996), "Les jeunes d'Abidjan face à l'entrée dans la vie dans un contexte de pauvreté : entre solidarités en crise et individus en chantier : l'affirmation des sujets", *Les Cahiers de Marjuvia*, n°2, pp.25-33.
- Meillassoux, C. (1964), *Anthropologie économique des Gouro de la Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, La Haye, Paris : Mouton.
- Meister, A. (1966), *L'Afrique peut-elle partir ?*, Paris : Seuil.
- Mellott, N. (1981), "L'enfance en milieu traditionnel en Afrique Noire", *Journal des africanistes*, Tome 51, fascicule 1-2, pp.293-316.
- Mendras, H. (1976), *Sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris : Armand Colin.
- Merle, M. (1968), *L'Afrique noire contemporaine*, Paris : Armand Colin.
- Merieu, P. (2005), "Education et rôle des parents", Guillemot, M. & Blumel, B. (Dir.), *Petit Larousse de la psychologie. Grandes questions. Notions essentielles*, Espagne : Mateu cromo.
- Moumouni, A. (1964), *Une éducation en Afrique*, Paris : Maspero.
- Moumouni, A. (1978), "L'éducation de l'enfant dans la société traditionnelle Mouroumi", *Enfant en milieu tropical*, Boulogne-sur-Seine 115, pp.25-29.

- Moumouni, A. (1998), *L'éducation en Afrique*, Paris : Présence Africaine.
- Mungala, A.-S. (1978), "Quelques systèmes d'éducation de base en Afrique et leur impact sur la personnalité", *Actes du VII<sup>ème</sup> Congrès Mondial de l'Association Internationale des Sciences de l'Education*, Gent, Belgique, pp.611-621.
- Olawalé, E.-T. (1978), *La nature du droit coutumier africain*, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris : Présence Africaine.
- Olivier De Sardan, J.-P. (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Collection Hommes et sociétés, Paris : Karthala.
- Olivier De Sardan, J.-P. (1995), "La politique de terrain sur la production des données de terrain en Anthropologie", *Les terrains de l'enquête*, Edition parenthèses, Enquête n°1, pp.13-24.
- Ouali, K.-S. (1990), *Intégration et développement*, Paris : Economica.
- Ouédraogo, B.-L. (1990), *Entraide villageois et développement : groupements paysans au Burkina-Faso*, Coll. « Alternatives rurales », Paris : L'Harmattan.
- Owusu, J.-G.-K., Osei, Y. & Baah, F. (2002), *Current Issues in Agriculture in Ghana: The Future of Family Farming*, Dakar: International Institute for environment and development (IIED).

- Pecqueur, B. (1989), *Le développement local : mode ou modèle*, Paris : Syros/Alternatives.
- Pecqueur, B. (1996), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris : L'Harmattan.
- Piaget, J. & Inhelder, B. (2006), *La psychologie de l'enfant*, Paris : PUF.
- Porot, M. (1954), *L'enfant et les relations familiales*, Paris : PUF.
- Quesnel, A. & Vimard, P. (1989), "Famille plurielle en milieu rural africain. Un exemple en économie de plantation Le plateau de Dayes (Sud-ouest Togo)", *Cahiers ORSTOM*, Paris : Série Sciences Humaines, Vol.XXV, n°3, pp.339-355.
- Quin, C. (1976), *Classes sociales et Union du peuple de France*, Paris : Editions sociales.
- Radcliffe-Brown, A.-R. & Forde, D. (1953), *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris : PUF.
- Rajaonah, V. (1979), *Réflexion sur l'éducation en Afrique*, Paris : Présence Africaine.
- Raulin, R. (1963), *Techniques socioéconomiques des sociétés rurales nigériennes*, Paris : CNRS.
- Reboul, O. (1992), *Les valeurs de l'éducation*, Paris : PUF.

- Rivière, C. (1995), *Introduction à l'anthropologie*, Paris : Hachette.
- Rivière, C. (1997), *Socio-anthropologie des religions*, Paris : Armand Colin.
- Rousseau, J.-J. (1966), *Emile ou l'éducation*, Paris : Garnier Flammarion.
- Segalen, M. (1993), *Sociologie de la famille*, Paris : Armand Colin.
- Sémiti, A.-J. (1979), "Le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants", Abidjan, *Kasabyakasa*, n°14, pp.3-20.
- Singly, F.-D. (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Coll.128, Paris : Nathan.
- Singly, F.-D. (2001), *Famille et individualisation*, Paris : L'Harmattan.
- Singly, F.-D. (2003), *Les uns avec les autres*, Paris : Armand Colin.
- Singly, F.-D. (2004), "Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine", *Enfants, adultes : vers une égalité de statuts ?*, Coll. « Le tour du sujet », Paris : Universalis.
- Tauxier, L. (1924), *Nègres Gouro et Gagou*, Paris : Geuthner.
- Tort, P. & Desalmand, P. (1978), *Sciences humaines et philosophie en Afrique. La différence culturelle*, Paris : Hatier.

- Toulmin, C. & Gueye, B. (2003), *Transformations de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales*, Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), Dossier n°123, Programme zones arides.
- Vachon, B. (1993), *Le développement local. Théorie et pratique*, Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Vennetier, P. (1966), *Géographie du Congo-Brazzaville*, Paris : Gauthier.
- Vennetier, P. (1977), *Atlas de la République Populaire du Congo*, Paris : Editions Jeune Afrique.
- Vimar, P. (1993), "Modernité et pluralités familiales en Afrique de l'Ouest", *Revue Tiers Monde*, Vol.34, n°133, pp.89-115.
- Vimar, P. (1997), "Modernisation, cirse et transformations familiales en Afrique Subsaharienne", *Autrepart*, n°2, pp.143-159.
- Wallon, H. (1925), *L'enfant turbulent*, Paris : PUF.
- Weber, M. (1971), *Economie et Société*, 1<sup>ère</sup> partie, Paris : Plon.
- Welmers, W.-E. (1960), *The Mande Language*, Washington DC: Washington University Press, pp.9-24.
- Zadi, K.-M. (2004), *Développement de proximité et gestion des communautés villageoises*, Abidjan : Editions Eburnie.

- Zoundi, J. (2003), *Innovation technologique dans le processus de changement structurel de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour la recherche et la vulgarisation agricole*, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Paris : OCDE.

#### **4. THESES & MEMOIRES**

- Abou, P.-E. (2006), *Education et Travail des enfants en Côte d'Ivoire*, Mémoire de D.E.A en Economie, Abidjan : Université de Cocody.
- Alves Da Graca, I.-A. (1980), *L'éducation traditionnelle et l'institution scolaire au Gabon*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Bordeaux : Université de Bordeaux II.
- Diallo, Y. (2001), *Les enfants et leur participation au marché du travail en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Bordeaux : Université Montesquieu-Bordeaux IV-France.
- Gneba, A. (1978), *L'éducation traditionnelle Dida face à l'acculturation*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle en Sciences de l'Education, Paris : Université de Paris V.
- Jacquemin, M.-Y. (1998), *Sociologie du travail des enfants : "petites nièces" et petites bonnes en milieu urbain en Côte d'Ivoire (1960-1998)*, Mémoire de DEA de sociologie, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

- Kouakou, P. (1978), *Changements sociaux et modernisation rurale, zone Baoulé. Les groupements villageois de la région de Bouaké*, Mémoire de maîtrise, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- N'da, P. (1978), *Le personnage de l'enfant dans les contes africains*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle en Etudes Africaines, Lille : Université de Lille III.
- Ngoura, C. (1975), *L'éducation traditionnelle chez les Vute (Cameroun central)*, Mémoire de maîtrise en Ethnologie, Paris : Université de Paris V.
- Niamké, J.-L. (2006), *Représentation sociale du travail des enfants dans les exploitations familiales ivoiriennes : Etude du cas des exploitations cacaoyères du village de Faitékro dans la Sous-préfecture d'Oumé*, Mémoire de maîtrise, Abidjan : Université de Cocody.
- Niamké, J.-L. (2008), *Logiques de développement et problématique de l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales en Côte d'Ivoire : besoin de main-d'œuvre ou devoir de socialisation ? Etude du cas des exploitations familiales dans la sous-préfecture d'Oumé*, Mémoire de DEA, Abidjan : Université de Cocody.
- Séhi-Bi, T.-J. (2012), *Emancipation économique de la femme et dynamique des rapports de pouvoir en pays gouro (Côte d'Ivoire)*, Thèse unique de Doctorat, Abidjan : Université de Cocody.

- Sémiti, A.-J. (1978), *Les rapports d'autorité entre les adultes et les enfants chez les Gouro en Côte d'Ivoire*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris : Université de Paris V.
- Tagro, M.-J. (2007), *Le travail des enfants dans la cacaoculture en Côte d'Ivoire : le cas du département de San-Pédro*, Projet de thèse, Abidjan : Université de Cocody.
- Toh, A. (2008), *Conflits fonciers, gouvernance locale et dynamismes sociaux de régulation dans le Sud-est ivoirien : Etude du cas de la Sous-préfecture de Bonoua*, Thèse unique de Doctorat, Abidjan : Université de Cocody.
- Traoré, A. (1974), *L'importance des grands produits agricoles d'exportation dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire et rapport agriculture-industrie dans la perspective de développement autocentré dans les conditions de l'Afrique Tropicale*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris.
- Yoda, B. (2004), *Montage et gestion participative des projets de développement rural : outils et méthodes d'intervention*, Mémoire de troisième cycle en agronomie, Meknès : Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.



## 5. RAPPORTS DE SEMINAIRES

- BIT (2002), *Un avenir sans travail des enfants*, Conférence internationale du travail, 90<sup>ème</sup> session, Genève.
- BIT (2002), *Un avenir sans travail des enfants*, BIT, Genève, Suisse.
- BIT (2004), *Le travail des enfants : Un manuel à l'usage des étudiants*, Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211Genève 22, Suisse.
- BIT (2006), *La fin du travail des enfants : un objectif à notre portée*, Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OITrelative aux principes et droits fondamentaux au travail, Genève.
- CEPRASS (2002), *Les pratiques de travail dans la production de cacao en Côte d'Ivoire*, Centre d'Etudes Prospectives et Appliquées sur les Politiques Sociales et les Systèmes de Sécurité Sociale, République de Côte d'Ivoire.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (2009), *Travail des enfants dans les plantations ouest-africaines de cacao*, Etude documentaire.
- DSRP (2009), *Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté*, République de Côte d'Ivoire.
- OIT (1990), *L'enfant au travail*, Paris : Fayard.

- OIT (1997), *Protection de l'enfant dans le monde*, Education ouvrière : 108, Genève.
- OIT/BIT (2003), *Combattre le travail des enfants : Manuel à l'usage des inspecteurs du travail*, Genève : Bureau International du Travail.
- OUA (1990), *Charte africaine des droits et du bien-être des enfants*, 26<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements, Ethiopie.
- PPSSTE (2007), *Enquête initiale de diagnostic à Agnibilekrou, Tiassalé et Soubré*, Rapport définitif.
- PPSSTE (2008), *Enquête initiale de diagnostic nationale (dans 18 départements représentatifs de toute la zone de production de cacao)*, Rapport définitif.
- PRIMATURE (2005), *Projet pilote sur le système de suivi du travail des enfants en Côte d'Ivoire (PPSSTE)*, Unité centrale de coordination, Rapport bilan.
- UNICEF/OIT (1996), *Consultation technique régionale sur l'exploitation du travail des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre : actes de la consultation*, Abidjan : OIT/UNICEF.
- UNICEF (2005), *La situation des enfants dans le monde 2005 : L'enfance en péril*, UNICEF House, New York.
- UNICEF (2006), *La situation des enfants dans le monde 2006 : Exclus et invisibles*, UNICEF House, New York.

- UNICEF (2008), *La situation des enfants en Afrique 2008 : La survie de l'enfant*, UNICEF House, New York.

## LISTE DES CARTES ET FIGURES

<b>Carte 1</b>	Présentation de la Sous-préfecture d'Oumé.....	130
<b>Carte 2</b>	Présentation des villages de Doka et de Gabia.....	139
<b>Figure 1</b>	Représentation de l'univers religieux des Gouro.....	159
<b>Figure 2</b>	Distribution des chefs de ménage suivant le sexe.....	190
<b>Figure 3</b>	Distribution des chefs de ménage suivant la situation matrimoniale.....	192
<b>Figure 4</b>	Distribution des chefs de ménage suivant le niveau d'instruction.....	193
<b>Figure 5</b>	Distribution des chefs de ménage suivant la production annuelle de cacao.....	197
<b>Figure 6</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant le sexe.....	200
<b>Figure 7</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant l'âge.....	201
<b>Figure 8</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant l'état de la scolarisation.....	202
<b>Figure 9</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant le lien de parenté avec les chefs de ménage.....	204
<b>Figure 10</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant les outils utilisés dans la cacaoculture.....	210
<b>Figure 11</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant la période d'utilisation dans les exploitations cacaoyères familiales.....	212
<b>Figure 12</b>	Distribution des enfants travailleurs suivant la durée de travail dans les exploitations cacaoyères familiales.....	213

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b>	Cadre de vérification de l'hypothèse 1.....	33
<b>Tableau 2</b>	Cadre de vérification de l'hypothèse 2.....	34
<b>Tableau 3</b>	Comparaison entre exploitations familiales et agriculture commerciale.....	57
<b>Tableau 4</b>	Données sociodémographiques de Doka.....	140
<b>Tableau 5</b>	Données sociodémographiques de Gabia.....	141
<b>Tableau 6</b>	Données socioéconomiques de Doka.....	141
<b>Tableau 7</b>	Données socioéconomiques de Gabia.....	142
<b>Tableau 8</b>	Répartition des chefs de ménage suivant l'âge.....	191
<b>Tableau 9</b>	Répartition des chefs de ménage suivant le nombre d'enfants à charge.....	194
<b>Tableau 10</b>	Répartition des chefs de ménage suivant le statut de la main-d'œuvre.....	195
<b>Tableau 11</b>	Répartition des chefs de ménage suivant la superficie des exploitations.....	196
<b>Tableau 12</b>	Répartition des enfants travailleurs de sexe masculin suivant les travaux effectués quotidiennement pour le compte du ménage.....	207
<b>Tableau 13</b>	Répartition des enfants travailleurs de sexe féminin suivant les travaux effectués quotidiennement pour le compte du ménage.....	207
<b>Tableau 14</b>	Typologie des activités effectuées par les enfants travailleurs de sexe masculin dans la cacaoculture.....	208
<b>Tableau 15</b>	Typologie des activités effectuées par les enfants travailleurs de sexe féminin dans la cacaoculture.....	208
<b>Tableau 16</b>	Répartition des enfants travailleurs suivant les accidents de travail dans les exploitations cacaoyères familiales.....	214
<b>Tableau 17</b>	Les grandes étapes de développement de l'enfant dans la société gouro.....	221

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : GUIDES D'ENTRETIEN**

**THEME I : Organisation sociale et politique**

- Processus d'accèsion au pouvoir
- Les différentes institutions au niveau du village
- Rôle des institutions villageoises

**THEME II : Organisation économique**

- Principales activités économiques qui ont lieu dans le village (agriculture, commerce, élevage, etc.)

**THEME III : Organisation du travail dans le village**

- Organisation du travail agricole
- Importance de la participation des membres de la famille à la pratique de l'agriculture
- Tâches réservées à chacune des catégories
- Tâches réservées particulièrement aux enfants
- Accidents de travail rencontrés par les enfants dans les exploitations familiales

**THEME IV : Processus de développement des enfants**

- Représentation des enfants
- Valeur accordée aux enfants au sein de la famille
- Valeur accordée aux enfants au sein de la communauté
- Droits et les obligations des enfants dans la communauté



### **THEME V : Attitudes et opinions sur le travail des enfants**

- Représentation du travail des enfants dans la cacaoculture
- Part du travail des enfants dans le revenu familial
- Bénéfices du travail dans la cacaoculture pour les enfants
- Bénéfices du travail dans la cacaoculture pour les familles
- Opinions sur la scolarisation des enfants
- Opinions sur la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture
- Actions contre le travail des enfants

### **THEME VI : Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture**

- Formation des groupes de travail
- Appartenance des enfants aux groupements de travail
- Opinions sur les travaux réalisés par les enfants au sein des groupes de travail

**THEME I : Processus de développement des enfants**

- Représentation des enfants
- Grandes étapes de développement des enfants
- Droits et obligations des enfants
- Valeur accordée aux enfants au sein de la famille

**THEME II : Organisation du travail agricole au sein du ménage**

- Organisation du travail agricole
- Importance de la participation des membres de la famille à la pratique de l'agriculture
- Tâches réservées à chacune des catégories
- Tâches réservées particulièrement aux enfants
- Accidents de travail rencontrés par les enfants dans les exploitations familiales
- Dispositions prises pour éviter les accidents de travail dans les exploitations familiales

**THEME III : Attitudes et opinions sur le travail des enfants dans la cacaoculture**

- Représentation du travail des enfants dans la cacaoculture
- Part du travail des enfants dans le revenu familial
- Bénéfices du travail dans la cacaoculture pour les enfants
- Bénéfices du travail dans la cacaoculture pour les familles
- Attitude des enfants face au travail dans l'agriculture

- Opinions sur la scolarisation des enfants
- Opinions sur la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture
- Actions contre le travail des enfants

**THEME IV : Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture**

- Formation des groupes de travail
- Appartenance des enfants aux groupements de travail
- Opinions sur les travaux réalisés par les enfants au sein des groupes de travail

**THEME I : Processus de développement des enfants**

- Représentation des enfants
- Grandes étapes de développement des enfants
- Droits et obligations des enfants
- Valeur accordée aux enfants au sein de la famille

**THEME II : Organisation du travail agricole**

- Organisation du travail agricole
- Importance de la participation des membres de la famille à la pratique de l'agriculture
- Tâches réservées à chacune des catégories
- Tâches réservées particulièrement aux enfants
- Accidents de travail rencontrés par les enfants dans les exploitations familiales
- Dispositions prises pour éviter les accidents de travail dans les exploitations familiales

**THEME III : Attitudes et opinions sur le travail des enfants dans la cacaoculture**

- Représentation du travail des enfants dans la cacaoculture
- Part du travail des enfants dans le revenu familial
- Bénéfices du travail dans la cacaoculture pour les enfants
- Bénéfices du travail dans la cacaoculture pour les familles

- Attitude des enfants face au travail dans l'agriculture
- Opinions sur la scolarisation des enfants
- Opinions sur la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture
- Actions contre le travail des enfants

#### **THEME IV : Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture**

- Formation des groupes de travail
- Appartenance des enfants aux groupements de travail
- Opinions sur les travaux réalisés par les enfants au sein des groupes de travail

**THEME I : Perception de la situation du travail des enfants dans la cacaoculture**

- Raisons profondes de l'utilisation des enfants dans le travail agricole
- Typologie des enfants impliqués dans la cacaoculture
- Activités exercées par les enfants en dehors de la cacaoculture
- Influence des tâches agricoles sur la scolarité des enfants travailleurs
- Influence des tâches agricoles sur la santé des enfants travailleurs

**THEME II : Attitudes et opinions sur le travail des enfants dans la cacaoculture**

- Attitudes et opinions des enfants sur le travail des enfants
- Attitudes et opinions des parents sur le travail des enfants
- Attitudes et opinions de la communauté villageoise sur le travail des enfants

**THEME III : Solutions alternatives au travail des enfants dans la cacaoculture**

- Infrastructures et équipements socio-éducatifs disponibles dans le village
- Quelles solutions pour mettre fin au travail des enfants

**THEME I : Attitudes et opinions sur le travail des enfants dans la  
cacaoculture**

- Représentation du travail pour les enfants
- Importance du travail dans la cacoculture pour les enfants
- Activités exercées par les enfants en dehors de la cacaoculture
- Influence des travaux sur la scolarité des enfants
- Influence des travaux sur la santé des enfants

**THEME II : Rôle des groupes de travail ou « *sohoté* » dans l'agriculture**

- Opinions sur le travail des enfants au sein des groupes de travail
- Processus d'intégration des enfants au sein des groupes de travail
- Organisation des enfants au sein des groupes de travail
- Conditions à satisfaire par les exploitants agricoles pour bénéficier des services des groupes de travail
- Activités effectuées par les enfants au sein des groupes de travail

## **ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES**



**THEME I. Caractéristiques sociodémographiques**

**1. Sexe (M ou F)**

M

F

**2. Age**

19 – 29

30 – 39

40 – 49

50 – 59

60 – 69

70 – 79

80 et +

**3. Situation matrimoniale**

Marié ou union libre

Divorcé ou séparé

Veuf

**4. Niveau d'instruction**

- n'a jamais été à l'école
- primaire
- secondaire
- supérieur

**5. Nombre d'enfants à charge**

- 1 – 3
- 4 – 6
- 7 et +

**THEME II. Moyens de production du cacao**

**6. Statut de la main-d'œuvre**

- Main-d'œuvre familiale
- Main-d'œuvre temporaire
- Main-d'œuvre saisonnière ou migrante

**7. Superficie de la parcelle**

- 1 - 2 ha
- 3 - 4 ha
- 5 - 6 ha
- 7 ha et +

**8. Production moyenne de cacao par an**

0 – 1000 kg

1000 – 2000 kg

2000 – 3000 kg

3000 – 4000 kg

4000 kg et +

**THEMEI. Caractéristiques sociodémographiques**

**1. Sexe (M ou F)**

M

F

**2. Age**

12

13

14

15

16

17

**3. Etat de la scolarisation**

n'a jamais été à l'école

déscolarisé

est actuellement à l'école

**4. Lien de parenté avec le chef de ménage**

fils/fille

frère/sœur

neveu/niece

- petit enfant
- autres (à préciser).....

## **THEME II. Conditions de travail**

### **5. Travaux effectués en dehors de la cacaoculture**

- cultures vivrières
- travaux ménagers
- autres (à préciser).....

### **6. Travaux effectués dans la cacaoculture**

- Sarclage
- application des pesticides
- application des engrais
- activité en pépinière
- port de charges lourdes
- débroussaillage
- cueillette des cabosses
- ramassage des cabosses
- cabossage
- autres (à préciser).....

### **7. Outils utilisés**

- Machette
- houe (daba)
- main
- autres (à préciser).....

### **8. Période d'utilisation**

- grande traite
- petite traite
- grande traite +petite traite
- grande traite +petite traite + soudure

### **9. Durée de travail**

- 5 heures
- 6 heures
- 7 heures et +

### **10. Accidents de travail**

- Morsures de serpent
- Piqures d'insectes
- Blessures à la machette et à la houe

## **ANNEXE 3 : TABLEAUX**

### Répartition des chefs de ménage suivant la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Va	Vr (%)
Mariés ou union libre	151	88.84
Divorcés	07	4.11
Veufs	12	7.05
Total	170	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### Répartition des chefs de ménage suivant le sexe

Sexes	Va	Vr (%)
Homme	170	100
Femme	0	0
Total	170	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012



### Répartition des chefs de ménage suivant le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Va	Vr (%)
N'a jamais été à l'école	121	71.17
Primaire	35	20.58
Secondaire	14	8.25
Total	170	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### Répartition des chefs de ménage suivant la production annuelle de cacao

Production par an	Va	Vr (%)
1 - 1000 kg	8	4.70
1000 - 2000 kg	61	35.88
2000 - 3000 kg	73	42.94
3000 - 4000 kg	21	12.35
4000 kg et +	7	4.13
Total	170	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### Répartition des enfants travailleurs suivant le sexe

Sexes	Va	Vr (%)
Garçons	297	71.40
Filles	119	28.60
Total	416	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### Répartition des enfants travailleurs suivant l'âge

âges	Va	Vr (%)
12 ans	17	4.08
13 ans	32	7.70
14 ans	53	12.75
15 ans	78	18.75
16 ans	115	27.64
17 ans	121	29.08
Total	416	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### Répartition des enfants travailleurs suivant la situation scolaire

Situation scolaire	Va	Vr (%)
N'a jamais été à l'école	74	17.78
Déscolarisé	118	28.36
Est actuellement à l'école	224	53.86
Total	416	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

### Répartition des enfants travailleurs suivant le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté	Va	Vr (%)
Fils/Fille	346	83.17
Frère/Sœur	37	8.90
Neveu/Nièce	21	5.05
Petit enfant	12	2.88
Total	416	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

**Répartition des enfants travailleurs suivant les outils utilisés dans la cacaoculture**

Outils utilisés	Va	Vr (%)
Main	246	59.15
Machette	67	16.10
Houe (daba)	103	24.75
Total	416	100

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

**Répartition des enfants travailleurs suivant la période d'utilisation dans la cacaoculture**

Période d'implication	Va	Vr (%)
Grande traite	42	10.11
Petite traite	19	4.56
Grande traite + petite traite	113	27.06
Grande traite + petite traite + soudure	242	56.17
Total	416	100

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

### **Répartition des enfants travailleurs suivant la durée de travail dans la cacaoculture**

Durée de travail	Va	Vr (%)
5 heures	56	13.46
6 heures	293	70.44
7 heures et +	67	16.10
Total	416	100

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

### **Répartition des enfants travailleurs suivant les accidents de travail dans les exploitations cacaoyères familiales**

Accidents de travail	Va	Vr (%)
Piqûres d'insectes et de reptiles	167	40.92
Blessures	238	56.36
Intoxication	11	2.72
Total	416	100

*Source : Enquêtes de terrain, 2012*

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
REMERCIEMENTS.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	10
PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA THESE.....	14
CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES DE LA THESE.....	15
I. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET DE RECHERCHE.....	15
I-1. Motivations et intérêts pour le sujet.....	15
I-2. Pertinence sociale du sujet.....	17
I-3. Pertinence scientifique du sujet.....	19
II. PROBLEMATIQUE.....	21
III. THESE ET HYPOTHESES.....	30
III-1. Thèse.....	30
III-2. Hypothèses.....	31
IV. CADRE DE VERIFICATION DES HYPOTHESES.....	32
IV-1. Cadre de vérification de l'hypothèse 1.....	33
IV-2. Cadre de vérification de l'hypothèse 2.....	34
V. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	35
V-1. Objectif général.....	35
V-2. Objectifs spécifiques.....	35
VI. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LE SUJET DE RECHERCHE.....	36

VI-1. Travail des enfants comme effet de la non observation des droits des enfants.....	36
VI-2. Logiques capitalistiques du travail des enfants.....	39
VI-3. Dichotomie entre enfant et adulte.....	45
VII. CHAMP DE REFERENCE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE.....	50
VII-1. Champ de référence conceptuelle.....	50
VII-1-1. Logiques de développement.....	51
VII-1-2. Exploitation familiale.....	54
VII-1-3. Travail des enfants.....	59
VII-1-3-1. Déconstruction du concept de travail.....	59
VII-1-3-2. Travail et enfance.....	63
VII-1-3-3. Déconstruction du concept de travail des enfants.....	67
VII-2. Champ de référence théorique.....	74
VII-2-1. Théories du développement rural.....	76
VII-2-1-1. Matrices théoriques et politiques du développement rural en Afrique.....	76
VII-2-1-2. Théories socioéconomiques du développement rural en Côte d'Ivoire.....	78
VII-2-1-2-1. Macro-théories du développement rural.....	79
VII-2-1-2-1-1. Théorie de la modernisation.....	79
VII-2-1-2-1-2. Théorie marxiste.....	80
VII-2-1-2-2. Micro-théories du développement rural.....	81
VII-2-2. Théories de la socialisation.....	82
VII-2-2-1. Socialisation par contrainte.....	83
VII-2-2-2. Socialisation par interaction de groupe de pairs.....	84

VII-2-3. Approches culturalistes de l'enfant en milieu rural africain.....	85
CHAPITRE II : FONDEMENTS METHODOLOGIQUES DE LA THESE.....	88
I. DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE.....	91
I-1. Champ géographique.....	91
I-2. Champ sociologique.....	92
II. PROCEDURES DE COLLECTE DES DONNEES.....	96
II-1. Techniques de recueil des données.....	97
II-1-1. Recherche documentaire.....	98
II-1-2. Observation.....	100
II-1-3. Entretien.....	102
II-2. Instruments de collecte des données.....	107
II-2-1. Guide d'entretien.....	107
II-2-1-1. Enquête auprès de la chefferie traditionnelle.....	107
II-2-1-2. Enquête auprès des chefs de ménage.....	108
II-2-1-3. Enquête auprès du Sous-préfet, des comités locaux de lutte contre le travail des enfants et des responsables de l'éducation nationale.....	109
II-2-1-4. Enquête auprès des jeunes et des femmes.....	109
II-2-1-5. Enquête auprès des enfants travailleurs.....	110
II-2-2. Questionnaire.....	110
III. ECHANTILLONNAGE.....	112
III-1. Echantillonnage quantitatif.....	114
III-2. Echantillonnage qualitatif.....	115
IV. EXPLOITATION DES DONNEES RECUEILLIES.....	116
IV-1. Analyse de contenu.....	117



IV-2. Analyse statistique.....	119
V. METHODES D'ANALYSE DES DONNEES.....	120
V-1. Fonctionnalisme.....	122
V-2. Approche systémique.....	123
VI. CONDITIONS SOCIALES DE L'ENQUETE.....	125
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE ET ECONOMIQUE DES GOURO.....	129
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.....	130
I. PRESENTATION DE LA SOUS-PREFECTURE D'OUME.....	130
I-1. Milieu physique.....	131
I-1-1. Situation géographique.....	131
I-1-2. Climat et végétation.....	131
I-1-3. Relief, sol et hydrographie.....	132
I-2. Paysage sociodémographique.....	133
I-2-1. Gban ou Gagou.....	134
I-2-2. Gouro.....	134
I-2-3. Peuplement étranger.....	136
I-3. Paysage socioéconomique.....	137
I-3-1. Services socio-administratifs.....	137
I-3-2. Services de prestation.....	138
II. PRESENTATION DES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA.....	139
II-1. Structures sociodémographiques des villages.....	140
II-2. Structures socioéconomiques des villages.....	141
CHAPITRE II : ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE ET ECONOMIQUE DES GOURO.....	143

I. ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE DES GOURO.....	143
I-1. Lignage ou <i>gouniwouo</i> .....	143
I-2. Parenté.....	145
I-3. Institutions villageoises.....	147
I-3-1. Chef du village ou <i>flazan</i> .....	148
I-3-2. Chef de terre ou <i>trèzan</i> .....	150
I-3-3. Devin ou <i>monnindôzan</i> .....	153
I-3-4. Totem ou <i>snin</i> .....	155
I-3-5. Culte ou objet de culte ou <i>yôh</i> .....	157
II. ORGANISATION ECONOMIQUE DES GOURO.....	162
II-1. Régime de la terre.....	162
II-2. Agriculture.....	163
II-2-1. Forces productrices matérielles et humaines.....	163
II-2-1-1. Moyens de production.....	164
II-2-1-2. Unité de production.....	165
II-2-2. Organisation du travail agricole.....	165
II-2-2-1. Calendrier agricole.....	166
II-2-2-2. Division du travail agricole.....	167
II-2-2-2-1. Répartition du travail selon le sexe.....	167
II-2-2-2-2. Répartition du travail selon l'âge.....	168
II-2-3. Formes de coopération agricole dans la société gouro.....	168
II-2-3-1. <i>bôhô</i> .....	169
II-2-3-2. <i>klala</i> .....	170
II-2-4. Différentes formes d'agriculture.....	172

II-2-4-1. Agriculture de subsistance.....	172
II-2-4-1-1. Cycle du riz.....	173
II-2-4-1-2. Cycle de l'igname.....	175
II-2-4-2. Agriculture commerciale.....	177
II-2-4-2-1. Café.....	177
II-2-4-2-2. Cacao.....	178
II-3. Exploitation des arbres.....	179
II-4. Elevage.....	180
II-5. Chasse.....	181
II-5-1. Chasse individuelle.....	182
II-5-2. Chasse collective.....	183
<b>TROISIEME PARTIE : DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DE L'UTILISATION DES ENFANTS DANS LES EXPLOITATIONS CACAOYERES FAMILIALES DANS LA SOUS-PREFECTURE D'OUME.....</b>	<b>187</b>
<b>CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES CHEFS DE MENAGE ET DES ENFANTS TRAVAILLEURS DANS LES EXPLOITATIONS CACAOYERES FAMILIALES DANS LES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA.....</b>	<b>188</b>
<b>I. CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES CHEFS DE MENAGE DANS LES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA.....</b>	<b>189</b>
I-1. Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage .....	189
I-1-1. Sexe des chefs de ménage.....	189
I-1-2. Age des chefs de ménage .....	191
I-1-3. Situation matrimoniale des chefs de ménage .....	192
I-1-4. Niveau d'instruction des chefs de ménage .....	193
I-1-5. Nombre d'enfants à charge des chefs de ménage .....	194

I-2. Moyens de production du cacao des chefs de ménage .....	195
I-2-1. Statut de la main-d'œuvre.....	195
I-2-2. Superficie des exploitations agricoles.....	196
I-2-3. Production annuelle de cacao.....	197
<b>II. CARACTERISTIQUES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES ENFANTS TRAVAILLEURS DANS EXPLOITATIONS CACAOYERES FAMILIALES DANS LES VILLAGES DE DOKA ET DE GABIA.....</b>	<b>199</b>
II-1. Caractéristiques sociodémographiques des enfants travailleurs.....	199
II-1-1. Sexe des enfants travailleurs .....	199
II-1-2. Age des enfants travailleurs .....	200
II-1-3. Etat de la scolarisation des enfants travailleurs .....	202
II-1-4. Lien de parenté des enfants travailleurs avec les chefs de ménage.....	204
II-2. Conditions de travail des enfants.....	207
II-2-1. Travaux effectués par les enfants de façon générale.....	207
II-2-2. Travaux effectués par les enfants dans la cacaoculture.....	208
II-2-3. Outils utilisés par les enfants dans les exploitations familiales.....	210
II-2-4. Période d'utilisation des enfants dans la cacaoculture.....	211
II-2-5. Durée de travail des enfants dans la cacaoculture.....	213
II-2-6. Accidents de travail rencontrés par les enfants travailleurs.....	214
<b>CHAPITRE II : FONDEMENTS DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA SOCIETE GOURO.....</b>	<b>218</b>
<b>I. FONDEMENTS SYMBOLIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA SOCIETE GOURO.....</b>	<b>219</b>
I-1. Etapes d'évolution de l'enfant dans la société gouro.....	220
I-1-1. Enfance ou « <i>nin</i> ».....	222
I-1-2. Jeunesse ou « <i>pènin</i> ».....	228

I-1-3. Cycle féminin.....	229
I-2. Représentations sociales de l'enfant dans la société gouro.....	231
I-2-1. Enfant comme moyen de pérennisation de la famille.....	233
I-2-2. Enfant comme soutien et sécurité vitale pour la famille.....	235
I-2-3. Enfant comme bénédiction divine et satisfaction morale pour la famille.....	237
<b>II. FONDEMENTS CULTURELS DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA SOCIETE GOURO.....</b>	<b>239</b>
II-1. Portée socialisante et éducative du travail des enfants dans la société gouro.....	240
II-1-1. Initiation et rite.....	241
II-1-2. Transmission du savoir-être et du savoir-faire.....	243
II-2. Travail des enfants comme mécanisme d'intégration sociale dans la société gouro.....	248
II-2-1. Intégration des enfants dans la cellule familiale.....	249
II-2-2. Intégration des enfants dans les groupes de pairs.....	250
<b>CHAPITRE III : TRAVAIL DES ENFANTS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LA SOCIETE GOURO.....</b>	<b>254</b>
<b>I. TRAVAIL DES ENFANTS ET REPRODUCTION SOCIALE DANS LA SOCIETE GOURO.....</b>	<b>255</b>
I-1. Travail des enfants et reproduction des structures familiales et communautaires dans la société gouro.....	256
I-2. Place des enfants dans l'économie familiale et communautaire dans la société gouro.....	260
<b>II. TRAVAIL DES ENFANTS COMME DYNAMISME SOCIAL ET CULTUREL DANS LA SOCIETE GOURO.....</b>	<b>262</b>
II-1. Travail des enfants comme facteur de changement social dans la société gouro.....	262

II-2. Travail des enfants comme promotion familiale et individuelle dans la société gouro.....	266
CONCLUSION GENERALE.....	269
BIBLIOGRAPHIE.....	276
LISTE DES CARTES ET FIGURES.....	316
LISTE DES TABLEAUX.....	317
ANNEXES.....	318

## **RESUME**

L'objectif de cette recherche était de faire une analyse des déterminants socioculturels de l'utilisation des enfants dans les exploitations cacaoyères familiales dans la société gouro d'Oumé. Pour atteindre cet objectif, nous avons émis deux hypothèses. La première stipule que l'organisation sociale de la production au sein des structures lignagères gouro explique l'utilisation des enfants dans les exploitations familiales de cacao. La seconde stipule que l'utilisation des enfants dans ces exploitations familiales participe de la logique de développement communautaire dans la société gouro.

Les principaux résultats de cette étude montrent que dans la société gouro les fondements symboliques et culturels sous-tendent l'utilisation des enfants dans les exploitations agricoles familiales. Ces fondements du travail des enfants dans la société gouro sont liés aux représentations que ces populations se font de l'enfant et de son rôle dans la société. Ils ont pour fonction principale de les intégrer dans leur environnement culturel et social, leur milieu de vie. L'analyse a également révélé le lien entre le travail des enfants et le développement participatif et communautaire dans la société gouro où l'enfant qui travaille n'est pas perçu comme un être exploité, mais plutôt comme un acteur social et communautaire qui participe pleinement au développement économique et social de sa communauté. Cette recherche permet de comprendre au plan scientifique que l'utilisation des enfants dans les travaux domestiques dans la société gouro ne peut nullement être considérée comme une exploitation des enfants dans la logique occidentale. Il s'agit plutôt d'une participation à l'intégration, à la reproduction sociale et à la construction sociale pour un développement communautaire ou endogène plus adapté au type de société.

**MOTS CLES :** Travail, Enfant, Travail des enfants, Exploitation familiale, Développement communautaire.

## **SUMMARY**

The objective of this research was to analyze the socio-cultural determinants of the use of children in family cocoa farms in Guro society. To achieve this objective, we made two assumptions. The first states that the social organization of production within Guro lineage structures explains the use of children in family cocoa farms. The second states that the use of children in family farms involved in the logic of community development in the Guro society.

The main results of this study show that in Guro society symbolic and cultural foundations underlying the use of children in family farms. These foundations of child labor in the Guro society are related to representations of these people are children and its role in society. Their main integrate them in their cultural and social environment, their living environment function. The analysis also revealed the link between child labor and participatory community development in Guro society where the working child is not seen as being exploited, but rather as a social and community actor who participates fully economic and social development of the community. This research allows us to understand scientifically that the use of children in domestic work in Guro society can in no way be considered an exploitation of children in the Western sense. Rather, it is a participation in the integration, social reproduction and social construction for a more suitable to the community or society endogenous development.

**KEYWORDS:** Work, Child, Child labour, Family farm, Community development.